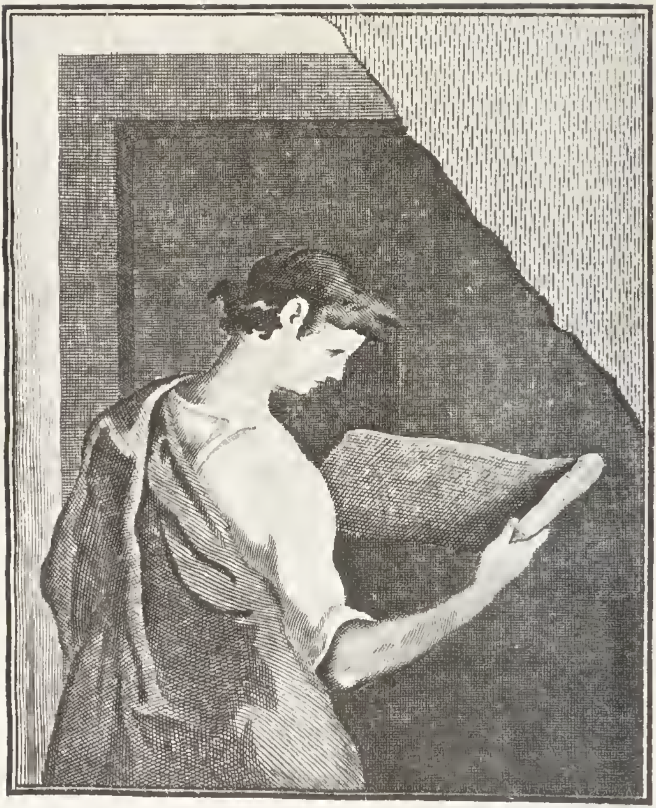

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1704unse_1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juillet 1704.

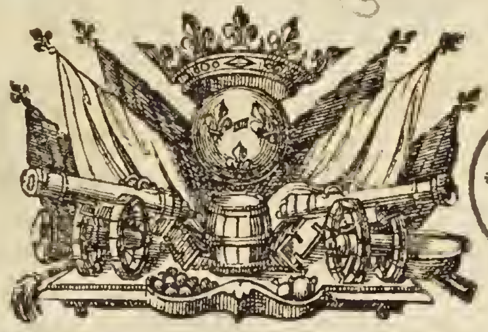

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCIV.

Avec Privilege & Approbations.

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1704.

ARTICLE XCII.

HISTOIRE DE LA RELIGION, *où est comprise toute l'Histoire Sainte, depuis Adam jusqu'à* JESUS-CHRIST; *la Vie de* JESUS CHIST *tirée des quatre Evangelistes, sans en rien omettre & sans y rien adjoûter; l'Histoire de l'Eglise, depuis* JESUS-CHRIST *jusqu'à l'éternelle paix qui fut donnée aux Fidelles sous l'Empire de Jovien; avec des Reflexions édifiantes; & par occasion toute l'histoire profane liée avec la sacrée, par Messire Jean Mallemant Prêtre Chanoine de l'Eglise Royale de sainte Oppor-*

tune. A Paris chez Jean Mariette ruë saint Jacques aux colonnes d'Hercule, 1704. *Avec Privilege du Roy, in 12. Tome premier pages 339. sans l'Epitre, la Preface & la Table. Tome second pag. 399.*

L'Histoire de la Religion est un sujet grand par lui même, le plan qu'en a formé Mr. Mallemant ne lui ôte rien de sa grandeur, il l'embrasse dans toute son étenduë. Ce n'est ni l'Histoire de la Bible, ni l'Histoire de l'Eglise qu'il a voulu écrire. Assez d'autres écrivains ont travaillé sur ces deux sujets, & chacune de ces Histoires en particulier ne contient qu'imparfaitement celle de la Religion. L'histoire de la Bible, qui commence à la création du monde & qui finit au tems des Apôtres, raconte le commencement & le milieu de l'établissement de la Religion; mais elle en omet la fin. L'histoire de l'Eglise qui vient jusqu'à nos jours; mais qui ne commence qu'à Jesus-Christ, n'en raconte que la fin, & n'a ni milieu, ni com-

mencement. L'Hiſtoire de la Religion entiere s'étend depuis l'innocence de l'homme où la Religion a commencé, juſqu'à la paix de l'Egliſe qui en eſt le dernier état : & voilà l'Hiſtoire que Mr. Mallemant donne au public avec l'exactitude,& la dignité qui convient à une ſi belle & ſi utile matiere.

L'Auteur avouë qu'il a toûjours regardé ſon projet comme une entrepriſe d'autant plus redoutable que le ſaint Eſprit a voulu être le premier Hiſtorien de la Religion,& qu'il a choiſi d'abord pour Interprêtes, des Prophetes, des Apôtres des Evangeliſtes, des Saints. C'eſt par l'organe de ces hommes admirables, de ces amis de Dieu, que le ſaint Eſprit nous a revelé l'œconomie de la création, l'innocence originelle de l'homme, ſa chute, ſa reconciliation ; après le deluge, la vocation d'Abraham, la captivité des enfans d'Iſraël en Egypte, leur miraculeuſe delivrance, le pretieux don de la loy, l'accompliſſement des promeſſes temporelles figures des promeſſes ſpirituelles,par la poſ-

ſeſſion de la terre de Canaan ; les victoires des Juges & des Rois, la conſtruction du temple de Dieu, le tranquille & glorieux regne de Salomon, la diviſion & la deſolation des Royaumes d'Iſraël & de Juda, la deſtruction de Jeruſalem & du Temple par les Aſſyriens, & leur retabliſſement par les Rois de Perſe, la nouvelle profanation du lieu Saint par les Rois Grecs, ſon retabliſſement par la valeur des Machabées, la Monarchie Sacerdotale des Aſmonéens. Tous ces grands traits de l'Hiſtoire de la Religion, nous ont été peints par des mains que l'eſprit de Dieu dirigeoit. Il s'en faut peu, que cette ſuite d'évenemens ne mene juſqu'à Jesus Christ. La Providence divine dit ingenieuſement nôtre Auteur, a volu qu'il y eût de l'intervalle entre l'ancien, & le Nouveau Teſtament. Tout eſt demeuré dans le ſilence pendant quelque tems, comme pour donner une attention extraordinaire au Verbe Eternel qui alloit parler.

La plus noble partie de l'Hiſtoire de la Religion eſt compoſée de

ce qu'il dit, de ce qu'il fit, de ce qu'il voulut bien qu'il luy arrivât pendant le petit nombre d'années qu'il a daigné vivre parmi les hommes. Des Ecrivains inſpirez en ont conſervé le ſouvenir dans les Evangiles. Saint Luc nous a décrit dans les Actes le commencement de l'Egliſe ; mais ſes perſecutions & la paix durable dans laquelle Dieu l'établit ſous Jovien, n'ont eu pour Hiſtoriens que des hommes Illuſtres à la verité ; mais depourvûs de lumieres celeſtes & qui ne ſont pas irreprochables.

Cependant le nouvel Hiſtorien remarque judicieuſement que cette partie même de l'Hiſtoire de la Religion a eu en quelque façon le même avantage que les autres, que le Saint Eſprit ne l'a pas tout-à fait omiſe, que des Prophetes l'ont connuë & l'ont tracée en petit dans leurs divins écrits ; elle ne s'y montre pas à tout le monde ; *mais ſeulement comme la ſageſſe dans les Ouvrages du Seigneur, à ceux qui en ſont ſincerement amoureux & qui la recherchent avec ardeur.* Pour appercevoir

dans les livres ſacrez ces excellentes *mignatures*, il en faut approfondir les paroles myſterieuſes. C'étoit autrefois, dit Mr. Mallemant, l'application des perſonnes ſages; mais le monde a changé de goût;

Ce n'eſt pas que nôtre Auteur veüille qu'on neglige entierement le ſens litteral: il a l'eſprit trop juſte pour s'écarter ainſi de la veritable methode. Il avoüe que la lettre a ſes utilitez pourveu qu'on ne s'y arrête pas, & qu'on penetre juſqu'au ſens ſpirituel caché ſous la lettre. Il compare agreablement ces Commentateurs profanes des livres ſacrez qui s'occupent uniquement à expliquer la lettre, à des Sauvages qui n'ayant jamais entendu le ſon de l'orgue, ſe contenteroient d'en admirer la ſtructure, ſans ſoupçonner qu'il pût être deſtiné à d'autres uſages qu'à celui des yeux.

Il faut, pour tirer du fruit des livres ſacrez, éclaircir la Lettre avant toutes choſes. L'eſprit qu'elle renferme ne ſe manifeſte point autrement. C'eſt par cette raiſon que l'Auteur s'eſt partagé entre la lettre

& l'allegorie. Les habiles gens trouveront ici en mille endroits la lettre éclaircie : ceux qui n'en ſçavent pas les difficultez n'y prendront pas garde : ils paſſeront par des chemins tout unis, ſans penſer ni à la peine ni au tems qu'il a fallu pour les aplanir. Car Mr. Mallemant à fort negligé d'en avertir à chaque fois. On voit bien que c'eſt l'utilité publique & non pas la vaine gloire qu'il recherche. S'il a pris ſoin d'applanir les difficultez litterales, il s'eſt encore plus appliqué à expliquer les Allegories. On en trouve de frequentes dans le premier & le ſecond volume : elles ſont tres-rares dans les quatre autres : il a fait ce qu'il a pû pour rendre ces allogories ſupportables à un ſiecle qui en eſt fort degoûté : mais l'entrepriſe eſt difficile.

Il y a dans l'Ancien Teſtament & principalement dans la Geneſe, pluſieurs endroits dont les Libertins font aiſément de mauvaiſes plaiſanteries. Nôtre hiſtorien s'eſt efforcé avec plus de zele que perſonne de mettre au jour les myſteres cachez

ſous ces actions dont l'apparence choque.

Il fixe la fin de l'hiſtoire de la Religion à l'état permanent où elle eſt depuis l'Empire de Jovien. Pour la diviſer, il n'a point ſuivi des Epoques arbitraires. Convaincu du rapport qu'à l'œconomie de la Religion à la Création du Monde, les évenemens de l'hiſtoire qu'il a entrepris luy ont ſemblé partagez comme en huit jours relatifs aux ſept jours de la Création & au Sabbat que S. Paul promet au peuple de Dieu, different du Sabbat obſervé par les Patriarches & les Iſraelites. Ces huit jours ſont la durée de huit états differens de la Religion; dont chacun a ſa partie tenebreuſe & ſa partie lumineuſe : c'eſt-à-dire, ſon tems d'adverſité ſuivi d'un tems de proſperité ; ſon imperfection ſuivie d'une diſpoſition plus parfaite.

Tout l'ouvrage eſt partagé en ſix tomes. Les deux premiers repreſentent l'Egliſe formée d'abord dans le Paradis terreſtre, innocente & ſans tache, déchuë bientôt de cet heu-

reux état, condamnée aux travaux d'une rude penitence, purifiée par le deluge, reconciliée avec Dieu dans la perſonne de Noé & de ſes enfans, retirée du milieu de l'iniquité dans la perſonne d'Abraham, étrangere dans la terre de Canaan, captive & preſque opprimée dans l'Egypte, délivrée par une longue ſuite de prodiges, victorieuſe de ſes ennemis, preſque détruite par les infidelitez & les revoltes de ſes propres enfans, tranſportée dans l'Aſſyrie & dans la Medie, eſclave de tyrans idolâtres, triomphante au milieu de ſes vainqueurs, reſpectée par ſes tyrans, dominante dans ſon eſclavage, conduite encore une fois dans la terre ſainte, éprouvée par la plus cruelle des perſecutions, tranquille enſuite & plus ingrate que jamais dans ſa tranquillité: enfin diviſée par une ſéparation tant de fois predite du petit nombre de ceux qui reconnurent le Meſſie, d'avec un grand peuple livré à ſon incredulité.

M. Mallemant ne borne pas l'Egliſe au ſeul peuple Juif: il recon-

noit parmi les Nations, dès fidelles adorateurs de Dieu & un culte legitime. Selon luy Rebecca alloit apparemment consulter Dieu à Jerusalem, où Melchisedech fidelle Chananeen l'honoroit & le faisoit honorer. Sur ce fait il cite S. Augustin.

Le troisiéme & le quatriéme tome contiennent la vie de N.S. composée des propres paroles des Evangelistes, disposées avec tant d'art qu'elles forment une narration suivie. L'Auteur ne s'est servi d'aucune des concordes Evangeliques qui ont déja paru. Il s'est fait une nouvelle methode très-facile. Il a souvent été obligé de s'écarter de toutes les versions Françoises, pour ne pas s'écarter du sens qui luy a semblé le plus conforme au Latin de la Vulgate. Il rendra raison de sa methode & de ses explications dans l'histoire Evangelique raisonnée qu'il promet.

Les deux derniers tomes representent l'Eglise renaissante au milieu de la Gentilité persecutée, attaquée par toute la puissance des Cesars, multipliée par ses pertes, victorieuse

après plus de trois siecles de combat, & placée sur le trône de ses persecuteurs pour commencer à joüir d'une paix durable. L'harmonie qui occupe le troisiéme & le quatriéme tome, l'histoire de l'Eglise qui remplit le cinquiéme & le sixiéme, meritent des extraits particuliers : & nous les donnerons, seurs de ne point fatiguer le Lecteur. La matiere interesse, & le nouveau tour que l'historien luy donne la rend encore plus interessante. On verra sur tout avec plaisir une comparaison exacte de la concorde attribuée à Mr. Arnaud & de celle du R. P. Lamy, avec l'ouvrage de M. Mallemant sur la vie de N. S.

Avant de finir, il faut dire un mot du style. Il est tel que doit être celuy d'un historien ; grave, serré, ingenieux, & châtié avec beaucoup de soin. Les grands évenemens que cette histoire represente sont liez avec tant d'addresse, que l'attention suspenduë ne l'anguit jamais. L'Auteur obligé de prendre party dans des questions fort disputées, dit son avis sans ostentation, & d'u-

ne maniere qui ne doit pas deplaire à ceux même qu'il contredit. En un mot ce livre eſt l'hiſtoire de la Religion la plus complete qui ait encore paru.

ARTICLE XCIII.

ORDONNANCE ET INSTUCTION *Paſtorale de Monſeigneur l'Archevêque d'Arles, portant condamnation d'un imprimé qui a pour titre* Cas de Conſcience, &c. *in* 4°. *pages* 15.

Ordonnance de Monſeigneur l'Evêque d'Angers portant condamnation de deux imprimez dont l'un eſt intitulé, Inſtruction ſur la doctrine de la Grace, *l'autre*, Cas de Conſcience, &c. *in* 4°. *pages* 19.

Mandement de Monſeigneur l'Archevêque de Vienne portant condamnation d'un libelle intitulé Cas de Conſcience, *in* 4°. *pages* 7.

Ordonnance de Monſeigneur l'Evêque de Marſeille portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de Conſcience, *pages* 12.

NOus joignons enſemble ces nouveaux monumens du zele

de l'Egliſe Gallicane à conſerver la foy dans toute ſa pureté.

Une cabale artificieuſe, dit Mon- " ſeigneur d'Arles, ennemie de l'au- " torité & qui affecte l'independan- " ce, formoit depuis quelque tems " une ligue de doctrine ; & ſous " prétexte d'un *Cas de Conſcience* " *propoſé à quarante Docteurs*, dreſſoit " une eſpece de Formulaire pour " oppoſer à celuy que les Papes & " les Evêques ont preſcrit. Ils vou- " loient par un dernier effort rani- " mer les affaires du Janſeniſme, & " renouveller des queſtions déja de- " cidées. Leurs mouvemens étoient " ſecrets : l'abſence des perſonnes " dont la vigilance auroit été un " obſtacle à leur deſſein en facili- " toit l'execution ; & le feu imper- " ceptiblement fomenté pendant " plus d'une année auroit pû exci- " ter un grand embraſement, ſi le " Sacerdoce & l'Empire n'avoient " concouru pour l'éteindre auſſi- " tôt qu'il a paru. Les uns ont re- " connu qu'ils avoient ſigné par une " déference aveugle pour les Chefs " de l'entrepriſe, ſur des feüilles de- "

„ tachées & ſans avoir vû le Cas „ dont il s'agit. D'autres on été attirez par d'étranges ſuppoſitions, & „ n'avoient pas prevû les malheureuſes ſuites de leur engagement : „ mais enfin ils ſe ſont preſque tous „ ſoûmis à la voix de leur Paſteur.

Enſuite Monſeigneur d'Arles expoſe avec beaucoup d'éloquence les raiſons qui doivent determiner tout fidéle à croire ce que l'Egliſe a décidé touchant le livre de Janſenius. On peut juger par ce que nous allons raporter du tour qu'il donne à cette diſpute. „ Que le ſymbole „ qui fût lû dans le Concile d'Epheſe, ſoit de Theodore de Mopſueſte, „ c'eſt un pur fait : mais la doctrine qui y eſt contenuë appartient „ au droit que l'Egliſe a d'en juger : „ & ſi elle eſt capable de ſe tromper „ en définiſſant que ce Symbole eſt „ heretique & qu'il contient une „ Doctrine contraire à la Foy qu'elle a reçûë de JESUS-CHRIST, on „ pourra donc ſe contenter d'un „ ſimple reſpect, & ne pas rejetter „ interieurement les Symboles qu'elle condamne, parce qu'il eſt d'un

Auteur particulier. Ne ſeroit-ce “
pas donner aux Heretiques une “
étrange idée de ſes lumieres, que “
de dire qu'elle eſt capable de re- “
connoître dans un Auteur des er- “
reurs qui n'y ſont pas, & qu'elle “
eſt ſujette à errer dans le jugement “
qu'elle fait de la Doctrine d'un “
livre, elle à qui Jesus-Christ a “
donné le droit d'en connoître ? “
N'eſt-elle donc infaillible que lors “
qu'elle fait des déciſions vagues & “
generales ? “

Le portrait de Theodore de Mopſueſte eſt beau & l'on fait ſentir delicatement la reſſemblance de ce qu'on fait pour le livre de Janſenius, & de ce que l'on fit alors pour les écrits de cet artificieux Hereſiarque, qui n'avoit jamais voulu ſe ſeparer de l'Egliſe. Au reſte le premier article du Cas qui établit le *ſilence reſpectueux*, eſt condamné comme contraire aux Conſtitutions des Papes, comme tendant à renouveller les cinq Propoſitions de Janſenius, & favoriſant la pratique des équivoques & le parjure ; & comme donnant atteinte à l'autorité de l'E-

glise. Et à l'égard de plusieurs autres articles, ils sont condamnez comme faux, exprimez en termes captieux induisans à erreur, & injurieux au saint Siege. L'Ordonnance est dattée du 3. Mars.

Monseigneur l'Evêque d'Angers ne croit pas devoir dissimuler que ces dernieres années, dans quelques-unes de ses visites, il a découvert les intrigues de quelques personnes mal-intentionnées, qui par des insinuations artificieuses, tâchoient d'alterer la pureté de la foy sur la Doctrine de la Grace; & dans le tems même qu'elles luy donnoient des assurances de leur entiere soumission aux décisions de l'Eglise, faisoient passer de main en main en secret des manuscrits qui contenoient tout le venin des cinq fameuses Propositions que l'Eglise a condamnées comme heretiques. Le sage Prelat avoit crû, que sans faire aucun éclat, il suffisoit de reprendre en particulier ces hommes inquiets, & de retirer, autant qu'il le pourroit, tous ces manuscrits pour les supprimer. Les choses étoient en cet état lors

qu'on a vû paroître dans ce Dio- "
cese la décision du fameux *Cas de* "
Conscience ... Ceux qui avoient "
encore ou l'erreur dans le cœur "
ou du penchant pour les nou- "
veautez, ont levé la tête : & il est "
échapé à quelques-uns de dire que "
le tems étoit venu de découvrir "
ses sentimens, de ne plus retenir la "
verité dans l'injustice, & de prê- "
cher sur les toits ce qu'on avoit "
entendu à l'oreille. " Depuis il a été averti qu'on continuoit de distribuer la décision du Cas déja condamné par plusieurs grands Prelats, avec des imprimez satyriques & violents qui en font l'Apologie. On en a ajoûté aussi tôt un autre, qui est encore plus pernicieux, & dont on a répandu dans son Diocese plus de cinq cent exemplaires tout à la fois. C'est une *Instruction* par demandes & par réponses en forme de Catechisme sur la Doctrine de la Grace; où sans aucun déguisement l'on renouvelle les erreurs des cinq Propositions : & c'est la même Doctrine que celle qui étoit contenuë dans les Manuscrits dont on a parlé.

Monſeigneur d'Angers a extrait de ce livre vingt-deux Propoſitions, qui ne ſont qu'un tiſſu des erreurs de Bajus & de Janſenius : & il auroit été obligé d'en extraire un bien plus grand nombre, s'il avoit voulu exprimer toutes celles qui contiennent ou inſinuent des erreurs condamnées par l'Egliſe.

,, Pour ce qui regarde le Cas de ,, conſcience, il eſt aiſé, dit-il, de ,, reconnoître ce que les Prelats de ,, l'Egliſe Gallicane avoient autre- ,, fois prevû, quel a été le deſſein ,, de ceux qui malgré les Conſtitu- ,, tions du Saint Siege, les delibera- ,, tions du Clergé, ſe ſont opiniâ- ,, trez à ſoûtenir le livre de Janſe- ,, nius. On voit bien qu'il ne s'agiſ- ,, ſoit pas ſeulement d'un fait. On ne ,, vouloit pas avoüer que les Propo- ,, ſitions fuſſent condamnées dans le ,, ſens du livre, parce qu'on vouloit ,, avoir la liberté de ſoûtenir ces mê- ,, mes Propoſitions, & de renouvel- ,, ler les anciennes conteſtations. ,, Car ſi elles ne ſont pas proſcrites ,, dans le ſens de l'Auteur, elles ont ,, un ſens dans lequel elles ſont Or-

thodoxes : & c'en eſt aſſez pour ne «
les abandonner jamais & pour les «
faire ſans ceſſe paroître , comme «
on a fait dans pluſieurs Ouvrages «
qui ont été publiez depuis les «
Conſtitutions des Souverains Pon- «
tifes, & nommement dans l'impri- «
mé intitulé *Inſtruction ſur la Doctri-* «
ne de la Grace. Ce n'eſt donc pas «
d'un pur fait dont il s'agit , ou «
d'un livre que perſonne ne ſe met «
en peine de lire, comme quelques- «
uns le prétendent : il s'agit d'un «
dogme que l'Egliſe a condamné «
comme heretique. «

Il repond aux objections tirées de la lettre de Pelage ſecond,& du ſentiment de quelques Theologiens ſur le fait d'Honorius. Enfin il condamne l'*Inſtruction ſur la doctrine de la grace* ; comme contenant des propoſitions fauſſes , temeraires , ſcandaleuſes , erronées , & renouvellant la doctrine des cinq Propoſitions ; il condamne le cas de conſcience; comme pernicieux au ſalut des ames, contraire aux Conſtitutions, injurieux à l'autorité de l'Egliſe , & établiſſant des maximes très - dangereuſes.

Il recommande fortement aux Paſteurs de ne point permettre aux fideles ſoumis à leur conduite des lectures plus capables de les entretenir dans un eſprit de diſpute & de contention, que de les édifier, il veut qu'ils retirent de leurs mains ces verſions des livres ſacrez juſtement ſuſpectes & fletries, qu'il trouve avec douleur trop repanduës parmi même les ſimples fideles, nonobſtant le ſoin qu'il a toûjours pris de les retirer & ſupprimer; & de faire connoître ſur ce point ſes intentions conformes à l'eſprit de l'Egliſe. Le Mandement eſt du premier jour d'Avril.

Monſeigneur l'Archevêque de Vienne n'eût pas plûtôt vû le Cas de conſcience qu'il conçût une ſenſible douleur de voir par là renouveller la pernicieuſe doctrine du Janſeniſme, & les pratiques captieuſes des defenſeurs de Janſenius. Quoyque ces erreurs ſoient comme ignorées dans ſon Dioceſe, toutefois ayant fait reflexion, que ſe taire plus long tems en cette rencontre, ce ſeroit en quelque façon ſe ren-

dre ſuſpect luy-même, & que le zele d'un bon Paſteur doit s'étendre non ſeulement ſur les maux preſens de ſon troupeau pour l'en guerir; mais encore ſur les maux à venir pour l'en preſerver; il a jugé à propos de declarer ſes ſentimens ſur une matiere ſi importante à la Religion. Il condamne le libelle comme temeraire, ſcandaleux, s'entant ſon eſprit de cabale, & troublant la paix de l'Egliſe. Et à l'égard du premier article, il le condamne en particulier comme faux, injurieux au ſaint Siege & au Clergé de France, derogeant à l'autorité de l'Egliſe, autoriſant le parjure, & favoriſant l'uſage criminel des équivoques & des reſtrictions mentales; & il défend aux Curez & à tous les autres Confeſſeurs ſous peine d'interdit encouruë par le ſeul fait, d'abſoudre des perſonnes diſpoſées comme le conſultant du Cas. Le Mandement eſt du 5. Avril.

Monſeigneur l'Evêque de Marſeille eſperoit qu'en ſe declarant de vive voix & dans les Conferences particulieres contre cet écrit, il au-

roit arrêté l'inquietude de certains esprits remuans qui veulent agiter
„ éternellement des questions so-
„ lemnellement decidées; Mais com-
„ me ils ne cessent point de trou-
„ bler, & qu'ils viennent, dit-il, de
„ se porter à des singularitez ou-
„ trées; il croit qu'il est tems de
„ s'opposer à ces perturbateurs: de
„ peur que son silence ne les ren-
„ de plus hardis, & qu'on ne le pren-
„ ne pour une approbation tacite de
„ leurs erreurs, il fait remarquer
„ qu'on ne peut porter plus loin la
„ duplicité & la fourberie que l'a
„ fait le fabricateur du Cas: &
„ qu'elle honte, s'ecrie t'il, à des
„ Docteurs, après s'être declarez la
„ plûpart sur les bancs contre les
„ équivoques, & les restrictions
„ mentales, de les avoir autorisées
„ dans la pratique par une si scan-
„ daleuse approbation? Ce qu'il dit de l'autorité de l'Eglise dans la decision des faits dogmatiques est exprimé avec autant de noblesse que de vehemence. Il ne menage point du tout ces esprits presomptueux qui ne se defendent depuis cinquante

te ans que par la revolte & la desobeïssance. Il condamne le *Cas de conscience* dans son premier article; comme contraire aux Constitutions Apostoliques, tendant à renouveller l'heresie des cinq Propositions de Jansenius, favorisant la pratique des équivoques, des restrictions mentales, autorisant le parjure, derogeant à l'autorité de l'Eglise: & il condamne aussi plusieurs autres articles du même Cas, comme faux, tendans à renouveller des erreurs déja condamnées, & injurieux au saint Siege. Il enjoint à tous Directeurs de ne jamais souffrir & moins encore de conseiller la lecture d'aucun livre suspect du Jansenisme, & sur tout de ceux qui auroient été fletris par quelque autorité dans l'Eglise: & de se rendre plus vigilans & plus difficiles, à mesure qu'ils auront connoissance que ces livres sont l'Ouvrage favori du parti, ou qu'ils partent de la main d'un Auteur qui a marqué plus d'opiniâtreté à se soumettre aux decisions de l'Eglise. Il remarque qu'on a affecté de repandre ces livres jusqu'aux per-

ſonnes les plus viles du ſexe ; enfin il exhorte les Predicateurs d'être reſervez & de ne point inſulter aux errans : un tel zele, loin de les ramener, ne fait que les aigrir.

ARTICLE XCIV.

DOMINICI QUARTAIRONII Reſponſiones &c. *Reſponſes de Dominique Quartaironi à des propoſitions avancées par ceux qui demandent la reformation du Calendrier Gregorien.* A Rome de l'Imprimerie de la Chambre Apoſtolique, *petit in folio 40. pages.*

TOute la difficulté qui occupe depuis quelques années les Aſtronomes, roule ſur une difference qui ſe trouve entre le projet du Calendrier Gregorien tel que Lilius l'avoit conçu, & le même Calendrier achevé & publié par Clavius ; il s'agit de la maniere de fixer le tems de celebrer la Paſque. La celebration de cette fête depend de l'Equinoxe du printemps & de la lune. On appelle *Lune Paſchale* celle dont le quatorziéme jour arrive aprés l'Equinoxe

du printemps, où tombe au même jour : & Pâque doit être ſelon la regle de l'Egliſe, le premier Dimanche d'après ce quatorziéme.

Ceux qui demandent la reformation du Calendrier Gregorien, conviennent que l'Equinoxe y eſt fixé avec toute la juſteſſe qu'on peut ſouhaiter; mais ſelon eux il n'en va pas tout à fait de même de la diſpoſition qui a rapport à la lune Paſchale.

Le fameux Cycle de 19. ans, appellé communement le *Nombre d'or*, remet les nouvelles Lunes aux mêmes jours, pendant quelques ſiecles; mais en 625. ans, il ramene une nouvelle lune deux jours plûtôt qu'elle n'étoit arrivée au commencement.

Ce defaut fut apperçû par Gregoire XIII. & marqué expreſſement dans le projet du Calendrier qu'il envoïa à tous les Princes Chrêtiens en 1577. Mr. Caſſini a obſervé à la gloire du Calendrier Gregorien qu'en ſuppoſant dans le Cycle de 19. ans ce defaut de deux jours preciſement ſur 625. années, on retrouve le mois Aſtronomique moyen, juſqu'aux ſecondes, tel qu'on le deter-

mine aujourd'huy par les obſervations les plus exactes.

On a voulu dans le Calendrier Gregorien remettre les lunes aux lieux où elles étoient du temps du Concile de Nicée ; & on l'a fait par le moyen du Cycle de 19. ans. Comme depuis ce Concile tenu en 325. juſqu'à l'année 1582. il y avoit 1257. ans, c'étoient quatre jours d'erreur & quelque choſe de plus ſur le Cycle de 19. ans repeté 66. fois. Il faloit donc avoir égard à ces 4. jours de difference qui ſe trouvoit alors entre les Lunes Aſtronomiques, & celles du Cycle. C'étoit l'intention du Pape declarée dans le Projet du Calendrier. Bien plus, dans la Bulle même de la publication du Calendrier addreſſée à tout le monde Chrêtien, il dit qu'il a pris ſoin que les Lunes fuſſent remiſes aux places anciennes d'où elles s'étoient éloignées de 4. jours & un peu plus. Cependant il eſt certain que dans l'execution du Calendrier on n'a compté que ſur 3. jours au lieu de 4.

De là vient, ſelon la remarque de Mr. Caſſini, que la pleine Lune Aſ-

tronomique vient ſouvent un jour avant le 14. de la lune Paſchale marqué dans le Calendrier. Si la pleine Lune Aſtronomique tombe à un ſamedi, Pâques auroit dû être le Dimanche ſuivant; Mais comme le Calendrier donne le quatorziéme de la Lune un jour plus tard, c'eſt-à-dire le Dimanche, Pâques eſt transſporté au Dimanche d'après, & huit jours plus tard qu'il n'eût dû être. Tout au conttaire, il peut arriver par la même raiſon que l'on celebre Pâques un mois trop tôt. Car que la pleine lune Aſtronomique tombe au 20e. de Mars, il faudroit attendre la pleine lune ſuivante; parceque ce ſera la Paſchale: Mais le Calendrier donnera le quatorziéme de la lune le 21. Mars, & par conſequent on la prendra pour Paſchale & on celebrera Pâques le Dimanche qui la ſuit immediatement.

Voila l'objection abregée par l'ingenieux Hiſtorien de l'Academie des ſciences.

Mr. Quartaironi, Mathematicien du premier ordre, Profeſſeur de la ſapience & Bibliothecaire de l'Emi-

nentiſſime Cardinal Pamphile, ſi connu par ſon goût exquis pour les ſciences & ſa liberalité envers ceux qui excellent: Mr. Quartaironi dis-je, ne diſſimule rien de l'objection dans ſa reponſe. Il refute en particulier chaque propoſition de l'écrit preſenté à la ſacrée Congregation établie pour examiner cette affaire.

Il releve d'abord une faute de cet écrit aſſez rejoüiſſante. On y lit en termes exprès que la Table des Fêtes mobiles inſerée dans le Breviaire eſt priſe de la Table des Fêtes mobiles qui ſe trouve dans l'expoſition du Calendrier Gregorien. L'expoſition n'a paru qu'en M. DCIII. la Table des Fêtes qu'on voit dans les Breviaires, étoit dans l'edition de M. DLXXXIII.

Après cette legere eſcarmouche on entre tout de bon en affaire ſur la Pâque de M. DCC. L'adverſaire de M. Quartaironi ſuppoſoit que pour fixer le tems de cette Pâque. Il falloit avoir égard à la pleine Lune ſupputée ſelon les moyens mouvemens des Aſtres. M. Quartaironi nie & refute au long les deux

parties de cette Propoſition. Il défie qu'on luy montre dans les Peres ou dans les Computiſtes cette nouvelle regle qu'on veut établir, *qu'il eſt neceſſaire qu'au moins le midi du quatorziéme de la Lune du mois Paſchal precede la pleine Lune.* Il fait plus : il prouve la negative par une infinité de Lunes reconnuës Paſchales, dont le 14e. à ſuivi la pleine Lune moyenne. L'uſage de l'Egliſe, dit-il, eſt de trouver par le nombre d'or la nouvelle Lune ſans aucun égard au mouvement veritable ny au mouvement moyen, & de compter le quatorziéme depuis ce premier jour.

Nôtre habile Mathematicien remarque, comme la ſource des erreurs de ſes adverſaires, le peu de conformité qu'ils ont avec le Calendrier Gregorien dans l'uſage des Epactes. Ils les changent aux mois de Mars ſelon la coûtume des Aſtronomes. Rien n'eſt ſi expreſſement défendu dans le Calendrier, que cette conformité avec les Aſtronomes: rien n'eſt ſi fortement recommandé que de faire le changement des

Epactes au mois de Janvier. Il est plaisant que ceux qui s'écartent du Calendrier Gregorien dans un point qu'on y a jugé si essentiel, fassent tant de bruit d'une correction necessaire que Clavius a faite au projet de ce Calendrier.

Le défenseur du Calendrier Gregorien prouve par des supputations Astronomiques reduites en tables, que le Censeur du Calendrier a eû tort d'avancer que la pleine Lune du mois Paschal de M. DCC. tomboit au 3. d'Avril 11. heures aprés midi : & qu'on doit preferer la supputation de Clavius qui l'assigne au quatriéme d'Avril : que ce même jour quatriéme d'Avril, selon la veritable supputation, étoit le quatorziéme de la Lune & un Dimanche : & que par consequent Pâques ne pouvoit être celebré que l'onziéme du même mois, comme Clavius l'avoit marqué. Il vient ensuite à l'objection principale. Il avoüe que dans le projet on retranchoit quatre jours, & que Clavius n'en a retranché que trois. Mais Clavius a été porté à ce changement par des

raiſons plus fortes que les legers inconveniens dont ſes adverſaires paroiſſent allarmez. La principale raiſon de ce changement a été la neceſſité d'éviter de celebrer Pâques avec les Juifs, comme faiſoient les Quarta-decimans : ce qui arriveroit infailliblement ſi on s'en tenoit au projet de Lilius, comme le demandent les Cenſeurs de Clavius. On ſçait quelle a été ſur ce point la delicateſſe de l'ancienne Egliſe. M. Quartaironi prouve enſuite que St. Hippolyte, St. Ambroiſe, Theophile d'Alexandrie, St. Leon, Auteurs citez par les prétendus reformateurs du Calendrier, leur ſont contraires : & il le prouve en rapportant les termes exprès de ces Auteurs ; ce que n'avoit pas fait l'écrivain qu'il refute.

Enfin M. Quartaironi prétend qu'il ne s'agit plus que de décider ſi, pour ſe conformer au Projet on retranchera un jour de plus aux Epactes pour éviter l'inconvenient de célébrer quelquefois Pâques huit jours plus tard, ou un mois plûtôt qu'on n'auroit pû la celebrer ; in-

convenient de nulle consequence : ou si pour éviter l'inconvenient réel & considerable de celebrer Pâques avant la pleine Lune & le même jour que les Juifs, on en aura moins d'égard au projet qu'à l'execution de l'ouvrage, & à la derniere forme qu'on luy a donnée conforme aux regles dont étoient convenus les plus sçavans Mathematiciens de l'Europe, employez à la revision du Projet. On trouve icy ces regles tirées de la Bibliotheque Vaticane. Elles n'avoient point encore paru. On y trouve aussi plusieurs Tables qui justifient dans la derniere précision, ce qu'avance nôtre Auteur. La question paroît même decidée par une Bulle de Clement VIII. dont nous ne pouvons nous dispenser de donner icy la traduction.

CLEMENT PAPE VIII.

Afin qu'on ne l'ignore jamais.

„ Nous devons non-seulement „ défendre de toutes nos forces con- „ tre les entreprises des personnes

mal-intentionnées ; mais encore “
confirmer autant que nous le pou- “
vons par l'autorité Apoſtolique, “
ce que nos prédeceſſeurs les Evê- “
ques de Rome ont religieuſe- “
ment & ſagement étably après “
d'exactes recherches & une lon- “
gue déliberation pour l'utilité de “
toute l'Egliſe Catholique. C'eſt “
ainſi que Gregoire Pape XIII. nô- “
tre prédeceſſeur a remedié aux dé- “
reglemens du Calendrier avec “
tant de ſoin & de bonheur qu'il “
ne paroît pas qu'il y ait rien à “
changer dans la ſuite; ſa prévoyan- “
ce ayant remedié au dérangement “
qui étoit arrivé de ce qu'on avoit “
d'abord negligé quelques minutes “
& qui dans la ſuite du tems étoit “
devenu ſi conſiderable qu'il ſe “
trouvoit aſſez ſouvent qu'on cele- “
broit la feſte de Pâques hors le “
tems marqué par les Conciles & “
les Saints Peres. Malgré l'heu- “
reux ſuccès de cette entrepriſe, des “
gens mal-intentionnez ont pouſſé “
leur audace juſqu'à combattre “
même par des calomnies cet ou- “
vrage laborieux, où tant de grands “

„ hommes avoient employé leur habileté. Ils ont osé objecter que ce
„ Calendrier ne répond pas toûjours aux mouvemens celestes
„ avec une exacte justesse : comme
„ s'il étoit possible d'en imaginer un
„ auquel la suite des années n'apportât aucun changement, & qui
„ ne s'écartât jamais tant soit peu
„ des mouvemens celestes. François
„ Viete entre autres s'est distingué
„ par son impudence ; Ayant dressé
„ un Calendrier plein d'erreurs &
„ fort different du Calendrier Gregorien il a osé l'imprimer sous le
„ titre de CALENDRIER GREGORIEN, & mettre à la tête la
„ Bulle dudit Gregoire nôtre predecesseur sur la correction & le
„ rétablissement du Calendrier, afin
„ que ces marques de verité fissent
„ plus aisément recevoir le venin
„ de sa fausse doctrine. Nous, faisant reflexion que nôtre susdit
„ prédecesseur avoit employé à cette correction des personnes d'une
„ capacité distinguée, & que l'ouvrage avoit été conduit avec toute l'application & toute l'exacti-

tude poſſible, & que ce Calen- “
drier devoit être regardé comme “
un Calendrier accompli & perpe- “
tuel, puiſque ſes principales par- “
ties ſubſiſteroient toûjours ſans au- “
cun changement : conſiderant en- “
core qu'il n'eſt pas ſurprenant “
que le Cycle d'Epactes diſtribué “
par chaque jour dans ce Calen- “
drier s'écarte quelquefois un peu “
des mouvemens celeſtes dans les “
nouvelles & les quatorziémes Lu- “
nes Paſchales, puiſque ce défaut “
eſt commun à tous les Cycles, & “
qu'il ſuffit pour la perfection de “
nôtre Calendrier que cette irre- “
gularité inévitable y ſoit plus rare, “
que dans tout autre Calendrier : “
Nous avons crû que pour mieux “
expliquer la matiere & ôter par “
l'éclairciſſement des difficultez “
tout pretexte d'attaquer ce Ca- “
lendrier ; il étoit à propos d'en “
joindre à Chriſtophle Clavius na- “
tif de Bamberg, Religieux de la “
Compagnie de JESUS, homme “
tres verſé dans cette ſcience, & “
qui ſous Gregoire XIII. avoit “
travaillé avec diſtinction à la cor- “

„ rection du même Calendrier ; de
„ mettre au jour des éclairciſſemens
„ où il appuiroit les motifs qui ont
„ determiné Gregoire XIII. & dé-
„ couvriroit le foible des viſions
„ de tous les adverſaires du Calen-
„ drier. Après un long travail il
„ nous a enfin preſenté ce livre
„ long-tems ſoûhaité, intitulé EX-
„ PLICATION DU CALEN-
„ DRIER ROMAIN RETABLI
„ PAR GREGOIRE XIII. SOU-
„ VERAIN PONTIFE, PU-
„ BLIE'E PAR L'ORDRE DE
„ CLEMENT VIII. Dans ce Livre
„ il refute clairement tout ce qu'on
„ a objecté, & fait voir que ce Ca-
„ lendrier ſera perpetuel ; en ſorte
„ qu'il ne ſera pas même ſujet au
„ moindre changement en ce qui
„ regarde la diſpoſition des Epactes :
„ quoy qu'après pluſieurs ſiecles il
„ fallût peut-être faire une autre
„ Equation de l'année Solaire & de
„ l'année Lunaire. C'eſt pourquoy,
„ voulant pourvoir à ce qu'on ne
„ puiſſe plus chicaner, nous ap-
„ prouvons par les preſentes L'EX-
„ PLICATION DUDIT CALEN-

DRIER PUBLIÉE PAR LEDIT CHRISTOPHLE CLAVIUS: Nous cassons tous les autres Calendriers contraires en quelque maniere à celuy-là; Calendriers que l'on veut faire recevoir de l'Eglise, quoy que tres-defectueux. Nous condamnons en particulier celuy que François Viete a publié de sa propre autorité, & qui entre autres differences est opposé à celuy de Gregoire XIII. en ce que l'Epacte xxx. marqué par ce signe * n'est pas jointe au premier jour de Janvier comme dans le Calendrier Gregorien, & que l'année commence par l'Epacte xxix. jointe au 8e. de Mars; chose inouye & tout-à-fait contraire au Concile de Nicée. Nous condamnons pareillement les autres Calendriers que l'on pourroit peut être publier dans la suite; Nous en interdisons l'usage dans tout le monde Chrétien. * * * * * * * *. Le reste est de formule, mais énoncé dans les termes les plus forts. La datte est de Rome du 17 de Mars de l'année 1603.

Nous ne pouvons mieux finir que par l'éloge du Calendrier Gregorien qu'on lit dans l'hiſtoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année M. DCCI. qui vient de paroître, page 110. *Un ouvrage de ce genre le plus grand & le plus vaſte qui ait jamais été entrepris, ſeroit aſſez parfait avec un ſeul défaut : & il l'eſt encore beaucoup plus lors qu'à juger ſelon l'équité on peut ſoûtenir qu'il ne l'a pas.*

ARTICLE XCV.

M. TUL. CICERONIS Orationum Analyſis Rhetorica, perpetua adjecto indice oratorio locupletiſſimo : Authore R. P. Martino du Cygne ſoc. JESU : Pariſiis apud Joannem Boudot viâ Jacobæâ 1704 cum Privilegio. *Analyſe des Oraiſons de Ciceron par le P. Martin du Cygne de la Compagnie de* JESUS *avec une table très-ample & très-utile aux Rhetoriciens in 12. pages 400. ſans les tables.*

LEs Oraiſons de Ciceron ſont le modele de la veritable eloquen-

ce ; la force des raiſons , la Majeſté du ſtyle, la delicateſſe des tours, s'y fait ſentir, même aux perſonnes d'un eſprit mediocre. Mais la fineſſe de ces Oraiſons, n'eſt pas quelquefois aſſez connuë des perſonnes même d'un eſprit excellent. Elles ſont frapées de la juſteſſe de toute la piece, ſans pouvoir démeler les proportions des parties qui la compoſent. Elles ſont touchées, enlevées par les rapides mouvemens de l'Orateur, ſans apercevoir l'artifice des reſſorts qu'il fait jouër. Cependant, ſans une exacte connoiſſance de cet artifice, on ne ſent qu'à demi la beauté de ces chef-d'œuvres, & la lecture en eſt inutile pour former des Orateurs. C'eſt dans cette vûë que tant d'habiles Rheteurs, tant de fameux Critiques ont entrepris de publier des Analyſes des Oraiſons de Ciceron; leſquelles, comme par une eſpece d'Anatomie reduiſent ces Oraiſons à leurs principes : & après les avoir dégagées des ornemens qui cachent la forme & l'enchainement des Propoſitions, les laiſſent voir telles que le jugement les a diſpoſées, avant

que l'imagination s'emploïât à les embellir. C'est dans ces Analyses qu'on peut examiner de sang froid la force de chaque preuve : c'est elles qui montrent l'usage que Ciceron a fait des figures, pour cacher le foible de la cause qu'il soûtenoit. Enfin elles enseignent le fin de la Rhetorique avec plus de brieveté & d'agrement que ne font ces longues & seches deductions de preceptes.

On a recüeilly en trois Volumes in folio les Analyses composées par des Auteurs celebres du seiziéme siecle. Freigius en a donné de plus courtes en trois petits tomes. Le Pere de Merouville Jesuite en a joint de fort estimées à l'édition des Oraisons de Ciceron qu'il a faite en trois tomes in 4°. pour Monseigneur le Dauphin.

Le P. Martin du Cygne mort à Ypres en M. DCLXIX. fit imprimer en M. DCLXI. les Analyses qu'on vient de réimprimer. On en a fait un grand nombre deditions, & les connoisseurs conviennent que la brieveté ne leur ôte rien, & qu'elles

donnent une entiere connoiſſance de l'œconomie des Oraiſons de Ciceron. Le P. du Cygne a paſſé pour le plus fameux Rheteur de ſon tems. Outre ces Analyſes il a laiſſé une Poëtique, un art hiſtorique & une Rhetorique, qu'un Profeſſeur celebre a jugée ſi parfaite qu'il l'a dictée à ſes Ecoliers comme ſon ouvrage. On loüe ſon bon goût, mais des cenſeurs chagrins le traiteront peut-être ſur cela de plagiaire.

La nouvelle edition des Analyſes eſt dediée à Mr. l'Abbé de la Rochefoucaut penſionnaire au College de Loüis le Grand ; Elle contient un éloge de ce jeune Abbé, à la verité duquel nous rendons témoignage avec plaiſir. Elle contient auſſi des particularitez curieuſes de la vie du Cardinal De la Rochefoucaut de Sainte & Illuſtre memoire.

La Table qu'on a miſe à la fin de l'ouvrage, fournit aux Lecteurs un moyen aiſé de trouver dans Ciceron des modelles de toutes les eſpeces de compoſitions de Rhetorique, de toutes les parties d'un diſcours, de chaque figure & de la maniere de traiter chaque paſſion.

ARTICLE XCVI.

HISTOIRE DE LA MACHINE du monde ou Physique Mechanique. A Marseille chez la Veuve de Henry Martel. 1704.

CE n'est icy à proprement parler que l'Essay d'un plus grand ouvrage. L'Auteur s'est contenté d'exposer en abregé les principes d'un systême nouveau sur la machine du monde. *Il est plus simple*, dit-il, *plus net, plus étendu & même plus aisé* que les systêmes ordinaires. Par là on prétend donner raison de tout ce qu'on voit arriver dans le monde, de la même maniere qu'on rend raison des effets d'une machine à ressort. Voicy le détail des principes sur lesquels on a bâti.

1°. Le monde semblable en cela à l'horloge est *une machine automate.* Dieu en est l'ouvrier, mais elle se meut elle même. 2°. La matiere de la machine est l'*étenduë* ou plûtôt quelque chose d'*étendu*. 3°. *La forme*, ce sont les cinq manieres d'être

étendu. C'eſt-à-dire, le nombre des parties de chaque corps, ſa groſſeur, ſa figure, ſa ſituation, ſon mouvement ou ſon repos. 4°. Les mêmes parties dont l'ouvrier a composé ſa machine ſubſiſtent toûjours. Elles ſe reduiſent à ſept. *L'Air* ou *le Ciel*, *l'Eau*, *la Terre*, *les Aſtres*, *les Plantes*, *les Animaux* & *le feu*. Cette derniere partie eſt renfermée dans les ſix autres, & en fait comme l'ame ou le reſſort. 5°. De ces ſept parties, les unes ſont ſimples, les autres ſont mixtes. Les parties ſimples ſont celles dans leſquelles ſe reſolvent les autres lors qu'elles ſont detruites. L'Air, la Terre, l'Eau & le Feu ſont les parties ſimples. Les mixtes ſont composées de ces quatre premieres qui ſont comme les élemens, ou comme la ſubſtance des trois parties mixtes, c'eſt à-dire des Aſtres, des Plantes & des Animaux.

Le ſixiéme principe eſt qu'on reconnoît le Feu à ſon activité, l'Air à ſa fluidité, l'Eau à ſa liquidité & la Terre à ſa fermeté. Ce ſont là les formes eſſentielles de tous les corps mixtes. L'arrangement different des

particules des quatre élemens, fait la difference de chacun des mixtes en particulier. 7°. Les parties de la Machine du monde ne ſouffrent d'alteration que dans leurs formes accidentelles, & tous leurs changemens ſont des effets du mouvement. Ainſi un mixte peut être détruit lorsque le mouvement dérange les particules des élemens dont il eſt composé ; mais chaque élement demeure toûjours le même. 8°. Dans toutes les machines le mouvement commence par une piece qui ſe remuë d'elle-même (on devroit dire qu'elle eſt remüée par une impreſſion étrangere) independemment des autres pieces. Le *feu continuë l'Autheur*, eſt cette piece mouvante ou le premier reſſort de toute la machine du monde. Le *mouvement actif* (c'eſt-à-dire le feu) & le *mouvement paßif* de tous les autres corps, eſt, au ſentiment de l'Auteur ce qu'on doit appeller la nature. 9°. La force de ce reſſort & la reſiſtance des autres corps qu'il remuë, ſont la loy & la regle du mouvement de la grande machine dont Dieu eſt

l'Auteur. 10. Le reſſort ne peut mouvoir les autres pieces que par la liaiſon mutuelle de tous les corps entre-eux & du feu qui les met en mouvement. Cette liaiſon ſe fit en cette maniere.

D'abord le Createur fit courir les particules du feu de la ſurface du monde vers ſon centre. Elles s'envelopérent d'air, d'eau & de terre. Ainſi les quatre elemens furent mêlez en de tres-petites veſcies & le feu qu'elles contiennent leur donna une grande activité. C'eſt là ce qu'on appelle *des eſprits.* Par le concours de ces eſprits & par leur agitation Dieu pouſſa l'eau & la terre du Sud vers le Nord hors du juſte milieu du monde. La terre donc flotta vers le Nord ſur les eaux qui furent toutes ramaſſées en une ſeule Mer vers le Sud. Elles percerent aiſément cette terre encore tendre, elles s'y introduiſirent & coulerent ſur ſa face par quatre grands fleuves qui l'arroſerent comme des caneaux qu'on auroit creuſez pour l'embeliſſement d'un jardin. Ce premier arrangement a été depuis changé par les

vents, par les tremblemens de terre, & ſur tout par la violence du deluge univerſel.

Les pieces de la Machine étoient jointes, il fallut la monter. Dieu le fit lors qu'il forma les Aſtres, les Plantes & les Animaux. Il remplit ces corps mixtes de veſicules pleines de feu. Le feu qui eſt le reſſort de ces machines ſe debanda & produiſit leur mouvement. Il s'élence ce feu en trois manieres. 1°. En particules de feu *nuës & ſans autres mélange*. Les veſicules ſe crevent & le feu qu'elles renfermoient ſe fait ſentir en qualité de lumiere & de chaleur. 2°. Les veſicules ſe detachent & ſe ſeparent ſans ſe crever. C'eſt ce qu'on appelle *influences*. 3°. Les veſicules ſe détachent ſans ſe crever & ſans ſe ſéparer ; elles s'élancent pluſieurs enſemble en forme *de grains ſpiritueux* ; c'eſt ce qu'on nomme la force ou la vertu de chaque mixte.

Le feu degagé des veſicules qui l'enfermoient, penetre les autres corps plus facilement & plus viſte. Il éclaire, il échaufe, il rarifie, il déſeiche,

feiche, il calcine, il fond, il vitrifie &c. Les simples vesicules ne s'insinuent pas si facilement, elles entrent dans les pores un peu plus larges, elles y changent leur figure spherique, & prennent la configuration du pore où elles sont entrées. Cependant le feu qu'elles renferment, fait effort pour leur redonner leur figure ronde & pour les élancer. Ce qui arrive en effet, lors qu'en comprimant le corps qui les resserre elles se degagent. Si ces vesicules rencontrent un corps solide sans pouvoir le penetrer, elles le poussent devant elles, & c'est ainsi qu'on explique *la chute des corps pesants.* Si ces vesicules sortant d'un corps sont assez fortes pour fendre ce qui est devant luy, & le faire passer derriere luy pour occuper la place qu'il abandonne, c'est ce qu'on appelle le *mouvement de projection.* Alors les corps sont poussez par les esprits animaux d'un homme, par exemple, qui leur donnent l'impression. Pour les *grains spiritueux* (c'est-à-dire cet amas de vesicules qui sortent ensemble d'un corps)

ils sont plus grossiers. Ils ne peuvent gueres penetrer que l'air & l'eau ou les corps dont les pores sont plus larges & d'une figure propre à les recevoir. C'est par-là qu'on explique le goût, l'odorat, les passions, la vertu magnetique & Electriques.

On remonte de tems en tems la machine. Elle fut montée d'abord par le Createur lors qu'il forma les corps mixtes. Ils cesseroient de se mouvoir s'ils ne reparoient la perte qu'ils font des esprits qui se detachent d'eux & qui se crevent, en recevant d'autres esprits par la nourriture ou par quelque autre voye.

Le mouvement des machines à parler en general a toûjours la même suite d'évenemens & de Phénomenes. Dans l'Horloge c'est toûjours la grande rouë qui se meut la premiere, & celle la remuë successivement les autres jusqu'à l'aiguille qui marque les heures. D'ailleurs tous ces mouvemens ont leur principe dans le debandement du ressort. Ainsi dans le monde, dit l'Auteur, le mouvement des astres commence

tous les autres mouvemens, qui finissent par les Ouvrages de l'art Cependant leur cause efficiente ou leur ressort, c'est le feu qui s'élance ou en *particules nuës* ou en *vésicules*, ou en *grains spiritueux*.

C'est par ces principes que l'Auteur du nouveau systeme developpe toute l'histoire de la machine du monde, conformément au titre de son Traité. Les esprits qui sortent des Astres, repoussez sur les corps de ces mêmes Astres par la surface des eaux superieures qui enveloppent l'Univers ; comme la boëtte d'une montre en renferme toutes les roües. Ces esprits, dis-je, retournez avec impetuosité sur le astres dont il sont sortis, leur donnent une impression d'Orient en Occident. Ils font aussi tourner le globe terrestre sur luy même & font tomber tous les corps qu'on appelle pesants.

Les esprits qui sortent de ces astres ou bien sont des particules de feu *nuës & sans mélange*. Alors c'est ce que nous appellons lumiere & chaleur ; ou bien ce sont des vesicules pleines de feu & nous les ap-

pelons *influences* ; ou bien ce ſont *des grains ſpiritueux* qui donnent aux Mineraux & aux Plantes leur force & leur vertu.

Ces Plantes paſſent par la manducation dans le corps de l'Animal. Les veſicules de feu qui ſont dans ſon eſtomach ſe rompent. Ce feu briſe les plantes & les digere. Les parties ainſi digerées entrent dans le corps & ſervent à la nourriture & à la propagation de l'animal. *Ainſi l'homme*,(ce ſont les termes de l'Auteur) *dirigeant diverſement par le moyen de ſes ſenſations & de ſes motions le feu decouvert, ou le feu enfermé dans les veſcies ou dans les grains ſpiritueux, lui fait produire tous ces effets particuliers qu'on appelle* ouvrages de l'Art, *dont le plus conſiderable eſt la gueriſon des maladies par les remedes.* On voit aſſez de là que l'Auteur du ſyſtême eſt un medecin, mais on pourroit craindre auſſi qu'il ne donnât peut-être ſans le vouloir quelque atteinte à la Religion. Car enfin ſi les Ouvrages les plus parfaits de l'art ſont uniquement l'effet du feu degagé de ſes

veſicules & du feu qui y eſt enfermé, l'ame ſpirituelle & immortelle par conſequent, n'eſt plus neceſſaire pour les plus parfaites operations de l'homme, dans quels deméléz s'engageroit l'Auteur avec la Theologie. Mais le public, qui ſe gouverne beaucoup par les préjugez, voudroit-il hazarder ſa ſanté & ſa vie à la diſcretion d'un Medecin, dont toute la raiſon conſiſteroit dans quelques veſicules pleines de feu.

En vain l'Auteur eſpere que ſon nouveau ſyſteme ne trouvera gueres de contradiction parmi les ſçavans. Les uns deſireront de plus grands eclairciſſemens ; les autres combattront quelques-uns de ſes principes ; les autres enfin s'armeront de zele en faveur de la Religion. Comme le Traité que nous venons d'expoſer n'eſt qu'un eſſay, l'Auteur Anonyme avant que de tenter un expoſé plus étendu de ſon ſyſteme, doit ce ſemble, s'appliquer à reformer dans ſon Ouvrage ce qui pourroit lui attirer la mauvaiſe

humeur des Philoſophes, & la cenſure des Theologiens.

ARTICLE XCVII.

PERSE TRADUIT EN VERS François, & accommodé au goût preſent, par Mr. le Noble. A Paris chez Claude Cellier ruë S. Jacques à la Toiſon d'or. *in* 12. *pp.* 143. 1704.

ROme a eû un grand nombre d'excellens Poëtes Satyriques qui font regretter ceux dont les ouvrages ne ſont pas venus juſqu'à nous. Mr. le Noble regrette particulierement Lucile ; parce qu'ayant travaillé au tems que la République étoit dans ſa plus grande liberté, il eſt à preſumer que ſes écrits étoient plus remplis de ces traits malins & plaiſans qui font ſentir vivement & hardiment le ridicule du vice.

Horace, Perſe, & Juvenal qui ont écrit depuis l'établiſſement de la Monarchie, font diſcerner dans leurs ouvrages les goûts & les manieres qui regnoient dans chacune des trois Cours des Empereurs ſous

lesquels ils vivoient : mais en même tems ils ont suivi leur genie & leur goût naturel.

Horace tourne toûjours du côté d'une raillerie fine & delicate : ce qui convenoit aux manieres douces & aisées de l'Empereur Auguste. Perse Philosophe profond & un peu sombre, parle d'ordinaire sous le voile mysterienx des figures & des Metaphores : ce qui étoit propre à reprendre les desordres d'une Cour fourbe & déréglée comme étoit celle de Neron. Car il falloit user d'expressions qui ne fussent point trop claires, pour ne pas s'attirer la violence de ceux en qui residoit l'autorité. Enfin Juvenal né vehement declamateur, declame hautement contre les vices, qui sous Domitien se montroient impunément jusques dans leurs derniers excès.

Ces trois Caracteres sont excellens. Si l'on y met quelquefois de la difference c'est ordinairement en faveur d'Horace : mais graces à la prédilection naturelle à un Traducteur, Mr. le Noble se declare icy en faveur de Perse, & luy donne

ſans façon plus d'eſprit & de Philoſophie qu'à Horace & à Juvenal. Il n'y a pas juſqu'à l'obſcurité de ce Poëte qui a toûjours paru ſi fatigante, que le Traducteur ne métamorphoſe en une grande perfection: c'eſt ſelon luy une politique & une briéveté de difficile éxecution. Cependant il avouë que ce caractere paroîtroit inſupportable dans une Traduction Françoiſe, & il s'en eſt éloigné dans la ſienne le plus qu'il luy a été poſſible. Eſt-ce donc que le goût ſeroit méchant aujourd'huy? Ou bien que celuy de Perſe ne ſeroit pas dans le fond auſſi exquis qu'on voudroit le faire croire?

Après avoir ainſi expoſé le plan de Mr. le Noble, il ſeroit aſſez inutile de s'arrêter plus long-tems à la maniere dont il a éxecuté ſa Traduction. On connoit la facilité de ſon genie pour les vers: & il n'y a point d'homme au monde en qui ſe puiſſe verifier d'avantage ce mot d'Horace. *In hora ſæpe Ducentos verſus dictabat ſtans pede in uno.* Nous ne prétendons pas dire que ſes vers pour cela ſoient imparfaits, comme

ceux de Lucile dont parle Horace en cet endroit : Le Public qui a en main tant de Poëſies de Mr. le Noble, ſçait trop bien ce qu'il en faut juger. Mais il eſt toûjours vray que la fecondité de cet Auteur doit faire paſſer par deſſus quelques-uns de ſes vers qui paroîtroient moins travaillez.

Du reſte le ſoin qu'il a pris d'habiller à la Françoiſe un Poëte Romain fait quelquefois un effet aſſez ſingulier. On ſe trouve un peu ſurpris, & Perſe le ſeroit peut-être plus qu'un autre, de voir anticiper de ſi loin l'Eloge de feu Mr. Boſſuet Evêque de Meaux, en le loüant de *régler les errans au compas de ſes juſtes maximes.* Mais il faut regarder icy le Traducteur comme un Auteur qui écrit pour ſon ſiécle, & qui a pris ſeulement d'un Poëte ancien le fond de ſes penſées. C'eſt un emprunt qui ne ſçauroit qu'enrichir un ouvrage : témoin la page que nous citons, où Mr. le Noble s'exprime ainſi.

Hilaire aime la Paume, Amynte la Baſſette,

Calliſte au Lanſquenet perd juſqu'à ſa Toilette.
Ce debauché bannal que je ne nomme pas ...
Mais quand la goutte enfin châtiant ſes excès,
Aura fait de ſes doigts des arides crochets :
Qu'il ſe verra perclus, cloué ſur une chaiſe,
Repentir ſuperflus, tardive ſyndéréſe,
On le verra gemir, prêt à finir ſes jours,
D'en avoir aux plaiſirs proſtitué le cours.

On voit aiſément par cet échantillon de quel goût ſont les meilleurs endroits de Mr. le Noble dans ſa Traduction de Perſe. Ce Poëte ne méconnoîtroit point les ſiens que voicy.

Hic campo indulget, hunc alea decoquit : ille
.... ſed cum lapidoſa chiragra
Fregerit articulos, veteris ramalia fagi ;

Tunc crassos transisse dies, lucemque palustrem,
Et sibi jam seri vitam ingemuere relictam.

Article XCVIII.

OBSERVATIONUM Selectarum ad rem literariam spectantium Tomus primus. Halæ Magdeburg. *Observations choisies sur les belles lettres, à Hall chez Ronger 1700. in douze Tome premier, pages 445.*

Les Sçavans Lutheriens qui travaillent au recüeil dont nous donnons icy l'extrait, ne prétendent pas faire une simple compilation de quelques points de doctrine. Leur dessein est d'y ajoûter des remarques critiques ; de detromper le vulgaire sur une infinité de faits fabuleux, qu'on croit communément sur la seule autorité de ceux qui les ont rapportez ; de faire voir l'injustice de quelques écrivains, qui sans raison attribuent des heresies & d'autres crimes à des personnes d'u-

ne doctrine ſaine & d'une vie irreprochable ; de remarquer les défauts de quelques anciens que la poſterité ſemble avoir canoniſé ſur des fondemens très-legers ; enfin de declarer ouvertement la guerre aux préjugez : & ils tâchent en toute occaſion de mettre la verité dans ſon jour. C'eſt le deſſein des Auteurs de cet ouvrage : mais pour y réüſſir il falloit qu'ils ſe défiſſent les premiers, de tous leurs préjugez. C'eſt ce qu'aſſurement ils n'ont pas fait. Nous ne parlerons icy que des Diſſertations les plus curieuſes qui pourront intereſſer les Lecteurs.

La premiere explique l'origine & la nature de la Cabale Judaïque, & la ſeiziéme la défend contre ceux qui l'ont attaquée. La cabale donc, ſelon nos Auteurs, tire ſon origine de la Philoſophie des Hebreux. Theophraſte Paracelſe nous a laiſſé une liſte de ceux qui ont profeſſé cette ſcience ; ſelon ce viſionnaire, Hermes, Zoroaſtre, & Salomon y ont excellé.

Nos Auteurs diſtinguent enſuite deux differentes eſpeces de Cabale,

la Symbolique & la dogmatique. La premiere étoit en usage parmi les Juifs pour conserver par la combinaison des lettres, ou par des symboles & des hieroglyphes, la memoire de certains faits qui sans ce secours auroient pû, dans la suite des tems, se perdre. Les Cabalistes ne sont pas d'accord sur les differentes especes de la Cabale symbolique. On en marque communément trois: mais Menasseh Ben-Israël en compte jusqu'à treize. Pour peu qu'on ait de commerce avec les Auteurs Juifs on reconnoit bien-tôt l'étrange abus qu'ils font de cette cabale symbolique. Pour ce qui est de la cabale dogmatique, personne ne doute que les Juifs n'ayent eû une veritable tradition orale parmi eux, & les Auteurs de cette Dissertation auroient pû se dispenser d'en produire tant de preuves. Il s'agit seulement de la liaison de cette cabale dogmatique conservée par la tradition orale, avec la cabale symbolique dont on suppose qu'elle renferme les bizarres fictions. C'est ce qu'il falloit prouver & ce qu'on ne prouve point.

Il eſt vray, diſent les Cabaliſtes, qu'on auroit de la peine à preſcrire des regles certaines pour parvenir à la perfection de cette ſcience: l'inſpiration du St. Eſprit y peut plus en un moment que tous les preceptes humains. C'eſt donc à cette lumiere divine que doivent recourir ceux qui ont envie d'apprendre ces myſteres.

Un ſçavant homme qui a attaqué depuis peu la cabale, prétend que cette inſpiration, dont les Cabaliſtes ſe vantent tant, conduit infailliblement au fanatiſme. Et en effet quel eſt le Rabin, pour ignorant qu'il ſoit qui ne puiſſe, en expliquant l'Ecriture, alleguer ces ſortes d'inſpirations? Or ſous ce pretexte, quelles extravagances ne peut-on pas imaginer? Quelles folies ne debite-t-on pas tous les jours au peuple? Un Juif de Berlin, homme d'ailleurs ſçavant, & fort eſtimé en Allemagne, vient de faire imprimer un traité en Hebreu & en Allemand, dans lequel il prouve par la Cabale que le Roy de Pruſſe a dû être couronné à Konisberg le 18. Janvier, &

que Dieu avoit clairement prédit cet évenement dans le 21e. Pſeaume. Voilà les réveries où conduiſent ces prétenduës inſpirations. Il eſt vray que nos Auteurs ne parlent pas icy de cette cabale moderne qu'ils avoüent être ſujette à une infinité d'erreurs. Ils ne parlent que de l'ancienne, qui étoit en uſage du tems des Apôtres. Mais on leur demande qui ſont ceux d'entre les Cabaliſtes qui en ſont aujourd'huy les depoſitaires? Cette ſcience ſera t'elle abſolument perduë dans le monde? Et d'ailleurs qu'elle preuve poſitive a-t-on de dire que les Apôtres ſe ſervoient de la Cabale ſymbolique pour expliquer l'Ancien Teſtament & pour écrire le Nouveau? Le St. Eſprit a inſpiré ces Ecrivains Sacrez. Il n'étoit donc pas neceſſaire d'avoir recours aux combinaiſons des lettres, à la differente ſituation des points, &c. pour en connoître le ſens myſtique. Mais nos Auteurs, qui blâment la plûs-part des Cabaliſtes Modernes, ne laiſſent pas cependant, *après avoir bien medité cette matiere*, de nous dire que l'Oraiſon

Dominicale eſt fondée ſur le *Sephiroth*, c'eſt-à-dire, ſur une table qui par la diſpoſition de quelques noms exprime à la maniere des Cabaliſtes toute la Theologie Judaïque. Ils aſſurent donc que l'Oraiſon Dominicale renferme toute la doctrine de ces *Sephiroth* : que l'Epître aux Coloſſiens a été compoſée exprès pour défendre la vraye & ancienne Cabale des Juifs : & enfin que l'Apocalypſe de St. Jean eſt une explication de cette doctrine myſterieuſe. On a de la peine à croire que ces découvertes ſoient du goût des Sçavans.

Mais ſans nous arrêter d'avantage aux conjectures de nos Cabaliſtes, voyons ſur quels fondemens poſitifs ils appuïent l'antiquité de cette doctrine. Ils diſent donc en premier lieu que ceux qui ſont initiez des myſteres de la Cabale, ne peuvent en aucune maniere douter de ſon antiquité. Mais on ne croit pas que les Sçavans ſe rendent ſi facilement à cette raiſon. Buxtorf, le P. Morin, & M. T. Burnet font voir qu'elle n'eſt pas ſans replique.

2°. Pour les livres qui traitent de la Cabale, plusieurs en ont demontré la nouveauté. Le Zoar, ce livre incomparable qui contient les mysteres les plus secrets de la science Cabalistique, n'a paru, au sentiment des meilleurs Critiques, que vers la fin du 13e. siecle. Il est vray que nos Auteurs prétendent que les raisons dont ces Messieurs se servent pour attaquer le Zoar sont plus propres à éblouir les ignorans, qu'à contenter les Doctes. Car supposons même, disent-ils, que la pluspart des choses qu'on a écrit de R. Schimeon, qu'on croit communement Auteur du Zoar, soient fabuleuses; s'ensuit-il de-là qu'il n'a pas écrit le Zoar, ou que ce livre n'a paru dans le monde que vers la fin du 13e. siecle? Il est vray, continüent nos Cabalistes, qu'il a pû être inconnu jusqu'à ce tems-là aux Européens. Mais quelle raison avons-nous de dire que les Juifs qui vivoient en Orient ne s'en servoient pas? R. Abraham Zachut assure qu'on a tort d'attribuer ce livre à R. Schimeon, puisque R. Moseh

Bar-Nach-Man, & R. Aſcher, qui vivoient dans le 13e. ſiecle ne l'ont pas connu : mais nos Cabaliſtes preſſez par ces raiſons eſperent y trouver une réponſe dans la Bibliotheque Rabbinique de Julius Bartoloccius de Celleno.

Nos Auteurs ne ſe trouvent pas moins embarraſſez à repondre au ſçavant Mr. T. Burnet qui eſtime ſi peu la doctrine des 10. Sephiroths qu'il maintient que tout ce que les Rabbins en ont écrit, eſt incertain, obſcur, & ſouvent même abſurde. Nous n'entrerons pas icy dans le détail des raiſons qu'on apporte pour & contre. Les Sçavans jugeront ſi de ſimples conjectures & quelques convenances ſuffiſent pour détruire les preuves ſolides que Mr. Burnet a avancé contre les 10. Sephiroths.

Mais ce ſçavant Proteſtant ne ſe contente pas de revoquer en doute l'antiquité des livres cabaliſtiques, & de montrer l'abſurdité de tout ce qu'on a écrit ſur les 10. Sephiroths : il pretend que la cabale conduit au ſpinoſime. Et en effet dit-il,

Adam Kadmon, c'eſt-à-dire la premiere creature, ou ce monde viſible, n'eſt pas different de Dieu même, au ſentiment des Cabaliſtes. Or quel autre langage tiendroit un Athée dans le ſyſtême de Spinoſa? Pour repondre à cette accuſation ſi odieuſe, nos Auteurs ont recours à la difference qu'ils mettent entre la cabale ancienne & la Moderne. Car, diſent ils, pluſieurs ſçavans du dernier ſiecle, & entre autres le fameux H. More, pretendent que celle-ci a été corrompue par la Philoſophie d'Ariſtote, qui s'introduiſit inſenſiblement dans les Ecoles des Juifs long tems avant la naiſſance de Jesus-Christ, témoins le livre *Sepher-Jezirah*, qui, quoyque très-ancien, ſuppoſe neanmoins le ſyſteme de ce Philoſophe.

Il eſt vray qu'ils prevoyent une facheuſe conſequence qui ſuit naturellement de cettte reponſe. Car s'il eſt vray, comme ils l'avoüent, que les livres les plus anciens qui traitent de la Cabale ſont corrompus, comment pourra t'on les diſtinguer de ceux qui contiennent les vrays

mysteres de cette science ? Il semble que plusieurs personnes devroient être detournées de l'étude de la Cabale, par la seule difficulté qui s'y rencontre à demêler les bons livres d'avec ceux qui sont remplis de visions des Cabalistes modernes. L'objection sans doute est pressante: Nos Auteurs se contentent neanmoins de nous dire que pour agir sûrement en cette matiere, il faut toûjours comparer les decouvertes des Cabalistes avec les vestiges de cette science qui nous restent soit dans l'Ecriture Sainte soit dans les écrits des anciens Philosophes.

2°. Nos Auteurs assurent qu'*Adam-Kadmon* dans les écrits des Cabalistes ne signifie jamais une simple creature. Car le monde *Azilutich*, ajoutent-ils, dont parle le *R. Abraham Coën Irira*, comprend la classe des attributs & des operations divines. Or il est certain qu'on ne peut pas dire que cette *classe* où ce monde *azilutich* soit une creature; puisqu'il n'est pas different de Dieu même. Il faut cependant avoüer, continuent-ils, que quelques Cabalistes

en traittant cette matiere ont parlé d'une maniere dure, capable de ſcandaliſer les ignorans : mais au fond on ne trouve rien dans ces expreſſions qui ne ſoit ortodoxe.

Il ſeroit facile de faire voir icy l'égarement de ces nouveaux Cabaliſtes ; mais il ſuffit de jetter les yeux ſur la vanité de leurs écrits, pour conclure qu'il n'y a qu'un deplorable aveuglement, ou une ſotte preſomption, qui puiſſe les engager à écrire des choſes ſi abſurdes.

La cinquiéme obſervation contient un abregé de la vie de Michel Heldinge de Sidon Evêque de Merſbourg en Saxe. Ce Prelat fut fort connu dans le ſeiziéme ſiécle. Il ſervit utilement l'Egliſe dans les differentes revolutions que cauſerent les nouvelles opinions en Allemagne. L'Empereur Charles V. & l'Electeur de Mayence agirent de concert auprès de ſa Sainteté pour le faire nommer Evêque de Sidon, & ſuffragant de Mayence. Il s'acquitta ſi dignement des fonctions de ce miniſtere, que ſa pieté & ſa doctri-

ne le rendirent aussi respectable aux Catholiques que redoutable aux ennemis de l'Eglise. Peu de temps après il fut nommé Evêque de Mersbourg. Il n'y a point de calomnies que les heretiques n'ayent inventé, pour fletrir la memoire de ce grand homme.

Flac. Illyricus eut le front de luy reprocher des crimes honteux : mais ce Prelat ne daigna pas repondre à ces accusations. Le témoignage que luy rendoit toute l'Allemagne mettoit sa reputation à couvert des calomnies de cet Heretique. L'Auteur de cette Dissertation encherit cependant par dessus tout ce que les autres Protestans ont écrit de l'Evêque de Mersbourg, il pretend qu'il étoit Magicien, & qu'il avoit un Demon familier qui luy paroissoit sous la figure d'un chat. La fable merite d'être racontée. Il y avoit longtems, dit nôtre Auteur, que les Domestiques de ce Prelat s'étoient apperçûs qu'il prenoit plaisir à caresser un gros chat : & lors qu'il prononçoit ces paroles *take*, *take*, ils avoient remarqué que le chat dispa-

roiſſoit. Ce jeu deplut fort aux domeſtiques : ils n'en dirent cependant mot juſqu'à ce qu'accompagnant un jour leur maître, ils virent ſur une petite colline qui eſt entre Leipſic & Marſbourg un nombre prodigieux de chats, & entre autre celui de l'Evêque qui en conduiſoit la bande. Ce ſpectacle effraïa tous ceux qui étoient à la ſuite du Prelat ; & ils conclurent de là, dit nôtre Auteur, que leur maître étoit un Sorcier. Quoy qu'il en ſoit, ajoute-t'il la colline où l'aſſemblée s'étoit tenue, s'appelle encore aujourd'hui *Katzemberg*, ou la montagne des chats.

On trouve dans ce recueil l'eclairciſſement de quelques autres faits hiſtoriques auſſi curieux que le precedent. Celuy qui regarde Hatton I. Archevêque de Mayence qui fut emporté par le Demon vers l'an 890. & jetté dans les flammes du Mont-Etna, merite l'attention du Lecteur. Nos Auteurs ſont perſuadez qu'en refutant ſerieuſement cette fable, ils rendent un ſervice important à la Republique des Lettres.

On a inseré dans la septiéme observation quelques remarques de feu Mr. Thomasius, sur le livre intitulé *de tribus impostoribus.* Cet Ouvrage impie a déja été le sujet de plusieurs Dissertations. Les sçavans ne conviennent pas de son Auteur. Quelques-uns l'ont attribué à Pierre Aretin, d'autres, à Bernardin Ochin: il y en a même qui doutent si un tel livre a jamais paru. Mais, quoy qu'il en soit du livre même & de son Auteur, Mr. Thomasius croit que le premier qui a proferé les blasphemes qui en font le sujet a été un Flamand nommé Simon de Tournay. Ce miserable sentit peu de tems après la peine que meritoit une telle impieté. Il perdit en un moment l'usage de la langue, & fut frappé d'une horrible maladie dont il mourut. Son nom a été depuis en execration à tout le monde. Juste Lipse, Pontanus, & Contzen ont écrit que l'Empereur Frederic II. avoit coûtume de proferer les mêmes blasphemes: mais Bernegger, Hottinger, & quelques autres l'ont justifié sur cet article.

Guillaume Postel natif de Barenton en Normandie, fait le sujet de la vingt-uniéme observation. On y trouve l'abregé de sa vie, tiré des eloges de sainte Marthe. Vossius, de Launoy, Gautier, Bibliander, & quelques autres ont regardé Postel comme le plus sçavant homme de son siecle; D'autres n'ont rien trouvé dans ses écrits, qui merite de si grands eloges. Flac. Illyricus, Scaliger &c. en ont un Souverain mépris. Il y a des sçavans qui l'ont accusé d'Atheïsme: mais nôtre Auteur croit qu'il y avoit plus d'extravagance & de folie dans son fait, que d'impieté & de libertinage. Les Ouvrages que nous avons de luy marquent clairement qu'il a toûjours supposé l'existence d'un Dieu. Il semble que son erreur principalle consistoit à vouloir demontrer par des raisons naturelles les mysteres les plus relevez de la Religion. En effet il a eu des sentimens fort extraordinaires sur ces matieres. Il seroit cependant difficile, ajoute ici l'Auteur de cette Dissertation, de porter un jugement bien seur de

Poſtel. Car on trouve tant de contradictions dans ſes écrits, qu'on ne ſçait qu'en croire ; il ſe dechaine ſouvent contre les nouvelles opinions qui troubloient de ſon tems la paix de l'Egliſe ; mais lors qu'il parle de réünir les Juifs, les Chrétiens & les Mahometans dans une même Religion, il porte, dit nôtre Auteur, la tolerançe au delà de ſes juſtes bornes.

Il y a dans çette obſervation un grand nombre d'autres remarques aſſez communes ſur la perſonne & les écrits de Guillaume Poſtel. Il eſt probable que nôtre Auteur n'avoit pas veu la lettre de Mr. Simon ſur ce ſujet.

Nous ne parlerons pas des autres Obſervations qui ſe trouvent dans le premier tome de ce recueil. Il ſeroit à ſouhaiter que ces Compilateurs fiſſent un meilleur choix des pieces qu'ils donnent au public. Un amas confus de diſſertations ſans ordre & ſans liaiſon, n'eſt pas capable d'intereſſer un Lecteur judicieux.

ARTICLE XCIX.

LES CAPRICES DE Mr. L'ABBE PIC. LE PUBLIC. A Paris chez Claude Cellier, ruë St. Jacques, vis à-vis St. Yves. *in* 12. 1704. *pagg.* 36.

CE ne ſont pas icy tous les Caprices de Mr. l'Abbé Pic : le volume eſt trop petit ; & il promet ſeulement d'en donner la ſuite, ſi celuy-cy eſt gouté. Ce n'eſt donc qu'un petit diſcours ingenieux mêlé de quelques vers dont le ſujet eſt *le Public.*

Le titre eſt un peu vague, & le mot de Public eſt de ceux qu'on prononce plus ſouvent qu'on n'en forme une idée préciſe. Car ſi on le prend comme on ſemble faire ordinairement, pour la ſocieté des hommes ; quel ſens aura ce qu'on avance icy, que *le Public, s'occupe plus des autres que de luy même?* Quels ſont ces autres par rapport au Public ?

Ce que dit M. l'Abbé Pic en tout ce diſcours, paroît effectivement convenir d'avantage au caractere

particulier de l'homme, qu'à la societé de tous les hommes réünis ensemble. Ainsi la malignité naturelle du cœur humain qui domine jusques dans sa bonté pour autruy, est tres-bien peinte par ces traits : *Il aime mieux s'interesser dans nos disgraces que de se réjoüir de nos prosperitez. Sitôt que la fortune nous rit, elle nous attire sa haine ; & le spectacle de nos malheurs, est la seule ressource que nous ayons pour nous reconcilier avec luy.*

Ce qu'on dit quelque pages après, n'est ny moins vray, ny moins sensible. *Autrefois à Rome pour divertir le peuple on faisoit dechirer des hommes par des Lions ; & l'on éleve icy des échafaux pour aßister aux supplices des mal-heureux. Rien n'amuse tant les hommes que le desespoir de leur semblables : rien ne les ennuye plus que la fortune qui brille ailleurs.*

Enfin pour marquer comment les hommes ont peine à faire valoir ce qui le merite le plus : *Si on le loüe quelquefois,* dit-on, *ce n'est souvent que par bienseance, & plûtôt pour faire honneur à ses sentimens & à son goût, que pour rendre de bonne foy justice au merite.*

On trouve icy plusieurs traits semblables, d'où l'on peut juger aisément, que les Caprices de Mr. l'Abbé Pic, peuvent tres-bien s'accorder avec la raison.

ARTICLE C.

RELATION DE CE *QUI s'est passé dans la derniere Assemblée publique de l'Academie Royale des Inscriptions, tenuë le 1. d'Avril, par Mr. Blondel.*

LA mort de Mr. le Duc d'Aumont un des plus grands ornements de l'Academie des Inscriptions donna occasion à Mr. l'Abbé Tallemant Secretaire de l'Academie, d'ouvrir la seance par l'Eloge de ce Seigneur. Il s'en acquita avec son éloquence ordinaire, & il fit une peinture très-vive & très-delicate des vertus de Mr. le Duc d'Aumont; de sa valeur dans les occasions où il s'étoit trouvé dès sa plus tendre jeunesse; de son zele & de son attachement pour le service & la personne de sa Majesté; de sa fi-

delité à remplir les grands emplois où il a été élevé ; de son amour pour les lettres & pour ceux qui les cultivent. Ce que les autres ont coûtume de donner à l'ambition ou à leurs plaisirs, il le mettoit à l'étude des Medailles & des monumens antiques. Son Hôtel a été long-tems une espece d'Academie, où il assembloit l'élite des personnes Sçavantes, & leur fournissoit pour servir de matiere à leurs recherches, les pieces rares & antiques qu'il a recüeilli avec beaucoup de soin & de magnificence. Il étoit né au mois de Decembre 1630. il est mort au mois de Mars dernier.

Mr. Vaillant le Pere lût ensuite une Dissertation sur les Roys de Pont de la race des Achemenides, à l'occasion d'une Medaille du Grand Mithridate, où se trouve l'Epoque des Roys de Pont, qui n'est point marquée dans leur histoire. Ce Prince étoit du sang d'Achemenes fils de Persés qui donna son nom à la Perse. Achemenes vivoit l'an du monde 3160. & sa posterité a continué jusqu'à Darius fils d'Histaspes,

qui remonta ſur le trône de ſes Ancetres après avoir tué le faux Smerdis, & tiré par ce moyen le Royaume de Perſe hors de la puiſſance des Mages. Il diviſa ſes Etats en 20 Gouvernements & en erigea quelques-uns en Royaumes. Il donna celuy de Pont à Artabaze, qui deſcendoit auſſi d'Achemenes, & qui avoit été comme Darius un des ſept Seigneurs Perſans qui exterminerent les Mages uſurpateurs du trône ; mais il l'obligea en même tems à luy payer un tribut. L'Epoque des Roys de Pont ne commence pas à cet Artabaze ; puis que depuis luy jusqu'au grand Mithridate, il y a 400. ans, & que ſur le revers de la Medaille de ce Prince il ne s'en trouve marquez que 223.

Ces Roys étoient peu conſiderables dans leur premier établiſſement; on ignore même le nom du fils d'Artabaze, & l'on juge ſeulement qu'il regna du tems de Xerces, & d'Artaxerces ſurnommé *Longue-main*.

Son ſucceſſeur fut Rhodobate III. Roy de Pont. Tout ce qu'on ſçait de luy, c'eſt qu'il laiſſa un fils nom-

mé Mithridate dont le Grand Mithridate descendoit au 8e. degré selon Plutarque & Appien. Mr. Vaillant par le changement d'une seule lettre fait une correction fort heureuse,à un passage de ce dernier Auteur, qui jusqu'à present à fort embarassé tous les Sçavans : au lieu d'ἐκκαιδέκατος qui veut dire le seiziéme en parlant du Grand Mithridate, il prétend qu'il faut lire ἐγκαιδέκατος c'est à dire l'onziéme. Et ainsi Rhodobate doit être compté le troisiéme entre les Roys de Pont.

Mithridate 4e. Roy de Pont commença à faire parler de luy,plus que n'avoient fait ses predecesseurs. Il entra dans les interêts de Cyrus le jeune contre Artaxerces surnommé Memnon. Cyrus ayant été tué, le Roy de Pont se raccommoda avec Artaxerces & l'ayant secouru contre les Grecs il fut défait & perdit presque toute son armée. Il ne fut pas plus heureux dans son entreprise sur Heraclée. Esperant prendre cette Ville par le moyen d'un certain Clearque qui avoit promis de

la luy livrer, il y fut pris luy-même, & fut obligé de payer une grosse rançon. Pour se consoler de ses disgraces, il s'adonna à l'étude de la Philosophie de Platon & dedia aux Muses la statuë de ce Grand Philosophe. Il laissa Ariobarzane son fils heritier de ses Etats.

Ariobarzane 5e. Roy de Pont fut un de ceux qui se revolterent contre Artaxerces Memnon à cause de sa cruauté & de ses débauches. Il fut assiegé dans Assus ville de Mysie par un des Lieutenants d'Artaxerces, & sans le secours d'Agesilaus Roy de Lacedemone, qui defit ce General sur les bords du Pactole, il auroit été contraint de se rendre à discretion. Il se joignit depuis avec le Roy de Cappadoce, contre Artaxerces surnommé Ochus, & ces deux Princes contraignirent ce Monarque à les laisser joüir en paix de leurs petits Royaumes. Ariobarzane regna 26. ans.

Mithridate II. du nom & 6e. Roy de Pont succeda à son Pere Ariobarzane. Il s'étoit mis dans les bonnes graces du Monarque des Perses;

mais cet Empire étant tombé en la puissance d'Alexandre le Grand, il soûmit ce Royaume à ce Conquerant, & suivit après la mort de ce Prince le parti d'Antigonus l'un de ses Lieutenants. Antigonus ayant eû un songe qui lui faisoit craindre que Mithridate ne s'enrichit quelque jour à ses depens, resolut de s'en défaire & en fit confidence à Demetrius son fils, sous le serment qu'il luy fit faire de n'en rien dire à Mithridate. Mais Demetrius étoit trop amy de Mithridate, pour le laisser ainsi sacrifier à de vains soupçons. Il le fut chercher aussi-tôt & pour ne point violer son serment il s'avisa d'écrire sur le sable avec la pointe de sa lance, *fuge Mithridates*. Dès la nuit suivante Mithridate se sauva en Paphlagonie & y demeura jusqu'à ce que Demetrius eût desabusé son pere, & luy eût insinué de laisser Mithridates jouïr en repos des Etats de ses Ancêtres. Antigonus y consentit l'an 447. de la fondation de Rome. Depuis ce tems-là le Royaume de Pont cessa d'être tributaire; c'est pourquoy ce Mi-

thridate fut surnommé le *Fondateur*, comme s'il eût étably le Royaume. C'est de-là que commence l'Epoque marquée sur la Medaille de Mithridate le Grand & le nombre 223. qui s'y trouve tombe dans la 670e. année de Rome qui répond à la 37e. du Regne de ce Prince. La Medaille d'or de Pharnace son fils determine absolument, l'Ere des Roys de Pont, car la 4e. année de son regne marquée par Δ se trouve avec le nombre 247. qui est la continuation de cette même Ere qu'on trouve sur la Medaille de Mithridate le Grand ; puisque du jour de la mort de ce Prince en 691. Pharnace a commencé d'être Roy. Pour revenir à Mithridate le fondateur, Antigonus jaloux de la prosperité de ce Prince, & toûjours préoccupé du songe qu'il avoit eû le fit tuer sous prétexte qu'il avoit pris le parti de Cassander contre luy. Mithridate IIIe. du nom fut le VIIe. Roy de Pont & succeda à son pere surnommé le fondateur : Il fut grand guerrier & acrut ses Etats d'une partie de la Cappadoce & de la Paphlagonie. On

sçait peu de choses de son histoire. Il regna 68. ans selon les conjectures de Mr. Vaillant, & laissa un fils de son nom qui luy succeda.

Mithridate IV. du nom & VIIIe. Roy de Pont entra dans l'alliance des Roys de Syrie. Ayant tenté l'an 534. de la fondation de Rome de se rendre maître de Sinope ville libre de la Paphlagonie située sur un Istme sur le Pont-Euxin, il en fut empêché par les Rhodiens qui secoururent cette Ville, fort à propos. Le tems de son regne & de sa mort sont demeurez incertains. Il eût un fils nommé Pharnace qui lui succeda.

Pharnace IX. Roy de Pont, suivit le dessein que son Pere avoit eû sur Sinope & emporta cette ville l'an de Rome 571. Il fit ensuite la guerre à Eumenes souffrant impatiemment qu'il possedât la Phrygie qui avoit été la dot de sa mere. Cette guerre se renouvella plusieurs fois par la perfidie de Pharnace, pour qui la foy des traitez ne fût jamais inviolable. Les Romains s'entremirent plus d'une fois pour terminer les differents de ces deux Princes; mais

ce fut toûjours inutilement. Enfin Eumenes s'étant ligué avec plusieurs Princes ses voisins, attira à Pharnace tant d'ennemis sur les bras que ce Prince en étant épouvanté luy envoya demander la paix à des conditions même onereuses. Voilà ce qu'on sçait du regne de Pharnace. Il eût pour fils Mithridate V. du nom surnommé le *Bienfaisant*, qui luy succeda.

Mithridate V. fut le Xe. Roy de Pont. Il se mit dans les bonnes graces des Romains, les secourut de ses troupes contre les Carthaginois & une autrefois contre Aristonicus fils naturel d'Eumenes qui s'étoit emparé du Royaume de Pergame qu'Attale avoit laissé aux Romains par son testament. Les Romains en reconnoissance reçûrent Mithridate dans leur amitié, & luy rendirent la grande Phrygie que son aïeule avoit eû en dot. Ce Prince songeant à entrer dans la Cappadoce, sur laquelle il avoit des droits, fût tué par ses favoris dans Sinope, dont il avoit fait sa ville Capitale. Il regna près de 40. ans laissant deux fils & cinq filles.

Mithridate VI. fut le XI. & dernier Roy de Pont. Il prit le nom d'*Eupator* en memoire de ſon pere, plûtôt que celuy de *Grand* qu'il merita par ſa valeur. Ayant atteint l'âge de majorité, il ſe défit de ſa Mere pour regner ſeul, & immola ſon frere à ſes ſoupçons. Il s'empara de la Colchide, ſoûmit à ſa puiſſance le Boſphore, ſubjugua les Scythes; & dans le deſſein de conquerir toute l'Aſie, s'étant ligué avec Nicomede Roy de Bithinie, il prit la Paphlagonie, la Galatie, la Capadoce. Mais Nicomede ayant depuis abandonné ſon alliance, les Capadociens ſe revolterent par ce moyen, & les Romains prirent le parti de leurs alliez. Mithridate leur fit la guerre & s'allia avec Tigrane Roy d'Armenie à qui il donna ſa fille en mariage. Cette guerre dura 40. ans. Il y remporta d'abord de grands avantages, mais elle luy fut enfin très-funeſte. Après la perte de pluſieurs batailles ſe voyant abandonné de Tigrane & trahi par Pharnace le plus cher de ſes enfans, il eût recours à ſon epée, le poiſon ayant

été inutile à son desespoir. Ainsi mourut le fameux Mithridate à l'âge de 68. ans, après en avoir regné 57. Le Royaume de Pont fut reduit en Province par Pompée ayant été l'espace de 456. ans dans la famille des Achemenides.

Cette Dissertation fut écoutée avec beaucoup d'applaudissemens, comme toutes celles que Mr. Vaillant a coûtume de donner à l'Académie. Mr. l'Abbé Bignon en fit un précis fort clair accompagné de beaucoup d'éloges pour ce celebre Academicien.

Mr. Moreau de Mautour lût ensuite une Dissertation historique sur la ville de *Bibracte*, à l'occasion d'une Inscription antique gravée sur une plaque de bronze qu'il conserve dans son Cabinet. Ce monument fut trouvé en 1679. à Autun au fond d'un puits qui étoit comblé depuis un tems immemorial ; & il est d'autant plus curieux & plus rare qu'il ne s'en est point encore vû ou le nom de *Bibracte* ait paru. L'Inscription est conçûë en ces termes DEAE BIBRACTI PVBLIVS CAPRI-

LIUS PACATVS SEXTVMVIR AVGVSTALIS V.S.L.M. La ville de *Bibracte* appartenoit aux peuples *Ædui* & elle eſt citée dans les Commentaires de Ceſar comme une ville fameuſe. Quelques-uns comme Mr. d'Ablancourt l'ont confonduë avec *Auguſtodunum* qui eſt Autun & les opinions ſont encore partagées ſur ce ſujet. D'autres ont ſoûtenu que c'étoit la ville de Beaune, & M. Moreau de Mautour par reconnoiſſance pour ſa premiere patrie auroit ſuivi ce ſentiment, s'il eût été appuyé ſur de bonnes preuves. Un Auteur moderne a prétendu que *Bibracte* étoit le bourg de Pebrac en Auvergne, ſeulement à cauſe de la conformité du nom ; mais cette opinion à déja été refutée & l'Inſcription trouvée à Autun n'eſt pas une petite preuve du contraire. Le ſentiment que Mr. de Mautour trouve le plus vray-ſemblable eſt celuy du ſçavant Mr. de Valois qui a fait voir dans ſa notice des Gaules que la ville d'Autun nommée autrefois *Ædua* & *Flavia* parce qu'elle avoit été rétablie par

Flavius Constantius, & Flavius Constantinus, est differente de *Bibracte*. Ce sentiment est appuyé sur un passage de l'Orateur Eumenes natif d'Autun qui distingue *Bibracte* de *Flavia* qu'il appelle *Civitas Æduorum*. Surquoy Mr. de Mautour fait deux conjectures. 1°. Que les Eduens avoient une Ville ou Cité de leur nom *Ædua* qui étoit le lieu principal de leurs Assemblées, & qu'ils en avoient une autre bien fortifiée nommée *Bibracte* à quatre mille delà; toutes deux distinguées l'une par le terme de *Civitas* & l'autre par celuy d'*Oppidum* dont il expliqua la difference. 2°. Que la Cité *Ædua* ayant été considerablement augmenté sous l'Empire d'Auguste par les bien-faits de ce Prince, avoit quitté le nom d'*Ædua* pour prendre celuy d'*Augustodunum*, & qu'ayant attiré dans la suite les habitans de *Bibracte* elle fut reconnuë depuis pour la Capitale de tout le païs, comme Tacite la designée. Marlianus un des plus Sçavans hommes de son tems sous le regne de Louïs XII. en parlant de *Bibracte* assure que c'est

le lieu qu'on nomme à preſent Bevrect. C'eſt auſſi l'opinion de pluſieurs autres Auteurs que Mr. de Mautour a rapportez & il l'a trouve très-probable, tant à cauſe de la ſituation des lieux, que de l'analogie des noms qui ſuit la coûtume de nos Anciens qui changeoient l'I en E & le B en V. Il y en a pourtant quelques-uns qui n'ont pas été du ſentiment de Marlianus, parce qu'il ne reſte aucun veſtige dans Bevrect qui faſſe foy de l'antiquité de la celebre *Bibracte*. Mais cette Ville a cela de commun avec un grand nombre d'autres encore plus fameuſes qui ont été enſevelies ſous leurs ruines & dans l'oubly des tems.

Les caracteres de l'Inſcription ſont d'un goût antique & Romain; mais dont quelques uns s'éloignent de la perfections de ceux qui étoient en uſage du tems d'Auguſte. Celà joint à la qualité de celuy qui avoit accompli ſon vœu à la Deeſſe tutelaire de *Bibracte* fait juger que cette Ville ſubſiſtoit encore ſur la fin du regne de Tibere. En effet Strabon qui vivoit ſous ce regne en fait mention.

Il y a apparence que la Divinité tutelaire de ce lieu étoit une Divinité Topique reverée particulierement en cette Ville. Mr. de Mautour rapporta des exemples de plusieurs Villes qui ont été divinisées ; comme entre autres Rome & Constantinople qu'on voit sur plusieurs Medailles qu'il cita, exprimée par une tête de Deesse ; & il conjecture de là que la Ville de *Bibracte* pouvoit avoir été reverée comme Deesse par les peuples du païs.

La plaque de Bronze sur laquelle est gravée l'Inscription est ronde, un peu convexe, & a presque la forme d'un de ces boucliers votifs, qu'on attachoit aux Autels & aux colomnes des temples. Mais les deux fleurons qui sont aux côtez & percez par le milieu font juger avec plus de fondement que c'étoit une piece attachée à la base de la statuë de cette Déesse, envers qui Caprilius s'étoit acquité de son vœu.

Le Sextumvirat qui marque la qualité de ce Caprilius, étoit une espece de Sacerdoce crée & établi d'abord à Rome par Tibere, lors qu'il

eut fait batir un temple à la memoire d'Auguste. Les Prêtres consacrez au culte de cet Empereur divinisé se nommoient *Augustales*. On avoit bâti à Lyon un temple semblable selon le rapport de Strabon ; & il y a apparence qu'il y en avoit aussi un dans *Bibracte* ou dans *Ædua* qui s'étant accruë des ruines de *Bibracte* étoit devenuë une Ville très-considerable. Il y avoit de ces Prêtres établis dans plusieurs Villes des Gaules & d'Italie que Mr. de Mautour rapporta.

Pour ce qui regarde Caprilius Pacatus, il se trouve un fameux Orateur nommé Pacatus qui prononça le Panegyrique de Theodose à Rome en presence de cet Empereur & du Senat ; mais il ne peut-être le Pacatus de l'Inscription ; puisque Pacatus qui est le nom propre de cet Orateur n'est que le surnom de Caprilius.

Entre les noms des familles Romaines dont Onuphre a fait un Traité, celle de *Caprilia* y est comprise, & elle tiroit l'origine de son nom de *Caper* ; ainsi que plusieurs famil-

les dont les noms ſont derivez de ceux des animaux; comme celles de *Porcia Aſinia* &c. Le prenom de Publius que portoit Caprilius, étoit une marque de diſtinction libre. Delà vient que Perſe dit d'un eſclave affranchi, qu'il devenoit tout d'un coup un homme de conſequence en prenant le nom de Marcus:

Verterit hunc Dominus, momento
turbinis exit,
Marcus Dama.

Pour ne rien omettre de l'explication de cette antique, Mr. de Mautour fit remarquer que la bronze en avoit été entierement argenté, comme il paroît par les marques qui en reſtent en pluſieurs endroits qui ont échappé à la roüille. Le ſecret d'appliquer l'argent ſur le cuivre eſt fort ancien, l'Empereur Alexandre Severe voulant imiter Alexandre le grand, donna à ſes Soldats des boucliers argentez. Les faux Monnoyeurs ſe ſervirent de cette invention dans des tems beaucoup plus reculez pour fabriquer de ces Monnoyes Romaines que l'on nomme

fourées ; ce qui rend leur antiquité incontestable. Un sçavant antiquaire a crû, que cette espece de fausse monnoye n'avoit eu cours qu'au tems du Triumvirat d'Auguste. Mais il paroît par un passage de Pline que l'argent étoit en usage dans les monnoyes plus de deux siecles avant ce tems-là, & d'ailleurs il se trouve des Medailles Consulaires fourées qui ont été frappées du tems de la Republique. Les quatre lettres initiales qui sont au bas de l'Inscription signifient *Votum solvit libenter* ou *libens merito*. C'étoit la formule ordinaire pour les vœux particuliers dont on s'acquitoit.

Ce monument avoit déja été publié en 1686. mais l'Auteur n'ayant eu qu'une copie peu correcte & mal figurée de cette inscription n'avoit pu en prendre le veritable sens.

Toute la dissertation de Mr. Moreau de Mautour, étoit appuïé sur plusieurs passages d'Auteurs, & un grand nombre d'autoritez tirées des Medailles & des autres monumens antiques. Aussi Mr. l'Abbé Bignon en faisant le precis de son discours

loüa fort ſon erudition & ſon exactitude à expliquer toutes les parties de l'Inſcription qu'il venoit de donner ; comme auſſi la modeſtie avec laquelle en refutant l'opinion des autres, il avoit établi la ſienne qui paroiſſoit la plus naturelle à ſuivre & le deſintereſſement qu'il avoit fait paroître en preferant le ſentiment le plus probable à celuy qui eut été le plus honorable au lieu de ſa naiſſance, qu'un Auteur par trop de zele pour la même patrie a voulu faire paſſer pour l'ancienne *Bibracte*.

Mr. Henrion lût une Diſſertation ſur une Medaille Conſulaire de la famille *Porcia* où ſe trouve exprimé le droit de la provocation tel qu'il étoit en uſage ſous la Republique Romaine. Cette Medaille a d'un côté la tête de Rome coeffée d'un caſque aîlé avec ces mots au tour P. L. A E C A, & au revers trois figures dans des attitudes differentes avec ce mot PROVOCO dans l'exergue. La ſignification de ce mot s'étend generalement à tout appel de quelque Sentence que ce ſoit. Il ſe prend en ce ſens dans Pline, lors

qu'il d t qu'Apelles ce fameux peintre appella du jugement des hommes au discernement des bêtes, & que le hannissement des chevaux à la vûë de son tableau fut la Sentence qui luy adjugea le prix. Sur la Medaille dont il s'agit la signification du mot *Provoco* est plus restrainte, & ne convient qu'à l'appel d'une Sentence de condamnation aux verges, ou à la mort, ou comme parloient les Romain à *virgis & securibus*. L'origine de la provocation est attribuée à Romulus, & le plus ancien exemple qui s'en trouve dans l'histoire Romaine est celuy d'Horace qui appella de la Sentence des Duumvirs par qui, il avoit été condamné à mort pour le meurtre de sa sœur. Le droit de la provocation au peuple fut établi contre les Consuls même par Valerius Publicola, la premiere année de l'établissement de la Republique. Ce privilege receut deux atteintes considerables par la creation des Dictateurs & des Decemvirs; mais il fut retabli deux fois par deux Consuls de la Famille de *Valeria*. La loi *Porcia* vint ensuite

te qui mit le droit de la provocation hors d'atteinte. Car elle établit des peines très-severes contre les Magiſtrats qui ne deferoient pas à la provocation. Ce qui n'avoit point été fait par les autres loix. Et elle n'alla pas ſeulement à differer le ſupplice des verges & de la mort juſqu'à la condamnation de l'appellant ; mais même elle en affranchit pour toûjours les Citoïens Romains, ſubſtituant la ſimple peine de l'exil à la honte & à la rigueur de ces ſupplices.

Voilà le bienfait propre de la loi *Porcia* & le ſujet des grands éloges que les Hiſtoriens & les Orateurs ont donné à cette loi.

Pour le Porcius qui a été l'Auteur de cette loi, quelques uns ont cru l'avoir trouvé dans Caton le Cenſeur ; mais le témoignage autentique de la Medaille montre aſſez, qu'il faut chercher cet Auteur dans la branche de la Famille de Porcia, qui prit le ſurnom de Læca qui étoit Preteur en 558. dont il eſt parlé dans Tite-live, Mr. Henrion fixe l'Epoque de cette loi à la même année.

Il croit même que ce Preteur eſt celuy qui a fait frapper la Medaille, & que c'eſt lui qui eſt repreſenté au revers par la figure du milieu. Cette conjecture eſt fondée ſur les differentes attitudes des trois figures du revers. Celle du milieu étend ſa main ſur celle qui eſt à droite ; celle-ci repreſente un Citoyen Romain reconnoiſſable par le bonnet & la Toge & qui fléchit à moitié le genoüil devant ſon bienfaiteur. La figure qui eſt à gauche, repreſente le Licteur. Ainſi il eſt aiſé de voir que c'eſt P. Læca Auteur de la loy Porcia qui delivre le Citoyen Romain de la rigueur des ſupplices & l'arrache à la fureur des Licteurs. Un paſſage de Ciceron ſemble fait exprès pour confirmer cette explication; *Porcia Lex , libertatem civium lictori eripuit* ; & après cela il ne paroît pas qu'on en puiſſe donner une plus naturelle. M. Henrion examina enſuite tout ce qui regarde le droit de la provocation , & fit connoître par ce qu'il en dit, qu'il entend parfaitement les loix.

Dans la premiere inſtitution de ce

droit, c'étoit à l'accuſé à interjetter lui même appel de la Sentence qui l'avoit condamné; mais dans la ſuite un parent, un ami, ou tout autre pouvoit appeller au nom de l'accuſé.

L'appel reſſortiſſoit au Tribunal du Roy ; mais Tullius Hoſtilius & ſes Succeſſeurs à ſon exemple, voulurent bien ſe decharger ſur le peuple de cette partie odieuſe de leur puiſſance. Sous la Republique, la provocation relevoit d'un Magiſtrat ſubalterne à un Juge ſuperieur, d'un égal à un égal & de tous au peuple. Les Dictateurs, les Decemvirs & les autres Magiſtrats de cette ſorte qui qui étoient revétus de la ſouveraine puiſſance du peuple Romain, jugeoient en dernier reſſort, & il n'étoit pas permis d'appeller de leurs Arrêts. Les Generaux d'armée étoient auſſi au deſſus de la provocation pendant qu'ils étoient à la tête des troupes. Ils jugeoient même ſans forme de procez. Hors ces Magiſtrats ſouverains, on pouvoit appeller de tous les autres comme des Decemvirs, & des Conſuls. Il n'y avoit qu'un ſeul cas qui mettoit les

Conſuls au deſſus de la provocation. C'étoit lors que la Republique ſe trouvant dans quelque grand danger, le Senat ordonnoit que les Conſuls priſſent ſoin qu'elle ne reçût aucune atteinte. Ce qui s'exprimoit ainſi. *Videant Conſules, ne quid Reſpublica detrimenti capiat.* Car alors les Conſuls étoient revêtus d'une autorité abſolue.

Les Marques de la ſuperiorité à la provocation pour les Magiſtrats ſouverains, étoient les haches qu'ils portoient dans leurs Faiſceaux. Les Conſuls ne les portoient qu'hors de Rome à l'exemple de Valerius Publicola, qui après avoir établi le droit de la provocation des Conſuls au Peuple, fit ôter les haches de ſes faiſceaux pendant tout le tems qu'il reſta dans la ville, il n'y avoit que le cas du danger preſſant, où les Conſuls recevant du Senat comme on a dit, un autorité pleinement ſouveraine, ils portoient dans Rome les haches à leurs Faiſſeaux; encore n'avoient-ils pas cet avantage tous deux à la fois; car ils ne les portoient qu'alternativement & de mois en mois, de peur

dit Tite-Live, que ce ne fut trop pour le peuple d'avoir tout à la fois un double sujet de terreur.

Quoique le droit de la provocation fut établi pour toutes sortes de crimes; cependant il étoit ôté aux criminels d'Etat; parceque leur perfidie les degradoit de la qualité de Citoyen Romain. Clodius ne laissa pas pourtant de faire exiler Ciceron pour avoir fait mourir les complices de Catilina; mais ce fut injustement; aussi fut-il rappellé avec beaucoup d'honneur.

La provocation avoit deux effets, le suspensif & le devolutif. En vertu du premier, celuy qui avoit appellé n'étoit plus regardé comme condamné & joüissoit de tous ses privileges comme auparavant. En vertu du second la cause cessoit d'être de la competence du Juge de qui on avoit appellé. Le peuple même à qui le condamné en avoit appellé ne pouvoit instruire son procès, qu'après l'avoir interrogé juridiquement. Ainsi le condamné se sentant coupable pouvoit se retirer dans un exil volontaire. Le peuple

perdit avec ſa liberté le droit de la provocation. Auguſte ſe l'attribua à luy ſeul & devint par-là maître abſolu de la vie & de la mort des Citoyens. C'eſt pourquoy les haches furent miſes à ſes faiſceaux & elles paroiſſent encore dans tous les bas reliefs de Rome, où ſes actions ſont repreſentées. Le droit de la provocation ſouffrit encore quelques changemens ſous les Empereurs. Quelques-uns l'attribuerent au Senat, d'autres aux premiers Magiſtrats, comme aux Prefets du Pretoire, &c.

Conſtantin ôta aux appellans la liberté de l'exil volontaire, & enfin Juſtinien reduiſit la provocation en l'état qu'elle eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire, qu'elle n'exempta plus de la mort & des autres ſupplices que ceux qui pouvoient juſtifier leur innocence devant les Juges auxquels ils en avoient appellé.

Cette Diſſertation termina la ſeance. Mr. l'Abbé Bignon en fit une recapitulation fort nette & fort à l'honneur de Mr. Henrion. Si le

tems eût été suffisant Mr. Couture & Mr. Boivin auroient aussi parlé.

ARTICLE CI.

*LETTRE DE Mr. ** à Mr. *** sur la regle generale que Mr. Varignon à proposée, pour resoudre toutes les questions qu'on peut faire au sujet du mouvement des eaux.*

VOtre remarque est juste, Monsieur, & je conviens avec vous que la regle generale, pour resoudre toutes les questions imaginables qu'on peut faire au sujet du mouvement des eaux, proposée par Mr. Varignon dans l'Academie des Sciences, & rapportée dans les Memoires de Trevoux du mois de Mars 1704. Article 42. page 476. est contraire aux regles dont j'eus l'honneur de vous parler il y a quelque tems. Mais il ne faut pas, s'il vous plaît, conclure de-là comme vous faites, que mes regles sont fausses & mon sistême entierement renversé. Il ne vous paroît pas vraysemblable, dites-vous, qu'un Aca-

demicien auſſi illuſtre que l'eſt Mr. Varignon par les grandes découvertes qu'il a faites, ait pû ſe tromper dans une matiere ſi ſenſible. Je ne pretends pas diminuer en rien la reputation de cet Academicien, dont le merite eſt au-deſſus de tout ce que je pourrois dire. Mais je ſuis perſuadé que ſi Mr. Varignon avoit apporté dans cette rencontre toute l'attention dont il eſt capable, il auroit reconnu ſans peine la fauſſeté de ſa regle & de ſon raiſonnement.

Pour montrer que la regle propoſée par Mr. Varignon eſt fauſſe, je me ſers de ſon principe même, que les effets ſont proportionnels aux cauſes. Et ce principe poſé, je dis que les viteſſes des liqueurs à leur ſortie des vaiſſeaux ſont en raiſon ſous-doublée, des hauteurs de ces liqueurs dans les vaſes, quelle que puiſſe être leur peſanteur ſpecifique; & non pas, comme dit Mr. Varignon, en raiſon ſous-doublée des produits faits de leur peſanteur ſpecifique par la hauteur de ces liqueurs dans les vaſes.

Pour rendre la choſe plus ſenſi-

ble, imaginons-nous deux tubes de même longueur & d'égale grosseur, au bas desquels se trouvent des ouvertures égales, mais beaucoup plus petites que les grosseurs des tubes. Imaginons de plus que ces deux tubes sont remplis de deux differentes liqueurs, en sorte que la pesanteur specifique de l'une soit quatre-fois plus grande que la pesanteur specifique de l'autre liqueur. Je dis que dans cette supposition les vitesses avec lesquelles les deux liqueurs sortiront seront égales : au lieu que suivant la regle de Mr. Varignon, la vitesse de la liqueur la plus pesante devroit être double de la vitesse de la liqueur la plus legere; car suivant la regle de Mr. Varignon les vitesses à la sortie des vaisseaux sont en raison sous-doublée des produits faits des pesanteurs specifiques des liqueurs par la hauteur de ces liqueurs. Or dans ma supposition les hauteurs des liqueurs étant égales, les produits faits des pesanteurs specifiques par la hauteur des liqueurs, seront comme les pesanteurs specifiques de ces liqueurs, c'est-à-dire,

comme 1. & 4 Donc les vitesses doivent être les racines de ces produits comme 1. & 2. suivant la regle de Mr. Varignon.

Afin que vous puissiez juger plus aisément laquelle de ces deux regles est veritable, je vais rapporter le raisonnement de Mr. Varignon tel qu'il se trouve dans les Memoires page 477. & marquer les propositions que j'approuve & celles que je n'approuve pas. Je demeure d'accord que les poids des colonnes de liqueur seront comme les produits de leurs pesanteurs specifiques par leur hauteur. Je conviens encore que ces mêmes poids de colonnes étant les forces mouventes de ce qu'elles font sortir de ces liqueurs dont les quantitez de mouvement sont les effets, il s'ensuit que ces forces mouventes sont aussi comme les produits des pesanteurs specifiques des liqueurs par leur hauteur: & je conclus sans peine avec Mr. Varignon que les causes étant toûjours proportionnelles à leurs effets, les produits faits des hauteurs des colonnes de liqueurs par leur pesan-

teur ſpecifique, ſont toûjours proportionnels aux quantitez de mouvement de ce qu'elles en font ſortir en tems égaux. Mais je ne conviens pas que pour avoir les quantitez de mouvement de ce qu'elles en font ſortir en tems égaux, il faille ſimplement multiplier les quantitez de ce qu'il en ſort en tems égaux par leur viteſſe : je ſoûtiens au contraire qu'il faut multiplier par leur viteſſes, les peſanteurs ſpecifiques des quantitez de ce qu'il en ſort en tems égaux.

Il s'agit donc de ſçavoir ſi lors que deux corps de differente peſanteur ſont en mouvement, il faut multiplier avec Mr. Varignon les maſſes ou volumes de ces corps par leur viteſſe, pour avoir des quantitez de mouvement proportionnelles aux forces mouvantes : ou s'il faut multiplier comme je le pretens, les peſanteurs ſpecifiques des même maſſes par leur viteſſe.

Suppoſons par exemple deux boules de même groſſeur, mais dont l'une ſoit quatrefois plus peſante que l'autre, leſquelles ſe meuvent

avec des vitesses égales. On demande s'il faut prendre pour quantité de mouvement proportionnelle aux forces mouvantes, les produits des masses ou volumes de ces boules multipliées par leur vitesse, comme fait Mr. Varignon : ou s'il faut prendre avec moy les produits des pesanteurs specifiques des mêmes boules multipliées par leurs vitesses. Si l'on prend pour quantitez de mouvement de ces deux boules les produits de leurs masses multipliées par leur vitesse, il faudra dire, que dans l'exemple proposé les quantitez de mouvement sont égales, puis que les boules sont de même grosseur & les vitesses égales. Si au contraire on prend pour quantité de mouvement des deux boules, les produits de leurs pesanteurs specifiques multipliées par leurs vitesses, il faudra dire que les quantitez de mouvement dans l'exemple proposé, sont comme les pesanteurs specifiques des boules; puis que les vitesses étant égales, les produits des pesanteurs specifiques multipliées par les vitesses, seront comme les pesanteurs specifiques

des boules, c'eſt-à-dire, comme 1. & 4.

Or puis que ſelon Mr. Varignon les quantitez de mouvement, ſont des effets proportionnels aux forces mouvantes, je maintiens que dans l'exemple propoſé, il faut prendre pour quantitez de mouvement les produits des peſanteurs ſpecifiques des deux boules multipliées par leurs viteſſes, & non pas les produits des maſſes des mêmes boules multipliées par leurs viteſſes. Et voicy comme je le montre. Il eſt conſtant que dans l'exemple propoſé, les forces qui remueroient les deux boules, ſeroient comme les peſanteurs ſpecifiques des mêmes boules; car il eſt clair que s'il faut une force comme un, pour remuer le poids d'une livre avec une viteſſe comme un, il faudra une puiſſance comme 4. pour remuer le poids de quatre livres avec une viteſſe comme 1. c'eſt à-dire, que lors que les viteſſes ſeront égales, les puiſſances doivent être comme les peſanteurs ſpecifiques des maſſes qu'elles remuent: ou que lors que les puiſſan-

ces ſeront comme les peſanteurs ſpecifiques des maſſes qu'elles remuent, les viteſſes ſeront égales. Mais nous avons montré auparavant que les produits des peſanteurs ſpecifiques des boules multipliées par leurs viteſſes ſont comme les peſanteurs ſpecifiques des boules. Donc ces produits ſont des quantitez de mouvement proportionnelles aux forces mouvantes, & non pas les produits des maſſes ou volumes des mêmes boules multipliées par leurs viteſſes. Donc Mr. Varignon n'a pas dû prendre pour quantitez de mouvement proportionnelles aux forces mouvantes, les produits des quantitez de ce qu'il ſort de ces liqueurs en tems égaux multipliées par leurs viteſſe, mais les produits des peſanteurs ſpecifiques de ces mêmes quantitez multipliées par leurs viteſſes.

Il faut preſentement faire voir qu'en prenant pour quantité de mouvement de ce qui ſort de ces liqueurs en tems égaux, les produits des peſanteurs ſpecifiques de ce qu'il ſort de ces liqueurs en tems égaux, multipliées par leurs viteſſes, il faut,

dis-je, faire voir que dans la ſuppoſition que j'ay faite auparavant, les viteſſes avec leſquelles ces deux liqueurs ſortiront, ſeront égales, & non pas en raiſon double, comme le determine la regle de Mr. Varignon.

J'ay montré auparavant, que dans la ſuppoſition que j'ay faite, les forces mouvantes étoient, comme les peſanteurs ſpecifiques des liqueurs, c'eſt à-dire 1. & 4. Il eſt clair que les ouvertures étant égales ſi les viteſſes ſont égales, les quantités de ce qu'il ſortira en tems égaux de ces liqueurs ſont égales. Donc les peſanteurs ſpecifiques de ce qu'il ſortira de ces liqueurs en tems égaux, ſeront comme les peſanteurs ſpecifiques de ces liqueurs, ou comme les forces mouvantes. Donc ſi les viteſſes ſont égales, les quantitez de mouvement de ce qu'il en ſortira en tems égaux ſeront proportionnelles aux forces mouvantes. Donc les viteſſes doivent être égales. Mais ſi les viteſſes étoient en raiſon double, comme le determine la regle de Mr. Varignon; les quantitez de ce qu'il ſortiroit de

ces liqueurs en tems égaux, ſeroient comme les viteſſes ; puis que les ouvertures ſont égales, c'eſt-à-dire, en raiſon double. Mais les peſanteurs ſpecifiques des liqueurs étant comme 1. & 4. les peſanteurs des quantitez qui ſortiroient en tems égaux ſeroient comme 1. & 8. puiſque la liqueur la plus peſante donneroit une quantité double. Donc en multipliant les peſanteurs ſpecifiques de ce qu'il ſortiroit de ces liqueurs en tems égaux par leurs viteſſes, on auroit des produits en raiſon ſexdecuple, quoy que les forces mouvantes ne ſoient qu'en raiſon quadruple. Donc les quantitez de mouvement de ce qu'il ſortiroit de ces liqueurs en tems égaux, ne ſeroient pas proportionnelles aux forces mouvantes. Donc les viteſſes ne ſeroient pas en raiſon double, comme le determine la regle de Mr. Varignon.

Mais pour demontrer directement la propoſition que j'ay avancée, ſçavoir que dans la ſuppoſition que j'ay faite les viteſſes doivent être égales, je reduis toute ma de-

monſtration dans ce ſeul ſillogiſme. Quand les peſanteurs ſpecifiques des maſſes qu'on remuë ſont comme les forces mouvantes, les viteſſes ſont égales. Or dans la ſuppoſition que j'ay faite les ouvertures étant égales, les peſanteurs ſpecifiques des maſſes qui repondent aux ouvertures ſont comme les forces mouvantes. Donc les viteſſes ſont égales.

Ce qui a trompé Mr. Varignon, c'eſt qu'il n'eſt n'a pas fait reflexion que pour avoir les quantitez de mouvement des corps heterogenes, qui ſe remüent, il faut multiplier les peſanteurs ſpecifiques de ces corps par leurs viteſſes, & non pas multiplier leur volumes par leur viteſſes. J'avoüe que quand il ne s'agit que des corps homogenes, il eſt indifferent de multiplier leurs maſſes ou leurs peſanteurs ſpecifiques par leurs viteſſes, pour avoir des quantitez de mouvement proportionnelles aux forces mouventes, puiſque dans les corps homogenes les peſanteurs ſont comme les maſſes : Et c'eſt pour cette raiſon que Mr. Va-

rignon n'a pas reconnu la fauſſeté de ſa regle generale, dans l'application qu'il en a faite à la regle particuliere, que rapportent les Memoires page 479. Mais lors qu'il s'agit de donner une regle generale de trouver des quantitez de mouvement proportionnelles aux forces mouvantes, laquelle convienne & aux corps homogenes & aux corps heterogenes, on doit dire qu'il faut multiplier les peſanteurs ſpecifiques des maſſes par leurs viteſſes, & non pas multiplier les maſſes par les viteſſes.

Quelqu'un dira peut-être, que Mr. Varignon a oublié le mot de peſanteur dans ſon raiſonnement. Mais outre que la ſuite de ſon diſcours fait voir le contraire ; puis qu'il dit formellement page 478. que les quantitez de ce qu'il ſort de ces liqueurs en tems égaux ſont comme les viteſſes, ce qui ne peut s'entendre des peſanteurs ſpecifiques de ce qu'il ſort de ces liqueurs en tems égaux, puiſque dans la ſuppoſition que j'ay faite les peſanteurs ſpecifiques ſeroient ſuivant la regle com-

me 1. & 8. quoy que les viteſſes ne fuſſent que comme 1. & 2. Je vais montrer que dans quelque ſens qu'on veille que Mr. Varignon ait entendu le mot de quantitez de mouvement, ſon raiſonnement n'eſt pas juſte & que ſa regle eſt fauſſe.

Premierement ſi Mr. Varignon a pris pour quantitez de mouvement les produits faits des maſſes par leur viteſſe, il eſt clair que les quantitez de mouvement priſes en ce ſens-là, ne ſont pas des effets proportionnels aux forces mouvantes : autrement il faudroit dire que dans l'exemple des deux boules, dont les groſſeurs & les viteſſes ſont égales; mais dont l'une peſe quatrefois plus que l'autre, les forces mouvantes ſeroient égales: ce qui eſt contre l'experience & la raiſon. Il faudroit dire de même que lors que deux liqueurs de differente peſanteur ſpecifique, l'eau & l'air, par exemple, jaliſſans par des ouvertures égales, & avec des viteſſes égales rencontreroient dans les mêmes circonſtances des aîles de moulin elles ſoutiendroient des poids égaux ; puiſque

les viteſſes étant égales & les ouvertures égales, les quantitez de ce qu'il ſortiroit en tems égaux de ces deux liqueurs, ſeroient égales & par conſequent les quantitez de mouvement de ce qu'il ſortiroit de ces liqueurs en tems égaux ſeroient égales: & cependant l'experience fait voir qu'afin que l'air & l'eau jailliſſans par des ouvertures égales ſoûtiennent des poids égaux , la viteſſe de l'air doit être plus de 24. fois plus grande que la viteſſe de l'eau.

En ſecond lieu ſi Mr. Varignon a pris pour quantitez de mouvement les produits des peſanteurs ſpecifiques des maſſes multipliées par leur viteſſe, il eſt clair encore que ſuivant ſa regle , les quantitez de mouvement priſes en ce ſens-là ne ſont pas des effets proportionnels aux forces mouvantes ; puis que dans la ſuppoſition que j'ay faite, les quantitez de mouvement ſuivant la regle de Mr. Varignon ſeroient en raiſon ſexdecuple , quoique les forces mouvantes ne fuſſent qu'en raiſon quadruple. Donc en quelque ſens qu'on veuille prendre les quan-

titez de mouvement, il faut demeurer d'accord que la regle de Mr. Varignon est fausse & que son raisonnement n'est pas juste.

Après avoir montré que les hauteurs étant égales, les vitesses des liqueurs à leur sortie des vaisseaux sont égales; qu'elles que puissent être les pesanteurs specifiques des liqueurs, il faut encore montrer, que les hauteurs étant inégales les vitesses seront en raison sousdoublée des hauteurs quelles que puissent être les pesanteurs specifiques des liqueurs.

A. B. C. sont trois tubes de même grosseur, au bas desquels se trouvent des ouvertures égales; mais beaucoup plus petites que les grosseurs des tubes. A, & B, ont un pied de longueur, & C quatre. B & C sont remplis d'une même liqueur; mais differente de celle dont A est rempli. Il faut montrer que la vitesse avec laquelle la liqueur sortira de C sera double de la vitesse ave laquelle la liqueur sortira de A: c'est-à dire, que les vitesses seront comme les racines des hauteurs.

On a montré auparavant que les viteſſes avec leſqu'elles les liqueurs ſortiront de A & B ſeront égales: ainſi il ne faut plus que montrer que la viteſſe du tube C ſera double de la viteſſe du tube B dans l'exemple propoſé; puiſque B & C ſont remplis d'une même liqueur, les forces mouvantes ſeront comme les hauteurs des tubes, c'eſt-à-dire, comme 1. & 4. donc les quantitez de mouvement de ce qu'il ſortira des liqueurs en tems égaux, étant des effets proportionnels aux forces mouvantes, ces quantitez de mouvement doivent être comme 1. & 4. Donc les quantitez de mouvement étant des produits des peſanteurs ſpecifiques de ce qu'il ſortira en temps égaux multipliées par leurs viteſſes, ces produits doivent être comme 1. & 4.

Or ſi la viteſſe de C, eſt double de la viteſſe de B, les quantitez des liqueurs qui ſortiront en tems égaux ſeront en raiſon double, & par conſequent les peſanteurs ſpecifiques des mêmes quantitez ſeront en raiſon double. Donc les produits des pe-

ſanteurs ſpecifiques des liqueurs qui ſortiront en tems égaux multipliées par leur viteſſe, ſeront comme 1. & 4. Donc afin que les quantitez de mouvement ſoient proportionnelles aux forces mouvantes la viteſſe de C doit être double de la viteſſe de B.

Ayant une fois determiné la regle generale des viteſſes des liqueurs à leur ſortie des vaiſſeaux, il eſt aiſé de donner une regle generale des poids, que ces liqueurs pourroient ſoutenir par leur choc, lors que les percuſſions ſe feroient dans les mêmes circonſtances; puiſque les poids ſeroient toûjours comme les produits des peſanteurs ſpecifiques des liqueurs multipliées par les quarrez de leur viteſſe, ſuppoſé que les ouvertures fuſſent égales; & ſi les ouvertures ne ſont pas égales, il faudroit multiplier chaque produit par l'ouverture qui luy répond, ou par le quarré de ſon diametre ſuppoſé que les ouvertures ſoient ſemblables, & lors que deux liqueurs jailliſſans par des ouvertures égales ſoutiendront des poids égaux, les pe-

ſanteurs ſpecifiques de ces liqueurs ſeront toûjours reciproques aux quarrez de leurs viteſſes. Donc puis qu'il faut que la viteſſe de l'air ſoit plus de 24. fois plus grande que la viteſſe de l'eau ; afin que ces liqueurs jailliſſans par des ouvertures égales ſoutiennent des poids égaux, il s'enſuit que la peſanteur ſpecifique de l'eau eſt à peu près 600. fois plus grande que la peſanteur ſpecifique de l'air.

Pour ce qui eſt de la demonſtration que vous demandez touchant les proportions des ſons, ſoit dans les tuyaux, ſoit dans les cordes, il me faudroit tranſcrire une bonne partie d'un traité pour vous ſatifaire. Ainſi vous me permettrez de ne pas entamer cette matiere. Je ſuis.

ART.

Iullet 1704 pag. 1165.

ARTICLE CII.

*LETTRE DE MONSIEUR*** à l'Auteur de la Dissertation, qui est dans le Journal de Trevoux au mois de Juin de l'année 1704 pour expliquer une Medaille de l'Empereur Gallien.*

LA Medaille de Gallien, que vous venez de donner au public, & que vous avez tirée du riche cabinet du R. P. Chamillard, a quelque chose de si singulier, que je ne doute point qu'elle ne soit de quelque utilité à tous ceux qui se piquent de ce genre de curiositez. Pour moy j'ay profité plus que personne de cette nouvelle decouverte, parce que je m'applique depuis quelques mois à lire ce qui regarde le regne de l'Empereur Gallien, & que j'ay resolu de developper autant qu'il me sera possible ce point de l'Histoire Romaine. Comme je ne suis point Medailliste, j'ay reçû avec une entiere soumission l'explication que vous en avez faite, & j'é-

tois preſt à me rendre aux raiſons, que vous avez apportées pour prouver que cette Medaille, comme une infinité d'autres de Gallien, n'eſt que l'effet d'une lâche & vile flaterie, qui a fait que les Monetaires ont attribué à cet Empereur infame & debauché, des vertus dont il n'avoit pas même les premiers principes; de ſorte qu'il eſt de cette Medaille à peu près comme de celle qui a pour legende FELICITAS SÆCULI: je veux dire que vous avez conclu que la pieté de ce Prince étoit ſur le même pied, que le bon-heur de ſes ſujets, qui accablez de guerres, de peſte, & de famine virent enfin dechoir l'Empire Romain de ce haut point de Grandeur, où il s'étoit elevé & conſervé depuis tant de ſiecles; Ainſi j'allois conformement à vôtre principe, me former une idée de Gallien & de ſon regne.

Mais ayant conſulté ſur cela un de nos plus habiles Antiquaires; je me ſuis trouvé plus que jamais indeterminé: & je vous avoüe qu'à l'heure qu'il eſt, je ne ſçay plus quel parti prendre. Car on ne peut être

d'un ſentiment plus oppoſé au vôtre que l'eſt ce ſçavant homme. Non qu'il ſoit du nombre de ceux qui mépriſent les manuſcrits, & ce qu'il y a d'anciens Auteurs: de ceux qui ne decident de ce qui s'eſt paſſé dans les ſiecles les plus reculez, qu'à la faveur de quelques medailles. C'eſt un de ces hommes unis & moderez, qui ſont perſuadez que les Manuſcrits, & que les medailles ſon également, reſpectables pour leur antiquité; avec cette difference neanmoins, que les manuſcrits ſont toûjours l'ouvrage de quelques particuliers, & qu'ils ont pû être alterez par une infinité de Copiſtes, qui les ont tranſcrits; Car rien n'eſt plus rare que d'en avoir eu un de la premiere main, lors qu'on a été en état de les imprimer; au lieu que les Medailles antiques & veritables ſont à couvert de ces deux reproches. Souffrez donc que je vous communique ce que cet Antiquaire m'a dit à ce ſujet. Vos reponſes ſeront apparemment ſi juſtes, que vous me remettrez ſans peine dans les voyes;

GGg ij

où vous m'aviez conduit d'abord.

Son ſentiment eſt que cette medaille pourroit bien ne ſignifier autre choſe que le ſoin que l'on prit par les ordres, & peut-être même par la liberalité de Gallien d'élever les enfans que des meres pauvres ou denaturées abandonnoient, & expoſoient au milieu des ruës de Rome. Rien n'étoit plus ordinaire que cette malheureuſe coûtume. Auſſi voïons nous, que de tems en tems les Empereurs & les Imperatrices en ont arrêté le cours par l'établiſſement d'Hôpitaux deſtinez uniquement à élever les enfans des Citoïens Romains, qui ſeroient dans l'indigence; ou par des largeſſes faites en leur faveur. Fauſtine femme d'Antonin Pie s'eſt renduë par là recommandable à la poſterité; & vous n'ignorez pas que ſa medaille, qui a pour revers, PUELLÆ FAUSTINIANÆ, n'en ſoit une preuve convaincante. Trajan quelques années auparavant avoit fait paroître le même zele, quoique d'une maniere differente. Puiſque dans un de

ſes * Congiaires, il voulut que les plus jeunes enfans euſſent part à ſes liberalitez : & cela dans la veuë que les plus pauvres des Romains ſe fiſſent dans la ſuite un devoir d'élever des enfans qui ne leur étant point à charge, deviendroient des Sujets utiles à l'Empire. Action digne d'un Prince, & qui a paru ſi belle à Pline ; car pour participer à ces ſortes de liberalitez il avoit fallu ſous les autres Empereurs avoir du moins atteint l'âge d'onze ans, qui a paru, dis-je, ſi belle à Pline le jeune, qu'il en a fait un des endroits des plus étendus de ſon Panegyrique.

L'Inſcription PIETAS SÆCULI. exprime parfaitement bien cette penſée ; & l'on peut dire qu'elle eſt dans le goût de la vraye latinité. PIETAS eſt un de ces termes generiques, qui ont rapport à pluſieurs choſes differentes. Loin d'être borné à cette pieté, à ce zele que l'on a pour le culte du ſouve-

* *Congiaire, diſtribution de bled, de vin, d'huile, ou d'argent que les Empereurs faiſoient par liberalité au peuple Romain.*

rain Seigneur. Tout ſoin que l'on prend de s'acquitter de certains devoirs que la nature, ou que la Religion nous impoſent, ſoit à l'égard de nos peres & de nos meres, ſoit à l'égard de nos enfans, & de nos amis, s'appelle PIETAS, & n'eſt determiné que par le terme, ou que par le ſymbole que l'on joint avec ce mot.

Enfin cette explication a cet avantage que le Type & que l'inſcription, ou ſi vous voulez, que l'ame & le corps de cettte medaille ont de la conformité, & cette eſpece d'unité entre eux, qui eſt ſi neceſſaire pour être ſelon le gouſt de l'antiquité. Les Romains ont obſervé cette Regle avec une telle exactitude qu'ils ne s'en ſont jamais éloignez. Parcourez ces differents revers PIETAS AUG. FELICITAS SÆCULI: CONCORDIA AUG. HILARITAS TEMPORUM. DISCIPLINA: FIDES MILITUM, & mille autres de cette nature. Tantôt c'eſt un Empereur qui ſacrifie ou qui brule de l'encens ſur un Autel, tan-

tôt c'est une Divinité qui tient une corne d'abondance & un caducée, tantôt ce sont des Princes, qui se donnent la main, tantôt ce sont des soldats qui font l'exercice. Il seroit inutile de descendre dans le detail; & de vous en faire l'application. Eclairé comme vous êtes, vous comprendrez d'abord ce que je veux vous dire. Or quel type plus naturel pour cette Inscription, PIETAS SÆCULI, dans le sens de ce sçavant Antiquaire, que de mettre sous une chevre un jeune enfant têtant cet animal au defaut d'une mere, dont il a été abandonné. Les Biches, les Chevres, les Louves même selon l'Histoire & selon la fable, ont rendu plus d'une fois ce service à ces innocentes victimes. Et ce que vous raportez de Jupiter & d'Amalthée vous apprend qu'il s'agit ici de ce que l'on a fait en faveur de quelques enfans à la mamelle, & non pas du culte que l'on suppose que Gallien a rendu à ses Dieux.

Voilà en peu de mots ce que ma memoire me fournit de l'entretien que j'eus avec ce sçavant homme.

Obligez moy d'y faire quelque attention. Car il me semble que cela ne laisse pas d'avoir sa probabilité. Sur tout faites en sorte de ne point rejetter absolument les Medailles. Dans cette occasion les Medailles n'entrent point en comparaison avec les Historiens, & je ne vous prie point de decider à qui l'on doit donner la preference, lorsque les uns nous disent le contraire des autres. Cette Medaille de Gallien nous apprend seulement un fait de la vie de cet Empereur que les Historiens ont omis, ou parce qu'il n'étoit pas assez considerable pour entrer dans leur Histoire, ou pour quelque autre raison que nous ignorons. Tenons nous en là. & n'excluons point absolument ce genre de monument, dont les Doctes peuvent tirer tant davantages pour decouvrir la verité. Outre que ce seroit une dispute & une controverse que nous aurions peine à terminer; c'est que l'exemple sur lequel vous fondez tout vôtre raisonnement, n'a rien de solide. N'est-il pas vray que du tems du Prince d'Orange, les flotes

d'Angleterre, & d'Hollande bombarderent le Havre. Que le Havre ait été détruit, brûlé, renversé de fond en comble, ou qu'il ne l'ait pas été: ce point d'histoire est également seur, & cette medaille n'a été frappée que pour en conserver la memoire. Pour en tirer une conclusion pareille à la vôtre, il faudroit trouver une medaille qui fist mention d'un bombardement imaginaire, d'un fait qui constamment n'a jamais été, ny en partie, ny dans toute son etenduë. Or les Antiquaires ne croyent pas qu'il vous soit facile d'en produire de ce caractere. Je suis &c. J. H.

ARTICLE CIII.

*REPONSE DU PERE TOURNEMINE Jesuite à la Lettre de Monsieur *** sur une Medaille de Galien.*

JE dois répondre à vous, Monsieur, & à l'Antiquaire que vous avez consulté. Je ne confondray point dans ma réponse son explication avec vos reflexions.

Je vous declare d'abord, qu'en me laiſſant arracher une explication de la Medaille de Galien dont il s'agit, je n'ay pas prétendu qu'on ne pût l'expliquer autrement. Je regarde les Medailles comme des Enigmes, dont le vray ſens eſt ſouvent difficile à determiner. On peut leur en donner pluſieurs dont chacun aura ſa probabilité. Si mes conjectures ſont appuyées de raiſons qui ne vous ont point paru mépriſables, J'avoüe que l'explication de vôtre Antiquaire a de la vray-ſemblance : & cela même n'eſt pas favorable aux préjugez de quelques Antiquaires, ny a l'eſtime outrée qu'ils témoignent avoir pour les Medailles. Doit-on compter uniquement ſur des monumens équivoques, auxquels il eſt ſi aiſé de donner des ſens differens?

Les lumieres qu'on tire des hiſtoriens ſont plus nettes & plus ſûres. On ne les a pas imprimez ſur des Manuſcrits de la premiere main, dit vôtre Antiquaire, les Copiſtes ont pû les alterer : ils ſont l'ouvrage de quelques particuliers. Tout

cela eſt vray, on en doit conclure qu'il ne faut ſe fier aux Manuſcrits qu'après les avoir examinez avec beaucoup de precaution ; Ay-je avancé le contraire ? mais ces reproches s'addreſſent-ils à des hiſtoriens imprimez ſur pluſieurs Manuſcrits trouvez en divers païs, & dont l'antiquité & la bonne foy, ont pour garants un grand nombre d'autres hiſtoriens du même tems, ou des ſiecles les plus proches ? Souffrez qu'à mon tour je vous prie de demander à vôtre Antiquaire, s'il croît les Medailles, à leur obſcurité près, exemptes de tout autre défaut : s'il accorde aux Monetaires une infaillibilité ſans reſerve : enfin ſi ceux qui ont inventé & fait fabriquer les anciennes Medailles ont toûjours été incapables de flatter & de médire. Pour moy qui penſe avec la pluspart des hommes que tous les tems ſe reſſemblent aſſez, comme je vois faire des fautes à nos Monetaires, & que de nos jours l'envie & la flaterie ont part à l'invention des Medailles, je ne puis me perſuader que les Medailles anciennes nous ayent conſer-

vé l'histoire sans aucun mélange de fiction ny d'exageration.

Venons à la nouvelle explication. Selon vôtre Antiquaire, la Medaille a été battuë pour marquer le soin que Gallien fit prendre de ces Enfans infortunez que des parens denaturez ou pauvres exposoient dans les ruës. C'est la pieté du siecle à l'égard de ces enfans qu'on loüe dans l'Inscription PIETAS SÆCULI. C'est un de ces enfans qu'on a representé sur le revers tetant une Chevre. Il appuye son sentiment de deux raisons. 1. Il étoit ordinaire aux Romains d'exposer ainsi leurs enfans. Trajan & Faustine avoient tâché de remedier à ce desordre: Gallien a pû les imiter. Cette raison prouve que cette pieté, ou plûtôt cette compassion n'a pas été propre du siécle de Galien, & que l'Inscription, PIETAS SÆCULI, ne convient point à la Medaille.

2. Il y aura, dit l'Antiquaire, une conformité entiere entre le Type & l'Inscription, c'est-à-dire, entre ces mots, PIETAS SÆCULI, & le revers de la Medaille où un de ces enfans

tete une Chevre. J'avoüe ingenument que je ne vois point cette conformité. La figure d'un enfant ſous une chevre, me paroîtroit plus propre à ſignifier un enfant abandonné, qu'un enfant dont on prend ſoin.

Après tout je ſuis un adverſaire commode : je veux aujourd'huy pouſſer la generoſité juſqu'à fournir à vôtre Antiquaire une troiſiéme raiſon. Cet habile homme auroit pû remarquer dans Mezzabarbe & dans Mr. Vaillant, une Medaille de Gallien ou une figure armée, preſente la main à un enfant nud. L'Inſcription eſt, CONSERVATORI PIETATIS, *au conſervateur de la pieté.* Je ne diſſimuleray pas quelques difficultez qu'on luy propoſera ſans doute, s'il veut ſe ſervir de cette Medaille pour appuyer ſon ſentiment. On luy dira qu'on trouve dans le même Mezzabarbe une autre Medaille du même Empereur, dont l'Inſcription n'eſt point differente, & dans laquelle au lieu d'un enfant il paroît un homme à genoux devant la figure armée. Cette Inſcription, dira-t-on, n'a donc pas de liaiſon avec *les en-*

fans trouvez de Rome. Il faut donc encore ſuppoſer que Gallien fit bâtir un autre Hôpital pour des hommes. L'Antiquaire nous dira au juſte ſi c'étoit pour les incurables ou pour les inſenſez. Mezzabarbe moins penetrant n'a pas eû, en expliquant, contre ſa coûtume ces Medailles, la moindre idée *des enfans trouvez.*

Pour revenir à vous, Monſieur, je ſuis touché de l'embarras où vous ont jetté les doctes recherches de vôtre Antiquaire. Je veux, s'il ſe peut, me conſerver une conquête qui me fait trop d'honneur, pour que j'en ſouffre tranquillement la perte. Vous avez été prêt de vous rendre à mes raiſons : ſouffrez que je faſſe un nouvel effort pour vous convaincre. Ma conjecture dépend de l'explication du type, ou revers : s'il repreſente Jupiter tetant la Chevre Amalthée, mon explication l'emporte ſur toutes les autres.

Vous le ſçavez, Monſieur, le grand principe des Antiquaires, eſt d'expliquer les Medailles les unes par les autres. Expliquons nôtre Medaille de Galien par deux autres du même

Empereur, où l'on voit une Chevre. La premiere où la Chevre est representée seule, a pour Inscription, JOVI CONSERVATORI. Dans l'autre on voit Jupiter monté sur la Chevre avec cette Inscription, JOVI CRESCENTI. Nierez-vous que dans ces deux Medailles on n'ait representé la Chevre Amalthée? Avoüez donc que c'est elle qu'on a representée dans nôtre Medaille, ou renoncez à expliquer les Medailles par d'autres Medailles. Je ne vous repete point ce que j'ay déja dit, que la devotion de Galien avoit Jupiter pour principal objet. Si la Medaille, JOVI CRESCENTI, fut battuë pour adorer l'adolescence de ce Dieu, n'est-il pas vray-semblable que la nôtre a été battuë pour honorer son enfance?

Observez encore, que l'explication que vous opposez à la mienne, a pour fondement un fait inconnu aux historiens. La mienne a pour fondement des faits dont les historiens conviennent avec les Medailles.

A l'égard des reflexions par les-

quelles vous finissez vôtre lettre ; elles sont judicieuses ; Je pense comme vous qu'il ne faut pas rejetter absolument l'usage des Medailles, & qu'on peut s'en servir utilement. J'ay dit seulement, & je le repete encore, que les Medailles ont besoin des historiens pour être entenduës, autant pour le moins que les historiens ont besoin des Medailles : que les Medailles sont obscures, équivoques ; qu'elles ne sont pas infaillibles ; que la flaterie & l'envie ont souvent presidé à leur fabrique : en un mot, qu'on ment sur la bronze, aussi aisément que sur le papier. Je soûtiens que ceux qui prennent au pied de la lettre tout ce qu'on lit sur les Medailles, au lieu d'éclaircir l'histoire, l'alterent, la broüillent. Pour prouver cette proposition, je n'ay pas besoin de citer une Medaille qui marque un fait absolument fabuleux : il suffit que j'en cite où un fait veritable soit alteré, exageré, falsifié en partie. L'exemple que j'ay raporté d'une Medaille du feu Prince d'Orange avec cette Inscription PORTUS GRATIÆ EVERSUS, prouve

nettement ce que j'ay voulu prouver. Si le bombardement du Havre est un fait vray, la ruine du Havre est un fait faux. L'Inscription, *portus gratiæ eversus*, signifie-t-elle simplement qu'on a bombardé le Havre ? ne signifie-t-elle pas qu'on la ruiné ? Que dans cinq cents ans on joigne à cette Medaille tant d'autres Medailles battuës pour éterniser des victoires imaginaires, les Antiquaires de ces tems-là formeront sur ces Medailles une histoire fort contraire à tout ce que nos historiens auront écrit : de quel côté sera la verité ? Les Antiquaires auront tort. Je prie vôtre habile Antiquaire de tirer la conclusion de cette parité, & je prends la liberté de vous conseiller de ne croire sur la foy des Medailles antiques, Galien un grand Prince, que quand sur la foy des Medailles modernes vous croirez le feu Prince d'Orange UN HEROS INVINCIBLE. Je suis, &c.

ARTICLE CIV.

DE L'ORIGINE DES LANGUES & de l'Ecriture, par Monsieur Rigord.

CE seroit prendre les choses de bien-haut que d'aller examiner quels étoient les Caracteres dont on se servoit avant le Deluge, & même dans les tems qui le suivirent immediatement jusqu'à la confusion des langues. Cependant comme il n'y eût jusqu'alors qu'une sorte de langage dans le monde, ainsi que l'Ecriture le dit formellement ; il n'y eût aussi qu'une sorte d'écriture, laquelle apparemment ne changea pas sitôt. En effet le changement qui arriva pour lors dans les langues ne fut pas une extinction de la langue primordiale; puisque toutes les langues des environs de Babylone où arriva cette confusion, ne sont que diverses dialectes de la premiere.

D'ailleurs cette langue primordiale étoit la langue de Sem fils de Noé. Car Sem ayant vêcu avant le Deluge cent ans avec Mathusalem,

& près de trois cent ans après le Deluge, porta la connoiſſance de cette premiere langue, juſqu'à Abraham avec lequel il vécut cent cinquante ans. Je ſuis dans tout cecy la Cronologie du texte Hebreu : & quand même je ſuivrois celle des Septante, je n'aurois guéres de peine à prouver qu'Abraham parloit la premiere langue ; & que l'Ecriture d'Henoc & celle des livres citez par Moyſe étoit de cette premiere ſorte d'écriture en uſage au tems d'Abraham, parce que ce doit être l'ancien Hebreu.

Ce Patriarche ſortit de la Meſopotamie, paſſa par la terre de Charan, & vint dans celle de Canaan que Dieu luy avoit promiſe. La terre de Canaan eſt dans la Phenicie : & il eſt probable que ſi Abraham s'étoit auparavant ſervi des caracteres Chaldéens, ou Aſſyriens, il ne s'en eſt pas ſervi en Phenicie ; puiſque les Hebreux dont il eſt le Pere, ſe ſervoient des Caracteres des Pheniciens ſelon Cherillus, Eupolemus, Cteſias dans Joſeph & dans Euſebe.

Au reſte ſi je confons icy la Phenicie avec la terre de Canaan, ce n'eſt pas ſans de bons garans. Saint Mathieu appelle Cananéene, la femme que St. Marc appelle Syrophœniciene. Les Septante rendent indifferemment la terre de Canaan par la Phenicie; & les anciens Pheniciens établis à Carthage leſquels parloient la langue Punique, lors que St. Auguſtin leur demandoit d'où ils tiroient leur origine, répondoient qu'ils étoient Cananéens.

Il falloit au reſte que les lettres fuſſent bien anciennes dans la Phenicie; puiſque Joſué entrant dans la Paleſtine attaqua en premier lieu la ville de Dabir, qu'on appelloit auparavant Cariathſepher, *Ville des Lettres*. Les Lacedemoniens reconnoiſſoient Abraham pour leur pere, ſuivant l'Auteur du livre des Machabées; & quelque préjugé qu'ayent eû les Grecs ſur l'antiquité de leur langue, on reconnoît dans pluſieurs mots Grecs la racine Hebraïque.

L'Art des Lettres, dit Pline, nous vient de Syrie. Or ſous ce nom l'on

comprenoit anciennement, dit le même Auteur plusieurs Provinces, la Palestine, la Judée, la Phenicie: cette derniere renfermoit la terre de Canaan. Les Syriens, dit Diodore, ont inventé l'Art des Lettres: Les Pheniciens les ont reçûës de ceux-cy, & les ont introduites en Grece. Les Grecs, dit Herodote, ont tiré leurs Caracteres des Pheniciens ou Cananéens. Les Pheniciens, dit le même Auteur, qui ont apporté en Grece plusieurs sortes de sciences, y ont introduit aussi l'Art d'écrire: car ajoûte-t-il, avant l'arrivée de Cadmus en Grece on n'y avoit point l'Art d'écrire.

La premiere espece de Caracteres dont on se servit en Grece, dit Herodote, étoit la même dont se servent aujourd'huy les Pheniciens. On a changé ensuite la forme, & la prononciation de ces lettres: & en effet, poursuit Herodote, j'ay vû à Thebes en Beotie dans le Temple d'Apollon Ismenien, des Inscriptions sur des Trepieds antiques en Caracteres Cadmeéns ou Pheniciens, tout semblables aux Caracteres Io-

niens. Les Caracteres des Pheniciens & des Ioniens ſont les mêmes Caracteres, diſent Pline & Herodote : & ſi ceux des Pheniciens ne ſont pas eternels, dit ce dernier & après luy Mela & Tite-Live, ce ſont au moins les premiers Caracteres du monde.

Les Syriens, dit Euſebe, vivant premierement parmi les Aſſyriens, s'établirent enſuite dans la terre de Canaan. Ces Syriens ſont les Hebreux ou les Succeſſeurs d'Heber, dit le même Auteur, leſquels ſe ſervirent des mêmes Caracteres que les Cananéens & les Pheniciens, ſelon Eupoleme dans ſon Hiſtoire des Roys de Judée, & ſelon Cteſias dans Athenée.

Phœnices primi, famæ ſi credimus, auſi,
Manſuram rudibus vocem formare figuris. Luc.

C'eſt pour marquer cette origine qu'Heſichius ſe ſert du mot *Phenicier* pour celuy d'écrire : & Plutarque dit que l'Art des Lettres, lequel eſt un ſouverain remede contre

l'oubly, a été apporté de Phenicie.

La Science, dit l'Auteur des Thebaïques, eſt venuë de la Paleſtine en Grece : Cadmus qui étoit Phenicien l'y apporta. *Dictis Cretenſis* rapporte que dans une Aſſemblée des Grecs, quand on vint à déliberer qui commanderoit au ſiege de Troye qu'on venoit de conclurre, on donna les ſuffrages à Agamemnon, en lettres Pheniciennes. Comme c'étoit l'ancienne langue, on s'en ſervoit dans les Actes publics, ainſi qu'il eſt arrivé au regard de la langue Grecque, dont on s'eſt long-tems ſervi en Allemagne, & de la Langue Latine, dont on s'eſt auſſi ſervy long-tems en France dans les Contrats publics.

Platon dit, que les Dieux impoſerent les noms à toutes choſes, & que les Grecs ont appris ces noms des Barbares : c'eſt ainſi que les Grecs appelloient ceux qui n'étoient pas de leur nation. Les Barbares dans cet endroit ſont les Hebreux ; & en effet par les racines Hebraïques on a la connoiſſance de la plus-part des Dieux de l'antiquité.

Sur tout cela & ſur d'autres préjugez qu'il ſeroit trop long d'entaſſer icy, il eſt naturel, ce me ſemble, de conclurre que le Caractere Phenicien eſt le plus ancien de tous les Caracteres, & que c'eſt celuy dont les anciens Hebreux ſe ſont ſervy. L'écriture Phenicienne eſt à peu de choſes près, celle que nous appellons aujourd'huy Samaritaine, ou l'ancienne Hebraïque ; témoin le mot *Belſamum* ou *Belſamain*, qu'Euſebe dit ſignifier le *Maître du Ciel* dans le langage des Pheniciens, ce qui eſt pur Hebreu.

Si quelque langue le pouvoit diſputer au Phenicien, ce ſeroit le Caldéen, à cauſe du ſejour que fit Abraham dans la Meſopotamie avant que de venir dans la terre de Canaan : mais outre que le Caldéen eſt à peu près la même choſe que le Phenicien ou l'Hebreu, ce qui decide en faveur du dernier, eſt que les termes Hebreux expriment la nature des choſes qu'ils ſignifient : ce qui ne ſe trouve pas dans les termes Caldaïques, hors ceux qui ſont communs aux deux langues.

Il

Il y a des Auteurs qui attribuent l'invention des Caracteres aux Egyptiens ; mais cela ſe doit entendre de la diſtinction des voyelles d'avec les conſonnes & des regles de la Grammaire : ce que Platon attribuë à Taaut, ou Thoyt des Egyptiens, d'autres à Moyſe, & d'autres enfin à Joſeph. Au reſte l'ancien Phenicien n'eſt guéres different de ce que nous appellons le Samaritain : les Alphabets qui en reſtent, nous en donnent une preuve ſenſible, & ſans replique.

On prouve aiſément par les monnoyes Hebraïques que nous avons dans nos Cabinets, & par le Pentateuque des Samaritains, que l'écriture Samaritaine étoit de l'uſage commun parmi les Hebreux dès les premiers tems. Elle l'étoit au moins, lors que le Royaume d'Iſraël ſe ſepara de celuy de Juda ; & rien ne nous marque qu'on ait changé d'écriture parmi les Hebreux avant le tems d'Eſdras. Le Schiſme d'Iſraël, c'eſt à dire, la diviſion des Samaritains & des Juifs ſubſiſte encore aujourd'huy, & nous conſerve depuis

2600. ans le Pentateuque écrit avec les Caracteres qui étoient d'usage avant le Schisme. Comme c'étoit apparemment le seul livre qui fût Canonique, ou du moins qui eût une autenticité incontestable, lors que la division se fit; c'est aussi le seul, que les Samaritains d'aujourd'huy reconnoissent pour écriture divine: & en cela la Providence de Dieu a bien éclaté; puisque sa parole s'étant ainsi conservée par deux peuples ennemis l'un de l'autre, les plus incredules n'ont aucun juste soupçon qu'elle ait pû être alterée. Par là nous trouvons les preuves de nôtre Religion dans les mains de nos ennemis mêmes.

Les medailles Hebraïques nous fournissent encore une preuve bien claire, que les caracteres Samaritains étoient alors en usage chez les Hebreux. Les sçavans Medaillistes disent qu'il n'y a de Medailles Hebraïques veritables, que celles qui sont écrites en ces caracteres. On y lit d'un côté *Jerusalem Kedossa, sainte Jerusalem*, de l'autre côté *Sekel Israël, sicle du peuple d'Israel.*

Il est manifeste que ces Medailles n'ont pas été frapées par les Tribus qui ont formé le Royaume de Juda, puisque la legende seroit, *sicle de Juda*, & non pas *sicle d'Israël* : à moins qu'ils n'eussent voulu exprimer leur origine par Jacob ; & en ce cas il faudroit qu'ils les eussent frappées avant la captivité de Babylone : car après la captivité, on ne se servoit plus des caracteres Samaritains dans la Republique Juifve. On laissa, disent les Rabbins, les anciens caracteres aux Samaritains, & Esdras établit l'usage des caracteres Assyriens, que nous appellons aujourd'huy improprement Hebreux.

Comme la langue sainte cessa d'être entenduë, & les caracteres de cette langue connus, à cause du long sejour que les Juifs firent à Babylone ; que le peuple Juif se trouva plus accoûtumé aux caracteres du lieu où il avoit été captif ; & que les Samaritains eurent été excommuniez par l'Eglise Juifve, on retint la langue à la verité ; mais on changea les caracteres, & on ne voulut rien avoir

de commun à l'exterieur avec des excommuniez, comme dit Euſebe.

D'ailleurs les Medailles dont il s'agit, ne peuvent point avoir été frappées par les Tribus du Royaume d'Iſraël, ou par les Samaritains après le ſchiſme. Car Jeruſalem y eſt appellée la Cité ſainte; & les Samaritains après le ſchiſme reconnurent Samarie pour leur Metropole, au lieu de Jeruſalem pour laquelle ils avoient une horreur extrême. Ils étendoient cette averſion juſqu'à ceux qui frequentoient cette Ville: & en effet ils refuſerent de donner retraitte à Jesus-Christ qui vouloit coucher à Samarie; parcequ'il paroiſſoit aller à Jeruſalem, comme dit ſaint Luc. On doit, ce me ſemble, conclurre de là, que ces Medailles ont été frappées, ou par le peuple d'Iſraël avant le ſchiſme des dix Tribus, c'eſt-à-dire au commencement du regne de Roboam fils de Salomon, lorſque les douze Tribus ne faiſant qu'un corps, n'avoient qu'une ſorte de caractere, & reconnoiſſoient la même ville pour le ſiege de la Religion; ou tout au plus

dans le tems qui s'écoula depuis Roboam jusqu'à Sedecias.

Je sçay que ce systeme pourroit souffrir des grandes difficultez par la decouverte que le sçavant Mr. Toinard vient de faire: Ce sont quelques Medailles frapées , à ce qu'on dit , du tems des Macabées. La legende est en caracteres Samaritains : sur quoy on pourroit dire qu'on a voulu donner la preference à l'Ecriture ancienne dans les Actes publics. Mais de quelque maniere que les sçavans decident sur le tems que dura l'usage de ces caracteres dans la Republique Juïve, il est toûjours vray que la legende de ces Medailles , est en ancien Hebreu, lequel est le Samaritain d'aujourd'huy; & que les caracteres que nous appellons Hebraïques, qui sont les anciens caracteres Assyriens , n'ont été établis chez les Juifs qu'après qu'on se fut servi long tems des caracteres que nous appellons Samaritains.

Les Juifs, dit Joseph Albo , *ont deux monumens éternels de la captivité de Babylonne ; l'un dans les noms dont ils se servent pour exprimer les*

mois, ces termes ſont Caldaïques, au lieu que les anciens Hebreux ne diſtinguoient les mois que par premier, ſecond, troiſiéme &c. L'autre monument eſt dans les caracteres d'uſage pour leur écriture; car ils ont pris les caracteres Aſſyriens, & ont laiſſé les caracteres Hebreux aux Samaritains.

Je conclus de tout cela, que le caractere Samaritain eſt le plus ancien de tous les caracteres connus. C'eſt à peu prés l'ancien Phenicien; puiſque les Hebreux parloient la langue Phenicienne, comme dit Cherillus dans Joſeph liv. 1. contre Apion; & que les Colonies Puniques ſe diſoient Cananéennes ſelon Saint Auguſtin. Ces caracteres furent portez en Grece, où l'on prit ſoin de les deguiſer; car les Grecs n'ont gueres manqué d'habiller à leur mode les connoiſſances qu'ils recevoient d'ailleurs, pour s'attribuer l'honneur d'avoir inventé ce que d'autres leur avoient appris; comme dit Tacite.

La vanité de cette Nation en ce point coûte cher aux belles Lettres; car ils ont tellement obſcurci l'ori-

gine des choſes qu'on n'y reconnoît plus rien, à moins qu'on n'ait recours à la ſource pure des divines Ecritures. Les Ecrivains Grecs eux-mêmes ont reconnu en cela la vanité de leur Nation.

Cadmus, qui ſelon pluſieurs Auteurs, étoit un de ces Pheniciens qui furent chaſſez de leur pays par Joſué, porta les ſciences en Grece. Les Grecs s'appliquerent tout ce qu'ils ſçûrent des belles actions des Hebreux, & ſe formerent des Divinitez & des Heros, ſur le modele des grands hommes qui étoient celebres dans les Hiſtoires du peuple d'Iſraël. L'Auteur des Macabées le marque bien clairement, lors qu'il dit que les Gentils prenoient dans les livres de la Loy, des modelles de la Divinité, pour en faire leurs Idoles. Donc on ne doit pas être ſurpris de lire dans Clement Alexandrin, que la plus-part des Divinitez Grecques ſont poſterieures au ſiécle de Moyſe. Les Grecs, dit Philon de Biblos, ont appris des Pheniciens la veritable Theologie; mais ils l'ont ſi fort defigurée par la vanité de leurs men-

ſonges, qu'on ne ſçauroit plus demêler la verité qu'ils avoient en vûë.

Ce n'eſt pas ſeulement la vanité des Grecs, c'eſt encore leur jalouſie contre les autres nations, qui les a fait recourir à ces déguiſements, ſources des Divinitez fabuleuſes. Ils n'ont point voulu communiquer aux autres peuples les connoiſſances qu'ils avoient reçûës des Egyptiens: & c'eſt pour cela, dit l'Apôtre, qu'ils ne ſont point excuſables; parce qu'ayant connu la verité, ils ne l'ont pas fait honorer comme ils l'auroient pû, en la publiant telle qu'ils l'avoient reçûë.

Les Latins n'ont puiſé leurs connoiſſances que chez les Grecs: de ſorte que bâtiſſant leurs fables ſur un corps qui étoit déja fabuleux, ils ſont encore moins intelligibles dans leurs Fables que les Grecs qui avoient bâti ſur le vray. Ainſi la verité bien loin de s'éclaircir eſt devenuë plus méconnoiſſable.

Les Grecs, dit Platon, qui ont paſſé quelque tems chez les nations étrangeres, ont pris d'elles beau-

coup de termes. Ceux qui voyent ces termes dans les Auteurs Grecs, ſe donneroient une peine inutile, s'ils vouloient en apprendre l'origine par les racines Grecques : il faut remonter plus haut pour découvrir la nature des choſes que l'on exprime par ces mots. De quelques menſonges, dit Euſebe, que les Grecs ayent obſcurci la verité, ils n'en ont pas ſi bien effacé les veſtiges qu'on ne puiſſe la connoître; ſi on examine l'origine des termes dont ils ſe ſont ſervis.

Voilà l'homme le plus ſage de l'antiquité, & un des plus ſçavans Prelats du 4e. ſiecle de l'Egliſe qui montre le chemin qu'on doit prendre pour demêler la verité de la confuſion, où la vanité des Grecs la enſevelie. C'eſt le party qu'ont pris dans ce ſiecle, & que prennent tous les jours de Sçavans hommes, pour developper ce qu'on a obſcurcy. Ils ont fait déja de grands progrès en ſuivant la voye que Platon & Euſebe leur ont ouverte : & l'on a trouvé que la plus-part de ces Divinitez anciennes, ne ſont guéres

que nos Patriarches depuis le Deluge. Cette découverte est très avantageuse à nôtre Religion; puisque ceux que nous regardons comme les anciens serviteurs du Dieu que nous adorons, sont les Dieux des anciens Sçavans.

J'aurois bien voulu ne me pas laisser entraîner si loin par ce point de Critique. Quoy qu'il paroisse icy à sa place, il m'a pourtant tiré de mon sujet qui est l'origine des Caracteres. Mais je ne puis encore quitter les Grecs, sans faire voir à l'œil la maniere dont ils ont déguisé les lettres Pheniciennes: par où l'on verra la conduite qu'ils ont tenuë pour déguiser les veritez, & pour s'attribuer l'invention des choses.

* Il faut pour cela que je mette icy le parallele dont j'ay déja parlé entre les Caracteres Pheniciens, les Caracteres Samaritains, & les Caracteres Grecs anciens. Je ne ferois pas un crime aux Grecs du changement des Caracteres Pheniciens, si tout ce changement consistoit à

* 2. *Planche.*

Juillet 1704. p. 1198.

Comparaison de la figure des lettres selon diferentes langues anciennes

Samaritain ou hebreu ancien	Phenicien	hebreu moderne	Jonique ou grec ancien	Copte

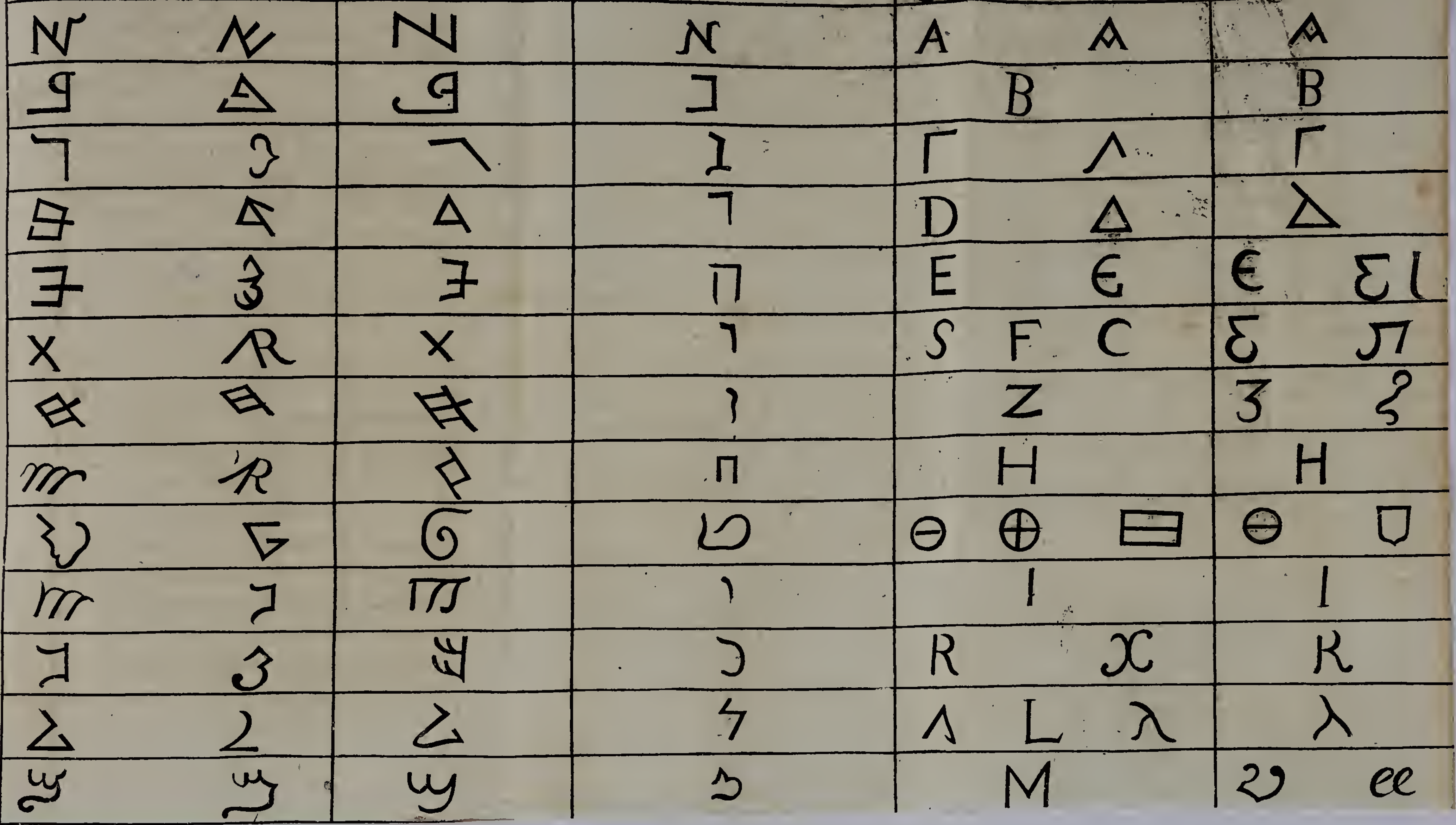

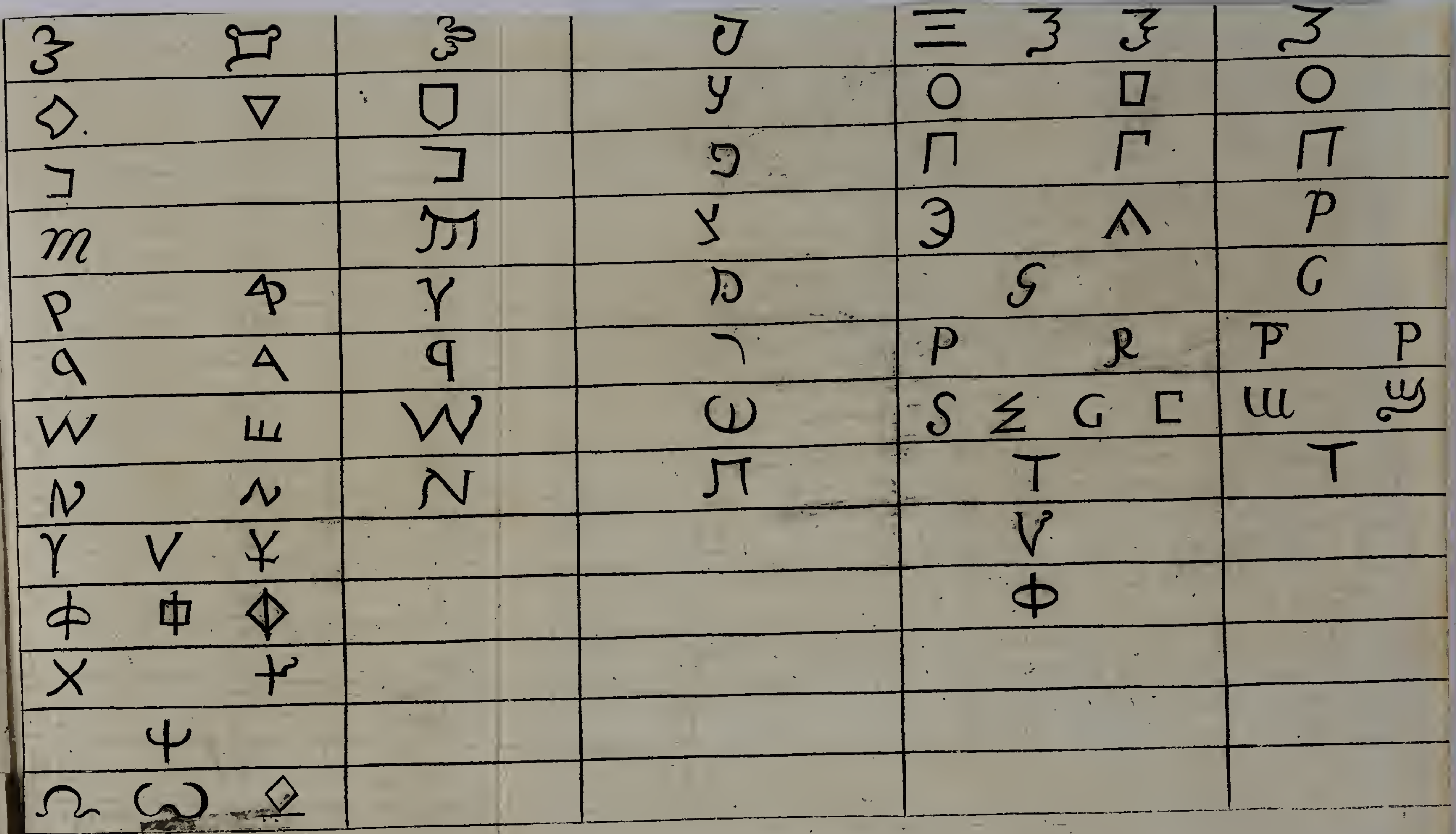

	Y
C	P
C	W
	N

écrire de la gauche à la droite, au lieu que les Pheniciens écrivoient de la droite à la gauche. Mais ils sont allez bien plus loin, & voicy par quels degrez. Les plus anciens Grecs suivirent l'ordre naturel, qui est d'écrire de la droite à la gauche. Ensuite ils écrivirent la premiere ligne de cette façon, la seconde de la gauche à la droite, & ainsi alternativement; imitant en cela, disoient-ils, l'ordre dont on se sert en labourant la terre. Et c'est d'où vient qu'on appelloit cette maniere d'écrire 6850. φεδων, laquelle, selon St. Isidore, a donné aux vers le nom latin de *versus*.

Il y a un Auteur qui dit,[a] qu'il y a eû un tems, où les Juifs ont écrit de cette façon. Les loix de Solon étoient écrites de même, aussi bien que plusieurs Inscriptions très-anciennes: & Pausanias [b] remarque que le nom d'Agamemnon gravé sur les Statuës, étoit écrit de la droite à la gauche. Ensuite on changea

[a] *Naucler. Geneol. 54.* [b] *Pausan. in Æliac. id. l. 5. p. 320.*

cet ordre, & peu à peu les Caracteres.

ARTICLE CV.

LETTRE DU PERE MENETRIER *à Mr. de la Valette President des Tresoriers de France en la Generalité de Lyon, sur quelques découvertes faites à Forvieres.*

VOtre Lettre, Monsieur, m'ayant trouvé relevant à peine d'une maladie qui a interrompu durant plus d'un mois le cours de mes études ordinaires, elle m'en a renouvellé l'ardeur par les découvertes que vous avez la bonté de me communiquer. Cela m'a rappellé le souvenir de ces tems heureux où nos plus graves Magistrats sans rien relâcher du soin des affaires publiques, donnoient un tems considerable à la recherche de nos Antiquitez.

J'ay pensé à Jean Grolier l'un des quatre Generaux du Royaume, & Thresorier des Blancs dans le Duché de Milan, qui assembla à si

grands frais le premier Cabinet de Medailles antiques qu'on ait vû en France. C'eſt luy qui fit auſſi cette riche Bibliotheque, qui n'étoit pas moins aux uſages de ſes amis, qu'aux ſiens propres; puiſqu'on voyoit ſur la couverture de ſes livres, *Joannis Grolerii & amicorum ejus.*

Guillaume du Choul Bailli des Montagnes de Dauphiné, n'eût pas moins de curioſité; & ſes deux Ouvrages de la Religion des Anciens Romains, & de leurs Caſtrametations, nous apprennent la connoiſſance qu'il avoit en la ſcience des Medailles, & ſon application à rechercher & obſerver nos Antiquitez.

Cette application paſſa aux Bellievres, dont Claude après avoir remis à ſon frere ſa charge de premier Preſident du Parlement de Dauphiné, ſe retira à Lyon, & s'étant donné tout entier à cette étude, compoſa le *Lugdunum Priſcum*, que nous avons cherché ſi long tems, & que vous avez enfin trouvé depuis peu: c'eſt le ramas des Inſcriptions antiques que Paradin a jointe à ſon Hiſtoire.

Nicolas de Langes Gendre du Chancellier de Bellievre & Lieutenant General dans Lyon, étant logé en la maiſon de ſon Beaupere, y aſſembla un nombre prodigieux d'Inſcriptions qu'il y a danger de voir perir, ſi nos Magiſtrats ne prennent ſoin de les conſerver. Celles qui ſont ſous les Arches & les Piles du Pont de Saone, & dans les fondemens des Egliſes de Fourviere, de St. Irenée & de S. Jean, nous montrent qu'il n'eſt pas inutile de prendre des precautions en ce genre.

Monſieur vôtre Pere Preſident des Treſoriers de France, & Mr. vôtre Oncle Doyen du Preſidial, vous ont inſpiré pour les Antiquitez ce goût que vous conſervez au milieu des occupations de vos charges. Mon hiſtoire de Lyon vous doit ſes principaux ornemens, par les excellentes choſes que vous m'avez communiquées; & rien n'a manqué au ſuccès de mon travail, que de pouvoir le mettre au jour, lors que vous exerciez la charge de Prevôt des Marchands avec tant d'approbation de la Cour & du public.

Après ce témoignage de reconnoissance, que je dois à tous les bons offices que j'ay reçûs de vous, je viens aux éclaircissemens que vous me demandez sur l'Inscription dont il s'agit.

LOCAÑD Ꞥ CIRC
SEX IVL. IANVARIVS
AEDIL DAT

Vous me demandez d'abord, si dans la premiere ligne, il y a *locandum*, sous entendant, *lapidem in Circo*, ou *locandam*, sous entendant, *aquam in Circo.* Il me semble que ce ne peut être ny l'un ny l'autre.

Car premierement, je ne crois pas que l'on ait jamais pris le mot *lapis*, absolu & sans adjoint, que pour les pierres Milliaires, qui marquoient les addresses & les distances des lieux sur les grands chemins. Ainsi l'on disoit *ad I. ad II. ad III. lapidem, &c.* Mais on disoit *Primarius Lapis*, pour la premiere pierre d'un Edifice, *Lapis Terminalis* pour une borne, *Lapis Sepulcralis* pour un Tombeau.

Secondement, quoy qu'il y eût des rigoles d'eau en plusieurs Cirques sur les côtez des murs qui enfermoient l'espace où couroient les Chariots, & que ces endroits du Cirque fussent sacrez à Neptune, aussi bien que les Dauphins élevez sur les pignons de l'Areste, ou de l'Epine du Cirque ; on n'a jamais dit en Latin *locare aquam*, mais autant que j'ay pû voir dans un grand nombre d'Inscriptions, *aquam ducere*, *inducere*, *perducere*, par rapport à trois manieres de conduire l'eau representées par trois Nymphes avec des Coquilles & des Urnes. *Ducere aquam*, c'étoit faire des Aqueducs, comme ce nom l'indique. *Inducere aquam*, c'étoit mettre l'eau dans les ouvrages publics, les Cirques, les Amphiteatres, les Naumachies, les Thermes & bains publics. *Perducere aquam*, c'étoit conduire l'eau jusqu'à Rome, témoin cette Inscription que l'on y voit encore.

TI. Claudius Drusi F. Caisar Augustus Germanicus Pontif. Maxim.

Tribunitia poteſtate XII Coſ. V. Imperator XXVII. Pater Patriæ
Aquas Claudiam ex fontibus qui vocabantur Cæruleus & Curtius à Millario XXXXV.
Item Anienem novam à Millario LXII. ſua impenſa in urbem perducendas curavit.

Les eaux des Aqueducs ſont nommées *Rivi aquarum* ; parce qu'elles couloient en ruiſſeaux dans des voutes de cinq pieds de hauteur & des canaux de deux pieds & quelques poulces. Ainſi il eſt dit de l'Empereur Tite en une Inſcription d'Aqueduc,

Rivom Aquæ Marciæ vetuſtate Dilapſum refecit, & aquam quæ in uſu eſſe deſierat, reduxit

C'eſt l'Aqueduc qui eſt nommé *Rivus*, *Rivum refecit*, & pour l'eau, il eſt dit, *reduxit.*

Delà vient l'uſage de dire *derivare aquam*, lorſqu'on la detournoit de ſon cours naturel pour la conduire en des lieux écartez de ſa route. Ain-

ſi le Pape Clement III. en une Bulle par laquelle il confirmoit les privileges du Mont-Caſſin, diſoit: *De aqua quæ vocatur Auguſta, nemini liceat præter voluntatem veſtram aquam derivare, niſi quantum ſufficiat terris rigandis & replendo fonti baptiſmatis in eadem Eccleſia.*

Pour revenir au premier mot de nôtre Inſcription, je crois qu'il faut lire *locandum*; & cela par rapport à une ſtatuë de quelque divinité donnée par l'Edile pour ſervir à decorer l'Areſte ou Epine du Cyrque, ſur laquelle étoit ordinairement la ſtatuë de Cybele avec ſon Lyon, les Autels du Soleil & de la Lune, les images des grandes Divinitez, les Dauphins de Neptune, & les Oeufs de Caſtor & de Pollux.

Comme c'étoit aux Ediles à regler les Jeux, à les ordonner & à y aſſigner les places, celui-cy voulut contribuer à l'embeliſſement du Cirque, par un preſent ſous lequel devoit être cette Inſcription pour marquer le Donateur. Il y avoit cette difference entre les preſens & les vœux, que pour les vœux, on

mettoit, *votum ſolvit*, & pour les preſens *dat:* comme en celui de nôtre Secundinus au Dieu Mithra, *D. Mithræ Secundinus dat*, que j'ay rapporté dans l'Hiſtoire Civile de Lyon.

Les grandes Colonnies; comme Narbonne, Niſmes, Vienne, Lyon avoient leurs Ediles, ainſi qu'on peut voir en pluſieurs Inſcriptions; parce qu'elles avoient leurs Amphitheatres, leurs Cirques & leurs Theatres pour leurs Jeux: ces Ediles ſe changeoient tous les ans.

Il n'eſt pas ſi aiſé de determiner s'il faut lire *Sextus Julius Januarius*, ou *Sextus Julianus Varius*. Cependant je ſerois plus pour *Julianus Varius*, que pour *Julius Januarius*; tant parceque je ne vois point de Januarius dans la famille Julia, que parce qu'en l'Inſcription de Thein, où il eſt parlé de nôtre *Colonia Claudia Copia Lugd.* Il y a un *Puſo Julianus Archigallus*, qui preſida aux ſacrifices du Taurobole du tems de l'Empereur Commode.

On ne peut ſçavoir par cette Inſ-

cription, le tems auquel cet Edile fit ſon preſent au Cirque; puiſqu'il n'y a ni nom d'Empereur ou de Conſuls, ni aucune autre Epoque du tems, ſur laquelle on puiſſe aſſeoir la moindre conjecture: & je ne ſuis pas d'humeur à prononcer poſitivement ſur des choſes, où je ne trouve point de ſolide fondement.

Vous ſçavez avec quelle application j'ay examiné tout ce que j'ay écrit ſur nos antiquitez, combien de fois je ſuis allé avec des Architectes des Ingenieurs, des Peintres, & d'autres connoiſſeurs, en prendre les dimenſions, la forme, les caracteres, les confronter les uns avec les autres, pour tâcher de retirer ceux qui étoient à demi effacés; afin de ne pas tomber dans les fautes où Gruter eſt tombé, en rapportant des Inſcriptions qu'il n'avoit pas vûes, & qu'il a données ſur la foy de quelques voyageurs qui n'examinoient pas les choſes avec aſſez de ſoin.

Il eſt dangereux d'écrire ſur des choſes que l'on n'a pas vuës, ou que l'on n'a pas aſſez ſoigneuſement examinées. C'eſt enquoy Mr. Fabretti

l'un des plus ſçavans Antiquaires de Rome, a repris le R. P. du Molinet, ſans pourtant le nommer ſi non à la Table, où il a mis *Claudius du Molinet in nonnullis notatus.* Il l'a repris, dis-je de pluſieurs erreurs dans l'explication que ce Pere a donnée des Medailles des Souverains Pontifes, & en particulier de celles qui repreſentent la conduite des eaux, & la reparation des anciens Aqueducs.

Pour venir maintenant à vôtre ſeconde decouverte des caneaux de plomb, ſur leſquels on lit TI CLAV. CAES. XIIII. cette Inſcription marque à peu près le tems auquel cet Ouvrage fut fait. Ce fut du tems de Caligula Neveu de Claude ; ce que j'infere du titre de Ceſar, qu'il ſe donne ſans y joindre celuy d'Auguſte. Car il eſt certain qu'il ne put avoir le titre de Ceſar que ſous l'Empire de ſon Neveu; puiſque ſous Tibere il demeura au rang des Chevaliers. Caligula le fit Conſul, & commença à le conſiderer, comme un homme qui pourroit luy ſucceder.

Claude aimoit Lyon où il étoit né, le jour même que Druſus ſon Pere fit la Dedicaſſe ſolemnelle de l'Autel élevé à l'honneur de Rome & d'Auguſte : & il y a apparence qu'il entreprit cette conduite d'eaux au temps que ſon Neveu inſtitua des Jeux à cet Autel, & y propoſa des prix pour l'Eloquence. Ces eaux pouvoient être utiles aux Jeux tant du Cirque que du Theatre, & pouvoient ſervir aux Decorations publiques par des fontaines jailliſſantes.

Claude fit paroître une inclination particuliere à la conduite des eaux, principalement quand il fut Empereur, comme on peut voir par l'Inſcription cy-devant rapportée. Il fit conduire l'eau nommée de ſon nom *Claudia*, & celle du nouvel Anio, l'une l'eſpace de 45. mille & l'autre l'eſpace de 62. par de magnifiques Aqueducs.

Ce qui put le porter à faire ces conduites d'eaux à Lyon, fut non ſeulement pour decorer ſa patrie, mais encore pour honorer la memoire de Marc-Antoine ſon Ayeul

Maternel, qui étant Questeur de l'armée de Jules Cesar dans les Gaules, & depuis General de sa Cavalerie, avoit fait bâtir nos Aqueducs, tant pour les usages de la ville, que pour le camp de Cesar. Drusus pere de Claude, épousa Antonia fille de ce Triumvir de laquelle il eut Claude.

Je ne sçay s'il y a du mystere en la triple conduite des tuyaux que vous avez observée ; mais je crois que ce pourroit bien être de cette triple conduite que la fontaine de Saint George la plus abondante de la ville, auroit été derivée : elle est encore nommée à present la fontaine des trois cornets, par lesquels elle coule.

Pour le nombre de XIIII. que vous dites avoir remarqué sur quelques morceaux des tuyaux, je ne sçaurois vous dire sur cette simple exposition, si l'on a voulu indiquer, ou la quantité d'eau qui devoit être conduite par ces canaux, ou les lieux où elles devoient être distribuées, ou le nombre des Quinaires que les Châtelains des Aqueducs

devoient fournir pour ces conduites.

Vous ſçavez avec quelle reſerve j'ay parlé de nos Aqueducs en mon Hiſtoire ; parce que quelque recherche que j'euſſe faite là-deſſus, je n'étois pas content, n'ayant pû prendre tous les niveaux, ny aller juſqu'aux lieux où ils prenoient l'eau. Les ayant ſuivis à près de quatorze mille d'un côté, & à neuf ou dix mille de l'autre, je trouvay que l'un prenoit l'eau au ſault de Giere dans le Mont Pila, une lieuë au-de-là de Saint Chaumont. Je ſuivis même tous les détours des Collines qu'ils cottoyoent, & les reſtes des piles ſur leſquels ils s'élevoient dans les Vallées : mais j'aurois voulu toiſer tous ces endroits, comme j'étois entré dans les Aqueducs ſouterrains, pour en prendre les juſtes dimenſions & pour obſerver la maniere dont ils avoient été conſtruits. Je ne pus voir la priſe de l'eau de la riviere de Furan, pour l'Aqueduc qui vient devers la ville de Feurs en Forez, n'ayant pas été juſque-là ; c'eſt

c'eſt ce qui m'a empêché de parler des Aqueducs.

Depuis l'impreſſion de mon Hiſtoire, il s'eſt fait pluſieurs découvertes conſiderables, entre autres d'une Urne d'Onyce Orientale de deux pieds de haut, avec des cendres & une bague d'or, au quartier de St. Irenée ; de pluſieurs inſtrumens de Sacrifices, tous d'argent, ſçavoir deux Pateres, un Sympule, un Mortier à piler le ſel & l'encens, & quatre Vaſes à recevoir le ſang des victimes, qui avoient été cachez dans un Coffret ſous un rocher, à l'endroit où l'on a bâti le magazin des poudres. On y a auſſi trouvé pluſieurs moules de terre cuite pour jetter des monnoyes, avec des morceaux de matiere, dont j'ay près de demi-livre. Je veux en faire l'eſſay à la Monnoye, & examiner ſi elle eſt du même titre que les Medailles de Septime Severe, d'Alexandre, de Geta, qui ſont repreſentez dans ces Moules, pour donner enſuite une Diſſertation ſur la maniere dont les Romains fabriquoient leurs monnoyes.

Mr. Pinardi a une eſpece de Tronc, trouvé au même endroit, dans lequel on recüeilloit les Vœux ou Aumônes. Par là vous voyez, Monſieur, que la matiere de nos Antiquitez n'eſt pas encore épuiſée, & qu'il y aura lieu de donner quelques nouvelles Diſſertations.

ARTICLE CVI.

REFLEXIONS CRITIQUES Sur la Diſſertation du R. P. Dom Pezron ancien Abbé de la Charmoïe, touchant l'ancienne demeure des Chananéens & de l'uſurpation qu'ils ont faite ſur les enfans de Sem.

DAns le deſſein où eſt le Reverend Pere Dom Pezron de faire part au public de ſes decouvertes ſur les principales difficultez de l'Ecriture, il ne pouvoit gueres commencer par une queſtion plus curieuſe, & qui merite mieux d'être éclaircie, que celle de l'uſurpation des Chananéens, ſur les enfans de Sem. S. Epiphane & quelques autres Peres en ont parlé com-

me d'un fait certain , cependant presque tous les sçavans croient aujourd'hui, ce fait peu vrai-semblables. Leur grande raison est, qu'on n'en trouve rien dans l'Ecriture, où il est si souvent fait mention des Chanaéens; mais le P. Dom Pezron ne pense pas que ce soit assez pour les rejetter. Il se plaint sur tout qu'on l'ait fait sans examiner auparavant si ce que les Peres en ont écrit, pouvoit n'être pas veritable. Comme il a beaucoup d'érudition & d'esprit, il tourne les choses si heureusement, & donne tant de couleur aux preuves dont il se sert, qu'il est bien difficile de ne pas s'y laisser prendre & de n'en être pas ébloui. J'avoüe que j'en ay été frapé d'abord ; mais après avoir tout examiné avec plus d'attention, j'ai cru devoir persister dans le sentiment où j'étois, que cette usurpation des Chananéens sur les enfans de Sem, est une fable que S. Epiphane & d'autres Peres après luy ont pris pour une veritable histoire qu'ils n'ont tant fait valoir, que parce qu'elle leur a paru favorable à la

Religion, & qu'ils ont cru pouvoir s'en servir utilement pour defendre la justice de Dieu contre les Manichéens.

C'est en repondant à ces heretiques, qui osoient accuser Dieu d'injustice pour avoir donné aux Israëlites les terres des Chananéens, qu'il dit dans *l'heresie* 66. & dans son *ancorat*, *qu'ils sont des sots & des ignorans, de ne pas sçavoir que Dieu ne fit que rendre aux Israëlites les terres, que les Chananéens avoient enlevées aux enfans de Sem, dont les Israëlites étoient descendus. Qu'après le deluge Noé étant demeuré le maître du monde, il le partagea à ses trois enfans Sem, Cham & Japhet: qu'il se servit du sort pour ce partage, lequel il fit à Rhinocolure sur les confins de l'Egypte & de la Palestine, vis-à-vis de la mer Rouge, lieu ainsi appellé de Neel qui selon luy signifie sort en Hebreu; & que pour empêcher les divisions qui pourroient naître à l'avenir parmi ses enfans, il les engagea par serment à s'en tenir à ce qu'il avoit fait; mais que Chanaan fils de Cham, homme avare & ambitieux, ayant abandonné*

à cause des chaleurs qui étoient excessives, les lieux qu'il avoit heritez de son pere, & où il faisoit sa demeure, vint s'établir dans la Palestine, laquelle il envahit sur les enfans de Sem : qu'il donna son nom à cette contrée, qu'on appella depuis la terre de Chanaan : & qu'il y eut les enfans dont il est parlé dans le 10. chap. de la Genese, que dans la suite & du tems de Josué ou Jesu fils de Nave, Naasson étant chef de la Tribu de Juda, les descendans de Sem, c'est-à-dire les Israëlites furent retablis dans leurs terres par un juste jugement de Dieu, qu'on ne peut accuser de la moindre injustice, comme faisoient les Manichéens.

L'Auteur *du sermon* 105. *de tempore*, faussement attribué à S. Augustin & rejetté parmi les supposez dans l'edition des P P. B B. de S. Maur, repond à peu près de même aux Sectateurs de Manés. Cassien les avoit sans doute en vuë, lors qu'il parle de la pretenduë usurpation des Chananéens *dans sa conference V. cha.* 24. *Car après en avoir rapporté l'histoire, il ajoute qu'elle sert à faire éclater la justice des jugemens de Dieu*

qui les chassa des lieux, dont ils s'étoient emparez par violence, & qui rendit aux enfans d'Israël, l'ancien heritage de leurs peres, qui leur étoit échu dans le partage du monde. D'autres en ont aussi parlé dans le même dessein ; mais ces defenseurs de la cause de Dieu, devoient faire reflexion qu'il est dangereux en combattant des heretiques, de trop appuïer sur des faits, dont on n'a pas de certitude. En effet si l'on eut nié à Saint Epiphane & aux autres Peres qui l'ont suivi, ce qu'ils disent avec tant d'assurance du partage du monde par Noé & de l'usurpation faite sur les enfans de Sem; qu'auroient-ils eu à repondre? quelles preuves en auroient-ils pû donner?

L'Auteur de la Dissertation nous fait assez entendre que S. Epiphane n'en doit pas être crû sur sa parole dans un fait de cette importance, lors qu'il avoüe que *s'il ne nous venoit que par le seul canal de ce Pere, sa fidelité pourroit être suspecte.* Après cet aveu je ne crois pas manquer de respect pour Cassien, ou l'Abbé Serapion qu'il fait parler, pour l'Au-

teur du ſermon 105. *de tempore* , & pour d'autres Ecrivains à peu près de la même autorité, ſi je dis que *leur fidelité m'eſt ſuſpecte* , en ce qu'ils racontent de l'uſurpation des Chananéens , qu'ils ne ſçavoient peut-être que par le Canal de ſaint Epiphane , ou de quelque autre Auteur qui ne pouvoit être un garant plus fidelle & plus ſeur qu'eux de la verité de cette Hiſtoire. Car quand on diroit qu'ils l'avoient apriſe d'Euſebe , qui la rapporte dans les fragmens Grecs que nous avons du livre 1. de ſa Chronique, & qu'on n'a pas cependant cité, & qu'Euſebe la tenoit de Jules Africain;elle n'en ſeroit pas plus certaine. La ſeule autorité de ces hiſtoriens ne ſuffit pas pour rendre croïables des choſes qui ſont arrivées près de trois mille ans avant eux.

C'eſt donc inutilement, qu'on nous dit que *Saint Epiphane devoit être ſeur de ce qu'il avançoit contre les Manichéens ; & que ce n'étoit que la certitude des choſes qui le faiſoit parler avec tant de force , & de confiance.* Qui ne ſçait pas que S. Epiphane

n'a jamais passé pour incredule?

L'Auteur de la dissertation, qui est trop habile, pour ignorer ce que l'on doit penser d'un fait, qui ne seroit appuïé que sur la seule autorité de saint Epiphane, & qui nous a déja fait connoître ce qu'il pense luy-même; releve avec grand soin les termes dont Cassien se sert en parlant de l'invasion des *Chananéens*; *quantum docet vetus traditio*, & ceux-ci de l'Auteur du sermon 105. *Tradunt majores nostri*. Il voudroit bien pouvoir nous persuader que c'est-ici une *tradition* constante; que cette tradition étoit reçuë en Orient, en Occident, & dans l'Afrique; & qu'on doit y ajoûter une pleine & entiere foy. Mais y a-t-il quelqu'un qui ne sçache combien les termes de *tradere* & *traditio* sont équivoques? Cassien, ou l'Abbé Serapion peuvent fort bien entendre par *ancienne tradition*, ce qu'ils n'avoient reçû que par le canal de saint Epiphane, d'Eusebe, ou de Jules Africain. L'Auteur du sermon 105. ne l'entend pas autrement, lorsqu'il dit: *tradunt majores nostri*: car il as-

ſure immediatement auparavant, que c'eſt dans les Peres qu'il a puiſé ce qu'il ſçait de cette hiſtoire : *ab antiquis Patribus*, dit-il, *traditam veriſsimam rationem.* Après tout, c'eſt abuſer viſiblement du mot de *tradition*, de pretendre que l'hiſtoire du partage du monde par Noé, & de l'uſurpation des Chananéens ſur les enfans de Sem, en étoit une, reçuë en Orient, en Occident & dans l'Afrique ; parce qu'on la trouve rapportée par des Auteurs qui ont vécu dans ces pays-là. On pourroit dire peut-être avec plus de raiſon que c'étoit une opinion populaire, un bruit commun, & incertain, dont il ne faut pas faire grand cas. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que cette Hiſtoire eſt très-peu vray-ſemblable.

En effet, quelle apparence y a-t-il que Noé ait partagé le monde à ſes trois enfans après le Deluge ? Connoiſſoit-il aſſez l'étenduë de la Terre pour cela ? Et quand il l'auroit connuë, quelle raiſon avoit-il de la partager de la ſorte ? Pourquoy par le ſort. Il y a en tout cela je ne ſçay

quoy de fabuleux, qu'on ne peut s'empêcher de sentir. Il le fit me dira-t-on par inspiration divine: Noë étoit Prophete, Dieu pouvoit luy avoir fait connoître par revelation le monde entier. Il prevoyoit les divisions qui naîtroient dans la suite parmi ses descendans. Mais d'où sçait-on, que Noë étoit Prophete, & que Dieu luy inspira de partager le monde à ses enfans? L'Ecriture ne le dit pas, & ce n'est point à nous à le supposer. Si le don de Prophetie fut accordé à Noë, & s'il connoissoit l'avenir, il sçavoit ce qui devoit arriver dans la plaine de *Sennaar*, & de quelle maniere ses descendans seroient dispersez, & peupleroient toute la terre. A quoy bon alors ce partage? On ne dira pas qu'il ne fut fait que pour Sem, Cham, Japhet & leurs enfans; car il n'y eût aucune division entre eux jusqu'à la confusion des langues, & le Prophete *Noë* n'auroit pas manqué de le prevoir. D'ailleurs il ne falloit pas une si vaste étenduë de terre pour un si petit nombre d'hommes, quelques avares & am-

bitieux qu'ils puſſent être. Diſons encore avec le docte Bochart, que ce partage ne pût être fait à *Rhinocolure*, comme on le prétend, puiſque ſelon Diodore de Sicile, l. 1. ſect 2. cette Ville n'a été bâtie que pluſieurs ſiecles après, par Actiſane Roy d'Ethiopie & d'Egypte qui la peupla d'une troupe de brigans, auxquels il avoit fait couper le bout du nez, d'où elle prit le nom de *Rhinocolure* & non pas נחל, *Neel* ou *Naal*, qui ne ſignifie point *Sort* en Hebreu comme l'a crû St. Epiphane, mais *une poſſeßion* un *heritage*, ce qu'on peut voir expliqué plus au long dans le Phalag de Bochart liv.1. ch.16.

Je viens au ſilence de l'Ecriture ſur le prétendu partage de Noë & ſur l'invaſion des Chananéens. C'eſt une des principales raiſons, pour ne pas dire avec l'ancien Abbé de la Charmoie, la ſeule qui ait porté les Sçavans à ne pas croire cette hiſtoire ; & cette raiſon, quoy qu'on en diſe, eſt certainement d'un grand poids dans la queſtion dont il s'agit. Il eſt parlé des Chananéens en mille

endroits du Pentateuque, comme d'un peuple impie & maudit de Dieu, sur-quoy les Commantateurs remarquent tres-à-propos, que Moïse n'a si fort relevé leur crime, que pour animer contre eux les Israëlites, & les encourager à la conquête de leurs terres, en leur rendant ce peuple odieux, & leur faisant entendre que c'étoit pour le punir que Dieu le chassoit de son ancien heritage. Dans cette vuë Moïse devoit-il oublier que les *Chananéens* avoient usurpé ces terres sur les enfans de *Sem* dont les Israëlites étoient descendus? Y avoit-il de plus puissant motif pour les porter à les conquerir? On nous oppose que l'Ecriture ne dit pas tout. *Combien y a-t-il*, nous dit-on, de *faits importans arrivez dans ces premiers siecles, dont les Livres Saints ne disent pas un mot.* Je répond que l'Ecriture dit toûjours ce qu'elle doit dire par rapport au but que ceux qui en sont les Auteurs, s'y sont proposé; & que si l'on y trouve quelquefois des faits importans oubliez, c'est qu'il ny avoit pas de

necessité selon leur dessein de les rapporter. Les exemples qu'on rapporte de l'*usurpation de Nemrod & du mélange des Philistins*, sont très-propres à prouver ce que je veux. Il n'est pas mal-aisé de voir que Moïse avoit de tres-fortes raisons de parler de l'usurpation des *Chananeéns* sur les enfans de *Sem*, & qu'il n'en avoit pas de parler de l'*usurpation de Nemrod & du mélange des Philistins.*

Si l'Ecriture ne nous disoit point, comment les descendans de Noë se disperserent & peuplerent la terre, on s'étonneroit moins du silence qu'elle garde sur le partage du monde, qu'on prétend avoit été fait par ce Patriarche & sur l'invasion des Chananeéns ; mais on ne peut guéres comprendre, comme elle parle de cette dispersion, sans nous dire un seul mot du reste. Il y a plus, c'est qu'elle en parle d'une maniere qui ne paroît pas trop s'accorder avec cette histoire. 1. L'Ecriture ne suppose aucun partage avant la confusion des langues, qui arriva à la Tour de Babel. Ce fut alors seu-

lement que les descendans de Noë se repandirent pour peupler la terre, & qu'elle fut partagée entre-eux. 2. Elle dit une infinité de fois, que Dieu promit à Abraham, à Isaac, à Jacob, à tout le peuple Juif, de leur donner la terre de *Chanaan*, de les en mettre en possession : elle ne dit jamais qu'il leur ait promis de leur rendre cette terre, de les rétablir dans l'heritage de leurs Peres. C'est une grace que Dieu leur fait ; c'est un don, ce n'est point une restitution, Moïse semble même vouloir éloigner la pensée qu'on en pourroit avoir, lors qu'il fait parler Dieu de la sorte, aux Israëlites dans l'Exode chap 23. v.20. *Je vas mettre mon Ange à vôtre tête, pour vous défendre dans le chemin, & vous introduire dans la terre que je vous ay préparée*; & lors qu'il leur dit dans le Deuteronome chap.6. v.10. 11. *que Dieu leur donnera de grandes Villes qu'ils n'ont point bâties, des Maisons remplies de toutes sortes de richesses, qu'ils n'ont point faites, des Citernes qu'ils n'ont point creusées, des Vignes & des Oliviers qu'ils n'ont point plan-*

tez. 3. Parmi les reproches que Dieu fait aux Chananéens dans l'Ecriture, il n'est jamais parlé de leur usurpation sur les enfans de Sem. On leur reproche leurs idolatries, leurs abominations, c'est pour ces crimes que Dieu les chasse de leur ancien heritage. La menace qu'il fait à cette occasion aux Israëlites dans le 18. chap. du Levitique v.28. est tout-à-fait remarquable, *Prenez garde*, leur dit-il, *que si vous tombez dans le même excès, la terre de Chanaan ne vous rejette, comme elle a rejetté le peuple qui l'a habitée avant vous.* Après cela je ne voudrois pas dire absolument, comme fait l'Auteur de la Dissertation qu'il n'y a dans l'Ecriture, rien de contraire au prétendu passage de Noë, & à la prétenduë invasion des Chananéens.

Peut-être me dira-t-on icy, que je ne prends pas garde, qu'en détruisant la verité de cette histoire, je prive l'Eglise d'une réponse très-plausible pour défendre la justice de Dieu contre les injustes accusations des Manichéens. A cela je répond que l'Eglise ne doit pas com-

battre les Manichéens & les autres Heretiques par des raiſons fauſſes, peu ſolides, & qui n'ont qu'une vaine apparence. Quand on n'auroit autre choſe à oppoſer aux diſciples de Manés, que la profondeur des Jugemens de Dieu, qui ſont toûjours juſtes & adorables, ce ſeroit aſſez pour leur fermer la bouche & les reduire à ne ſçavoir que nous répondre. Mais on n'en eſt point en ce cas. Nous ne manquons pas de raiſons très-fortes pour montrer contre les Manichéens, que Dieu n'a commis aucune injuſtice en chaſſant les Chananéens de leurs terres, & en les donnant aux Iſraëlites. Comme on peut les voir, ces raiſons, dans les Commentaires des Livres Sacrez, je ne m'y arrêteray pas pour paſſer à ce que dit l'Auteur de la Diſſertation touchant la premiere demeure des Chananeéns.

Il paroît clair par tout ce que j'ay dit juſqu'icy, que ce ne peut avoir été que la terre de Chanaam. Les bornes de cette contrée ſont expreſſement marquées dans le 10. chapitre de la Geneſe v. 19. *Factique ſunt*

termini Chanaam, venientibus à Sidone Geraram usque Gazam, donec ingrediaris Sodomam & Gomorrham, & Adamam, & Seboim, usque lesa. Les limites de Chanaan commencent à Sidon en sortant pour aller à Gerara jusqu'à Gaza, jusqu'à ce que l'on entre dans Sodome & Gomorrhe, Adama & Seboïm jusqu'à Lesa. C'est dans ce Pays selon S. Epiphane, que Chanaan eût Sidon & les autres enfans, d'où sont sortis les differents peuples des Chananéens. Cependant le P. Dom Pezron prétend que ce n'est point là leur premiere demeure; mais bien *les deserts de l'Arabie qui sont entre l'Idumée & la Mer rouge vers les confins de l'Egypte.* Il fonde ce sentiment sur l'authorité des Anciens historiens prophanes, qui placent auprès de la mer rouge les Pheniciens, que le P. Dom Pezron suppose avec quelques Sçavans, être les mêmes que les Chananéens, dont on croit qu'ils sont descendus. Surquoy je n'ay qu'à faire deux reflexions. La premiere qu'il n'est pas aisé à concevoir en supposant avec St. Epiphane, que Chanaan n'a eû

ſes enfans que depuis ſon établiſſement dans la terre qui porte ſon nom, qu'il n'eſt pas, dis-je, aiſé à concevoir, comment il ſe peut que les Chananéens ayent fait leur premiere demeure dans les deſerts de l'Arabie vers la Mer rouge.

La ſeconde reflexion eſt que les témoignages des Anciens Hiſtoriens, ſur leſquels le P. Dom Pezron ſe fonde, ne prouve point ce qu'il prétend. Il peut être vray, comme le dit Denis le *Periegete*, que *les Pheniciens ayent tiré leur origine* des Erithréens, ou *de ceux qui avoient habité vers la Mer rouge.* Il ſe peut que *ces mêmes Pheniciens euſſent quitté les lieux voiſins de cette Mer, pour venir s'établir ſur les côtes de la Mediterranée*, ainſi que l'aſſure Strabon, & qu'Herodote le rapporte ſur le propre témoignage des *Pheniciens* & ſur celuy des Perſes; ſans qu'on ait droit pour cela d'en conclure, que les Chananéens ayent fait leur premiere demeure auprés de la Mer rouge. L'Auteur de la Diſſertation prend icy le change. Les Pheniciens deſcendus des Chananéens, ne

ſont pas ces Anciens Chananéens mêmes. Ainſi tout ce qu'on peut inferer de ce que diſent Strabon, Denis le *Pariegete*, Herodote & d'autres encore qu'on pourroit citer, c'eſt qu'une Colonie de Chananéens ayant été s'établir dans les lieux voiſins de la Mer rouge & s'étant fort multipliée, il arriva dans la ſuite qu'une partie de ces mêmes Chananéens, ou de leurs deſcendans, après avoir changé de nom & pris celuy de Pheniciens revinrent dans les terres de leurs peres, qu'on appella depuis la Phenicie. Peut-être auſſi, comme remarque Bochart, que ces hiſtoriens n'ont entendu par les Pheniciens qui étoient venus de la Mer rouge dans la terre de Chanaan, que les Iſraëlites qui traverſerent cette Mer ſous la conduite de Moïſe. Car de ce qu'Herodote dit qu'il y avoit dans la Paleſtine des Pheniciens, qui ſe faiſoient Circoncire, Joſeph conclut fort bien, que cet Hiſtorien a confondu les Juifs avec les Pheniciens; puis que la Circonciſion n'étoit en uſage dans cette contrée, que parmi les ſeuls Juifs

δῆλόν ἐστιν, ὅτι μηδένες ἄλλοι περιτέμνονται τῶν ἐν παλαιστίνη σύρων, ἢ μόνοι ἡμεῖς. Joseph. Antiquit. Judaic. l.1. c.4. & contr. Appionem l.1.

Au reste le Pere Dom Pezron semble n'avoir pas assez pris garde qu'en appuïant si fort sur ce que Denis le *Periegete*, dit que les Pheniciens tiroient leur origine des *Erithréens*, il favorise le sentiment de ce sçavant, qui a écrit depuis peu qu'ils sont issus des Iduméens ; ce que le P. Dom Pezron regarde, comme une erreur que ce sçavant soutient par des témoignages qu'il n'a pas entendus. On croit communement aujourd'huy que la mer Erithrée n'a pas pris ce nom de sa couleur rougeatre ; mais du Roy Erithrée qui regna sur les lieux voisins de cette mer. Cet Erithrée est Esau ou Edom qui en Hebreu signifie rouge ; comme Erithrée & Phenicien le signifient en Grec. Or Edom étant le Pere des Iduméens, il est aussi des Erithréens qui sont le même peuple. Ainsi les Pheniciens tirant leur origine des Erithréens, il est visible qu'ils la tirent

des Iduméens ; comme le pretend le ſçavant * dont nous venons de parler.

Quoyqu'il en ſoit, il eſt toûjours conſtant que les Chananéens ne peuvent avoir eu pour premiere demeure que la terre de Chanaan, & qu'ainſi c'eſt ſans fondement legitime qu'on les a accuſés d'avoir uſurpé cette terre ſur les enfans de Sem. Je ne m'arrête pas à refuter ce que dit de contraire George le Syncelle qui n'a fait que copier Euſebe, ou Jules Africain, on peut voir parce que j'ay remarqué à l'égard de ces deux Auteurs, le cas qu'on doit faire de ce qu'il raporte. Pour ce que le P. Dom Pezron avance hardiment qu'il peut montrer par des endroits de l'Ecriture, que Chanaan & ſes enfans ont veritablement habité dans les deſerts de l'Arabie entre l'Idumée & la mer rouge ; & qu'enſuite ils ſont entrez dans cette partie de la Syrie, qui a eu depuis le nom de Paleſtine, il nous permettra d'en douter, jusqu'à ce que nous voyions

* *Mr. Morin de lingua primæva.*

ses preuves. Quoy qu'on doive beaucoup attendre de ses lumieres & de l'étenduë de ses connoissances, on a de la peine à croire qu'il puisse tenir ce qu'il promet. Ce dont on ne doute nullement, & dont on croit pouvoir l'assurer, c'est que le public recevra toûjours fort agreablement & qu'il lira avec un plaisir extrême, tout ce qui sortira d'une aussi sçavante plume que la sienne.

Le R. P. D. Pezron nous a promis de répondre à ces Reflexions.

ARTICLE CVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE ROME.

MOnseigneur le Cardinal des Ursins Prince plus distingué par sa pieté & par sa doctrine, que par son illustre Naissance, ayant demandé au P. Conventati Prêtre de l'Oratoire de Rome, quelqu'un de ses Ouvrages, ce Pere prît occasion de la proximité des Fêtes de Noël

pour luy envoyer le discours dont voicy l'extrait. *Oratio historica Dogmatico-Moralis de secunda filii Dei Nativitate*, c'est un in 8°. de 420. pag. Il a été approuvé par le P. Gavardi fameux Professeur en Theologie de l'Ordre des Augustins, & il le sera par tout ce qu'il y aura d'habiles gens qui le liront. L'Auteur en effet n'a rien omis de ce qui regarde sa matiere, & il fait paroître par tout une science profonde de la Theologie, de l'Ecriture, & de l'Histoire Ecclesiastique. D'ailleurs tout l'Ouvrage est rempli de pensées devotes, de reflexions touchantes, d'affections tendres, qui marquent d'un côté la pieté de l'Ecrivain, & qui sont de l'autre bien propres à en inspirer à ses Lecteurs.

Le P. Conventati a mis à la fin de ce Discours, le projet d'un grand Ouvrage *sur l'Amour de Dieu*, qu'il doit joindre à la *Bibliotheque Morale du P. Mansi* de la même Congregation. Cette Bibliotheque contient en quatre gros Volumes in folio, quatre-vingt dix-sept traitez sur toutes sortes de matieres, auxquelles

le P. Conventati donne un nouveau jour par les additions qu'il y fait.

D'AMSTERDAM.

On a traduit en François *les Memoires de Burchett Secretaire de l'Amirauté d'Angleterre, touchant ce qui s'est passé sur Mer pendant la derniere guerre.* Ces Memoires ont d'abord paru en Anglois. L'Auteur est grossierement partial.

Il paroît icy un nouveau traité des Fortifications divisé en deux Parties. La premiere a pour titre *idée generale de la fortification, tant défensive qu'offensive, precedée des élemens ou principes de Geometrie les plus necessaires à cet Art.* La seconde est intitulée : *Methode nouvelle, universelle & facile pour fortifier toutes sortes de places tant regulieres qu'irreguliers, &c.* Ce Traité n'est point imprimé à l'ordinaire, mais gravé sur quatre grandes planches ; dont la premiere & la seconde doivent être collée ensemble, aussi-bien que la troisiéme & la quatriéme. En sorte que tout le traité se trouve compris

dans

dans deux grandes Cartes, dont l'une en contient la premiere partie & l'autre la seconde. Les planches ont été gravées avec soin: & tout y est si bien menagé qu'on y voit un traité de fortifications fort complet, avec toutes les figures, les tables, & les explications necessaires.

On a eu soin de mettre dans la premiere partie non-seulement ce qui regarde la fortification offensive ou défensive, mais encore tous les principes de Geometrie necessaires à la fortification.

La seconde Carte est la plus curieuse & celle qui a donné occasion au Traité. L'Auteur y propose une nouvelle methode qu'il prétend être preferable à toutes celles qui ont paru jusqu'à present, quelle est plus universelle & plus aisée à appliquer à toutes les figures regulieres & irregulieres. On ne met point icy en quoy consiste cette methode. Il faudroit pour cela transcrire la meilleure partie de l'ouvrage.

DE MADRIT.

Le R. P. Barthelemi Alcazar un des plus habiles Jesuites d'Espagne, nous a communiqué quelque nouvelles découvertes importantes pour la Geographie.

Plusieurs nouveaux Geographes ont crû que Californie étoit une Isle. D'autres neanmoins assuroient que ce n'étoit qu'une Peninsule qui tenoit au continent d'Amerique. Le P. Jean Marie de Salontierra Jesuite Milanez, Recteur du College de Cinaloa & Superieur General de toutes les Missions qui en dependent, crût qu'il étoit important de s'en éclaircir, parce que le passage par Mer de Cinaloa à la Californie est très-difficile ; & qu'il esperoit en cherchant un chemin, qui y conduit par terre, découvrir en même tems diverses nations auxquelles on n'avoit point encore annoncé l'Evangile. Il entreprit luy-même cette découverte, ayant pris avec luy, le P. Eusebe François Kino Jesuite Allemand & fort habile dans les Mathemati-

ques. Ils se mirent en chemin dès l'an 1698 & ils arriverent par terre à la Californie en 1702 Leur voyage n'a été si long, que parce qu'à mesure qu'ils avançoient, ils tachoient de connoître tout le pays.

Le P. Kino a dressé une Carte très-exacte de tout ce voyage. Le P. Alcazar s'est donné la peine de nous en faire luy-même une copie sur l'Original. Le même Pere nous a envoyé une autre Carte, dans laquelle on voit trente-deux Isles nouvellement découvertes au Sud des Isles Marianes.

On trouvera ces deux Cartes gravées dans *le nouveau recüeil des Lettres édifiantes & curieuses*, que le P. le Gobien fera bien-tôt paroître. Là on verra plus en détail la maniere dont ces Païs ont été découverts, & les mœurs des divers peuples qui les habitent.

DES PAYS BAS Catholiques.

On mande de Louvain, qu'on n'a point entrepris de prologomenes

d'un dessein aussi vaste qu'est celuy du P. Cherubin de Saint Joseph, Carme déchaussé. L'ouvrage entier sera au moins de douze gros Tomes in folio, les deux premiers paroissent déja imprimez chez Strikvant, n'allez pas vous imaginer que cette multitude de volumes soit un recüeil de differens Auteurs, ce sont des Traitez composez par un seul Auteur sur toutes les matieres qui ont quelque relation à l'Ecriture Sainte, il est étonnant qu'un seul homme ait pû suffire à ce travail immense, ce livre a pour titre *Bibliotheca Criticæ Sacræ, la Bibliotheque de la Critique Sacrée.*

Monseigneur de Malines nôtre Archevêque pour faire cesser les bruits que les Novateurs affectoient de répendre contre luy dans ce pays, a fait imprimer à Bruxelles les chefs d'accusation pour lesquels il cite le P. Quesnel, & sur lesquels il le prétend juger.

DE LIEGE.

On a imprimé icy chez Moumal

une *lettre d'un Theologien à un Premier President d'un Parlement de France, touchant l'autorité de l'Eglise pour juger du sens des livres dogmatiques*, C'est un in 4°. de 31. pages. Le dessein de l'Auteur, est d'examiner la question selon les regles de la Jurisprudence. A juger par ce petit écrit du caractere de son esprit, il l'a juste & solide. Il debroüille sans peine les matieres les plus confuses: il établit d'abord la possession où est l'Eglise depuis son origine, d'user de cette même autorité qu'on veut aujourd'huy luy contester. Il trouve en son chemin l'Autheur *des Considerations sur le Mandement de Mr. d'Apt*, libelle où l'on a ramassé tout ce qu'on a dit pour justifier la revolte des défenseurs de Jansenius; mais sans se détourner, il demêle les Sophismes de ce libelle d'une maniere qui doit être bien sensible à ceux qui ont tant vanté cette compilation mal digerée, de suppositions cent fois détruites.

Nous avons reçû icy depuis peu deux nouvelles Ordonnances de son Altesse Serenissime Monseigneur

l'Electeur de Cologne, nôtre Evêque. Dans l'une il condamne le fameux *Cas de Conscience* : & à l'exemple de Monseigneur l'Archevêque de Malines, il adopte pour ses Dioceses, l'instruction Pastorale de Monseigneur l'Evêque de Chartres, qu'il a inserée toute entiere dans son Ordonnance. Dans l'autre il renouvelle les défenses de lire les livres défendus : & il défend aussi d'avoir aucun commerce avec les personnes suspectes & chassées pour ce sujet de France ou des Pays-Bas Catholiques, il recommande fortement à tous les Pasteurs d'avertir les fidéles que le Jansenisme n'est pas un phantôme, mais une secte heretique dont ils doivent se défier.

A PARIS.

Musier a imprimé un Cas de Conscience deliberé en Sorbonne sur l'obligation d'assister à la Messe de Parroisse. Quatre Docteurs l'ont signé. Ces Docteurs, sans avoir aucun égard aux Bulles de Clement VIII. & d'Urbain VIII. aux Brefs

d'Alexandre VII. à la décision de l'Assemblée du Clergé de 1655. au sentiment de feu M. l'Archevêque de Paris, declaré en pleine conference; au sentiment de M. de Sainte Beuve, &c. Ce qu'on leur a objecté dans l'exposé, décident que c'est un peché mortel de ne pas assister chaque Dimanche à la Messe de Paroisse, lors qu'on le peut commodement. Entre-autres autoritez, on appuye cette décision sur le Concile *in Trullo* rejetté par les Papes; & sur le Rituel d'Alet, condamné par une constitution de Clement IX.

Le P. Menestrier a fait imprimer chez Boudot une Dissertation sur l'usage de se faire porter la queüe, qui dans un volume in 12. de 71. pages, contient de Sçavantes recherches, & une pleine instruction sur l'origine & les variations de cet usage.

Mr. Flamant Curé d'Epinay a publié en Latin & en François un defy en forme, ou comme il parle, une *Provocation* à tous les défenseurs d'un autre systéme que celuy auquel il travaille depuis cinquante ans, les

conditions du combat ſont. 1. Qu'il ſe paſſera en preſence du Roy ou de l'un de ſes Illuſtres *Vicegerents*. 2. Que chacun s'expliquera en deux mots par écrit ſans diſputer, la raiſon de cette condition eſt que l'Auteur eſt *begue*, quoy-que *naturellement trop criard*.

Les titres qu'il donne à ſon Ouvrage ſont magnifiques ; *Le vray Syſtême Phyſique, c'eſt-à-dire, pris d'un ſens naturel en y ajoûtant conformement au Grec de Flaminien, pour ne pas dire le pneumatique & ſpirituel ou ſpiritueux*, *Eßay de Coſmographie* qui contiendra *autant de Volumes que d'Articles*, *Verité de toutes celles de ce monde corporel la plus ancienne, & cependant choſe dite en paſſant, avec la permißion de tel Sçavant de bon cœur & de bon ſens que ce ſoit, non reconnuë d'aucune perſonne juſqu'à preſent.* L'Auteur a traduit luy-même en François ſon projet, & ſon défy d'abord écrit en Latin, qui paroiſſoit à bien des gens inintelligible. Une nouvelle traduction ne ſeroit pas inutile.

Le troiſiéme Volume de St. Jerô-

me de l'Edition du P. Martianay, & la nouvelle Edition de Morery paroissent. Ce dernier Ouvrage est entierement refondu, la Cronologie est uniforme, le style entierement changé. Il y a des corrections à chaque page & presque à chaque Article, & beaucoup d'additions; on a profité du Dictionnaire de Mr. Bayle & des Editions d'Hollande. C'est Mr. Vautier qui a eu soin de cette Edition.

Permettez-moy, écrit le Pere Louvart Benedictin, au sujet de l'Edition qu'il prepare, du St. Gregoire de Nazianze, de vous dire, que ce n'étoit pas mon intention de faire annoncer si-tôt au public un Ouvrage qui ne sçauroit être de plusieurs années en état de paroître. Sans parler de ce qui rend communement ce travail ingrat, si long & si épineux; près de 200. excellens Manuscrits que nous fournissent les seules Bibliotheques de Paris, & dont il faut lire au moins la meilleure partie. St. Maxime, Basile, Elie de Crete, Nicetas, Nonnus, un Gregoire ou Gennade, tous

Commantateurs Grecs, & Manuſcrits qu'il faut dechiffrer, examiner, compiler & peut-être traduire & imprimer, ſelon que l'on verra que le public le ſouhaitera. Tout cela que je vais ajoûter, n'eſt pas l'ouvrage de quelques mois.

L'Ambecius en ſon Catalogue de la Bibliotheque Imperiale, avoit déja jugé le ſcoliaſte Baſile digne de l'impreſſion, & des perſonnes très-capables d'en juger, l'ont déja ſouhaité ſur quelques échantillons que je leur en ay fait voir. Ce Commentaire eſt critique, quelquefois Theologique, & avec cela très-court. Pour peu qu'on y ſupplée des autres Commentateurs, on aura un juſte commentaire d'un Pere que les Grecs eux-mêmes ont cru en avoir beſoin; puis qu'ils en ont fait à l'envi, & de toutes les eſpeces. En effet ſi les Auteurs Claſſiques ont beſoin de ces ſortes d'éclairciſſemens: on avoüera ſans peine que Saint Gregoire en a pour le moins autant beſoin qu'eux. Par tout, ſoit en vers, ſoit en proſe, il a comme eux & peut-être plus que ces ſages prophanes, une maniere

de penſer fine & delicate, un tour ingenieux & recherché, des mots choiſis & arrangez, des obſcuritez pleines de pointes & d'eſprit & des alluſions juſtes & frequentes à la fable, à l'Hiſtoire ancienne. Son ſtile eſt d'ailleurs ſi finement tiſſu des paroles du texte ſacré, qu'il perdra beaucoup de ſa grace & de ſa beauté, ſi l'on n'a ſoin d'y rendre un lecteur attentif, & de joindre aux notes philologiques & critiques de ces ſortes de remarques.

Je ne parle point de la verſion latine du texte Grec. Quand la belle verſion de l'Abbé Billy repondroit encore moins au texte, que ne l'ont remarqué dans leurs prefaces les Editeurs même de Paris en 1610. & 1611. Quand il faudroit encore plus changer au texte Grec: la profonde veneration qu'on a pour la memoire & l'erudition de ce grand homme, fera toûjours qu'on conſervera de ſa verſion tout ce qui ſe pourra. Et ſi ce que remarque le ſçavant Pere Petau ſur S. Epiphane, qu'il eſt plus difficile de rajuſter une verſion, que d'en faire une nouvel-

le, si, dis-je, cela n'est pas vray, d'une *version sçavante & polie*; comme celle de l'Abbé de Billy, cela pourra abbreger le travail, au moins épargner le chagrin de relever trop sensiblement certaines fautes qui ont échapé à ce sçavant Abbé, qui possedoit d'ailleurs si parfaitement les deux langues. Au reste le Pere Sirmond n'est pas le seul qui ait *corrigé* cette version. On ne la reconnoit presque pas dans les dogmes Theologiques du P. Petau, où Saint Gregoire est cité jusqu'à chaque page. Ce qui est d'autant plus considerable, qu'outre la connoissance incomparable qu'avoit des deux langues ce sçavant Jesuite, il possedoit encore en perfection la Théologie des Peres Grecs, parmi lesquels saint Gregoire à merité d'être surnommé le Theologien.

Permettez moy encore, mon R. P. de vous dire (ou à celuy qui a fourni le Memoire) que l'Abbé de Billy n'a point *abandonné son manuscrit aux Libraires*. Cet illustre Abbé a fait imprimer de son vivant son saint Gregoire Latin, pour la secon-

de fois. Pour de Manuſcrit Grec de l'Abbé de Billy, il n'y en eut jamais en état d'être imprimé. On ſera ſurpris de la nouveauté de cette propoſition, après ce que Chatard en a dit dans l'Eloge de l'Abbé de Billy, & ce que Genebrard en écrivoit au Pape Gregoire XIII. l'an 1582. incontinent après la mort de cet Abbé. Cette lettre ſe lit encore dans trois editions de Paris. J'ay entre les mains ce pretendu MSS. Grec de l'Abbé de Billy, l'original même qui a paſſé de cet Abbé à Genebrard & des mains de celui-cy en la Bibliotheque de Mr. Petau, où les Libraires de Paris le tirerent pour imprimer, diſoient-ils, le texte Grec revû par l'Abbé de Billy. Je ſuis prêt de le montrer à tout le monde & de les convaincre au doigt & à l'œil, qu'il n'y eut jamais de texte Grec retabli par l'Abbé de Billy, ni par aucun autre. Les Savilius, les Frontons le Duc, ont travailé ſur le texte de ſaint Chryſoſtome. Ce dernier, & le P. Combefis dans ſon *Baſilius recenſitus*, ſur celui de S. Baſile; & d'autres depuis

peu ſur ſaint Athanaſe. S. Gregoire qu'on croit communement, depuis l'édition Grecque & Latine de Paris, n'avoir que peu ou point de beſoin d'être retouché ; c'eſt cependant le ſeul des quatre Docteurs de l'Egliſe Grecque, dont le texte ſoit reſté dans la corruption de ſa premiere édition ; ſi même l'édition de Paris n'y a beaucoup ajouté par la raiſon que je vais dire.

Soit que l'Abbé de Billy n'ait jamais eu veritablement le deſſein d'imprimer le Grec de ſaint Gregoire, ou qu'il ait deſeſperé de trouver des Imprimeurs qui vouluſſent l'entreprendre. Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain de l'aveu même des Editeurs de Paris (1. & 2. Preface) qu'il n'a rien laiſſé là deſſus qu'une édition de Bâle chez Hervagius l'an 1550. dans laquelle à force de deviner, on lit à la marge quelquefois entre les lignes, tantôt un mot Latin, tantôt un mot Grec ; ſouvent ſans pouvoir diſcerner ſi c'eſt une gloſe, une leçon, une conjecture, ou une correction. Quelquefois on ajoûte en abregé, *in antiq. in Reg. in Card.* &

on s'apperçoit alors, que c'est une leçon : mais c'est tout, & on laisse toujours à deviner au Lecteur, si on la trouve cette leçon, en un ou plusieurs Manuscrits & si on la doit preferer au texte vulgaire. En un mot c'est un cahos, que je ne crois pas que son illustre Auteur put debroüiller luy même, s'il revenoit à present au monde, ou si l'on veut. C'est un broüillon tout pur de simples memoires où l'Abbé de Billy jettoit à la haste, glose, leçon, conjecture, correction, tout ce qui luy venoit dans l'esprit, ou qui pouvoit luy servir pour une version qu'il a travaillé toute sa vie, & qu'il paroit avoir euë uniquement en veuë. Morel en sa preface, parle à peu près de même de ce Manuscrit, & tous ceux qui voudront, peuvent s'en convaincre par leurs propres yeux.

Ce fut pourtant cette pretenduë correction du texte Grec par l'Abbé de Billy, qu'on abandonna *à un Correcteur d'Imprimerie*, qui n'y comprenant rien (ce n'étoit pas merveille) n'imprima ny l'édition de Bâle, ni cette pretenduë correction; mais

je ne ſçay quel composé des deux à ſa fantaiſie. Qu'on ne m'en croye pas ſur ma parole, & qu'on ſe donne ſeulement la peine de lire la preface qui eſt à la tête des *Notes* ou recueil de leçons de l'édition de Paris 1611, On verra que je n'ajoute rien à la verité des faits que ces Editeurs furent enfin obligez de confeſſer. Je laiſſe à juger après cela, s'il y a eu de la bonne foy aux Libraires à tromper le public par ce titre ſi capable d'impoſer par le ſeul nom de l'Abbé de Billy, *Jacobus Billius . . . cum Mſſ. Regiis contulit, emendavit &c.* On diroit que ce ſeroit de ces belles éditions de nos jours. Je veux cependant bien vous en croire, mon R. P. & je ſuis plus diſpoſé que perſonne à faire grace à des gens qui ont fait ce qu'ils ont pu, & peut-être plus que nous n'aurions fait alors ſi nous avions eu auſſi peu de ſecours qu'ils en avoient. Quoyque je n'aye pas pris plaiſir à me voir annoncer de ſi bonne heure ; je ne ſçaurois être fâché que cela m'ait donné occaſion de vous envoyer ces éclairciſſemens.

DE ROUEN.

Un homme d'eſprit qui ſe cache ſous les noms Deuloge Philocrene a fait imprimer des Epigrammes ſur toutes les Fontaines de la Ville, elles ſont delicates & de main de Maître, vous en jugerez par celles-cy.

Sur la Fontaine de S. Maclou derriere laquelle ſont les fonds baptiſmaux.

Intra fons ſacer eſt, fons extra ſepta profanus:
Ille animi ſordes, corporis iſte lavat.

Sur la Fontaine des Halles.

Venale eſt quodcumque vides, merx, veſtis, Edulè
Vaſa, liber, nullo Lympha hæc, bibe, venditur auro.

Pour la fontaine des Cordeliers qui va ſe perdre dans la riviere.

Sequanidis fons impatiens ſe jungere nymphis
Urget præcipites irrequietus aquas.
Exigui fontis mecum mirare furorem,
Currere ut intereat; dic mihi, quis furor eſt?

Pour la Fontaine des *** qui n'a qu'un filet d'eau.

Jam Monachi potant vinum dilectius: hinc eſt,
Quòd tenues civis parcius haurit aquas.

Ce petit Ouvrage eſt de dix pages in 12. d'un caractere aſſez menu.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Juillet 1704.

ART. XCII. *Histoire de la Religion, où est comprise toute l'Histoire Sainte, depuis Adam jusqu'à* JESUS-CHRIST, *&c.* page. 1047

ART. XCIII. *Ordonnance de Monseigneur l'Archevêque d'Arles, &c.*
Ordonnance de Monseigneur l'Evêque d'Angers, &c.
Mandement de Monseigneur l'Archevêque de Vienne, &c.
Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Marseille. &c. p. 1058

ART. XCIV. Dominici Quartaironii Responsiones, &c. C'est à-dire, *Réponses de Dominique Quartaironi à des Propositions avancées par ceux qui demandent la reformation du Calendrier Gregorien.* pag. 1070

ART. XCV. M. Tul Ciceronis Ora-

tionum Analysis Rhetorica; Authore R. P. Martino du Cigne, Soc. JESU. C'est-à-dire, *Analyse des Oraisons de Ciceron par le P. Martin du Cigne, de la Compagnie de* JESUS. p. 1084

ART. XCVI. *Histoire de la Machine du monde, ou Physique Mechanique.* pag. 1088

ART. XCVII. *Perse traduit en Vers François, & accommodé au goût present par Mr. Le Noble.* p. 1098

ART. XCVIII. Observationum Selectarum ad rem litterariam spectantium. C'est-à-dire, *Observations choisies sur les belles Lettres.* pag. 1103

ART. XCIX. *Les Caprices de Mr. l'Abbé Pic. Le Public.* p. 1119

ART. C. *Relation de ce qui s'est passé dans la derniere assemblée publique de l'Academie Royale des Inscriptions, tenuë le 1. d'Avril, par Mr. Blondel.* p. 1121

ART. CI. *Lettre de M** à M*** sur la regle generale que Mr. Varignon a proposée, pour resoudre toutes les Questions qu'on peut faire*

au sujet du Mouvement des eaux. pag. 1147

ART. CII. *Lettre de M*** à l'Auteur de la Dissertation, qui est dans le Journal de Trevoux, au mois de Juin 1704. pour expliquer une Medaille de l'Empereur Gallien.* pag. 1165

ART. CIII. *Réponse du Pere Tournemine à la Lettre de M*** sur une Medaille de Gallien.* p. 1173

ART. CIV. *De l'Origine des Langues & de l'Ecriture, par Mr. Rigord.* pag. 1182

ART. CV. *Lettre du Pere Menetrier à Mr. de la Valette, sur quelques découvertes faites à forvieres.* pag. 1200

ART. CVI. *Reflexions, Critiques sur la Dissertation du R. P. Dom Pezron Ancien Abbé de la Charmoie, touchant l'ancienne demeure des Chananéens, & de l'usurpation qu'ils ont faite sur les enfans de Sem.* pag. 1214

ART. CVII. *Nouvelles Litteraires.* pag. 1234

De Rome. ibid.

D'Amsterdam. p. 1236
De Madrit. p. 1238
Des Païs-Bas Catholiques. p. 1239
De Liege. p. 1240
De Paris. p. 1242
De Roüen. p. 1253

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Août 1704.

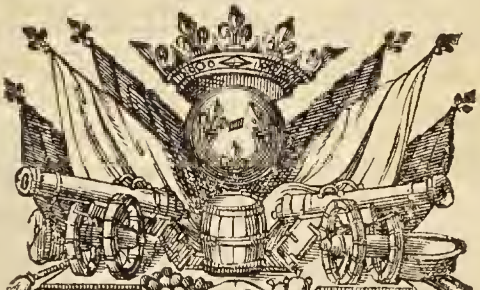

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCIV.

Avec Privilege & Approbations.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Août 1704.

ARTICLE CVIII.

VOYAGE DU SIEUR PAUL LUCAS au Levant. A Paris chez Guillaume Vandive Imprimeur & Libraire ordinaire de Monſeigneur le Dauphin, ruë S. Jacques 1704. *deux Tomes in* 12. *premier tome pages* 372. *ſecond tome pages* 416.

NOus n'avons point encore eu de ſi exacte deſcription des rivages du Nil & des environs de Babilone. C'eſt là ce que noſtre Auteur a de ſingulier : C'eſt auſſi ce que nous

avons crû devoir extraire de ſes deux tomes.

Alexandrie, quoyque ruinée, conſerve encore quelques marques de ſon ancienne ſplendeur : La Colonne de Pompée, les deux Obeliſques, & le Palais de Cleopatre, un Amphiteatre. Mais rien ne doit ſurprendre d'avantage que de voir le bois de ſes portes entier ſans aucune corruption, & qui a mieux reſiſté aux injures du tems que le fer des mêmes portes. D'Alexandrie, l'Auteur remonta le Nil juſqu'au Caire. A trois lieuës & demie de cette grande Ville ſont les Pyramides. C'eſt par ce monument que nous commençons à parler ſous des titres diſtinguez des beaux reſtes d'antiquité que nôtre Voyageur décrit. Nous emploirons ſes propres termes.

DES PYRAMIDES D'EGYPTE.

En ſortant de Gizize on voit les Pyramides qui vous frappent comme ſi elles étoient proches, quoy qu'il y ait encore ſix mille de là. On eſt ſurpris ; & ſaiſi d'étonnement

dès qu'on apperçoit de si grosses masses de pierre, & ce n'est pas sans raison qu'elles sont mises au rang des merveilles du monde.

Nous arrivâmes à ces Pyramides après avoir marché dans une grande pleine de sable. Elles sont dans un lieu un peu élevé, & bâties comme il paroît sur des rochers. Les trois plus grosses sont loin l'une de l'autre environ de deux cent pas ; mais l'on ne peut entrer que dans la plus grande. Nous trouvâmes ceux que nous avions envoyez pour déboucher le trou, encore occupez à ce travail. Le trou de l'ouverture est carré environ de trois pieds de hauteur : on monte par dessus du sable que le vent jette contre le pied de la Pyramide. Avant que d'entrer dedans, il faut tirer quatre à cinq coups de fusil pour faire fuïr les animaux qui pourroient y être; & chacun ayant sa lumiere est obligé de se courber beaucoup dans le commencement de l'allée qui va en descendant environ 60. pas. Cette allée est voutée en dos d'âne : sa descente est fort droite, & il faut se

tenir des deux côtez du mur pour ne pas tomber ſur le nez. Au bout de cette allée on trouve un paſſage, qui n'eſt que de la groſſeur d'un homme, il eſt auſſi rempli de ſable, que l'on fait ôter par les mêmes perſonnes que l'on mene pour cela. Ce paſſage eſt très-difficile, parce qu'il faut ſe traîner ſur le ventre plus de dix pas en tenant chacun ſa bougie. Nous vîmes une voute à main droite, & nous trouvâmes devant nous un grand vuide avec un puits où nous jettames du papier allumé, & des pierres pour pouvoir eſtimer ſa profondeur qui paroît grande.

De là il nous fallut grimper ſur une pierre de vingt pieds de haut ou environ, au deſſus de laquelle il y a une eſpace environ de douze à treize pieds de long. Après quoy nous montâmes par une ouverture qui n'a pas plus de largeur qu'il en faut pour paſſer. Il n'y a point de degrez non plus qu'ailleurs; mais des trous des deux côtez de diſtance en diſtance, où il faut mettre les pieds en s'écartant un peu, & l'on s'appuïe contre les

murs qui ſont d'une pierre fort polie & bien jointe. Il ne paroît point qu'elle ſoit cimentée. L'on voit pluſieurs niches qui font croire qu'il y avoit des Idoles dedans. Ce paſſage a bien 70. pas de hauteur, & ce ne fut pas ſans peine que nous y montâmes. Nous marchâmes enſuite dans un petit eſpace de plein pied au bout duquel nous trouvâmes une chambre de 12. pas de long & ſix de large, & d'environ 20. pieds de haut. Neuf pierres couvrent cette chambre, & elles ſont larges de quatre pieds chacune, toutes traverſent la chambre, & vont s'appuïer ſur les deux murs. Les murailles de cette chambre ſont fort polies: & au bout, dans un lieu qui regarde la porte, il y a un tombeau dans lequel il n'y a rien, il eſt long par dedans de 7. pieds, & de 3. pieds de large, & 3. pieds & demy de haut, & épais de 5. pouces. Il eſt d'une pierre griſâtre, & à l'œil du porphyre, excepté qu'elle n'eſt pas rouge. Cette pierre, quand on frappe deſſus reſonne comme une cloche, & elle eſt fort dure.

Il y a encore une autre chambre à côté de celle-ci ; mais elle est plus petite,& n'a point de tombeau.C'est ici le plus loin où l'on puisse aller dans la Pyramide ; on n'y voit plus aucune ouverture, & comme il n'y a que les ouvertures d'en bas, cela fait que l'on y respire un air fort étouffé. Je remarquay même que la flamme de nos flambeaux paroissoit toute violette.Quantité de chauves-souris plus grosses que les deux poings venoient se heurter contre nous,& pensérent quelquefois éteindre nos flambeaux. Nous descendîmes par où nous étions montez ; & étant prês de sortir nous eûmes le plaisir d'entendre un écho qui repete dix à douze fois fort distinctement & ce qui est plus singulier,c'est qu'on lui fait parler le François & l'Arabe tout à la fois. Nous eûmes beaucoup de peine à repasser le trou; parcequ'il s'y étoit mêlé un peu de sable.

Quand nous fûmes sortis, nous nous rafraichismes un peu, & nous dinâmes : après quoy je demandai si quelqu'un me vouloit suivre pour

monter tout au haut de la Pyramide. Il y en eût deux de la compagnie qui furent aſſez hardis pour m'accompagner. Il eſt aſſez difficile d'y monter ; les degrez n'en ſont pas reguliers, & ils ſont pour le moins de trois pieds de haut chacun, & n'ont gueres qu'un pied de large. Nous faiſions du mieux que nous pouvions pour grimper, & nous avions aſſez de peine. De tems en tems nous trouvions des marches preſque toutes rompuës, & un certain ciment qui eſt ſur les autres, embarraſſe aſſez ceux qui montent. Quand nous fumes vers le milieu, nous trouvâmes une grande brêche où il paroît manquer beaucoup de pierres : il ſemble même qu'il n'y en ait jamais eû. Nous entrâmes dans la brêche pour nous rafraichir d'un peu d'eau douce que nous avions & nous y repoſer d'un grand travail que nous venions de faire. Nous reprîmes donc courage en cet endroit, & nous nous remîmes à monter.

Il eſt dangereux de regarder derriere ſoy en montant, de crainte des étourdiſſemens. Après avoir eu beau-

coup de peine nous nous trouvâmes au haut. Ce qui paroit d'en bas fort pointu, eſt une plate-forme qui a plus de 20. pieds en carré & plus de 50. hommes pourroient être deſſus. Cinq pierres couvrent cette grande place, & par-là on doit juger de leur grandeur. Il y a un endroit où il ſemble qu'une pierre manque, & qu'elle n'y a jamais été, ſi elle y étoit elle feroit la ſixiéme qui couvriroit toute la plate-forme.

Du haut de cette prodigieuſe Pyramide je decouvrois une bonne partie de l'Egypte; mais non pas la mer, comme beaucoup de Voïageurs le diſent. Je voyois les deſerts ſablonneux, du côté du païs de Barca, & les petites Pyramides qui ſont à 4. lieuës de celle-cy, avec le Nil qui ſerpente dans de beaux jardins. Le Caire paroît comme au pied de la Pyramide, & c'eſt une très-belle vûë que de voir cette grande Ville, & tous les palmiers qui font un très-bel aſpect; d'autant plus qu'ils ſont bordez à droit & à gauche de cette campagne deſerte & toute de ſable. Nous vîmes venir un Turc qui mon-

toit d'une grande viteſſe ; cela nous donna quelque aprehenſion qu'il ne fut arrivé quelque choſe à nôtre compagnie qui étoit en bas. Quand il fut en haut je lui demandai pourquoi il montoit. Il me dit que c'étoit pour nous donner du plaiſir. Avec un arc il vouloit nous faire voir juſqu'où une flêche pouvoit aller. Il tira de toute ſa force, & la flêche à peine tomba t'elle au milieu de la pyramide. Nous deſcendîmes enſuite, & il eſt vray que j'eûs beaucoup plus de peur en deſcendant qu'en montant. Comme il eſt dangereux de s'étourdir, je fus obligé de deſcendre à reculons, & je n'étois pas encore à moitié que j'aurois bien voulu être en bas, où nous arrivâmes enfin. Je contay en deſcendant deux cent quarante trois degrez, qui étant haut de plus de 3. pieds chacun. On peut dire que la Pyramide a plus de 729. pieds de hauteur en ligne droite, ſans conter ce que l'on deſcend par dedans, où il y a encore plus de 40. pieds de profondeur.

Nous fûmes voir enſuite les deux

autres Pyramides. Elles ne ſont pas ſi groſſes ni ſi hautes, & il n'y a point d'ouverture. Quoy qu'elles ſoient bâties par degrez comme l'autre, on n'y ſçauroit monter parceque le ciment dont elles ſont enduites n'eſt pas aſſez ruïné. Pluſieurs prennent cet enduit pour du marbre ; il le paroît ; mais ce n'eſt qu'un ciment.

Outre ces grandes Pyramides, on en voit proche un aſſez grand nombre de plus petites de toutes grandeurs. Parmi celles-cy il y en a une ſurmontée d'une tête prodigieuſe en groſſeur, qui regarde du côté du Caire. On l'appelle le Sphinx, à cauſe de ſa figure. Sa baſe eſt proportionnée au Coloſſe qu'elle ſoûtient. La tête de la figure a environ 100. pieds de tour, & environ 70. du menton au haut du front : le nez en eſt fort mangé. Cette figure eſt toute d'une piece, & l'on tient qu'elle eſt creuſe par dedans. Elle paroît être de marbre, quoy que ce ne ſoit que de la pierre.

Mr. Lucas pouſſé d'un deſir qu'on ne ſcauroit trop loüer ne fut point

rebutté par les difficultez qui se presentoient. Il remonta le Nil jusqu'aux petites cataractes.

Dans Akemin (c'est l'ancienne Oxirinque) on lui montra une Mosquée fermée. Une avanture surprenante empêche de l'ouvrir. Tous les Mahometans qui y entrerent pour faire leurs prieres après que le bâtiment fut achevé, perdirent la vûë. On offrit à nôtre Voyageur de lui amener un de ces aveugles qui vivoit encore. Les Chrêtiens croient que Dieu n'a pas voulu permettre l'entrée d'un lieu où quelque chose de saint est renfermé.

Voici une merveille d'une autre espece. Vis-à-vis de Taata un Serpent habite dans une grotte. On fait de ce Serpent des contes fort étranges. On prétend qu'il se metamorphose; qu'il se laisse couper par morceaux & se trouve ensuite dans sa grotte tout entier. Des Missionnaires de la Propagande protesterent à Mr. Lucas qu'ils avoient été témoins de ce dernier fait. Voici comme l'Auteur le raconte.

Le Prince qui nous a amenez ici,

dit un de ces Miſſionnaires, eſt un homme d'eſprit, & ne croit rien de leger. Nous eſperions même en faire un Chrétien, ſi la mort n'eût prévenu nos deſſeins. Il commençoit à remarquer trop de fauſſetez dans ſa Religion. Il nous envoya appeller, le Pere & moy. Dès que nous fumes chez lui : *Aboun*, dit-il, *voilà le Serpent* (qu'il tira auſſi-tôt d'un ſac) *voyons-en la verité ou la fauſſeté.* Il fit venir une petite hache : ſur un morceau de bois lui-même le coupa en trente morceaux que l'on mettoit à meſure dans un plat, & nous les contâmes par pluſieurs fois. Le Prince fit mettre enſuite chaque morceau dans un fingant de porcelaine, qu'il fit couvrir & qu'il fit arranger tous devant nos yeux. Moi-même après que les fingans furent arrangez, je fus regarder ſi les morceaux y étoient encore : je les vis, & je dis au Prince qu'il alloit bien-tôt détromper le monde, pourvû que l'on ne mît point d'autre ſerpent à la place. Nous nous mîmes ſur ſon divan, & cauſâmes avec lui plus d'une heure & demie. Comme nous

voulûmes prendre congé de lui, *voyons*, dit le Prince, *comme ſe porte le Serpent.* Il n'y avoit plus rien dans les ſingans qu'il découvrit, ce qui ſurprit aſſez. J'en pris un, le Pere en fit autant, & n'ayant rien trouvé de même dans les autres, je vous laiſſe à penſer dans quel étonnement nous demeurâmes. Le Prince le fut auſſi, & nous dit : *Hé bien, Aboun, que diras-tu preſentement*? Je n'avois rien à dire & ne ſçavois que m'imaginer : il n'étoit pas poſſible que j'euſſe été la duppe de ce que je venois de voir. Enfin je dis au Prince que cet animal étoit ſans doute un Diable. *Pourquoy*, reprit-il, *ne pourroit-il pas être un Ange, comme on le croit? Il ne fait point de mal & les Diables en font.* Il appella dans le moment un des ſiens à qui il ordonna de prendre le Cheval qui couroit le plus vîte d'aller à la grotte, & de lui venir dire au plûtôt ſi le ſerpent y étoit. Cet homme nous regarda & enſuite les ſingans, & partit pour faire la commiſſion de ſon maître. Je dis au Prince que j'aurois un entretien avec lui au ſujet de cet ani-

mal. Le Cavalier arriva en deux jours & demy, & dit que le Serpent étoit venu fort loin au-devant de lui, & qu'il lui avoit fait beaucoup de caresses.

Ce recit ne me persuada pas d'avantage que la premiere fois qu'on m'en parla. *Mes R.R. P.P.* leur dis-je, *je ne sçaurois me resoudre à vous croire. J'ay trop de peur que vous n'ayez été trompez les premiers.* Ils prirent un ton fort serieux, & m'assurerent qu'ils ne l'avoient point été ; qu'il n'y avoit rien de plus vray que le recit qu'ils me venoient de faire ; & même ils me l'assurerent par le serment de l'Evangile. Après cela je n'osay insister d'avantage : mais, leur demanday-je, *que pensez-vous de cet animal qui fait des choses si sur-naturelles?* Ils me firent la même réponse qu'au Prince, que c'étoit un Diable, & ils ajoûterent que ce pouvoit être Asmodée qui fut chassé par l'Ange du corps de Sara que le jeune Tobie avoit épousé. En effet, *l'Ecriture*, ajoûterent-ils, *ne dit-elle pas que ce Diable fut relegué & enchaîné dans l'Egypte superieure? & ne som-*

mes-nous pas dans le païs dont parlent les Livres Saints ? L'Auteur paroît peu convaincu du recit des Missionaires, c'est aux Lecteurs a voir s'il a raison; mais du moins cette incredulité le rend plus croïable sur les choses qu'il assûre.

Ruïnes de Thebes.

Quelque idée que les anciens Historiens nous ayent donnée de l'étenduë & des richesses, du beau sejour des anciens Roys d'Egypte, ce que Mr. Lucas a vû de ses ruïnes rehausse encore cette idée, après avoir marché assez de tems, dit-il, dans les ruïnes de cette ancienne Ville, à l'abri d'une montagne justement au midi, je vis la plus belle chose qu'on puisse se figurer. Je demeuray comme interdit à l'aspect d'un ouvrage le plus grand & le plus magnifique du monde. C'est un Palais grand comme une petite ville; quatre avenuës de colonnes conduisent à quatre portiques. On voit à chaque porte, entre deux grandes colonnes de porphyre, deux figures d'un

beau marbre noir, de geans qui ont chacun une masse à la main. L'avenuë de colonnes qui conduit à chaque porte est de trois colonnes en triangle de chaque côté composée de 1500. colonnes. Sur le chapiteau de chaque triangle il y a un Sphynx, & sur l'ordre des trois colonnes qui suivent, un tombeau : & ainsi successivement de chaque côté dans toutes les quatre allées. On en voit beaucoup de tombées. Chaque colonne a 70. pieds de haut, toutes d'une seule pierre, de maniere que dans les quatre avenuës il faut qu'il y ait plus de 5. à 6000. colonnes.

Je trouvai la premiere Salle de ce Palais toute peinte de très-beaux sujets d'histoire, & il ne sembloit pas qu'il y eût long-tems que cette peinture fût achevée. On y voyoit des chasses de gazelles ; en d'autres endroits des festins, & quantité de petits enfans qui joüoient avec toutes sortes d'animaux. Je passay de-là à d'autres appartemens tous revêtus de marbre, dont les voûtes étoient soûtenuës par des colonnes de porphyre & de marbre noir. Quoique

les decombres ne permettent pas d'aller par tout, nous trouvâmes cependant le moyen d'aller en haut, d'où j'eûs le plaiſir & en même tems le chagrin de promener ma vûë ſur les ruïnes de la plus grande Ville qui ait été, ce me ſemble, au monde. Je me figurois dans ce tems-là, que ce pouvoit être Dioſpolis, l'ancienne Thebes, à cent portes : & ceux de mes amis qui ont fait un cours d'Antiquitez ſemblent en convenir. Ils trouvent même dans ce que je raporte une exactitude & une préciſion qui n'eſt pas venuë dans les Auteurs juſqu'à nous.

On découvroit du côté du deſert qui eſt au Levant environ douze grandes Pyramides qui ne cedent en rien à celles du grand Caire. Outre quantité de buſtes de plus de 30. pieds de haut, de figures d'hommes, j'y remarquay un fort grand nombre de Palais qui paroiſſent encore tous entiers, mais ſi enſevelis dans les ruïnes que l'on n'en voit plus les portes, & même j'ay entré dans quelques-uns par les fenêtres. Je partis de ce lieu le cœur tout con-

trit, de voir que tant de beaux édifices fussent deserts & abandonnez à l'injure des tems, Que la demeure de tant de Rois soit devenuë la retraite des Serpens.

Cataractes du Nil.

Après avoir passé la ville d'Assuana (c'est Syene d'autrefois) nous arrivâmes, dit Mr. Lucas, une heure avant le jour à ces chutes d'eau si fameuses. Elles tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cent pieds de haut. On me dit que les Barbarins y descendoient avec des radeaux, & j'en vis deux en ce moment qui s'y jetterent de cette maniere avec le Nil. Le seul endroit de remarquable est une belle nappe d'eau large de 30. pieds qui forme en tombant une espece d'arcade, par dessous laquelle on pourroit passer sans se moüiller. Il y a apparence qu'on prenoit autrefois ce plaisir. On y voit en effet, comme une petite plate forme où il y a plusieurs niches pour s'asseoir, & plusieurs ouvertures qui condui-

ſent à des lieux ſoûterrains : mais on n'y ſçauroit aller preſentement, parce que l'eau qui paſſe par pluſieurs endroits en empêche l'abord. Un de mes amis au reſte, qui voyage dans les livres, croît que ces chûtes d'eau dont je parle, ne ſont que les petites cataractes ſelon les anciens Auteurs.

L'Auteur en revenant vit à Eſſenay & à Tuat deux Temples anciens des Egyptiens idolatres, dont les peintures ſont preſque entieres & les pierres chargées d'hieroglyphes.

Sepultures des Egyptiens & autres Monumens.

Nous cottoyames, dit l'Autheur, la grande & longue montagne ; elle s'étend ſix cent mille le long du Nil à main gauche diviſée en pluſieurs grottes. Il me fut-là impoſſible de ne pas marquer l'envie que j'avois d'en voir quelques-unes. Le Turc avec qui j'étois me promit de faire arrêter la barque en un lieu où j'en trouverois de plus belles. Le courant nous mena en cet endroit de l'autre côté du Nil, le long d'un

païs aſſez grand & plein de palmiers. Ceux de nôtre barque me dirent que ce païs étoit deſert, & que c'étoit l'endroit où Moïſe étoit né, qu'on appelle pour cela *Bella de Mouſé*. Après avoir vogué environ deux heures, on s'arrêta dès que le jour commença à paroître. Chacun ſortit de la barque, & je courus d'abord à la montagne, où j'obſervai bien le cours du Nil, & remarquai qu'il faiſoit un ſi grand contour, qu'il ſembloit vouloir remonter vers ſa ſource. Je vis auſſi que là où le fleuve retournoit pour prendre ſon cours, il y avoit comme deux grandes Villes.

De-là j'entrai dans ces grottes, dont les portes ſont la plus-part de pierres toutes d'une piece de la même roche, qui s'ouvrent & ſe ferment ſur deux pivots. Ordinairement ces grottes ont deux, trois à quatre fenêtres taillées dans la roche. Je fus tout ſurpris d'y voir des peintures auſſi fraîches que ſi elles étoient nouvelles. Dans la premiere où j'entrai, je vis un rang de peintures qui regne tout autour. Les

puits d'ailleurs qu'on y voit me persuadent que ces sortes de grottes ont servi de sepultures aux gens du païs, & que les peintures en étoient ou l'histoire ou la représentation des differents états de la vie.

On remarque en effet que le commencement de la peinture represente des enfans dans la plus tendre jeunesse, qui joüent ensemble; mais couchez par terre, pour n'avoir pas la force de se soutenir. On voit après ces mêmes enfans dans un âge plus avancé s'occuper à d'autres jeux. On les voit après à table comme à de grands festins. On y remarque aussi des gens masquez. Au dessous de ce rang de peinture, le cours du Nil qui y est representé regne Autour de la grotte. Il paroît sur le fleuve quantité de bâteaux qui ont la poupe & la proue fort haute & le milieu fort bas. Il y a dans ce milieu un tombeau qui semble tout couvert d'étoffe fort riche. Deux hommes conduisent ce batteau, un devant & l'autre derriere. On voit aussi de ces batteaux dans le milieu & au bord du Nil. A ceux qui sont

au bas on y remarque que l'on y embarque les corps morts, & à ceux qui ſont au bord oppoſé, on voit que l'on debarque les mêmes bieres accompagnées de Prêtres pour les conduire dans ces grottes. Au deſſous de ce cours du Nil, il y a douze lignes d'écriture qui regnent tout autour de la grotte, qui ne ſont pas en figures hieroglyfiques. A les voir de loin elles paroiſſent en caracteres hebraïques; mais quand on les examine deprés, on en trouve les lettres d'une autre forme.

Il y a dans toutes ces grottes pluſieurs puits, comme trois, quatre, cinq, ſix, tous quarrez, avec des entailles de chaque côté, qui ſervent de marches pour y deſcendre. L'on peut facilement y entrer; car quand on eſt au bas du puits, il y a un trou ſemblable à celui où il ſe faut coucher pour entrer dans les Pyramides. J'y ay voulu faire aller du monde; mais la crainte des animaux venimeux leur ont fait peur, & moy je ne voulus pas m'y expoſer, dont j'ay bien du regret. Je n'auray pas cette timidité, ſi je refais un jour

ce

ce même voyage. L'on voit dans les plus belles grottes des representations de momies de pierre de marbre, ou de pierre de touche, quelquefois faites du même rocher. L'on y voit aussi plusieurs colonnes presque toutes torses & faites du même rocher pour l'embelissement du lieu, où il y a plusieurs appartemens qui vont de l'un dans l'autre. Suivant leur grandeur, il y a une quantité de puits, & dans les plus petits de ces lieux, il n'y en a qu'un.

Nous vîmes à une porte un serpent qui n'étoit pas trop grand, qu'on appelle le serpent aveugle. Sa morsure est très-dangereuse, puis qu'on la tient sans remede. Les personnes qui étoient avec moy m'assurérent, que quand on en étoit mordu, on en mouroit toûjours au bout d'une heure sans en souffrir de mal. Ce reptile se traîne fort doucement sur la terre, & nous en tuâmes un que nous trouvames tout tigré. Nous reprimes après nôtre route vis-à-vis ces deux grands villages, qui étoient de grandes Villes autrefois.

Comme je priaï l'Aga de nous y

faire arrêter ; il eût cette complaisance pour moy. Je descendis pour passer au premier village qui se nomme *Lauxor*, où il y a quantité de monuments antiques, mais si renversez que les pierres en sont les unes sur les autres. De-là je passai au second qui se nomme *Quadim*, où je vis plus de deux cens colonnes plus grosses & plus hautes que celle de Pompée à Alexandrie.

Dans un vieux Temple, qui paroît avoir été revêtu de marbre blanc & noir, il y a plusieurs Chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits qui ont apparemment servi de sepultures. Ces Chambres sont toutes pleines de figures, de bas reliefs & de hieroglyfiques, gravées sur presque toutes les figures. Autour du Temple plusieurs obelisques restent encore de bout. Deux entre-autres de granite rouge & noir avec quelques taches blanches, de plus de cent pieds de haut, sur quinze de large par le bas, & pleins de caracteres hieroglyfiques. Entre plusieurs statuës fort grandes rompuës & renversées, l'on en voit deux

de pierre de touche plus d'à moitié en terre, qui reprefentent des femmes. Ce qui eſt dehors a plus de 16. à 17. pieds de haut. Les Arabes en ont gâté les viſages, & elles ont une boule ſur leur tête. Nous allâmes voir un peu plus loin un grand Palais preſque tout-à-fait ſous terre: il eſt ſi magnifique qu'il ne peut manquer d'avoir été la demeure des anciens Roys d'Egypte.

On trouve un peu plus loin un autre Palais plus ſuperbe encore que le dernier. Il y a quatre avenües qui répondent à quatre portes de plus de 60. pieds de haut. On voit ſur les quatre avenuës de ce Palais, qui répondent aux portes une grande quantité de Sphynx rangées des deux côtez de l'allée, à deux pas l'une de l'autre, les têtes tournées de maniere qu'elles ſe regardent. Ces Sphynx ont chacune plus de vingt à vint-cinq pieds de long. J'ai conté dans cette allée cent ſoixante de ces Sphynx, & dans les trois autres il paroît y en avoir autant pour le moins. Il y a tant de belles choſes à examiner dans ces ruïnes, qu'il faudroit

avoir beaucoup plus de tems que je n'en eûs pour voir tout en particulier, & y faire des remarques sur tout ce qu'il y a de curieux. Ce Palais enfin est tout soûtenu par de belles colonnes. Dans une des salles, pour marquer sa grandeur, il suffit de dire que j'y en ay conté cent trente-cinq de granite & de porphyre, si grosses que quatre hommes ne pourroient pas les embrasser.

Dans un lieu qui paroît comme la cour de ce Palais, on y voit un grand étang plein d'eau, qui sert encore aux habitans du païs pour laver leur linge. Ce grand étang est revétu tout-au-tour de marbre. Nous passames plus loin, & nous vîmes contre la muraille de ce Palais des Statuës de Geans d'une seule pierre très-blanche. Elles ont comme une espece d'épée au côté. L'on en voit encore plusieurs autres qui ont plus de vingt-quatre à vingt-cinq pieds de haut. De-là nous entrâmes dans des appartemens qui étoient bâtis de porphyre, & si beaux que l'on ressent de la douleur de voir tous ces beaux lieux abandon-

nez. L'on nous vint appeller pour nous rembarquer, ce qui me donna beaucoup de chagrin. J'avois grande envie de visiter tout ce Palais, où je voïois de si beaux restes. Je connus en m'en retournant, que j'avois fait beaucoup de chemin. Quoique nous eussions mis sans nous arrêter un tems considerable à sortir de ce Palais, je croi qu'on n'en avoit pas vû la moitié. Un de mes amis veut que ce Palais dont je viens de parler, soit un des Temples que Strabon avoit vûs, & dont il fait une description semblable ; par où l'on voit qu'il étoit du tems de ce Geographe dans le même état que je l'ai vû.

Ancien Palais de Joseph.

Il se presenta ensuite une occasion pour aller voir le puits de Joseph qui est au Château, que l'on tient être le Palais même de Joseph. Le puits a bien quarante toises de profondeur pour le moins, & il est creusé dans le rocher. Son ouverture qui est de quatre toises en quarré

continuë de la même grandeur jusqu'au fond. L'on y descend par un escalier de dix pieds de large : & les degrez sont si commodes que les Bœufs peuvent y descendre & y monter fort aisément. La forme du puits est quarrée. L'on y descend tout-au-tour, & dans le tour que l'on fait des quatre façades, il y a huit fenêtres, c'est à-dire, deux sur chaque façade pour donner du jour sur l'escalier. On ne peut aller que jusqu'à la moitié du puits où l'on trouve des bœufs qui tirent l'eau du plus profond de ce puits, pour la faire entrer dans un reservoir. De-là d'autres Bœufs qui sont en haut font monter cette eau dans un autre reservoir pour la distribuer dans tous les lieux du Château.

Nous fumes ensuite visiter quelques endroits de cet ancien Palais, où Joseph donnoit audience, à ce qu'on dit. C'est une salle d'une très-belle Architecture, où il y a de grosses colonnes de marbre qui en font à present tout l'ornement. Ce Château est bâti sur une montagne à l'extremité du Caire, & sa situation est

très-avantageuſe pour dominer la Ville. Il n'a point de foſſez. La face qui regarde la Ville a un mur fort élevé & fort large qui a cinq Tours rondes & aſſez hautes. Dans celle du milieu, qui eſt couverte en façon de tulban, eſt le magazin à poudre. Ces Tours qui ſont bâties ſur le roc, ainſi que les murailles, ſont éloignées de 70. pas. Ce côté paroît aſſez fort, parce qu'il eſt très-eſcarpé, & la hauteur en eſt très-conſiderable au deſſus de la plaine. Nous allâmes de l'autre côté où nous vîmes les murs, qui regardent la campagne, d'un bon tiers plus bas; ils ſont tous ſimples, ſans autre choſe que quelques petits tourillons qui paroiſſent plutôt des guerites pour mettre des ſentinelles, que des tours.

Les ſix portes de ce Château n'ont point de défenſe, excepté la principale. Son avenuë eſt extrêmement large, taillée dans le roc avec de petits degrez en quelques endroits, qui n'empêchent pas que les Chevaux n'y montent & n'y deſcendent fort aiſément. Quand on eſt au haut on trouve une aſſès belle place ſur le

devant de la porte la plus frequentée. Au-devant du portail de cette porte qui avance hors du mur, pour faire une double entrée, il y a quatre canons en batterie, & au-dedans un autre plus gros canon qui bat encore ſur l'avenuë ; mais ces pieces d'artillerie ſont plûtôt là par parade, que pour s'en ſervir. Après la porte on entre dans pluſieurs cours qui conduiſent l'une dans l'autre ; il y en a une large de plus de cent pas, & de longueur d'une courſe de cheval. C'eſt dans cette cour que le Pacha fait monter & courir ſes Chevaux. Il y a quantité de maiſons dans ce Château habitées par divers ouvriers & d'autre peuple, ce qui reſſemble à une petite Ville. On y voit une aſſez belle Moſquée. Du côté du midi eſt le logement du Pacha dont toutes les vûës regardent du côté du Caire. Tous ces logemens par dehors n'ont rien qui plaiſe à la vûë, mais par dedans tout y eſt très beau & très-agreable.

Lieu où la Sainte Vierge & l'Enfant JESUS *ont demeuré.*

Le vieux Caire eſt loin du nouveau environ d'un mille & demi. L'on paſſe deſſous un grand Aqueduc qui conduit l'eau du Nil dans ce Château , & enſuite devant les greniers que Joſeph fit bâtir pour mettre le bled. Les Turcs en font encore aujourd'hui le même uſage, & je croy que c'eſt le ſeul de tous les bâtimens antiques qu'ils ont ſoin de reparer. Le vieux Caire eſt tout plein de ruïnes : tous les habitans en ſont Coptes & Grecs, & ces deux Sectes y ont chacune une Egliſe. Celle des Grecs en maniere de Dôme n'a rien de particulier : elle eſt dediée à Saint George. Il y a un Convent de filles Grecques attaché à cette Egliſe, qui ſont toûjours au nombre de cent, & n'y ſont point reçûës qu'elles n'ayent près de cinquante ans.

L'Egliſe des Coptes eſt aſſez belle, & bâtie au-deſſus de la Chambre qui a ſervi d'habitation à JESUS

CHRIST & à la Sainte Vierge. C'est dans cette Eglise à côté du Chœur que l'on va par une allée à la Chambre de la Sainte Famille. Il faut descendre quelques degrez d'environ deux pieds de large, & l'on se trouve sous une voûte de vingt pieds de long & dix de large. C'est donc en ce petit lieu qui est tout simple, que l'on dit que JESUS, la Sainte Vierge, & Joseph ont demeuré pendant deux années. Cette petite voûte ne reçoit de jour d'aucun endroit. A main gauche en entrant l'on voit une pierre où l'on dit que la Sainte Vierge l'avoit les linges de l'Enfant JESUS: & devant il y a comme une espece de petit four, & une avance qui sert d'Autel. En se retournant dans un coin, entre la voûte & la pierre du mur il y a un gros morceau de bois que les Coptes croïent bonnement être de l'Arche de Noé.

Nous reservons pour un autre Journal la Description des ruïnes de Ninive & de Babilone.

ARTICLE CIX.

SACRA EXEQUIALIA in funere Jacobi II. Magnæ Britanniæ Regis, exhibita ab Eminentiſſimo & Reverendiſſimo Principe Carolo S. R. E. Cardinali Barberino in templo ſui tituli ſancti Laurentii in Lucina, deſcripta à Carolo de Aquino Societatis JESU. Romæ typis Barberinis &c.

Honneurs funebres rendus à Jacques II. Roy de la Grande Bretagne par l'Eminentiſſime & Reverend. Prince Charles Barberin Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine dans l'Egliſe de S. Laurent dans la Lucine dont il eſt titulaire & décrits par le P. Charles de Aquino de la Compagnie de Jeſus. A Rome de l'Imprimerie Barberine &c.

QUoi que ce livre ait paru en Italie il y a environ deux ans, cependant parcequ'il n'a été apporté en France que depuis peu de tems, & qu'il n'y a que très-peu de perſonnes qui l'ayent vû, nous avons crû devoir en donner ici l'extrait. Le public même doit nous ſçavoir

gré de rechercher avec ſoin tout ce qui peut retracer la memoire d'un Prince que nous avons vû de ſi près, que nous avons admiré, & qui doit être un jour l'objet de nôtre culte.

Tandis que l'Angleterre paroiſſoit inſenſible à la perte de Jacques II. de glorieuſe memoire, l'Europe pleuroit ſa mort comme s'il eut été ſon Roy & lui rendoit les honneurs que meritoit ſa vertu. Rome en celà s'eſt d'autant plus diſtinguée, qu'il y avoit plus long tems que le Thrône d'Angleterre ne lui donnoit plus de Rois Catholiques. Le Pape lui même donna l'exemple : Sa Sainteté non contente d'avoir appris la triſte nouvelle de cette mort au ſacré College, par un diſcours eloquent & d'y avoir exprimé d'une maniere vive & touchante la tendreſſe paternelle, l'eſtime infinie qu'elle avoit pour ce grand Roy, & la douleur qu'elle reſſentoit de la perte que l'Egliſe venoit de faire, elle ordonna un ſervice magnifique pour ce Prince au Vatican & ne voulut ſe repoſer du ſoin de la harangue funebre que ſur Mr. l'Abbé Albani ſon neveu

qui mieux instruit que personne des sentimens de Sa Sainteté, étoit plus en état de soutenir comme il fit l'attente de Rome & la grandeur du sujet.

Excité par de tels exemples M. le Cardinal Barberin a voulu donner aussi des marques publiques de son respect pour ce Prince, il avoit même des raisons particulieres & domestiques de le faire ; depuis longtems les Barberins sont attachez à la maison Royale d'Angleterre.

Maffée Barberin pendant qu'il étoit Nonce en France travailla constament au bien des Catholiques de la Grande Bretagne, sur tout dans la pretenduë conjuration des poudres, il entretint même toûjours un homme d'esprit & de confiance auprès de Jacques I. & ce fut pour le recompenser de ses services que Paul V. l'honnora non seulement de la pourpre ; mais encore du titre de Protecteur d'Ecosse que le Cardinal Scipion Borghese neveu de Paul avoit long-tems porté. Devenu Cardinal & peu de tems après Souverain Pontife sous le nom d'Urbain

VIII. Il ne diminua rien de ſon application au bien de la Religion dans ce Royaume : les ſoins qu'il prit du College des Ecoſſois, le conſentement qu'il donna au Mariage de Charles Prince de Galles avec Marie Infante d'Eſpagne, quoi qu'il ſe rompit enſuite, les lettres que Charles lui écrivit à ſon avenement à la Couronne, & les réponſes que fit Urbain en ſont des preuves inconteſtables.

Les Cardinaux François & Antoine Barberin protecteurs l'un d'Angleterre & d'Ecoſſe, & l'autre d'Ibernie, imiterent Urbain VIII. heritier de leur zele, Monſeigneur le Cardinal Charles Barberin a cru le devoir marquer en rendant à la memoire du deffenſeur de la foy en Angleterre tous les honneurs qui ſont dûs à ſes vertus, & ſur tout en exaltant le genereux mépris qu'il a fait paroître, de toutes les grandeurs mortelles pour conſerver ſa foy.

Ce fut dans l'Egliſe de ſaint Laurent dans la Lucine dont ce Cardinal eſt titulaire, que ſe fit la ceremonie que le Pere Aquino de la Com-

pagnie de JESUS nous décrit d'une maniere vive & ingenieuse. Sebastien Cyprien celebre Architecte de Rome, dressa le dessein & ordónna tout l'appareil, le bon goût, l'élegance, l'éclat, la majesté de tous les ornemens furent generalement approuvez : quelque concours qu'il y eut le jour de la ceremonie on fut obligé de laisser encore dix jours entiers l'Eglise au même état pour contenter la pieuse curiosité de ceux que ce spectacle attiroit. Le St Pere voulut bien aussi l'honorer de sa presence, il en considera toute l'ordonnance & la disposition & témoigna en être fort content. En effet rien n'y manquoit, tenture magnifique, nombreux luminaire, emblêmes, devises, tableaux, representation superbe, peintures, trophées, statuës, vases, dorures, medailles, inscriptions, urnes, festons, tout ce que l'art peut inventer de plus superbe & de plus beau pour ces sortes de ceremonies s'y trouvoit réüni, & nôtre Auteur nous en donne une idée magnifique dans le détail exact qu'il en a fait.

Au reſte quelque magnificence qui éclatât de toutes parts rien ne meritoit plus l'attention des ſpectateurs que l'Inſcription qui ſe liſoit au deſſus de la porte interieure de l'Egliſe, elle portoit en ſubſtance que c'étoit à la gloire de Jacques II. Roy de la Grande Bretagne que toute cette pompe étoit conſacrée, que Rome étant la colonne de la verité Catholique dans tout le monde, elle avoit droit d'honorer un Prince qui en avoit été l'invincible defenſeur, que c'étoit moins pour pleurer ſa perte que pour ſe réjoüir de la gloire dont il étoit allé prendre poſſeſſion dans la compagnie des Saints, qu'on ne pouvoit refuſer ce devoir aux éclatantes vertus dont il avoit orné toute l'Egliſe, qu'illuſtre par les glorieuſes victoires qu'il avoit gagnées ſur terre & ſur mer il l'étoit infiniment plus, par celle qu'il avoit remportée ſur lui-même, en preferant les Couronnes du Ciel à celles de la terre, que le Souverain Pontife Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, l'Oracle de la ſageſſe divine & de la verité, Clement XI. l'avoit

ainſi enſeigné & ordonné à toute l'Egliſe, lui qui après avoir donné à ce Prince toutes ſortes de marques de reſpect dans ſon Cardinalat, & qui avoit eu pour lui, depuis qu'il étoit ſur la Chaire de ſaint Pierre les ſentimens du pere le plus tendre & qui depuis la mort du Roy d'Angleterre, avoit marqué qu'on devoit lui offrir des vœux; comme étant en poſſeſſion de la gloire qu'il avoit eſperée en Dieu, qu'ainſi celui que la Religion avoit eu pour défenſeur ſur la terre, elle l'auroit pour interceſſeur dans le Ciel, où il regne couronné d'une gloire qui ne fletrira jamais.

Cette inſcription ſe lit ici dans une des Eſtampes qu'on a jointes à ce livre, car outre la deſcription Latine du P. Aquino, il y a 19. planches dont la premiere repreſente la diſpoſition generale de l'appareil, & chacune des autres quelqu'un des principaux morceaux en particulier.

Après tout ceci ſuit la harangue Latine qui fut prononcée dans cette ceremonie par le R. P. de Aqui-

no de la Compagnie de JESUS, celui-là même qui nous donne cette deſcription, elle eſt dediée à leurs Majeſtez Britanniques & l'Orateur y repreſente le Roy Jacques dans les trois differens états de ſa vie, Duc d'York il fut un grand General d'armée, Roy d'Angleterre il fut un deffenſeur de la foy, retiré à Saint Germain il fut un Heros Chrétien & un Saint, ce ſont les trois pertes que l'Egliſe a faites en perdant ce ſeul Prince.

Animé par une infinité d'exemples domeſtiques dés ſa plus tendre jeuneſſe Jacques Stuart prit les armes pour le Roy ſon Pere, prêt à donner pour lui la vie qu'il avoit reçû, avant preſque qu'il eut pû la gouter. Les Rebelles ſous pretexte de pourvoir a ſon honneur & à ſa ſureté le retinrent dans une honorable priſon; afin que rien ne manquât à l'Achille d'Angleterre, il trouve le moyen d'en ſortir deguiſé en habit de femme; cependant découvert par une troupe de factieux, il les charge, il les arrête, il les deſarme par ſa majeſté & par

ſa fermeté, ils favoriſent eux-même ſa retraite, il s'embarque, ce dépôt ſacré, l'eſperance & le *palladium* de l'Angleterre arrive en Zelande, quel theatre pour ſa gloire ! La conjoncture fut des plus favorables, les plus grands Rois de l'Europe étoient en guerre, Soldat, Capitaine, que ne fit-il pas? Aras & Dunkerque en furent témoins, & pour tout dire en un mot, Condé & le grand Turenne l'admirerent. Rarement on eſt tout à la fois grand Capitaine & ſur terre, & ſur mer, le Duc d'York le fut. Obden & la Hollande l'éprouverent en vain dans un combat, l'ennemi d'abord mît le Vaiſſeau & la vie du Duc en un danger éminent, il arrache le Pavillon de l'Amiral d'Angleterre, où les Hollandois montent de toutes parts, il ſe fait jour l'épée à la main, il paſſe à travers les monceaux de morts dans ſa chaloupe, il vole de vaiſſeau en vaiſſeau, obligé d'en changer deux fois, par un ſi bel exemple il ranime les ſiens & rappelle la victoire, il pouſſe la flote ennemie juſques dans ſes ports, & y jette la terreur & l'épouvante,

il pouvoit en brûler les reſtes, & c'en étoit fait, s'il n'eût mieux aimé vaincre par ſa clemence, ceux qu'il venoit de battre par ſa valeur. Il n'eût pas moins d'ardeur pour la Religion, il la montra avant même de monter ſur le Trône. Le refus de ſigner l'Acte du Parlement concerté par une faction puiſſante & ennemie de l'Egliſe, ſa premiere femme & le Roy ſon frere arrachez à l'hereſie, quelles conquêtes pour la foy! Pour un Roïaume qu'il heritoit du Roy mourant il lui donna le Ciel. Quand il fut ſur le trône, quel zele plus declaré, il aſſiſta publiquement aux Saints Myſteres, il rappella les Miniſtres de l'Egliſe, il reçoit un Nonce de Rome, il y envoye un Ambaſſadeur, il n'oublie rien pour ramener ceux que l'erreur avoit ſeduits, & qui ſous prétexte de liberté fomentoient la revolte, quels ménagements, quelle clemence n'eût-il pas pour eux? Le mal étoit trop violent il fallut prendre les armes Dieu en benit la juſtice par d'heureux ſuccès, Rome ſe réjoüiſſoit du bon-heur du défenſeur de ſa foy,

elle en rendoit à Dieu d'éternelles actions de grace. Le P. de Aquino en felicita dans un discours public le Comte de Castelmaine Ambassadeur de Jacques. Mais helas que ces heureux tems durerent peu ! Jacques est dépoüillé de ses Roïaumes, il se retire en France & voit avec lui la Reine son épouse, le Prince son fils & la Religion exilée. La magnificence du Roy Très Chrétien pût le consoler de l'exil de la Reine & du Prince, mais sa pieté ne servit qu'à lui faire plus vivement sentir l'exil de la Religion ; Combien ne fut-il point touché des malheurs de tant de bons Catholiques & de fidéles sujets qui l'avoient suivi ? Jamais Rome ne fut plus près de sa ruïne que lors que le Capitole assiegé il ne lui resta que Jupiter investi & Camille exilé : à l'Eglise d'Angleterre il ne restoit plus rien alors que quelques foibles troupes de Catholiques & Jacques exilé.

Il sçût tout seul se dedommager de tant de pertes, sa constance, son mépris des grandeurs humaines, son amour des choses celestes, cette vie

Angelique qu'il a menée juſqu'à ſa mort, ces longues & continuelles oraiſons, ces lectures Saintes, ces entretiens de pieté, ces veilles, ces jeûnes, ces macerations du corps, quel plus beau triomphe pour la Religion, quel bien ſur tout pour elle que l'éducation qu'il a donné au Prince de Galles maintenant Jacques III. qui par ſa valeur, ſon attachement à l'Egliſe, ſa pieté lui rendra le grand Capitaine, le défenſeur de la foy, le Heros Chrétien qu'elle a perdu dans le Roy ſon Pere.

ARTICLE CX.

EXAMEN DES PREJUGEZ vulgaires pour diſpoſer l'eſprit à juger ſainement de tout. A Paris chez Jean Mariette aux Colonnes d'Hercule 1704. *in* 12. *pp.*376.

ON s'eſt plaint bien de fois qu'il n'y avoit rien de nouveau, ni de piquant dans le deſſein de la plûpart des livres de Litterature & que ce ne ſont gueres depuis un tems

que des rapſodies & des redites ſans invention & ſans ordre. Celui ci ſemble ne pouvoir être mis en ce rang; du moins quel qu'il ſoit, eſt-il entierement ſorti de l'imagination de l'Auteur. C'eſt une eſpece de Philoſophie amuſante par laquelle il pretend accoutumer l'eſprit d'une maniere aiſée à revenir des préjugez vulgaires qui l'empêchent de juger ſainement.

Le P. Buffier choiſit pour cet effet divers ſujets qui ſont à la portée de tout le monde, & qui font des paradoxes oppoſez à autant de prejugez communs.

La maniere dont ils ſont traitez pour être aſſez ſuivie n'en demande pas plus d'application ; & on pourroit les lire afin de ſe divertir l'eſprit, indépendament de l'uſage qu'on en doit tirer pour le rectifier. Car en ſe mettant par cette lecture au deſſus de pluſieurs idées populaires où il ſe trouve aſſujetti par l'uſage ; on ſe diſpoſe inſenſiblement à ſe defier de toutes les autres, & à ne s'y rendre que quand elles ſe trouvent conformes à la plus exacte raiſon.

Les propoſitions paradoxes de ce livre qu'on opoſe à autant de préjugez vulgaires, ſont 1. Que deux partis peuvent ſe contredire & conteſter ſur un même point & avoir tous deux également raiſon. 2. Que les femmes ſont capables de toutes les ſciences. 3. Que les peuples ſauvages ſont pour le moins auſſi heureux que les peuples polis. 4. Que les Philoſophes nouveaux ſont retombez dans le galimatias qu'ils reprochoient aux anciens. 5. Que toutes les Langues & les Jargons qui ſe parlent au monde ont en ſoy une égale beauté. 6. Qu'il n'y a point de penſées nouvelles dans l'uſage des belles Lettres 7. Que tous les hommes changent de corps pluſieurs fois pendant la vie 8. Que c'eſt la nature & non point l'art qui fait les hommes veritablement éloquens; contre la maxime & l'opinion commune qui dit *nous naiſſons Poëtes, & nous devenons Orateurs*. 9. Qu'il n'y a point d'homme ſi ſage qui puiſſe s'aſſurer lui-même de n'être pas ridicule. Ces ſujets ſont traitez ici les uns en Dialogues, afin d'avoir lieu,

dit

dit l'Auteur , de raporter ce qu'on peut dire d'un côté pour les combatre , & de l'autre côté pour les ſoûtenir. Les autres ne ſont point en dialogues ; mais en ſimples diſcours , écrits pourtant d'un ſtyle propre à inſinuer diverſes reflexions particulieres.

Comme la maniere dont elles ſont amenées & expoſées eſt principalement ce qui ſert à les faire goûter, il eſt difficile de leur laiſſer dans un extrait leur vrai caractere. Le Perſonnage qui les ſoûtient dans les dialogues paroît ſous le nom de Teandre; *homme*, dit-on,*qui n'eſt jamais dans la converſation du ſentiment ordinaire,qui avance des propoſitions qu'on ne peut entendre ſans rire,& qui plus on rit,plus il s'attache à les ſoutenir.* Avec cette prétenduë opiniatreté il ne laiſſe pas de montrer dans la premiere diſſertation le principe qui conduit à la plus grande docilité ; ſçavoir que deux partis peuvent ſoutenir le *pour* & le *contre* ſur un même ſujet & avoir également raiſon , ſur quoy le Pere Buffier ou plûtôt ſon *Teandre* apporte l'exemple de certaines perſ-

pectives, où le même tableau repreſente d'un côté un Lyon & d'un autre côté une Dame ; ſi les deux partis qui ſeroient dans les deux côtez opposés ne ſoubçonnent rien de l'art de la perſpective, il eſt naturel qu'ils entrent en diſpute, & que l'un ſoûtienne *oüi* c'eſt un Lion, & l'autre *non* c'eſt une femme : voilà le *oüi* & le *non* bien formels, ſoutenus cependant ſur un même ſujet avec une raiſon égale de côté & d'autre. Il eſt vray qu'au fond la contradiction n'eſt que dans le mot, & vient de ce qu'on ne s'exprime pas & qu'on ne s'entend pas aſſez bien.

Mais eſt-ce la faute d'un particulier de ne voir pas les objets, comme les voit un autre ? Non, dit-on ici, parce que chacun a ſes lumieres qui ſont differentes; comme les temperamens le ſont en differens hommes. L'uſage qu'on doit faire de ces reflexions, c'eſt de n'être ni ſcandaliſé, ni ſurpris, de voir des gens de vertu & de merite, conteſter comme on en a veu quelques uns; car enfin ils pouvoient avoir raiſon chacun ſelon les yeux avec leſquels ils regardoient

le ſujet de leur diſpute. On ajoute ici un correctif pour empêcher qu'on n'abuſe de cette verité; c'eſt que pouvant avoir raiſon, on a quelquefois en effet le plus grand tort du monde.

Le ſecond Dialogue où l'on montre que les femmes ſont capables de quelque ſcience que ce ſoit, a deplеu à des femmes qui ne vouloient pas qu'on revoquât en doute cette verité ; mais cela montre ſeulement, que le prejugé en étoit d'autant plus mal-fondé. L'art paroît aſſez menagé dans ce Dialogue. C'eſt une femme qui parle contre les femmes, & qui apporte tout ce qu'on peut dire, pour ſe voir refuter. Auſſi Teandre lui prouve-t-il par des raiſons tirées du temperament & par l'experience de tous les ſiecles, qu'il ſe trouve des femmes excellentes en quelque genre de Littérature qu'on puiſſe imaginer ; de ſorte qu'il ne manque que la coûtume de les faire étudier & de les envoyer aux Univerſitez pour en faire des Docteurs. Ainſi la Dame qui parle en ce dialogue, eſt contrainte d'avoüer que ſon ſexe a

plus de diſpoſition aux ſciences qu'elle ne diſoit : mais il ne paroît pas qu'il lui en coûte beaucoup de ſe reduire à ceder. On demande ſur la fin, ſi les femmes manquent à leur vocation de ne pas s'appliquer à devenir ſçavantes, veu qu'elles y ont autant de diſpoſition que les hommes; & l'on repond que l'on n'a pas toûjours vocation pour les choſes à quoi l'on a d'ailleurs du talent: que ſi tous ceux qui auroient de la diſpoſition à être Docteurs de Sorbonne, prenoient ce parti là, la Guerre & les Finances n'en ſeroient pas mieux adminiſtrées. *La nature*, dit-on, *a rependu ſes dons à tout le genre humain, & la Providence a marqué les bornes, où chaque ſexe & chaque condition devoit les renfermer.*

Le 3e. Dialogue roule principalement ſur ce principe : que plus on travaille à ſatisfaire ſa cupidité & ſes deſirs, plus on en eſt tourmenté; qu'ainſi la politeſſe n'a donné aux peuples polis au deſſus des peuples ſauvages, que des moyens de ſatisfaire à certains beſoins de la vie ; mais à des beſoins qu'elle avoit elle même in-

troduits en excitant la cupidité. Par exemple qui ſe plaignoit le ſiecle paſſé de n'avoir point de carroſſe? Qui en manque aujourd'hui ſans s'en plaindre? Voilà autant de gens malheureux depuis l'invention du carroſſe qui ne l'euſſent point été auparavant. Nul en France ne ſe ſent actuellement incommodé de n'avoir point de Dromadaires pour voïager. Que l'uſage en ſoit une fois introduit à la Cour & à Paris, tout le monde aura beſoin de Dromadaires & il n'y aura point de Dames qui ne faſſe entendre à ſon mari que c'eſt être la plus malheureuſe des femmes que de n'avoir point un équipage de Dromadaires, pour expedier ſes viſites. Les Sibarites ne pouvoient dormir ſans feüilles de roſes: leur politeſſe & leur delicateſſe en ce point eſt ridicule & exceſſive à nôtre égard; Ce n'en eſt pas une moindre à l'égard des Sauvages de l'Amerique d'avoir beſoin comme l'ont quelques perſonnes en France, de vaiſſelle d'argent pour manger, ou d'un lit propre & mollet pour dormir.

Le quatriéme diſcours n'eſt point

dialogue, il eſt pour montrer que les Philoſophes nouveaux ſe ſont fait valoir à la faveur de quelque galimathias, en même tems qu'ils reprochoient ce defaut aux anciens, témoin ce premier principe de Deſcartes qui a tant fait de bruit : *Il faut douter de tout.* Car ou il eſt faux, ou il ſignifie ſeulement qu'il faut bien examiner une verité avant que de l'admettre. C'eſt ce qu'on ſçavoit, & ce qu'on diſoit avant Deſcartes ; mais on a mieux aimé propoſer la choſe d'une maniere eblouïiſſante & fauſſe dans le fond, que de dire une choſe commune, & c'eſt ce qui a fait le galimathias. On inſiſte encore ſur le *certain arrangement* des parties qui revient à peu près aux qualitez occultes, & ſur la ſolution qui fait recourir *à Dieu* pour expliquer divers Phénomenes. Le fond de tout ce qu'on dit ici eſt vrai & exprimé avec quelque vivacité: mais il n'a pas l'étenduë qu'il faudroit, pour faire ſur l'eſprit toutes les impreſſions neceſſaires.

Le cinquiéme diſcours eſt en dialogue, & le ſujet y eſt traité plus à fond : ſçavoir que tous les jargons

qui ſe parlent au monde, ont en ſoy autant de beauté que les plus belles langues. On le montre 1°. par le ſon des mots & de leurs terminaiſons, lequel eſt entierement le même, & dans les occaſions où l'uſage nous les fait trouver rude & dans celles où l'uſage nous le rend agreable. Ainſi de vieux mots nous bleſſent aujourd'hui l'oreille, qui faiſoient autrefois les delices des oreilles les plus delicates. Pour toucher au doigt combien la prévention nous impoſe ſur ce point, il n'y a qu'a voir ſi les étrangers qui ne ſçavent rien du François, trouvent un deſagrément plus réel dans le mauvais accent de nos Provinces, dans le Normand par exemple, que dans le François de la Cour. Trouvons-nous nous autres le bas Allemand plus rude que le haut Allemand, ou le Napolitain plus choquant que le Romain ? Ce qu'on obſerve touchant la conſtruction grammaticale, paroit d'abord fort étrange & eſt neanmoins un veritable & même un premier principe de Grammaire ; le voici dans quelque jargon que ce ſoit, établi une

fois, les Regles de la Grammaire ſi trouvent toûjours gardées ; parce qu'elles ne ſont que des obſervations de la maniere dont certain peuple a coûtume d'arranger ſes mots pour en former ſon langage ou jargon. Ainſi dès que cette maniere ſuffit pour ſe faire entendre, c'eſt une veritable pratique de la Grammaire du païs où ce jargon eſt en uſage ſoit Normand, ou Picard , ou quelque autre que ce ſoit.

Les réflexions que l'on ajoute pour montrer qu'une langue n'eſt point plus naturelle, plus majeſtueuſe, plus badine qu'une autre, meritent encore d'être faites. Nous croyons nous autres François, du moins nos Auteurs le publient-ils dans leurs écrits, que nos termes ſont moins Hyperboliques que ceux des autres langues ; mais faiſons attention à ces expreſſions, *enrager* pour dire avoir quelque dépit & pour ſignifier cinq ou ſix fois dire comme nous faiſons *un million de fois*, de même pour témoigner à un homme qu'on a quelque conſideration pour lui, lui dire je ſuis vôtre très-hum-

ble & très-obeïſſant ſerviteur : ces expreſſions, & d'autres ſemblables qui nous ſont familieres ſont auſſi outrées, que celles des langues qui nous paroiſſent les plus faſtueuſes, & les plus hyperboliques; au reſte les expreſſions les plus outrées ſont pourtant naturelles dans toute langue où elles ſont une fois en uſage; parce qu'elles n'y font entendre que ce que l'uſage a établi qu'elles ſignifiaſſent. L'on conclut de tout cela, qu'une langue n'eſt préférable à une autre que parce qu'elle eſt plus à la mode ou d'un plus grand uſage; le François eſt en ce ſens la plus belle des langues qui ſe parlent aujourd'hui.

Après avoir ramaſſé en ce diſcours les reflexions les plus exactes que puiſſe fournir la Littérature ſur la nature du langage, le Pere Buffier en fournit dans le diſcours ſuivant qui ne ſont pas moins curieuſes ſur la nature des penſées, leſquelles, dit-il, ne ſont jamais nouvelles dans l'uſage des belles Lettres. On pourroit ſe recrier ici ſur une ſimple équivoque & en appeller à ce qu'on dit

tous les jours ce *diſcours ce Poëme eſt plein de penſées neuves.* La nouveauté, dit l'Auteur, n'eſt que dans le tour, & il en apporte divers exemples où la même penſée pour le fond ſe trouve ſelon differens tours, ce qu'on appelle vulgairement ou une penſée nouvelle & merveilleuſe, ou une penſée ordinaire & commune, ou même une penſée baſſe & triviale? mais en quoi conſiſte ce tour nouveau? M. Deſpreaux l'a examiné aſſez au long dans une grande Preface & n'en a pas laiſſé après cela une idée entierement determinée. On dit ici que la *nouveauté des penſées conſiſte uniquement à les expoſer ſous des expreßions & des figures ſous leſquelles l'eſprit n'a pas coutume de les voir & à quoy il ne s'attendoit point*; ainſi la même penſée exprimée avec le même tour peut-être dite *vieille* & *nouvelle*; vieille pour ceux qui l'avoient déja vûë ſous ce tour, & nouvelle pour ceux qui ne l'y avoient jamais vûë, qui en ſont ſurpris & par conſequent qui la voïent avec plaiſir & en ſont touchéz.

Le ſeptiéme diſcours eſt pour

montrer que tous les hommes changent de corps plusieurs fois pendant la vie ? La preuve se reduit à ce point qu'il n'est nulle partie du corps vivant qui ne vive aussi, & que dans les êtres corporels vivre & se nourrir est une même chose ; d'où il s'ensuit qu'il n'y a aucune partie du corps vivant qui ne se nourrisse & par consequent qui ne change en effet; la nourriture ne consiste que dans de nouvelles parties que les alimens fournissent au corps vivant en la place de celles qu'il perd continuellement : comme un feu qu'on entretiendroit en y mettant toûjours du bois qui se consumeroit sans cesse, ne seroit plus d'un jour à l'autre le même feu, si non par certains raports ; ainsi le corps dont les parties ont changé par la nourriture n'est plus dit le même que par rapport à la même ame dont il est l'organe. Pour peu qu'on sçache de Physique on trouve le sujet de ce septiéme discours trop évidemment vray pour être donné comme Paradoxe.

Dans le huitiéme Paradoxe vray ou pretendu, on veut montrer par deux harangues de certains Barbares qui ne ſont pas ſoupçonnez d'avoir étudié en Rhetorique ; que l'éloquence eſt indépendante des régles; on raporte pour cela la harangue des Scythes à Alexandre & la harangue des Ambaſſadeurs de Maroc au Roy: ſur quoy l'on ajoûte quelques reflexions contre l'éloquence affectée qui eſt ſi mépriſable, ſoit dans les Ecoles où on l'enſeigne quelquefois, ſoit dans la Chaire où on ne la pratique que trop ſouvent.

Enfin le dernier diſcours eſt pour prouver qu'il n'y a point d'homme au monde ſi ſage qui puiſſe s'aſſurer lui même de n'être pas ridicule; on raporte divers caractéres de gens ſages qui ont des endroits ridicules dont ils ne ſoupçonnent eux mêmes quoy que ce ſoit. Ainſi chacun peut & doit ſe dire à ſoy-même, quand je ſerois de ce nombre, je ne m'en appercevrois pas & je ſerois entierement dans la diſpoſition où je ſuis par rapport au ſujet dont il s'agit; je n'ai pas plus de ſûreté que j'en

aurois alors ; or je n'en aurois point alors, ou ce ſeroit une fauſſe ſûreté, je n'en ai donc pas d'avantage preſentement ; cette idée qui pourroit ce ſemble, allarmer, ne doit point inquieter ſelon l'Auteur, parceque pour être un peu ridicule ſans le ſçavoir on n'en eſt pas moins heureux, & il n'y a que ce qui intereſſe nôtre bonheur qui doive faire impreſſion ſur nous. Cependant ſi cela ne doit diminuer le bonheur de perſonne, cela peut au moins diminuer la trop bonne opinion que pluſieurs ont d'eux mêmes ; car à en juger par diverſes experiences ceux qui ſont le plus ſatisfaits de leur perſonne ne ſont pas les moins ſujets au ridicule.

Quoi qu'il en ſoit des conſequences morales qu'on peut tirer du livre du P. Buffier, les idées qui y ſont expoſées ont dequoy amuſer & exercer l'eſprit ; mais de ſçavoir ſi elles ſont toutes auſſi exactement vraïes qu'il paroît le ſuppoſer, c'eſt de quoy tout le monde ne convient pas également ; ce qu'on a entendu dire là deſſus à diverſes peſonnes d'eſ-

prit pourra bien même fournir de matiere à des écrits qui feront regarder de plus près celles qu'a traité cet Auteur.

ARTICLE CXI.

DIFESA DELLA SCOLASTICA Theologia &c. C'est-à-dire, *Defense de la Theologie Scolastique dediée à Mr. l'Abbé Albani Neveu de Sa Sainteté.* A Rome chez Antoine de Rossi *in* 8. 1704.

LE P. Jean Baptiste de Benedictis Jesuite, fit imprimer il y a quelques années à Naples, cinq lettres dans lesquelles il montre l'utilité de la Theologie Scolastique & de la Philosophie d'Aristote. Comme ce petit Ouvrage est bien écrit, le public l'a receu avec plaisir. Le sieur Constantin Grimaldi Napolitain, s'avisa en 1699. d'attaquer la premiere de ces lettres: c'est pour lui repondre que le P. de Benedictis a entrepris l'Ouvrage dont nous donnons ici l'extrait.

Nous y trouvons d'abord la let-

tre que le ſieur Grimaldi a attaquée. Le P. de Benedictis ſemble ne l'avoir écrite que pour repondre à certains eſprits forts, qui regardent la Theologie Scolaſtique comme une ſcience inutile. Ce prejugé ſi commun aujourd'hui, ne peut être que funeſte à la Religion. Car, dit l'Auteur, les Heretiques qui ſe dechainent le plus contre la Theologie de l'Ecole ſont ceux qui la craignent le plus: la haine qu'ils lui portent, marque aſſez l'utilité que l'Egliſe en retire. D'ailleurs on ſçait les éloges que les Souverains Pontifes, les Conciles, & les Peres en ont toûjours faits: ces ſeuls témoignages ſuffiroient, ce ſemble, pour faire voir combien cette ſcience eſt neceſſaire à la Religion &c.

L'Apologie de cette lettre qui fait la principale partie de l'Ouvrage dont il eſt ici queſtion, peut ſe diviſer en trois parties. La premiere contient les contradictions dans leſquelles le ſieur Grimaldi eſt tombé. Cet Auteur n'oſant écrire ouvertement contre S. Thomas & ſaint Bonaventure, diſtingue deux ſortes

de Theologie ; l'une methodique, & c'est celle, dit-il, que ces saints Docteurs ont composée : l'autre vulgaire, & c'est celle qu'on enseigne communément aujourd'hui dans les Ecoles.

Le P. de Benedictis fait voir que cette distinction frivole est inventée à plaisir, la Theologie vulgaire n'étant pas differente de celle de ces deux Saints. En effet, dit-il, les defauts pretendus qu'on reproche aux Theologiens modernes se trouvent par tout dans les ouvrages de ces grands Docteurs : les saints Peres eux mêmes n'en ont pas été exempts. Ils ont traité plusieurs de ces questions, que le sieur Grimaldi appelle inutiles, & qui selon lui, ne servent qu'à fournir matiere de dispute aux Scolastiques. Ils raisonnent sur les mysteres les plus relevez de la Religion, ils montrent qu'ils ne sont pas contraires à la raison & ils se servent pour cela des argumens tirez de la Philosophie d'Aristote. Saint Augustin se servoit admirablement bien de raisons naturelles, lors même qu'il écrivoit de la

Trinité. Saint Denis, Boëce & Saint Anſelme, ſans parler de pluſieurs autres, ſont tombez dans ces mêmes defauts qu'on impute aux Theologiens de l'Ecole.

Nôtre Auteur dans ſa ſeconde partie repond aux autoritez que le ſieur Grimaldi apporte contre la Theologie ſcolaſtique; & il montre que les Souverains Pontifes, les Docteurs & les Theologiens même que ſon adverſaire a citez, bien loin de blâmer cette ſcience, l'approuvent comme très-utile à la Religion. Gregoire IX. & Jean XXII. n'y ont trouvé à redire que les abus qui s'y étoient introduits. S. Antonin, Melchior Cano, Maldonat, Vaſquez, Albert Pighius &c. n'ont attaqué que les defauts de quelques Scolaſtiques: ils parlent toûjours avec éloge de la ſcolaſtique même.

Il faut cependant avoüer, ajoute le P. de Benedictis, qu'il s'eſt trouvé des Ecrivains qui ſe ſont déchainez contre la Theologie de l'Ecole. Janſenius Evêque d'Ipres, Eraſme, B. Renanus, Rodolfe Agricola, Laurent Valla, & un nombre preſque

infini de Lutheriens se sont fait une espece d'honneur de noircir la memoire des Theologiens scholastiques : mais on peut dire, continuë l'Auteur, que les invectives de ces Ecrivains servent d'éloge à la Theologie.

Enfin le Pere de Benedictis combat les raisons que le sieur Grimaldi a avancées contre la Theologie scolastique. Il entreprend aussi la défense de quelques propositions de sa lettre que son adversaire avoit relevée. Il s'applique sur tout à justifier saint Thomas, que Mr. Grimaldi pretend n'être que mediocrement versé dans la doctrine de l'Ecriture & des Peres, avoüant cependant qu'il peut passer pour excellent Scolastique. Une accusation aussi mal fondée, dit le P. de Benedictis, montre ou l'ignorance, ou la malignité de l'accusateur.

Les Ouvrages qui nous restent de ce saint Docteur, sont des preuves incontestables de la connoissance qu'il avoit de l'Ecriture & des Peres.
„ Il est vray, dit l'Auteur, qu'il n'a
„ jamais fait un ramas confus de pas-

ſages des Peres, qu'il n'en a pas fait "
des centons & des rapſodies divi- "
ſées par ſiecles ; mais celuy qui "
conclueroit de là qu'il n'étoit pas "
verſé dans la Poſitive, porteroit "
ûn jugement auſſi peu équitable, "
que feroit celui qui s'imagine- "
roit qu'un Orateur illuſtre, n'au- "
roit jamais lû les anciens, par- "
ce qu'il ne rempliroit pas ſes diſ- "
cours de longues citations. Le "
Docteur Angelique, continuë le "
P. de Benedictis, a mieux aimé "
imiter les Peres que de les tranſ- "
crire. Il s'eſt contenté d'en tirer "
le ſens, ſans ſe mettre en peine d'en "
copier les paroles. "

Nôtre Auteur remarque enſuite, que ſon adverſaire s'eſt ſervi de l'exemple & des termes même de Janſenius pour reprocher aux Scolaſtiques qu'ils n'ont aucune connoiſſance de l'Ecriture ſainte; qu'ils ne ſont inſtruits ni de la Tradition ni des Canons de l'Egliſe ; & enfin qu'ils ont fait de l'Ecole une vraye Babylone, y ayant introduit des dogmes inconnus aux premiers Peres de l'Egliſe. De tels reproches font voir

combien le ſieur Grimaldi lui-même eſt peu inſtruit de la veritable Tradition dont les Scolaſtiques ſont les veritables depoſitaires. On ne peut pas dire qu'ils ayent tous erré, ſans avoüer que l'Egliſe ſe ſoit trompée avec eux. C'eſt cependant la conſequence qui ſuit naturellement des principes de Mr. Grimaldi.

Il ſeroit inutile de s'étendre ici plus au long ſur cet ouvrage. Il eſt écrit avec beaucoup de politeſſe; & les raiſons que l'Auteur employe pour refuter ſon adverſaire, marquent aſſez la force & la juſteſſe de ſon eſprit.

L'Epître Dedicatoire ne lui fournit pas ſeulement l'occaſion de faire un pur compliment, il s'en ſert pour en tirer une preuve ſolide de ce qu'il avance dans ſon ouvrage. Elle eſt addreſſée à Mr. l'Abbé Albani neveu de Sa Sainteté, lequel peu de mois auparavant avoit ſoutenu des Theſes ſur toute la Theologie, dans l'Egliſe du College Romain, & y avoit reçû le bonnet de Docteur en preſence de la Cour de

Rome. Les ordres exprès de Sa Sainteté l'avoient engagé à ce penible travail, & il s'en est acquité avec tant de succès, que toute l'Italie n'a pu s'empêcher de lui donner des applaudissemens.

ARTICLE CXII.

SYSTEME DU COEUR, ou conjectures sur la maniere dont naissent les differentes affections de l'ame, principalement par rapport aux objets sensibles, par Mr. de Clarigny. A Paris chez Denis du Puys, ruë St. Jacques 1704. *in* 12. *pages.* 324.

LE titre de ce livre nous avoit engagé à le lire : nous n'avons pas beaucoup avancé dans la lecture du second discours sans reconnoître qu'il étoit plus du ressort du Mercure galant, que du nôtre. Ce n'est pas que l'Auteur n'ait meslé dans son Ouvrage beaucoup de Philosophie: mais il ne l'employe gueres qu'à decider des questions galantes. Il nous pardonnera donc si nous ne le sui-

vons pas dans toutes ses decouvertes morales. Il faut seulement que nous examinions quelques unes de ses reflexions, pour faire sentir le tour particulier qu'il sçait leur donner.

Il recherche la nature des qualitez du cœur : il veut qu'elles ayent toutes la sensibilité pour principe : mais il pretend qu'elles ne nous sont precisement données que pour nôtre propre avantage. „ Car, dit-il, pour „ peu de reflexion qu'on y veuille „ faire, il est aisé de voir que la na„ture nous les accorde ; afin que „ nous agissions toûjours de la ma„niere dont nôtre amour propre „ nous feroit agir, s'il étoit assez „ éclairé pour pouvoir bien connoî„tre tous ses interêts.

„ La bienveillance, par exemple, „ (ce sont ses paroles) est une dis„position du cœur qui, selon les „ intentions de la nature, nous de„termine à vouloir du bien aux au„tres, afin que nous les retrouvions „ plus en état de nous en faire à „ nous mêmes : & c'est pour cela que „ nôtre bonne volonté ne tombe „ que sur ceux à qui nous croyons „ que nos interêts sont chers.

La reconnoiſſance qui fait que "
nous cherchons à nous acquiter "
des bons offices ou des bienfaits "
que nous avons déja reçûs, fait en "
même tems que nous nous mon- "
trons dignes de ceux que nous pou- "
vons encore recevoir. Nous trou- "
vons aiſement à emprunter, quand "
on ſçait que nous rendons bien "
ce que l'on nous prête : encore "
n'eſt-il pas toûjours beſoin que "
l'on croye que ce ſoit en même "
eſpéce que nous ſçachions bien "
rendre, ce que nous empruntons. "
Les autres veulent bien quelque- "
fois que nous faſſions avec eux "
une eſpece de trafic, ou pour ce "
qu'ils nous donnent de réel & de "
ſolide, ils ne nous demandent que "
de ſimples ſentimens qu'il ne nous "
coûte rien de leur donner. Car "
il eſt aſſez ordinaire que leur vani- "
té les engage à vouloir bien ſe "
païer de cette monnoye. "

La bonté ſemble nous faire ſa- "
crifier nos interêts à l'avantage des "
autres: mais quand on y regarde de "
près, on voit bien-tôt qu'elle nous "
fait entrer avec eux dans un com- "

„ merce , où nôtre amour propre „ trouve preſque toûjours quelque „ choſe à gagner. Elle ne nous leur „ fait rien donner : elle fait que „ nous leur prêtons à uſure ; com- „ elle nous ouvre le chemin de leur „ cœur, elle nous rend maîtres d'eux, „ & nous met en état de nous éta- „ blir des droits ſur leur zele & ſur „ leur bonne volonté. Il faut penſer „ la même choſe du reſte des quali- „ tez du cœur.

C'eſt ainſi que ſelon l'Auteur ces ſortes de qualitez nous ſont données pour nôtre propre avantage. Il avoüe pourtant qu'elles nous ſont auſſi données pour nous faire remplir nos devoirs à l'égard des autres, & pour ſuppléer en ce point au defaut du pouvoir de nôtre raiſon. Mais il prétend que ce n'eſt pas là le principal motif qui engage la nature à nous les accorder. Il veut, que pour toutes les impreſſions ſenſibles que nous recevons d'elle , elle ne s'impoſe qu'une ſeule loy ; & que cette loy ne ſoit préciſement que celle de nos interêts particuliers. Et de là il prend occaſion de nous faire remarquer

remarquer qu'elle combine les choſes avec tant d'adreſſe, qu'elle conduit ſon deſſein d'une maniere ſi ſage & ſi judicieuſe, que ce qui ſembleroit devoir empêcher que nous ne puſſions entrer en commerce les uns avec les autres, eſt juſtement ce qui fait le fondement le plus ſolide, & le lien le plus fort de la ſocieté. Mais ce qu'il nous fait encore remarquer, c'eſt qu'elle accommode les choſes de maniere que nous pouvons pretendre à la gloire d'un parfait deſintéreſſement, ſans que pour cela nous ayons beſoin de renoncer à l'avantage de travailler toûjours pour nos propres interêts. En effet, ſi c'eſt elle qui nous mene à ce qui nous eſt utile, lorſque nous croyons ne rechercher que l'avantage des autres, c'eſt uniquement ſur ſon compte qu'il faut mettre ce qu'il y a d'intereſſé dans les demarches de nôtre amour propre. Car c'eſt-là la fin ſeule que nous nous propoſons en agiſſant, qui caractériſe nos actions, & qui en fait toute la moralité. Sur ce pied-là nôtre Auteur a raiſon d'attaquer certains Philoſophes modernes qui pre-

tendent qu'on doit regarder les qualitez du cœur, comme les differens maſques que prend nôtre amour propre, afin de ſe mieux déguiſer & d'arriver plus ſeurement à ſes fins. Il leur avoüe qu'elles nous ménent toutes à nos interêts; mais il leur ſoûtient qu'elles nous y ménent ſans que nous nous en appercevions, ſouvent même lorſque nous croyons y renoncer.

On jugera ſans doute que ces idées ſont aſſez neuves. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur en eût toûjours choiſi de ſemblables pour exercer ſes talens: mais il les exerce quelquefois ſur des paradoxes qui certainement ne ſeront pas du goût de tout le monde. „ Par exemple il „ s'efforce de prouver que la ſageſſe „ du temperament eſt préferable à „ la ſageſſe acquiſe à force de reflexions & de ſoins. Quand par la raiſon, dit-il, nous pourrions acquerir l'habitude de nous acquitter „ de nos devoirs (ce qu'il ſemble ne „ regarder que comme une ſuppoſition chimerique) cette habitude „ ne nous feroit pas tant d'honneur

qu'on ſe l'imagine. Toute qualité "
acquiſe n'eſt propre qu'a nous fai- "
re ſentir l'indigence de nôtre na- "
ture; & quel état devroit-on faire "
d'une diſpoſition de l'ame qui "
n'auroit pour fondement que le "
hazard de nôtre choix ? Mais il "
ſemble au contraire, ajoûte-t-il, "
que rien ne doive nous faire plus "
d'honneur qu'une perfection "
quand elle nous eſt naturelle, ou "
qu'une inclination heureuſe qui "
nons rend ſûrement tels que nous "
devons être. Ce n'eſt que par vani- "
té qu'on voudroit n'être redeva- "
ble qu'à ſoy ſeul de ſes bonnes qua- "
litez, qu'on voudroit ne les de- "
voir qu'au bon choix de ſa liberté. "
Sur ce pied-là qu'il me ſoit permis "
(c'eſt encore lui qui parle) de blâ- "
mer ici par occaſion ceux qui "
n'ont d'eſtime pour la ſageſſe "
qu'autant qu'elle eſt le fruit de la "
vertu. Il me ſemble que ſi nous "
ſommes obligez de l'acheter au "
prix des efforts penibles de nôtre "
raiſon, nous ne devons nullement "
nous en glorifier, cela nous mar- "
que, qu'elle nous eſt étrangere. "

Des reflexions si delicates devroient avoir un fondement plus solide; & pour l'interêt de la verité l'erreur ne devroit point paroître sous une forme si gracieuse. La sagesse acquise par étude & par les efforts de nôtre liberté ne nous est plus étrangere. C'est un bien qui nous appartient à juste titre, le prix de nos soins, nôtre conquête, nôtre ouvrage dont nous pouvons nous glorifier plutôt que de l'ouvrage de la nature en nous. Mais quoi? si l'Auteur est blamable dans ces endroits, le feu de la jeûnesse doit lui servir d'excuse: & cela n'empêchera pas que les lecteurs éclairez n'avoüent qu'il est capable de faire un livre excellent. Le sien brille de tous les agrémens qu'une imagination feconde & delicate peut repandre sur un ouvrage: des pensées fines, des expressions heureuses ne laissent rien à desirer qu'un sujet plus grave & plus digne de l'occupation d'un bon esprit.

Nous finirons par un trait sur la dissimulation qui suffiroit seul pour convaincre de la pénetration de l'Auteur.

Après qu'il a montré comment par les discours d'une personne passionée, par le tour qu'elle donne à ce qu'elle dit, & par les manieres dont elle accompagne ce qu'elle fait, nous pouvons sentir qu'elle est la passion qui l'ébranle ; Nous ne « devons pas craindre, dit-il, qu'on « puisse nous persuader qu'on ress- « sente les effets de celles que l'on « n'a pas veritablement dans le « cœur. On ne peut nous imposer « sur ce point, quand nous sommes « attentifs aux avertissemens de la « nature. Afin qu'on pût nous don- « ner le change de ce côté-là, il se- « roit necessaire qu'on eût à son « commandement le jeu mecanique « des passions ; mais il faudroit le « connoître auparavant. Il est vrai « que l'imagination peut à peu près « imiter ce qu'il y a de plus sensible « & de plus marqué dans le caracte- « re de celles auxquelles on s'est déjà « laissé surprendre : mais aussi il est « certain qu'elle se mêcompte bien- « tôt lorsqu'elle veut attraper ce « qui ne s'y laisse découvrir qu'avec « peine, & ce qui toute-fois est le plus «

,, capable de persuader. C'est pour-
,, quoi quelque adroite & quelque
,, instructive qu'elle soit, elle ne
,, peut long-temps joüer un rolle, où
,, le cœur ne prend point de part.
,, Il est certain que sur ce qui con-
,, cerne les secretes dispositions de
,, de l'ame, l'art ne sçauroit jamais
,, bien copier la nature. Car, sans
,, parler ni de ce qui lui échape, ni
,, des meprises continuelles qu'il ne
,, peut éviter, il est constant qu'il
,, outre toûjours & qu'il grossit
,, tout ce qu'il met en œuvre pour
,, la dissimulation : & cela pour tâ-
,, cher de suppléer à ce qu'il y avoit
,, de peu persuasif.
,, Il y a quelque chose de simple
,, & de negligé dans tout ce qui est
,, naturel & l'experience nous con-
,, firme que rien même n'est ou-
,, tré dans les marques volontaires
,, qu'on donne des veritables dis-
,, positions où l'on se trouve. C'est
,, qu'on sent que les paroles, les ma-
,, nieres & les actions dont on se sert
,, pour les faire connoître, portent
avec elles leurs lettres de créance,
,, s'il m'est permis de parler ainsi,

qu'elles ont précisement le carac- "
tere qu'elles doivent avoir pour "
persuader. "

Mais que la dissimulation fasse "
joüer tel personnage que l'on vou- "
dra, elle n'empêchera pas la natu- "
re de joüer le sien en même temps, "
& de nous fournir par-là le moïen "
d'éclairer ses ruses & ses artifices. "
Les apparences ne peuvent pas "
long-temps dementir les veritables "
dispositions du cœur. "

ARTICLE CXIII.

EXPOSITIO AUREI Numismatis Heracliani ex musco Sanctiss. Domini nostri Clementis XI. Pont. Max. Abb. Jo. Christophoro Battello Authore. Romæ. MDCCII. typis & fusoriâ Cajetani Zenobii apud magnam curiam Innocentianam superiorum facultate, *in 12. pag. 78. Explication d'une Medaille d'or de l'Empereur Heraclius tirée du Cabinet de nôtre Saint Pere le Pape Clement XI. par Mr. l'Abbé Jean Christofe Battello.* A Rome l'an 1702.

de l'Imprimerie de Cajetan Zenobii dans le Palais au Mont-Citorio, avec permission des Superieurs *in* 12. *pp*. 78.

RIen ne doit faire plus de plaisir aux vrais Doctes & à ceux qui sçavent profiter de tous les Monumens qui nous sont restez de l'antiquité, que cette Dissertation. Ils verront par-là que le Pape malgré ses grandes occupations, son application aux affaires qui concernent la Religion, & sa vigilence à remplir ses devoirs, estime les Médailles & leur donne quelques momens de son tems. Après une pareille approbation ne faut-il pas que les ennemis de ce genre de curiosité reconnoissent leur peu de discernement.

Venons à la Medaille qui fait le sujet de cette Dissertation, & que Mr. Battello a dedié à Mr. Annibal Albano neveu de sa Sainteté. D'un côté est la figure d'Heraclius qui porte sur la tête un Diademe surmonté d'une croix, & qui tient une autre croix de la main droite. En voici l'inscription D. N. HERA-

CLIUS. PP. A. *C'est-à-dire Dominus noster Heraclius perpetuus Augustus.* On voit au revers une croix potencée posée sur trois marches avec ces paroles VICTORIA AVGIJI Victoria Augusti & dans l'exergue. CONOB.

Quoique le but principal de Mr. Battello soit de faire voir à quelle occasion ce revers a été frappé, il ne laisse pas de descendre jusqu'aux moindres particularitez. D'abord il remarque, que le Diadême est un ornement qui n'a proprement commencé à être en usage parmi les Empereurs que du tems de Constantin. Car quoique Aurelien s'en soit servi si nous en croyons Victor, il est constant que son exemple ne fût point suivi de ceux qui lui succederent. Les premiers Empereurs se contenterent d'une couronne de Lauriers : & Jules même n'introduisit cette coûtume que parce qu'il vouloit en partie cacher la difformité de sa tête qui étoit presque chauve & sans cheveux. Que si Caligula, Domitien, Caracalle, Pupien, Balbin & quelques autres portent quel-

quéfois ſur leurs medailles des couronnes raïonnantes, comme s'ils avoient été la lumiere & la gloire de leur ſiecle, ils n'oſerent neanmoins jamais prendre de Diadême, cette marque de Souveraineté & d'une domination abſoluë ſur le peuple Romain.

L'aigrette & le bouquet de plumes qui paroiſſent au-deſſus du diadême d'Heraclius donnent un certain air noble & fier qui convient aux Princes & aux Heros ; auſſi Virgile les met-il ſur le caſque d'Enée. La Croix eſt la marque du Chriſtianiſme que les Empereurs faiſoient gloire d'avoir embraſſé. Conſtantin fût encore le premier qui releva de la ſorte l'éclat de ſon Sceptre & de ſa Couronne.

Nôtre Auteur examine enſuite la legende, & il ajoûte que ce terme *Dominus* a été ſi inuſité que l'on n'en voit nulle trace ſur les Medailles & ſur les autres Monumens antiques juſqu'à Aurelien, malgré la paſſion extrême qu'eurent Caligula & Domitien de s'en voir honorez. De ſorte qu'il étoit de cette qualité comme du

diadême : dès que cela approchoit de la royauté & du pouvoir ſuprême, les Empereurs Romains affectoient de s'en éloigner, de peur de revolter un peuple qui avoit encore les idées de ſa premiere liberté, & qui étoit jaloux d'un certain dehors qui lui en étoit reſté. Quelques flateurs voulurent ſe ſervir de cette expreſſion en parlant à ces Empereurs, dont la memoire fut chere au peuple Romain à cauſe de leur douceur & de leurs belles qualitez, ils n'eurent point d'autre réponſe ſi-non qu'un Empereur Romain commandoit à des hommes libres & non pas à des eſclaves, & que c'étoit les offencer, que de les regarder autrement.

Perpetuus Auguſtus, continuë Mr. Battello, eſt ce nom ſacré que Munatius Plancus fît donner à Octave par un decret du Senat. Pluſieurs des Senateurs opinoient à faire revivre en lui le nom de Romulus, puiſqu'il étoit le reſtaurateur de Rome & de la Republique, mais l'avis de Plancus fut preferé ; & l'on trouva dans ce terme d'Auguſte je ne ſçai quoi

de ſi ſaint que l'on crût par-là rendre même cet Empereur venerable & comme ayant quelque choſe audeſſus des autres hommes. Les Empereurs qui ſuccederent à Octave n'eurent rien plus à cœur que cette qualité ; & il n'en eſt pas un qui ne l'ait priſe ſur ſes Medailles.

Cette explication eſt vraïe en un ſens, mais il me ſemble qu'il ne falloit pas oublier le mot de *Perpetuus.* J'oſe même dire que c'eſt l'unique endroit de la legende qui merite qu'on y faſſe attention, & qui ſoit propre à faire quelque découverte en ce genre d'érudition. Outre qu'on auroit remarqué que Conſtantius fils de Conſtantin eſt le premier des Empereurs qu'on ait appellé *Perpetuus Auguſtus*, comme Probus eſt le premier & le ſeul qu'on ait appellé *Perpetuus Imperator* ; on auroit rendu raiſon de ces deux points d'hiſtoire & developpé l'un par l'autre. Je dirois par exemple que trois ſiecles de ſuite, on ne donna à Octave & aux autres Empereurs, ces titres, ces charges, ces emplois d'Auguſte & d'Empereur que ſelon les beſoins

de l'Etat, ou que pour un tems déterminé ; ce tems étoit-il expiré, les beſoins de l'Etat exigeoient-ils qu'on les continuât dans ces poſtes importants : Le Senat par un nouveau decret leur continuoit les mêmes titres & les mêmes honneurs. Non-ſeulement nous liſons dans l'hiſtoire qu'Octave de dix ans en dix ans ſe preſenta au Senat dans cette vûë, mais il n'eſt point d'Empereur qui n'ait vû obſerver cette coûtume en ſa faveur & dont il n'ait remercié ſes Dieux par des ſacrifices publics. Rien de plus commun dans les Medailles que ces Inſcriptions VOTA SVSCEPTA DECENNALIA : VOTA SOLVTA DECENNALIA : VOTIS DECENNALIBVS. Par conſequent quand nous trouvons des Empereurs qui ont été PERPETVVS AVGVSTVS PERPETVVS IMPERATOR il faut que le Senat par un excès de reconnoiſſance, d'eſtime, & d'amour pour ces Empereurs leur ait accordé ces ſortes d'emplois ſans en limiter le tems. Ce qui me fortifie le plus dans ce ſentiment, ce ſont deux

rares Medailles que j'ai vûës à Paris. La premiere qui est dans le Medaillier du College des Jesuites est de Justinien, D. N. IVSTINIANVS. PP. AV. S.C. *Dominus noster Justinianus perpetuus Augustus Senatûs-Consulto*) (* M * & dans l'exergue A ΘΥΠΟΛ. L'autre qui est dans le Medaillier du P. Chamillart est d'un Probus ayant le casque en tête & la pique sur l'épaule PERPETVO IMP. PROBO AVG. PERPETVO IMPERATORI PROBO AVGVSTO) (SOLI INVICTO. Le soleil dans son char tiré par quatre chevaux deux d'un côté, & deux de l'autre. Car il seroit difficile d'interpreter autrement ces deux legendes, sur tout celle de Justinien.

Enfin Mr. Battello explique le revers de la Medaille d'Heraclius: & pour mieux faire entendre sa pensée, il rapporte fort au-long ce que les historiens nous ont dit des victoires de Chosroës Roy des Perses. Ce Prince indigné de la mort de Maurice son ami & son allié prît les armes contre Phocas qui l'avoit de-

thrône : il conquit les plus belles Provinces de l'Empire ; il ravagea la Palestine, s'empara de Jerusalem, & après avoir mis tout à feu & à sang il emporta à Ctesiphon la croix où JESUS-CHRIST avoit été attaché, & voulût qu'elle servit à son triomphe, & qu'elle fût la marque de la desolation des peuples qu'il venoit de subjuguer. Tant de malheurs attirerent à Phocas la haine publique, il fut immolé à son tour & Heraclius fut élû Empereur. Ses premiers soins furent de procurer la paix à l'Empire & d'entrer en negociation avec Chosroës. Mais Chosroës fier de ses conquêtes exigea entre autres conditions d'Heraclius & de ses sujets de renoncer au Christianisme. Les Grecs indignez d'une pareille proposition declarent la guerre à Chosroës, le défont en plusieurs rencontres, reprennent les Villes qu'ils avoient perduës, portent leurs armes jusque dans le cœur de la Perse & de la Medie, brûlent le fameux temple dedié au feu & brisent la statuë que Chosroës s'étoit fait élever sous la figure de Jupiter.

Chosroës ne pouvant plus survivre à tant de défaites honteuses tomba malade & se croyant prêt d'expirer nomma pour son successeur Medarsés. Mais Syroës son frere & son aîné fut outré de cette preference, & forma une conspiration avec les principaux Seigneurs de la Cour. Il fit donc arrêter son pere & son frere, & il les chargea de fers & les fit mourir. Alors étant monté sur le thrône, il demanda la paix à Heraclius & l'obtint à condiction qu'il renvoiroit la Sainte Croix que les Persans retenoient depuis quatorze ans. A peine Heraclius fut-il de retour qu'il porta cette auguste croix à Jerusalem & la remit dans le Temple d'où elle avoit été enlevée. Or c'est ce fait memorable selon M. Battello qu'on a voulu éterniser par cette croix potencée que nous voyons dans les Medailles d'Heraclius, & des Empereurs qui lui ont succedé.

Quelque bien écrite, & quelque sçavante que soit cette dissertation, Mr. Battello ne laissera pas de trouver des adversaires. Car on ne peut ignorer qu'il n'y ait eu des Empe-

reurs avant Heraclius qui ont eu ſur le revers de leurs medailles une croix potencée & poſée ſur trois marches. Occo & Mr. du Cange en rapportent de Tibere Conſtantin ſucceſſeur de Juſtin le jeune & qui regnoit plus de trente ans avant cette action d'Heraclius, & ce qui eſt de plus convaincant c'eſt que j'en ai vû une d'or dans le cabinet du Roy d'une conſervation charmante, où on lit D. N. TIB. CONSTANT. PP. AVG. avec une croix potencée au revers, que par conſequent on ne peut attribuer à Tibere ſurnommé Abſimare, qui ne fut jamais Conſtantin. Outre cela pourquoi marquer par une croix potencée le recouvrement de la croix de Jesus-Christ : ſûrement cette croix ſacrée fut ſimple & de la forme de celles qu'on expoſe à nôtre culte. Ainſi une croix ſimple auroit été plus naturelle & plus propre à conſerver la memoire de cette conquête glorieuſe & Chrêtienne qu'une croix potencée. Mais l'on tomberoit dans un autre embarras, puiſque j'ai vû dans le cabinet du P.

Chamillart une Medaille très-ſinguliere de Maurice, qui n'a qu'une croix poſée ſur trois marches pour tout revers; c'eſt-à-dire, que ce revers auroit été uſité en d'autres occaſions & avant le regne d'Heraclius.

Comme Mr. Battello convient lui même, que les ſentimens des Antiquaires ſur les lettres C O N O B. ne ſont que de pures conjectures, & qu'il ne dit rien de nouveau, ou plûtôt qui ne ſoit dans tous les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, j'ai crû que je ne devois pas rapporter les differentes interpretations dont il parle. Le public lui auroit même ſçû plus de gré, ſi à la place de ce qui regarde C O N O B, il lui avoit fait part de la maniere dont M. Annibal Albano Neveu de Sa Sainteté avoit expliqué cette Medaille d'Heraclius. Son merite & ſa capacité ſont déja ſi connus, que l'on eſt convaincu qu'il ne pouvoit rien ſortir de ſa main que de juſte & que de parfait.

ARTICLE CXIV.

GOTHOFREDI ARNOLDI Hiſtoria & Deſcriptio Theologiæ myſticæ ſeu Theoſophiæ arcanæ & reconditæ, itemque veterum & novorum Myſticorum. Francofurti apud Thomam Fritſch anno 1702. *in* 8°. *pp.* 645.

ENfin les Proteſtans commencent à ſe jetter dans les voyes de la vie contemplative. C'eſt en gemiſſant que Mr. Arnold ſe trouve obligé de faire un aveu qui ne fait point d'honneur à ſon parti. Parmi nos Lutheriens, dit-il, la vie interieure a été negligée, mais depuis qu'elle eſt proſcritte de Rome, c'eſt à nous de profiter d'un threſor que les Catholiques Romains commencent à mépriſer, & de recevoir parmi nous la pieté la plus pure & la plus ſublime, exilée & fugitive. Le malheur eſt que Mr. Arnold adopte la vie myſtique avec les defauts que nous y avons juſtement condamnez. Certainement la Religion Romaine n'a point pretendu donner d'atteinte

à la Theologie miſtique reſerrée dans les juſtes bornes de la foy & du bon ſens. Ce qu'elle condamne ce n'eſt point la vie interieure qui nous a ſi fort diſtingué des Proteſtans, de l'aveu même de Mr. Arnold, c'eſt l'abus qu'on en a fait. Nous ſerons donc d'accord avec l'Auteur Proteſtant ſur la meilleure partie de ſon livre; mais nous nous garderons bien d'approuver comme luy, juſqu'aux excés où quelques nouveaux myſtiques ſe ſont laiſſez emporter.

L'Ouvrage que nous examinons contient trois parties. La premiere nous trace le plan, & la ſeconde l'Hiſtoire de la Theologie miſtique. La troiſiéme en fait l'Apologie. Elles ſont en partie conformes aux ſentimens les plus orthodoxes & leur ſont en partie contraires. On reconnoîtra aiſément ce que les veritables fidelles peuvent adopter du livre de Mr. Arnold & nous ferons remarquer ce qu'ils doivent en rejetter. Par-là nous tâcherons de conſerver à la Theologie myſtique tout l'honneur qu'elle merite & de garentir les ſimples de l'illuſion.

C'eſt un abus dit Mr. Arnold de donner le nom de Theologie à cette ſcience contentieuſe qui traitte de Dieu & de la Religion dans les ecolles. Les Peres de l'Egliſe ont appellé generalement tous les Chrétiens du nom de Theologiens ; mais en particulier ceux qui faiſant profeſſion de la vie Aſcetique s'élevoient à Dieu par la voye de la contemplation & du pur amour. Depuis que la charité s'eſt refroidie dans le Chriſtianiſme, l'arbre de la ſcience a été préferé à l'arbre de vie. On n'a plus eſtimé que la Theologie de l'eſprit & l'on a negligé celle du cœur. On l'appelle myſtique ſoit parce qu'elle conſiſte à goutter Dieu en ſecret, ſoit parce qu'on ne peut exprimer les myſteres cachez que le Seigneur opere au fonds d'une ame contemplative.

Après tout l'Auteur veut bien faire grace ſur le nom de *Theologiens* aux Docteurs de l'Ecolle en faveur de la coûtume ; mais voici la difference qu'il met entre l'une & l'autre Theologie. La Scolaſtique, dit-il, ne convient qu'aux perſonnes d'un

eſprit ſubtil, la myſtique convient aux ſimples. L'une eſt toute dans la cime de l'eſprit & l'autre eſt au fond du cœur. Le Theologien Scolaſtique s'expoſe à tomber dans l'orgueil & dans la vaine curioſité, le myſtique marche ſûrement; parce qu'il marche avec ſimplicité. L'un ſe ſert du raiſonnement, & l'autre s'attache à une ſimple vûë. La Theologie Scolaſtique s'acquiert par la ſpeculation, la Theologie myſtique eſt repanduë dans l'ame par le ſaint Eſprit. L'une eſt bornée dans la ſphere de l'eſprit humain, l'autre n'a point d'autres limites que les faveurs de Dieu même; enfin celle-là ne s'apprend que par un long travail & celle-ci ſe communique en un inſtant par le Pere des lumieres. Voici l'idée que les Saints Docteurs nous ont donné de la Theologie myſtique. On y ſouſcrira ſans peine après Mr. Arnold. C'eſt, dit-il, une connoiſſance & un goût experimental de Dieu. Il éclaire l'eſprit du fidele, & lui échauffe le cœur. Il commence par purifier nos pechez, & il finit par nous unir étroitement

avec Dieu. En effet tout le but de la vie myſtique c'eſt une union de l'ame avec le Seigneur, ſi étroite, qu'elle le tient embraſſé pour parler ainſi. *Experimentalis cognitio habita de Deo per amoris unitivi complexum.* dit Gerſon.

Dieu lui même eſt l'Auteur de la Theologie myſtique. C'eſt lui qui ſe fait connoître, qui ſe fait ſentir à une ame élevée. La vie contemplative eſt autoriſée par le témoignage des livres Saints. Un Theologien myſtique à proprement parler eſt celui qui a *dépoüillé le vieil homme, & qui a revêtu le nouveau. Sa vie eſt cachée avec Jeſus-Chriſt en Dieu. Il cherche le Royaume de Dieu au dedans de lui.* L'origine de la vie myſtique ne doit donc pas être attribuée au Platoniſme; comme un Auteur Proteſtant vient de l'aſſûrer. Si l'on trouve de la conformité entre quelques unes des maximes de Platon, & celles des myſtiques, c'eſt, dit Mr. Arnold, que le Philoſophe, par un commerce d'érudition avec les enfans d'Iſraël, les avoit puiſées dans les ſources de la véritable Religion.

Tous les hommes au reste ne sont pas propres à la Theologie Mistique. Pour s'unir avec Dieu en esprit, il faut s'être dépris de toutes les affections dereglées. Ce degagement même doit être parfait & le moindre attachement du cœur est un poids qui appesantit l'ame & qui l'empêche de s'élancer vers son bien-aimé. L'Oraison continuelle est un moïen necessaire pour l'acquerir. Il faut desirer Dieu avant qu'il s'unisse à nous & ce desir continuel est necessaire pour entretenir avec le Seigneur une union continuelle. La quiétude est aussi du goût de Mr. Arnold, car enfin il faut être dans la paix & dans la solitude pour entendre la parole interieure. Ici le Protestant ne peut s'empêcher de faire justice à la vie religieuse. Peu s'en faut qu'il n'invective contre le renversement des Monasteres si propres à entretenir la tranquillité de la vie Ascetique. Cependant les occupations necessaires, dit-il, ne sont pas des obstacles insurmontables pour atteindre la perfection de la Theologie Mistique. L'ame d'un Chrêtien

Chrétien veritablement ſpirituel eſt unie à Dieu au milieu des affaires & ſon cœur eſt occupé de ſon amour au temps même de la diſtraction.

Les Philoſophes du ſiecle & les ſages ſelon le Monde ſont les moins propres à gouter Dieu dans le ſecret du cœur. La ſimplicité, l'humilité chrétienne & je ne ſçai quelle docilité d'enfant ſont des diſpoſitions néceſſaires à l'état des parfaits. C'eſt par l'expérience, qu'on s'attache à Dieu. On doit ſentir & ne point tant philoſopher. *Goutez & voyez combien le Seigneur eſt doux*, dit le Prophete. Du reſte il faut être robuſte dans la foi pour devenir un homme interieur. On ne paſſe point ſans milieu de l'état du peché à l'état d'union avec le Seigneur. La penitence doit avoir précedé & purifié le cœur. Comme l'état des contemplatifs eſt le plus parfait du Chriſtianiſme, on n'y arrive que par degrez. Il eſt vrai que par un don ſpécial, Dieu favoriſe quelquefois les commençants des plus purs delices de la contemplation. C'eſt un privilege qui ne tire point à conſéquence.

La matiere sur la quelle s'exerce la Theologie Mystique, c'est Dieu & ses ouvrages. Dieu pour lui-même & les ouvrages du Createur par rapport à lui. Comme le Seigneur agit beaucoup dans l'esprit & sur le cœur d'un Mystique, il n'est pas étonnant qu'on manque de termes pour expliquer ce que l'on sent. On en emprunte des effets de la nature ou des coûtumes de la vie civile, on se sert de métaphores, on use de paraboles, on emploïe des simboles étrangers. L'experience est au dessus de l'expression. C'est de la sublimité des matieres qu'on traitte dans la Theologie des Mystiques, que naît l'obscurité de leur langage. On leur en fait des reproches, comme si l'on ne permettoit pas aux Geometres & aux Philosophes d'avoir leurs mots à part & de se faire comme une langue à leur mode. C'est ainsi, dit le Protestant, qu'au goût de Bellarmin, le stile de saint Denis & des autres Auteurs Mystiques est dur & sans aménité. Il est vrai que le saint traitte des matieres qui ne sont pas du ressort de l'esprit

& ſouvent même qui ſont inexplicables. Ainſi ſon diſcours ne repond pas toûjours à ſes ſentimens.

Les fruits de la Theologie Myſtique ſont pour nous un engagement bien tendre à nous y affectionner. C'eſt elle qui nous fait connoître Dieu & les choſes de Dieu, non pas par une revélation du dehors, mais par une lumiere, & s'il m'eſt permis d'uſer de ce terme, par une irradiation du dedans. C'eſt elle qui nous fait aimer Dieu d'un amour habituel. En cet état nous joüiſſons de ſa preſence, nous le poſſedons, nous ſommes en quelque ſorte transformez en lui, c'eſt elle qui nous fait entrer en des communications ſécretes avec l'époux. On lui parle de cœur, on entend ſes reponſes. L'Ame pour lors eſt ſemblable à un miroir qui reçoit les raïons de la divinité & qui les reflechit ſur celui dont elle les a reçûs. C'eſt elle qui nous fait vivre d'une vie celeſte. On reſſent un avant-goût du Paradis. On boit à la fontaine d'eau vive. On eſt rempli, raſſaſſié, enyvré. On ſort de l'entretien avec Dieu chargé de ſes dons.

On n'acquiert pas les vertus, pour ainsi dire, on les reçoit. On est plein de mépris pour tout ce qui n'est point Dieu, on devient humble, patient, insensible à tout, magnanime, zelé, tranquille au reste & toûjours égal à soy-même. Enfin il se fait au dedans du cœur une régénération nouvelle, plus parfaite encore, à parler dans un bon sens, que celle de la premiere adoption en Jesus-Christ.

Une description si touchante des avantages de la vie Mystique jette Mr. Arnold dans l'étonnement lorsqu'il considere le petit nombre de ses freres qui s'y appliquent. Il est plus surpris encore des objections frivoles que des personnes sensées ont formé contre un état si parfait. On l'attaque, dit-il, ou bien parcequ'on l'ignore, & c'est imprudence, ou parcequ'on craint ce detâchement si universel qui en est comme le préambule, & c'est injustice. L'Auteur s'applique donc à resoudre les difficultez que l'ignorance, le prejugé, ou la malice forment aujourd'hui contre la Theologie Mysti-

que. Nous reservons ses reponses à la troisiéme partie de l'ouvrage que nous examinons. Mr. Arnold y fait l'Apologie de la vie contemplative. Par là nous mettrons plus d'ordre dans l'extrait que nous n'en trouvons dans le livre.

L'idée ou le plan de la Theologie mystique que l'Auteur vient de nous tracer dans sa premiere partie est suivie d'une espéce d'histoire ou plutôt de tradition au sujet de la vie contemplative. C'est la matiere de la seconde partie de son ouvrage. On auroit bien de la peine à reconnoître ici dans Mr. Arnold un Auteur Protestant, si l'on ne trouvoit par intervalles dans son livre, quelques éloges de Luther & quelques citations des Auteurs Lutheriens. Du reste il fait justice aux saints les plus recents de l'Eglise Romaine. Ce sont, selon lui, des ames veritablement élevées & des parfaits mystiques. C'est dommage qu'il met au même rang Molinos, la Bourignon & quelques autres illuminez. Tel est le malheur de l'heresie. Sans la docilité de la Foi l'homme du meilleur

ſens & le plus exempt de paſſions s'égare toûjours & ſe pert en quelque route écartée.

La Theologie myſtique, dit Mr. Arnold, eſt auſſi ancienne que la Religion. Elle a pris ſon origine dans le Paradis terreſte où le premier homme fut mis pour connoître & pour aimer ſon Createur. L'innocence originelle dans la quelle nos premiers Peres furent formez, eſt la ſource & comme le modele de la vie myſtique, qui nous fait connoître & aimer Dieu habituellement & par goût. Elle s'eſt perpetuée ſous la loi de nature dans la perſonne des Patriarches. Enoch, Noé, Abraham & bien d'autres peuvent être comtez au nombre des premiers contemplatifs. Auſſi *marchoient-ils* toûjours *en la preſence du Seigneur.* Dans la ſuite les livres ſaints qui ſervirent de regle aux enfans d'Iſraël étoient pleins des exhortations les plus vives, à la contemplation & à l'amour de l'éternel. Les converſations de Moïſe avec le Seigneur, & ces goûts ſi ſavoureux que la preſence de Dieu verſoit dans le cœur

de David ſont les fruits de la vie myſtique. Pour le cantique des cantiques, on peut dire qu'il en eſt la plus parfaite repréſentation. Salomon, ſous des metaphores, y exprime l'union d'une ame vraïment ſpirituelle avec Dieu & ſes empreſſemens pour le ſaint Epoux.

Dans la plenitude des temps JESUS-CHRIST *la voye, la vie*, & *la verité* a repandu la grace dans le fond des cœurs par le ſaint Eſprit. C'eſt de lui que nous avons appris à connoître Dieu, à vivre de Dieu, & à marcher avec Dieu. Les Apôtres ont enſeigné la Theologie myſtique & l'ont pratiquée. Pour S. Paul il paroit être tout-à la fois le Docteur de la grace, dit Mr. Arnold & le maître de la vie interieure. C'eſt de lui que les Myſtiques ont emprunté leur doctrine & la meilleure partie de leurs expreſſions. *Cette mort, cet enſeveliſſement avec J. C. cette vie cachée en Dieu, cette regénération, cette nouvelle création de l'homme interieur, cette vie de J. C. en nous, cette participation de la nature divine!* Ce ſont les termes de la Theologie

de S. Paul & de la Theologie myſtique. Il n'eſt donc pas vrai, dit l'Auteur, que la vie interieure ſoit une invention du Papiſme comme quelques-uns de nos Proteſtans l'ont aſſuré. Elle s'eſt repanduë ſans interruption depuis les Apôtres juſqu'à nous. En voici les preuves.

Saint Clement parle de la ſorte. *Le verbe éternel eſt caché dans le profond abîme de nos ames.* St. Ignace le Martyr ajoûte. *Il faut poſſeder au dedans de ſoy la parole de J. C. On peut entendre ſon ſilence & par là devenir parfait.* Ne reconnoît-on pas ici les principes & le langage de la vie myſtique. Il eſt vrai, dit Mr. Arnold que les Peres du ſecond ſiecle, occupez à faire des Apologies de la Religion perſecutée, n'écrivirent gueres ſur la vie interieure. On en trouve cependant des traces dans leurs ouvrages. L'Auteur prend ſoin de les ſuivre & de les faire remarquer. Il tire de ces Sts. Docteurs une infinité de maximes qu'on ne peut entendre qu'au ſens des vraïs myſtiques.

Il ſeroit avantageux à la cauſe de

Mr. Arnold que le ſaint Denis dont nous avons les ouvrages fut l'Areopagite. L'Auteur auroit evidemment dans ſon parti un Theologien myſtique contemporain des Apôtres. Cependant aprés avoir fait quelques efforts pour donner au premier ſiecle les ouvrages de St. Denis, Mr. Arnold veut bien rabattre de ſes avantages en faveur du prejugé. Du-moins, ajoûte-t-il les monumens qui nous reſtent du St. Denis quel qu'il ſoit, étoient connus au quatriéme ſiecle. C'eſt par eux que la Theologie myſtique, établie par les Apôtres, s'eſt conſervée dans l'Egliſe. Tous les approbateurs des livres de S. Denis ſont auſſi les approbateurs de la vie interieure. Mr. Arnold les ſuit de ſiecle en ſiecle & ſelon lui, leur temoignage eſt une tradition favorable à la Theologie contemplative.

S. Clement Alexandrin, Origene, Zenon de Verone, ſont au troiſiéme ſiecle des Docteurs myſtiques. Au quatriéme les Solitaires donnerent un nouveau luſtre à la vie Aſcetique. Les SS. Antoine, Didyme,

Ephrem, Macaire, Basile, Gregoire de Nazianze la recommanderent & en firent usage. S. Jean Chrisostome, Cassien, l'Abbé Nil & bien d'autres l'illustrerent au 5e. siecle. S. Gregoire le Grand. S. Jean Climaque, S. Dorothée & sur tout S. Maxime conserverent sur cela au 6. siecle l'esprit des saints qui les avoient precedez.

Les traductions de S. Denis qu'on fit dans les siecles suivans y porterent la même ardeur pour la vie contemplative, que l'on avoit vû dans les temps anterieurs. Richard de St. Victor ne donna plus le nom de Theologie qu'à la Theologie mystique. Lors que la scolastique prevalut au temps de Pierre Lombard, dit Mr. Arnold, Abellard fut le defenseur de la vie contemplative. S. Bernard, Huges de St. Victor l'enseignerent par leurs écrits & par leurs exemples. On ne peut dire que S. Thomas, tout scolastique qu'il fut, en ait été l'adversaire au 13. siecle; mais on ne peut disconvenir que S. Bonaventure n'en ait été le protecteur. Suson Taulere,

Rusbroch reduisirent la Theologie mystique comme en art au 14. siecle & Gerson au 15. éclaircit & redressa ceux qui l'avoient précedé.

Luther au 16. siecle, dit Mr. Arnold, ne se declara pas contre les mystiques. Il repandit avec soin la Theologie Teutonique des contemplatifs d'Allemagne & souvent il cita Taulere en sa faveur. Eckius se declara contre Taulere, Blosius en prit depuis la defense. Enfin dans les divisions qui partagerent l'Eglise en tant de sectes, la Theologie mystique fut égallement reverée dans tous les partis. Cependant il faut avoüer dit nôtre Auteur, qu'elle fut plus soigneusement cultivée parmi les Catholiques Romains. Ste. Therese, les PP. Loüis du Pont & Balthazar Alvarés Jesuïte, Lanspergius & le B. Jean de la Croix en furent de grands maîtres. Bellarmin, S. François de Sales, le Cardinal Bona, mais sur tout l'illustre & fameux Docteur Molinos, c'est ainsi que parle l'Auteur, lui ont donné un grand éclat dans ces derniers temps. Il est vrai, ajoûte M. Arnold, que

Molinos a des ſentimens qui lui ſont particuliers ; mais ſa doctrine, peu commune d'ailleurs, ne fait point de conſequence pour le corps des myſtiques. C'eſt ainſi que M. Arnold ſe promene dans tous les temps de l'Egliſe & qu'il trouve par tout des veſtiges bien marquez de la Theologie myſtique. Les diſſertations qu'il fait ſur chacun des Docteurs myſtiques, ſont ſçavantes & les caracteres qu'il en donne, ſont d'un homme au deſſus de la paſſion & du préjugé.

L'Apologie des Myſtiques & de leur Theologie eſt la derniere partie de l'ouvrage que nous examinons. Elle eſt diviſée en deux autres parties. La premiere eſt toute entiere de l'Auteur. Il y refute les reproches qu'on fait tous les jours dans le monde aux perſonnes interieures & aux contemplatifs en general. La ſeconde n'eſt que la traduction d'une lettre Apologetique écrite en faveur de quelques nouveaux myſtiques de nos tems.

Il n'eſt pas étonnant, dit Mr. Arnold, que la Theologie myſtique

ait tant d'adverſaires. Le Demon qui s'apperçoit combien la contemplation eſt utile au ſalut des ames n'omet rien pour la rendre ſuſpecte. Il eſt ſecondé en cela par les paſſions des hommes. Les moins parfaits ſont diſpoſez à inſulter par jalouſie aux plus parfaits. On n'a pas aſſez de courage pour ſe jetter dans les voyes du detachement entier, on prend donc le parti de décrier ce qu'on n'eſt pas aſſez vertueux pour imiter. Les Sçavans, ſur tout ceux d'entre les Miniſtres de la parole qui parmi nous, dit l'Auteur, vivent dans le relachement, ſont les plus ardents à declamer contre la vie interieure. Les uns parceque la ſcience qui les enfle, les rend peu propres à goûter le don de Dieu & qu'ils ne ſont pas capables de juger d'une ſcience experimentale, qu'on n'acquiert que par le ſentiment : les autres parceque le recueillement des contemplatifs eſt un reproche tacite de leur diſſipation.

On eſt cependant obligé de repondre aux accuſations qu'on fait ſouvent contre les myſtiques par

jalousie ou par malice ; Voicy les objections & les réponses. 1°. Le veritable Christianisme, dit-on, est celui qu'on entend prêcher sur les Toits. Hé qui ose prêcher la vie mystique ? Il est vray, dit Mr. Arnold, les chaires ne retentissent que des devoirs communs du Christianisme. Nos Ministres prêchent pour la multitude & non pas pour un petit nombre de parfaits. Cependant la Theologie mystique n'est point une secte cachée qui ne s'insinue qu'à la faveur des tenebres. Ses livres sont publics, & aussi anciens que la Religion. 2°. Les expressions des Mystiques sont obscures. J'en conviens, dit l'Auteur, elles le sont aux personnes qui n'ont aucune experience des operations de Dieu sur les ames élevées ; mais donnez moi un fidelle qui marche en esprit, & qui goûte le Seigneur, il entendra ce que je dis. 3°. On trouve dans les Mystiques certaines propositions qui ne sont pas exactement vraïes à les prendre dans la rigueur Scolastique. On ne peut en disconvenir. C'est un defaut qu'on doit pardonner aux

personnes qui parlent de cœur & qui ne ſont pas toûjours en garde contre un adverſaire. La Theologie affective peut prendre des libertez qui ne ſont pas permiſes à la Theologie contentieuſe. 4°. Ne peut-on pas accuſer les Myſtiques de Fanatiſme? que veulent dire autre choſe ces impreſſions de Dieu ſur l'ame contemplative, ces illuſtrations, ces irradiations? Certainement, dit Mr. Arnold, nos plus impitoïables ennemis nous ont juſtifié ſur un article ſi odieux. Puis l'Auteur cite en faveur des Contemplatifs, le temoignage des Catholiques, des Lutheriens & des Calviniſtes qui ont bien mis de la difference entre le Fanatiſme & la Theologie myſtique. Celle-ci connoit Dieu, le goute & n'a point d'autre regle de conduite que les revelations communes; celui-là prend les viſions de l'eſprit pour des revelations particulieres, & n'a pour guide qu'une fauſſe inſpiration. 5° la Theologie myſtique, dit-on, ne ſuit pas la methode de l'Ecole. Ce ne ſont pas des principes liez & des conſe-

quences qu'on en tire. Il faut se souvenir, répond l'Auteur, que nous ne faisons pas profession de la Theologie de l'esprit ; mais de la Theologie du cœur. Cependant pour défendre nos traditions, nous avons nos raisonnemens, & nos principes sont conformes à la Religion & au bon sens. 6°. Les Mystiques ne sont pas toûjours d'accord entre eux. Les Theologiens Scolastiques le sont-ils? Ne suffit-il pas que nous convenions ensemble sur l'essentiel ? Les operations de Dieu sont diverses dans les ames, il n'est donc pas étonnant, qu'il y ait de la difference dans le recit que chacun fait de ce qu'il a éprouvé. 7°. Les Contemplatifs ajoûte-t-on, sont des hommes inutiles à la Societé, melancoliques & sauvages, ils ne sont propres qu'à vivre au desert. C'est un abus, dit Mr. Arnold, de croire que les Mystiques doivent être éloignez ou du gouvernement des affaires publiques, ou des fonctions de l'Apostolat dans l'Eglise. * Un grand poli-

* *Mr. le Cardinal de Richelieu de la perf. Chret.*

tique aſſûre qu'on peut conſerver tout le recueillement de la vie interieure dans l'embarras des affaires du ſiecle & nous ſçavons d'ailleurs que les plus grands Saints n'ont rien perdu de leur union avec Dieu, en travaillant à la vigne du Seigneur.

On peut conclurre de là, que Mr. Arnold, tout Proteſtant qu'il eſt, ne s'eſt pas égaré fort loin en marchant dans les routes obſcures de la Theologie myſtique. Soit qu'il en dreſſe le plan, ſoit qu'il en écrive l'hiſtoire, ſoit qu'il en faſſe l'Apologie, à peu de choſes près, il eſt aſſez conforme aux ſentimens des Myſtiques les plus ſenſez. Il s'en écarte d'avantage lorſqu'il adopte une lettre Apologetique écrite en faveur des nouveaux Contemplatifs. Les maximes en ſont outrées & les ſentimens qu'on y defend ont été juſtement proſcripts. Tandis que nôtre Auteur n'a conſulté que ſa raiſon, elle l'a dirigé aſſez durement : lorſqu'il a emprunté des lumieres étrangeres elles l'ont conduit au precipice.

Quelque effort que faſſe Mr. Arnold pour engager beaucoup de ſes freres dans les voyes de la vie myſtique, nous ne croïons pas qu'il puiſſe en raſſembler un grand nombre à ſa ſuite. La grace du Seigneur ne ſe repand point avec profuſion en des ames rebelles à la foy. Ce qu'on pourroit craindre, & ce que le livre du Proteſtant nous donne lieu d'apprehender, c'eſt que ſous pretexte de la vie myſtique, on n'introduiſe parmi les Lutheriens un Deïſme extatique peu different de la Religion des Joguis & des Faquirs d'Orient. On ne parle dans tout l'ouvrage que de contempler & de gouter Dieu au fond du cœur. Du reſte on y oublie preſque Jesus-Christ, les Myſteres, les Sacremens, & bien plus encore toutes les devotions ſenſibles.

ARTICLE CXV.

LE JARDINIER SOLITAIRE, ou Dialogues entre un Curieux & un Jardinier ſolitaire. A Paris chez Rigaud, ruë de la Harpe 1704. *in* 12. *pages* 391.

CEs Dialogues ſont veritablement l'ouvrage d'un Jardinier ſolitaire, qui a crû devoir rendre publiques les obſervations qu'il a faites ſur les Jardins. Il ne parle point ni des parterres ni des fleurs, mais ſeulement de ce qui regarde les fruits & les legumes. Sa longue experience, jointe au ſuccès qu'il a eû en rendant le jardin dont il a la direction, le plus fertile de Paris, doit faire eſtimer les inſtructions qu'il donne avec beaucoup d'ordre & de netteté. Son ſtyle eſt ſimple, clair, & tel qu'il doit être pour bien inſtruire. Tout l'ouvrage eſt diſtribué en deux parties. La premiere aprend à faire un jardin fruictier & potager : & la ſeconde à le cultiver.

La terre la plus propre pour un

jardin fruictier & potager eſt, ſelon nôtre Auteur, celle qui eſt noirâtre, ſabloneuſe, graſſe, facile à labourer, qui n'a point de mauvaiſe odeur, ni de mauvais goût, & qui a trois pieds de profondeur de la même qualité. La premiere preparation qu'il faut faire à la terre eſt de la foüiller juſqu'à trois pieds de profondeur ; en ſorte que le deſſus ſoit mis dans le fond, & le fond ſoit mis deſſus, ſans aucun mélange de l'un avec l'autre. Après avoir partagé ſon terrein en divers quarrez, il faut, dit l'Auteur, avoir égard aux differentes expoſitions du Soleil, les mêmes fruits ne convenant pas à toutes : mais il faut ſur tout avoir ſoin de ſe fournir de bons arbres (ce qui n'eſt pas facile) & de les planter à propos. Les arbres en buiſſon ne ſe plantent pas de la même maniere, ni dans le même tems, que ceux qui ſont en eſpalier, ou en plein vent. Il y a pour les uns & pour les autres differentes regles à obſerver : Mais tous demandent beaucoup de ſoin pendant la premiere année. De là l'Auteur paſſe à la maniere de faire des planches &

des couches dans les quarrez.

Il commence la ſeconde partie par marquer le tems des differens labours. Il met enſuite un Traitté de la taille des arbres, qui contient pluſieurs obſervations curieuſes. Il parle auſſi de la maniere de les greffer & de les tranſplanter, auſſi-bien que de leurs maladies, & des remedes qu'il y faut apporter. Enfin dans le dernier chapitre il marque en détail tous les travaux qu'un jardinier doit faire chaque mois de l'année.

Ce livre quoi qu'aſſez court, ne laiſſe preſque rien à deſirer, pour ce qui concerne les arbres fruictiers & les legumes.

ARTICLE CXVI.

LETTRES PHILOSOPHIQUES ſur divers ſujets importans. De l'Imprimerie de ſon A. S. à Trevoux : & ſe vendent à Paris chez Jean Boudot 1703. *in* 12. *pages* 315.

CE recüeil eſt compoſé de ſix lettres ſeulement. On examine dans la premiere un probleme qui

avoit été proposé dans un tome de nos Memoires de l'année 1701. touchant *les sources de la difference des opinions des hommes.* Celui qui avoit proposé le Probleme, en avoit donné la solution lui-même, & avoit dit que cette difference est causée par la diversité de la disposition des organes. L'Auteur des Lettres a crû que cette cause ne suffisoit pas & qu'il falloit y en ajoûter cinq autres.

Il dit donc que souvent les hommes ont des opinions differentes sur une même chose, parce qu'ils ont une éducation differente. Celui qui a proposé le Probleme, avoit omis cette raison, apparemment parce qu'il avoit supposé que quand on demande pourquoi les hommes pensent differemment sur les mêmes choses, il est question principalement des hommes qui ont eû la même éducation. Quoiqu'il en soit, il est constant que des personnes à qui on auroit inspiré dès l'enfance des maximes contraires, jugeroient souvent des mêmes objets d'une maniere fort differente. La difference des opinions, dit nôtre Auteur, vient

aussi, de ce que les hommes n'ont pas les mêmes passions, la même addresse, la même application, la même raison, les uns que les autres. Mais pourquoi ces choses ne sont-elles pas les mêmes dans tous les hommes ? n'est-ce pas principalement à cause de la differente disposition de leurs organes.

Ensuite l'Auteur proposant à son tour un nouveau probleme; entreprend de fournir les moyens de mettre l'uniformité dans les sentimens des hommes, ou du moins d'en bannir la contrarieté. Les choses naturelles sur lesquelles les jugemens des hommes varient, peuvent, dit-il, se rapporter à deux choses. 1. Aux choses de goût & de sentiment, 2. A celles de lumiere & de raison. Pour empêcher la contrarieté des jugemens sur les choses de sentiment & de goût, rien ne me paroît plus essentiel, ni plus infaillible, continue-t-il, que d'empêcher les hommes non-seulement de disputer de ces sortes de choses, mais même d'en juger sur leur sentiment. Et cela ajoûte-t-il est infiniment plus

facile qu'on ne le croit. Pour faire réüſſir ce moyen, il n'y a qu'à convaincre, qu'il eſt ridicule de vouloir juger des choſes ſur le témoignage de ſes yeux & de ſes autres ſens.

Pour les choſes de lumiere & de raiſon, il eſt encore plus aiſé, dit-il, de ramener ſur cela les hommes à l'uniformité. Il en propoſe deux moyens. Le premier eſt de les obliger tous à attacher les mêmes idées diſtinctes à leurs termes, & à regarder les ſujets de queſtion préciſement par les mêmes côtez. Le ſecond moyen, continuë-t-il, eſt de leur défendre de juger des choſes qui ne ſont pas évidentes, & qu'on ne voit pas clairement & diſtinctement. Pour peu que les hommes fuſſent aſſujetis à la pratique de ces moyens, conclud l'Auteur, que d'erreurs on verroit diſparoître! quelle uniformité ne ſe trouveroit pas dans leurs jugemens!

La ſeconde lettre, eſt contre deux Diſſertations, qui avoient auſſi été publiées dans les Memoires de Trevoux de la même année touchant la

cauſe

cauſe de la continuation du mouvement des corps jettez. On s'étoit appliqué dans la premiere Diſſertation à prouver, qu'afin que le mouvement continuë dans les corps jettez, il faut non-ſeulement une cauſe exterieure qui ait commencé ce mouvement, mais auſſi une cauſe exterieure qui le continuë. Pour cela on avoit comparé le mouvement qui eſt un changement ſucceſſif de lieu, avec les autres eſpéces de changemens qui arrivent dans les corps, comme le changement de couleur, de ſaveur, d'odeur : mais on avoit principalement inſiſté ſur le changement de figure. Un corps, diſoit-on, qui a commencé une fois à changer de figure ne continuë pas pour cela d'en changer, à moins qu'il n'y ait quelque cauſe extérieure qui continuë auſſi d'agir ſur lui ; donc un corps qui a commencé à changer de lieu ne doit pas non plus continuer d'en changer à moins que quelque cauſe extérieure ne continuë pareillement de l'en faire changer. Et pour faire valoir ce raiſonnement, on avoit developé fort au

long les rapports qui ſe trouvent entre le changement de lieu & le changement de figure.

L'Auteur des Lettres répond premierement que les couleurs, les ſaveurs, les odeurs ne ſont point des manieres d'être des corps, mais des eſprits. Il eſt conſtant neanmoins que l'uſage veut qu'on donne le nom de couleur, de ſaveur & d'odeur, non pas aux perceptions même de l'ame, mais plûtôt aux qualitez, ou diſpoſitions des objets qui font impreſſion ſur les ſens exterieurs, & par là donnent occaſion à certaines perceptions de l'ame. Il eſt conſtant encore que la raiſon veut qu'on ſe conforme à l'uſage commun dans la ſignification des mots. Mais l'Auteur des lettres prétend qu'on ne devoit point avoir égard à ces conſiderations; qu'on devoit s'accommoder à la maniere de parler de ceux des Carteſiens qui ont donné aux perceptions mêmes de l'ame, les noms que tous les autres hommes ne donnent qu'aux choſes exterieures, qui ſont les objets & les occaſions de ces perceptions.

Pour ce qui regarde l'argument tiré de la comparaiſon du mouvement avec le changement de figure, & que l'Auteur des lettres juge à propos d'appeller le *cheval de bataille* de ſon adverſaire. Voici comme il s'y prend pour *demonter le cavalier*, ce ſont ſes termes. *La figure*, dit-il, *eſt une maniere d'être ſimultanée, c'eſt-à-dire qui à toutes ſes parties en même tems; au lieu que le mouvement eſt eſſentiellement ſucceßif, & n'a ſes parties que les unes après les autres.* Ce principe eſt certain, il ſeroit à ſouhaiter ſeulement que l'Auteur des lettres eût fait voir qu'il s'enſuit delà, que les Carteſiens ont droit de comparer, comme ils font, la figure avec le mouvement: & que leurs adverſaires n'ont pas droit de comparer le mouvement avec le changement de figure, ce changement étant auſſi bien que le mouvement eſſentiellement ſucceſſif, & ayant comme le mouvement ſes parties, les unes après les autres.

La troiſiéme lettre eſt fort courte. On ſe contente d'y dire ſuccinctement que le repos eſt auſſi réel &

auſſi ſolide que le mouvement. Tout le monde entend aiſément ce que veut dire l'Auteur, lors qu'il aſſûre que le repos & le mouvement ſont quelque choſe de réel ; mais dire que le repos & le mouvement ſont quelque choſe de ſolide, c'eſt une expreſſion qui auroit ſans doute beſoin de quelque explication.

Dans la quatriéme l'Auteur attaque le P. Malbranche ſur la nature du mouvement & du repos. Le P. Malbranche abandonnant Mr. Des-Cartes ſur la nature du repos, enſeigne que le repos n'eſt pas auſſi poſitif que le mouvement : ou ce qui revient au même, qu'il faut plus d'action pour mettre un corps en mouvement que pour le mettre en repos. L'Auteur des lettres ſoûtient le parti de Mr. Des-Cartes contre le P. Malbranche ; & s'efforce de prouver qu'il faut autant de force & d'action, pour produire du repos que pour produire du mouvement. Que faut-il pour produire du mouvement ? dit-il. Il faut que Dieu non ſeulement donne l'être à un corps, mais encore qu'il lui donne

ſucceſſivement diverſes ſituations & divers rapports aux autres corps de l'Univers. Que faut-il pour produire du repos ? Il faut pareillement que Dieu donne l'être au corps & un certain rapport aux autres corps de l'Univers. Or continue-t'il, il ne faut pas plus d'action pour donner à un corps pluſieurs rapports ſucceſſivement, que pour lui laiſſer toûjours le même. Cette propoſition a paru ſi évidente à l'Auteur des lettres, qu'il a jugé qu'elle n'avoit pas beſoin de preuves. Cependant puiſque ſelon l'Auteur l'action de Dieu n'eſt point diſtinguée de ſa volonté, & que ſelon lui pour qu'un corps ſoit en repos, il faut ſeulement que Dieu veüille que le corps exiſte dans une certaine ſituation determinée ; au lieu qu'il faut pour qu'un corps ſoit en mouvement que Dieu veüille diſtinctement toutes les ſituations & tous les rapports differens que le corps mû doit avoir ſucceſſivement, il ſemble qu'il s'enſuit de là que, ſelon lui, il faut plus d'action pour le mouvement que pour le repos.

Le même Auteur tâche dans ſa

cinquiéme lettre de demontrer par la methode des Géometres: Premierement *la solidité* du repos, car c'est ainsi qu'il continuë de s'exprimer: Secondement que Dieu est l'unique vraye cause de tout ce qui est réel. On voit par la suite de cette lettre qu'elle n'a été écrite que pour ceux qui sont dans les mêmes sentimens que lui; autrement il n'auroit pas voulu, comme il à fait, supposer dans ses propositions & ses corollaires, comme des principes incontestables, des choses qui sont en effet contestées par tous ceux qui ont une opinion contraire.

Dans la sixiéme lettre l'Auteur pour dedommager en quelque sorte le P. Malbranche, de ce qu'il avoit écrit contre lui, prend sa défense contre un celebre Academicien qui avoit attaqué avec autant de modestie que de solidité le systeme des causes occasionnelles. On ne croit pas faire tort à l'Auteur des lettres, qui n'a pas jugé à propos de se faire connoître, de dire ici qu'il s'en faut bien qu'il ne soit de la force de l'adversaire qu'il attaque. Mais aussi on

doit en même tems rendre justice au même Auteur, & avoüer que quoiqu'il n'ait pas medité autant qu'il seroit à souhaiter les matieres qu'il traite, il ne laisse pas de s'exprimer sur cela avec beaucoup de facilité.

ARTICLE CXVII.

GRAPHIS JURIUM Sereniss. Princi. ac Dom. Clement. Ferdinandi Caroli Dei gratia Ducis Mantuæ &c. *Exposition des Droits du Sérénissime Prince & très-Clement Seigneur Ferdinand Charles par la grace de Dieu Duc de Mantoüe, de Montferrat, de Charleville & de Guastalle, contre deux pretendus decrets Imperiaux publiez le 20. May l'an* 1701. *à l'occasion de l'admission des troupes des Rois très-Chrétien & Catholique, établie sur les circonstances particulieres du fait, & sur les loix Romaines & Germaniques; & presentée par ordre de son Altesse Serenissime à la sacrée Diette de Ratisbone. Ouvrage du Comte Paul Perroni.* A Mantoue

de l'Imprimerie Ducale 1703. *in folio pages* 196.

CE Manifeste de Mr. le Duc de Mantouë est imprimé sur deux colonnes l'une Latine, l'autre Italienne. Il commence par une protestation de l'Auteur, qu'il ne pretend manquer en rien au profond respect dû à la dignité & à la personne de l'Empereur.

Ensuite on expose le fait. L'Empereur, sans avoir égard aux Droits de Philippe V. Roy d'Espagne, confirmez par le Testament de Charles II. & reconus par tous les Etats de la Monarchie d'Espagne, refusa l'investiture du Duché de Milan au nouveau Roy, & se prépara à l'attaquer de toutes parts. Dès que le bruit courut que sa Majesté Imperiale envoyoit une armée en Italie, les Envoyez de France & d'Espagne presserent Mr. le Duc de Mantoüe de recévoir garnison dans sa Ville Capitale, que sa situation rendoit nécessaire au dessein qu'avoient leurs Maîtres de maintenir la tranquillité dans l'Italie. Le Cardinal

de Lamberg ſe contenta de luy demander de la part de l'Empereur qu'il gardât une exacte neutralité. On n'eut pas de peine à faire appercevoir au Duc que ſa Majeſté Imperiale vouloit le tenir dans l'inaction & faciliter par-là le deſſein qu'elle avoit d'occuper Mantouë. Le Duc s'étoit addreſſé au Pape pour lui demander de l'argent & des troupes, ſes peuples accablez des maux auſquels ils avoient été expoſez pendant la guerre précédente, n'étoient point en état de fournir à leur Prince les moyens de ſe défendre par lui même : cependant Mr. de Mantouë mit tout en uſage pour n'être point dans la néceſſité d'accepter les offres des deux Rois. Il continua de negotier à Rome, & les inſtances du Marquis Beretti avoient enfin obtenu du Pape quelque ſecours, quand le cinquiéme Avril 1701. douze mil hommes de l'armée des deux Rois parurent devant Mantouë, commandez par le Prince de Vaudemont & le Comte de Teſſé, qui déja s'étoient emparez de pluſieurs poſtes dans le Mantouan. Le Duc qui n'é-

toit pas en état de ſe défendre ne laiſſa pas de chercher les moyens d'éviter l'admiſſion des troupes étrangeres. Il aſſembla ſon Conſeil, dont les deliberations furent interrompuës par les cris des habitans du fauxbourg qu'on commençoit de piller. Il ceda à la neceſſité, & reçût huit mille hommes dans la place, après avoir pourvû à la ſureté de ſes droits & à la conſervation de ſes Etats, par un traité confirmé par les ſermens les plus ſolemnels. Il inſtruiſit d'abord l'Empereur de ce qui ſe paſſoit, par un courier depêché à ſon Envoyé à Vienne. Le Comte de Caſtelbarco Envoyé de l'Empereur, qui s'étoit trouvé à Mantouë dans le tems que les troupes des deux Rois occuperent cette place, étoit un témoin irréprochable des intentions du Duc. Ce Prince continua de donner à l'Empereur toutes les marques de reſpect & de ſoumiſſion que lui doit un Vaſſal de l'Empire ; & ce fut avec une extrême ſurpriſe qu'il vit ſon Envoyé chaſſé de Vienne, ſes ſujets traitez comme ennemis par les troupes de l'Empereur

entrées en Italie ; & qu'il apprit que le Comte de Castelbarco son sujet, prenant le titre de Commissaire Imperial, sans avoir notifié ses pouvoirs, repandoit des écrits pour exciter le peuple à se revolter contre son Prince legitime, & qu'enfin il eût connoissance de deux Decrets Imperiaux dattez de Laxembourg. Par le premier on citoit le Duc & les Marquis Beretti & Fiani ses Ministres à comparoître dans deux mois devant l'Empereur & le Conseil Aulique, pour y voir declarer tous les fiefs Imperiaux par eux possedez devolus au Fisc Imperial. L'autre défendoit aux sujets du Duc de le reconnoître, & le mettoit au ban de l'Empire. Le Duc prit le même parti qu'avoit pris l'Electeur de Cologne : il eut recours à la Diette de Ratisbonne : c'est à elle qu'il addresse le memoire dont nous donnons l'extrait.

Après l'exposition du fait, on trouve les deux Decrets Imperiaux suivis des remarques de Mr. Perroni sur chaque mot de ces Decrets.

Il observe d'abord que l'autorité

de l'Empereur eſt aujourd'huy differente de celle qu'avoient les anciens Auguſtes. Les Empereurs ne peuvent aujourd'huy, ſans le conſentement de la Diette, engager l'Empire dans aucune guerre, impoſer des tributs, juger dans leur propre cauſe, porter ou revoquer des loix. Cette obſervation eſt prouvée par une foule d'Auteurs Allemans.

On ne nie pas que le Duc ne ſoit Vaſſal de l'Empire: mais on fait obſerver qu'il y a une grande difference entre les Princes de l'Empire, dont les Etats ſont en Lombardie, & les autres Princes de l'Empire ces premiers ont ſur leurs ſujets une pleine & abſoluë ſouveraineté: & à l'inveſtiture près ils reſſemblent plus à des alliez qu'à des feudataires. Ce Privilege des Princes d'Italie Vaſſaux de l'Empire eſt établi par beaucoup de citations.

A l'égard de la pretenduë felonie du Duc. On repond 1°. à l'accuſation de n'avoir pas averti l'Empereur du deſſein de ſes ennemis, que l'Empereur le ſçavoit déjà, & que les avis qu'auroit donné le Duc euſ-

ſent été inutiles. Dans ces deux cas les Juriſconſultes exemptent le Vaſſal de l'obligation que lui impoſe le droit de faire connoître à ſon Seigneur les entrepriſes qu'on formeroit en ſecret contre lui.

On repond 2°. à l'accuſation de n'avoir pas repouſſé par la force les troupes Françoiſes & Eſpagnoles ; que le Vaſſal n'eſt tenu de prendre les armes qu'après une declaration de guerre : qu'il doit, avant de les prendre, être convaincu que la guerre eſt juſte : qu'il n'eſt obligé de ſecourir le Seigneur que dans le cas qu'on le trouble dans la poſſeſſion du fief dont il releve : qu'enfin le Vaſſal doit être requis par le Seigneur.

Mr. Perroni applique à ſon ſujet ces maximes de droit. Le Cardinal de Lamberg n'avoit exigé du Duc que la neutrallité : l'Empire n'a aucun veritable interêt dans la preſente guerre : c'étoit ſans la participation des membres de l'Empire qu'on l'avoit commencée. Elle paroît injuſte de quelque côté qu'on la conſidere. Enfin, quand le Duc de

Mantouë a traité avec les deux Rois, ils étoient actuellement en traité avec l'Empereur ; & l'on ne deſeſperoit pas de voir ce grand different terminé à l'amiable. D'ailleurs le droit qu'il a de faire des traitez ne peut lui être conteſté, ſur tout depuis la Paix de Munſter. Il y a plus : le droit naturel ne permet pas au Vaſſal de procurer l'avantage du Seigneur, quand il ne le peut ſans s'expoſer lui & ſes ſujets à une ruine certaine; ſur tout quand il eſt dans l'impoſſibilité de reſiſter avec ſuccés aux ennemis du Seigneur, & qu'il ne fera que les irriter par une reſiſtance inutile. C'eſt le cas précis où ſe trouvoit le Duc de Mantouë: & cette impoſſibilité de reſiſter ſuffiroit ſeule pour le juſtifier, quand toutes les ſuppoſitions du Decret Imperial ſeroient vraïes, & que les maximes qu'on vient d'expliquer lui ſeroient auſſi contraires qu'elles lui ſont favorables.

L'Empereur doit être facile à excuſer le Duc ſur l'impuiſſance de reſiſter où lui-même l'avoit mis par la defenſe qu'il lui avoit faite de re-

parer les fortifications de Mantouë; par le ravage que ses troupes avoient fait dans le Mantouan, & par les contributions forcées qu'il avoit exigé si souvent dans le cours de la derniere guerre.

M. Perroni ne peut souffrir que son maître soit traité de rebelle dans les Decrets Imperiaux. Ce nom ne peut convenir qu'à ceux qui sont proprement sujets, & non à ceux qui, comme les Princes de Lombardie, sont simplement obligez d'obtenir l'investiture de leurs fiefs, qu'ils gouvernent ensuite avec une puissance absoluë.

A l'égard de la citation portée par le premier Decret Imperial, nôtre sçavant Jurisconsulte pretend qu'elle est irreguliere en ce qu'on suppose dans le Decret qu'une seule citation peut tenir lieu de trois : ce qui n'a pas lieu lors qu'il s'agit de priver d'un fief. Alors il faut les trois citations en toute rigueur, de plus on cite le Duc devant le Conseil Aulique de qui il n'est pas justiciable ; ou devant l'Empereur en personne, qui par sa propre capitula-

tion eſt engagé de ne juger des affaires de cette conſequence que dans la Diette de l'Empire. Enfin les decrets marquent en termes exprés que l'Empereur à conçû contre le Duc, une grande indignation & la citation ne fixe aucun lieu particulier, mais en general celui où l'Empereur & le Conſeil Aulique ſe trouveront alors. Cette incertitude du lieu & le peu de ſeureté qu'y promet l'indignation de S. M. J. ſont encore deux raiſons qui detruiſent l'obligation de comparoître.

Ce qui paroît plus ſurprenant à nôtre Auteur, c'eſt qu'on cite le Duc de Mantouë pour entendre declarer qu'il eſt privé de tous ſes Etats. Cette privation n'eſt pas une peine qu'on encoure avant l'inſtruction du procés, & la ſentence deffinitive: & quand le Duc auroit manqué à ce qu'il devoit à l'Empereur comme Duc de Mantouë, la punition ne pourroit pas ſelon les regles du droit s'étendre aux autres fiefs: comme par exemple au Duché de Montferrat. Tous ces diffe-

rens moïens de justification sont soutenus des témoignages des plus célébres Jurisconsultes même Allemans.

Ce Manifeste peut passer pour un traité complet du droit feodal par rapport à la félonnie.

Mr. le Comte Perroni conclut que le Duc de Mantouë a pû, comme Prince absolu, traiter avec les deux Rois, & pourvoir à la sureté de Mantouë de la maniere la plus avantageuse pour ses sujets, dans une guerre où l'Empire, dont il est Vassal, n'avoit aucun interêt : que non seulement il l'a pû, mais qu'il l'a dû dans les circonstances, vû l'impossibilité de resister aux troupes Espagnoles jointes aux Françoises : que quand il seroit coupable, l'Empereur n'a pu le mettre au ban de l'Empire, & moins encore exécuter ce ban à main armée, sans une citation reguliere & une exacte instruction du procés devant la Diette, ou au moins devant le College des Electeurs : qu'ainsi la nullité des deux Decrets Imperiaux est constante.

ARTICLE CXVIII.

LE CHYMISTE PHYSICIEN, où l'on montre que les principes naturels de tous les corps sont veritablement ceux que l'on découvre par la Chymie & où par des expériences & des raisons fondées sur les loix des méchaniques, aprés avoir donné des moïens faciles pour les separer des mixtes, on explique leurs proprietez & leurs usages. Par M. J. Mongin Docteur en Médecine. A Paris chez Laurens d'Houry, ruë St. Severin, au St. Esprit *in 12. pp.* 223. 1704.

C'Est un dessein des plus judicieux de vouloir expliquer un grand nombre des Phénoménes de la Physique par la Chymie. Car la Chymie en séparant les parties qui composent les corps, peut facilement découvrir leur nature ; pour peu qu'elle joigne la raison à ses expériences & à l'Analyse qu'elle fait des corps par le feu.

Avec cette Analyse il faut encore chercher la nature & les proprietez des principes que le feu à separez. Pour les connoître, dit l'Auteur, on

les mêle avec diverſes liqueurs. Par exemple ſi ces principes fermentent avec l'eſprit de nitre ou de vitriol, on conclut que ce ſont des Alkali, s'il ne fermentent point avec ces eſprits, mais avec l'huile de Tartre par défaillance on juge que ce ſont des Acides.

Les principes de Chymie ſont, comme tout le monde ſçait, actifs ou paſſifs. Les principes actifs, ſont l'eſprit ou le Mercure, l'Huile ou le Soufre, & le Sel; on pretend ici que l'eſprit n'eſt point proprement principe, puiſque ce n'eſt qu'un compoſé d'eau & de ſel; il eſt ou fixe ou volatile; l'Auteur marque comment on le ſépare; mais c'eſt ce qui ſe trouve dans tous les livres de Chymie.

Le Soufre ou Huile eſt une ſubſtance flexible & inflammable qui contient toûjours quelque portion des autres Principes.

Le Sel eſt une ſubſtance dure pointuë par ſes extrémitez, & qui ſe diſſout dans l'eau. Les Sels ſont ſans action ſi leurs pointes ne ſont pouſſées par le mouvement du liquide où ils nagent. On fait plu-

sieurs divisions des Sels; la plus fameuse est celle d'Acide & d'Alkali; on definit l'Acide, dit l'Auteur, *Un sel pénétrant les corps les plus durs, fermentant avec les Alkali*: mais nous avons vû dans nos Memoires du mois de May comment plusieurs Auteurs pretendent aujourd'hui que l'Acide fermante quelquefois avec l'Acide même &,comment cette regle est defectueuse ainsi que l'Auteur semble en convenir dans la suite de son ouvrage.

Le Phlegme ou Eaü, est composé de parties ovales & tres-polies; ce qui fait qu'il est aisement agité par la matiere subtile & qu'il est fluide; on l'appelle principe passif, non que ses parties soient en repos comme le pensent quelques-uns; mais parce qu'estant trop flexibles elles ne produisent en nous que des sentimens peu sensibles.

La Terre est un principe poreux, inégal, peu susceptible de mouvement, servant de sujet aux autres principes. Il faut remarquer qu'on ne peut separer entiérement ces divers principes les uns des autres.

L'Auteur ſe forme l'objection ordinaire, en diſant que le feu change la diſpoſition & la nature des principes; ſa reponſe eſt, qu'il ne les change pas de maniere qu'ils ne ſoient plus hors du mixte ce qu'ils étoient dedans; du moins par rapport à leur eſſence. Ainſi les Soufres odoriferans ont les mêmes proprietez qu'ils avoient avant que d'être tirez des corps. Il faudroit ſçavoir s'il en eſt de même de tous les autres corps, & ſi ces Soufres hors du mixte ont toutes les proprietez du mixte même, ou ſeulement à peu prés les mêmes.

C'eſt ici le point le plus conſidérable de l'ouvrage de Mr. Mongin; il pretend que les principes de Chymie dont on vient de parler ſont les premiers principes créez de Dieu & des quels ſont compoſez tous les corps naturels. Pour bien établir ce ſyſtéme, il ſemble qu'il faudroit détruire deux difficultez. La premiere eſt que ce qu'on appelle un même principe, *flegme*, par exemple, eſt auſſi different en deux corps differents, que le ſont ces corps mê-

mes ; d'où il s'en ſuit évidemment que ce n'eſt pas un premier principe. La ſeconde que quand chacun de ſes principes dans tous les corps naturels ſe trouveroit le même au jugement de nos ſens, il faudroit ſçavoir ſi nos ſens ne ſont pas trop groſſiers pour diſcerner au juſte la difference qui peut être entre *ſel* & *ſel*, entre *flegme* & *flegme*, l'Auteur avance neanmoins que leurs parties eſſentielles ſont toutes de même nature, c'eſt ce qui ne ſe prouve pas tout-à-fait.

Aprés qu'il a parlé des principes en particulier dans la premiere partie de ſon ouvrage ; dans la 2. il commence à parler du mêlange des principes. Un effet des plus connus de ce mélange eſt la fermentation dont on cherche la cauſe. Il n'y a nulle apparence dit judicieuſement l'Auteur que *deux corps qui ſéparément nous parroiſſent tranquilles s'animent l'un contre l'autre comme l'ont imaginé quelque-uns* au ſujet de l'Acide & l'Alkali. La vraïe cauſe eſt donc la matiere ſubtile qui par ſa ſubtilité, paſſe entre les petits vuides

des corps, car rencontrant des parties d'un autre corps aſſez fines pour s'inſinuer dans les vuides où cette matiere ſubtile tend à s'inſinuër: d'un autre côté il arrive par la rapidité & par la violence de ſon mouvement, qu'elle force l'obſtacle qu'elle rencontre, & qu'elle agite également ces deux corps. C'eſt ce qu'on peut dire de plus plauſible pour expliquer la fermentation auſſi bien que la vertu de reſſort par laquelle pluſieurs expliquent la fermentation même, car quelque imperceptible que puiſſe être la matiére ſubtile en ces rencontres, il faut pourtant y avoir recours; l'on n'a point à choiſir, à moins que de ſe renfoncer de nouveau dans les qualitez occultes. L'Auteur expoſe à proportion les autres effets du mélange des principes tels que la diſſolution, la coagulation, la précipitation &c.

Une remarque qui mérite d'être faite au ſujet des effets des Principes; c'eſt que les ſels differens produiſent ſouvent le même effet, qui ſe montre dans la maniere d'arreter la gan-

grenne par des caustiques préparez, soit avec les Acides les plus violens ou avec les Alkali ou Acres les plus pénétrans ; d'où Mr. Mongin conclut enfin avec ceux des Physiciens qui ne veulent plus se payer de mots même les plus à la mode : que les termes d'Alkali & d'Acide ne forment aucune idée claire ; cependant pour ne se pas broüiller avec des expressions qui ont trop de partisans, M. Mongin veut bien les ménager en appellant seulement *Acides les sels qui ne se fondent à l'air que difficilement, qui ne sont enlevez que par un feu violent & sur tout qui coagulent les souffres : excluant de leurs proprietez la fermentation avec les Alkali*. C'est dire quelque chose ; mais avec cela il n'y aura toûjours de difference de l'Acide à l'Alkali que du plus au moins : comme on le voit par ces expressions *difficilement* & un *feu violent*.

De cette explication neanmoins l'Auteur déduit d'une maniere Physique & sensible diverses proprietez des Acides & des Alkali. On en peut aisément juger parce qu'il dit de la coagulation

coagulation des souffres par les Acides, & de leur dissolution par les Alkali.

Lors qu'un sel Acide est mêlé avec un souffre, plusieurs parties aqueuses du souffre pénétrent l'Acide & entraînent des molécules auxquelles elles se joignent. Mais ne pouvant plus passer comme auparavant par les pores du corps sulphureux, elles le pressent; & ses filamens s'approchant ainsi les uns des autres forment la coagulation. Pour la dissolution elle se fait par les Alkali dont les pointes sont très-petites & très-desunies en comparaison de l'Acide; la facilité avec laquelle elles sont emportées par le mouvement de l'eau fait que l'eau du souffre le pénétre aisément sans qu'elle perde que peu de son mouvement; & cette eau jointe avec la superficie herissée des Alkali qu'elle entraîne, passant au travers des filamens des souffres agit contre les parois des souffres avec plus de force, ainsi que le courant d'une riviere agit avec plus d'effort contre l'Arche d'un Pont,

quand elle entraîne avec elle une grande piece de bois ; c'eſt de cette action violente que vient la ſéparation ou diſſolution des corps.

Le reſte de cette ſeconde Partie du livre contient pluſieurs autres Phénoménes de Chymie & de Phyſique expoſez comme ceux dont on vient de parler, ce qui aboutit à conclure enfin que tout ce qui eſt dans la nature n'eſt que ſel, ſouffre, eau, & terre. Car bien qu'il y ait des mineraux dont on ne puiſſe les tirer & que la Chymie n'admette que ce qui tombe ſous les yeux, l'Auteur prétend qu'elle ne doit pas nier pour cela, ce qu'elle ne voit pas & qu'on doit juger que ces Principes ſe rencontrent là où ſe trouvent leur effets ; c'eſt de quoi il s'agit comme nous l'avons remarqué plus haut.

La troiſiéme partie du livre contient trois experiences tirées de Vanhelmont & M. Mongin les raporte pour ſoûtenir contre le ſentiment de cet Auteur que le ſel, le ſouffre & la terre ne ſont pas com-

me prétend celui-ci, les productions de l'eau, & qu'ainsi le systeme de quelques modernes qui n'admettent pour principes materiels & essentiels de tous les corps, que l'eau & la terre ne sçauroit subsister : mais tout ce qu'on peut dire de plausible contre Vanhelmont, semble ne devoir pas moins prouver contre tous ceux qui veulent admettre pour Principes, des parties qui tombent sous nos sens ; Ce que nous avons déja insinué sur cela, suffit pour faire toucher au doigt une verité incontestable : sçavoir que l'Auteur de la nature en a tellement caché les premiers ressors que toute nôtre sagacité n'y sçauroit jamais pénétrer & que nous n'en sçaurions traiter qu'en tâtonnant, en devinant & en imaginant tout au plus d'ingenieuses chymeres. Celles de M. Mongin peuvent tenir leur rang parmi les plus spirituelles & son ouvrage pour ne pas renfermer beaucoup de découvertes fort particulieres, ne laisse pas de faire bien esperer d'un Auteur qui commence ainsi dans un âge peu avancé.

Après nous être imposez la loy de donner l'Eloge des personnes distinguées par les talents de l'esprit à mesure qu'elles mourront; nous ne pouvons manquer de satisfaire l'attente du public par un Eloge du Pere Bourdalouë. La lettre que le Pere Martineau son superieur a imprimée nous a paru faire de cet excellent Prédicateur un portrait si naturel, que nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter ses termes.

ARTICLE CXIX.

ELOGE DU PERE BOURDALOUE.

LE Pere Loüis Bourdalouë étoit né à Bourges le 20. d'Aoust de l'année 1632. & l'an 1648. il entra dans la Compagnie le 10. de Novembre Il est mort à Paris dans la Maison Professe le 13. de May de cette année 1704. à 5. heures du matin d'une fiévre accompagnée d'une violente inflammation de poitrine. Le Dimanche précedent fête de la Pentecôte il avoit dit la Messe. Cette courte & fâcheuse maladie a été l'effet de son zéle. Il avoit depuis quelque tems

un aſſez gros rhume : & cependant il prêcha dix jours avant ſa mort ; & il s'eſt ſi peu ménâgé dans la ſuite, qu'il ſemble même avoir redoublé ſon aſſiduité auprès des malades & au Confeſſional. Ainſi il a eû la conſolation de mourir, comme il ſouhaitoit, les armes à la main, & avant que les années d'un âge plus avancé le miſſent hors de combat.

On peut juger de l'affliction de ſa Compagnie par l'avantage qu'elle avoit de poſſéder un homme en qui ſe trouvoient dans un éminent degré toutes les qualitez qui peuvent rendre utiles à l'Egliſe les perſonnes de ſa Profeſſion : un génie facile & élevé, un eſprit vif & penétrant, une exacte connoiſſance de tout ce qu'il devoit ſçavoir, une droiture de raiſon qui le faiſoit toûjours tendre au vrai, une application conſtante à remplir ſes devoirs, & une pieté qui n'avoit rien que de ſolide.

Ces qualitez avoient paru en lui dès ſes premieres années dans les claſſes, où ſelon les uſages de ſa Compagnie il a été, ſoit en qualité d'écolier de Théologie, ſoit en qualité

de Professeur de Grammaire, de Rhétorique, de Philosophie, & de Théologie Morale. Mais le tems marqué par la Providence pour le mettre sur le chandelier par les deux plus importantes fonctions du Ministére évangelique, étant venu, elles parurent avec un éclat que rien n'a pû effacer, & dont on conservera long-tems le souvenir.

Nul n'ignore jusqu'où il a porté l'éloquence de la Chaire. S'il avoit reçû tous les talens propres pour y réüssir, il les a cultivez par un travail si constant, il les a employez avec un si grand succez pendant l'espace de quarante ans, que la France le regarde comme le premier Prédicateur de son siécle. Ce qu'on peut dire de lui sur ce point de plus singulier, c'est que comme il parloit toûjours avec beaucoup de justesse & de solidité, il sçavoit rendre la Religion respectable aux libertins mêmes, les veritez chrétiennes conservant dans sa bouche toute leur dignité & toute leur force.

En effet, sans faire son capital de la politesse qui ne lui manquoit assu-

rément pas, il donnoit à ſes diſcours une beauté majeſtueuſe, une douceur forte & pénétrante, un tour noble & inſinüant, une grandeur naturelle & à la portée de tout le Monde. Ainſi également goûté des Grands & du Peuple, des Sçavans & des Simples, il ſe rendoit maître de l'eſprit & du cœur de ſes auditeurs, pour les ſoûmettre à la verité qu'il leur annonçoit. Auſſi avoit-il ſouvent la conſolation de cuëillir lui-même la moiſſon qu'il avoit préparée en jettant le bon grain de la parole de Dieu dans le champ du Pere de famille. Car combien a-t-on vû de perſonnes du grand monde même, aveuglez par l'enchantement du ſiécle, & endurcis par une longue ſuite de crimes, venir mettre entre ſes mains leurs cœurs ébranlez par la crainte, & briſez par la componction qu'il leur avoit inſpirée?

Il n'a pas moins réüſſi dans la conduite des ames : évitant toute affectation & toute ſingularité, il les menoit par les routes les plus ſûres à la perfection propre de leur eſtat,

& appliqué à connoître la disposition particuliere que la grace produisoit en elles, il sçavoit parfaitement s'en servir pour avancer l'ouvrage de leur sanctification. La solide pieté de tant de personnes de toute sorte de conditions qui l'ont eû pour Directeur, soit dans le siécle, soit dans les Maisons Religieuses, en est une preuve bien sensible.

Mais ce don si excellent de conduire les ames par les voyes de la justice, éclatoit particulierement quand il assistoit les malades. Rien de plus capable de les instruire & de les soûtenir, que ce qu'il leur disoit dans ces tristes momens, où l'homme livré à la douleur, & enveloppé des ombres de la mort, ne trouve que de foibles secours dans sa propre raison. On étoit si convaincu que le Pere Bourdaloüe avoit grace pour cela, que depuis plusieurs années il étoit très-souvent appellé auprès des mourans : à quoi il répondoit de son côté avec tous les empressemens de la charité chrétienne, passant quelquefois de la Chaire au lit des malades, sans se

donner un moment de repos.

De si importantes fonctions exercées avec tant de distinction, lui avoient attiré une consideration si universelle, que ce qu'il y a de plus élevé dans le Royaume, l'honoroit de son estime, & se faisoit même honneur, si je l'ose dire, d'avoir quelque liaison avec lui. A peine a-t on sçû sa maladie, que les personnes du premier rang, soit de la Cour, ou de la Ville, ont envoyé avec des marques d'une inquiétude veritable sçavoir de ses nouvelles: Pour ceux qui lui avoient donné leur confiance, on ne sçait si rien sera capable de les consoler de sa mort: comme ils le connoissoient encore mieux que les autres, l'entretenant plus souvent, recevant de lui des conseils très-salutaires, le trouvant toûjours prêt à les secourir dans le besoin, & ne le quittant jamais sans une nouvelle conviction de son merite, ils ont dû aussi ressentir plus vivement la grandeur de cette perte.

Mais ce qui doit rendre plus précieuse la mémoire du Pere Bourda-

loüé, ce sont les vertus solides qu'il a sçû joindre, aux grands talens dont Dieu l'avoit pourvû. Le zéle de la gloire de Dieu étoit l'ame de tout ce qu'il faisoit dans l'étenduë de ses emplois : la sienne ne le touchoit point. Loin de s'applaudir lui-même par une vanité dont il est si difficile de se défendre dans les grands succez, les applaudissemens qu'on lui donnoit le faisoient souffrir : & toûjours renfermé dans la plus exacte modestie sur ce qui le regardoit, il étoit prodigue de loüanges à l'égard de ceux en qui l'on voyoit quelque merite. On sçait d'une personne pour qui il avoit beaucoup de consideration, que lui ayant un jour demandé s'il n'avoit point de complaisance parmi tant de choses capables d'en inspirer, il lui répondit que depuis long-tems Dieu lui avoit fait la grace de connoître le néant de tout ce qui brille le plus aux yeux des hommes, & qu'il lui faisoit encore celle de n'en être point touché. Il a dit à un autre, qu'il étoit si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien, que

malgré tous ſes ſuccez il avoit beaucoup plus à ſe défendre du découragement que de la préſomption.

Il n'étoit pas plus ſenſible à tous les agrémens qu'il pouvoit trouver dans le commerce que ſon miniſtére l'obligeoit d'avoir avec le monde. Comme il ſervoit le prochain ſans interêt, c'étoit auſſi ſans attachement : en voici une preuve qui ne peut manquer d'édifier. Il y a pluſieurs années qu'il preſſa ſes Superieurs de lui permettre de paſſer le reſte de ſes jours à travailler loin de Paris dans une de nos maiſons de retraite : & cette tentative n'ayant pas réüſſi, il en fit une nouvelle il y a trois ans auprès de ſon General, pour obtenir la permiſſion de ſe retirer au Collége de la Fléche, afin de s'occuper uniquement de ſa propre ſanctification. Mais Dieu qui vouloit ſe ſervir de lui pour en ſanctifier bien d'autres, ne permit pas qu'il réüſsît mieux cette ſeconde fois que la premiere. On peut dire néanmoins que le Pere Bourdalouë a eû ce qu'il ſoûhaitoit le plus en cela. Car redoublant ſon attention ſur lui mê-

même, il a sçû se procurer dans l'embarras où il étoit retenu par la Providence, les mêmes accroissemens de vertu qu'il se proposoit dans le saint repos, après lequel il soûpiroit.

Au reste cette attention sur soy-même l'a accompagné pendant toute sa vie : & c'est par ce moyen qu'il a accompli si parfaitement l'avis de l'Apôtre à Tite son disciple : *Soyez en toutes choses un exemple de bonnes œuvres, dans ce qui regarde la doctrine, l'integrité, la sagesse : que ce que vous dites soit saint & irréprehensible, afin que quiconque est declaré contre nous, demeure confus, n'ayant rien à nous reprocher.* Pour ne point parler de ses discours publics, où de l'aveu de tout le monde il ne lui est rien échappé, que la critique la plus exacte pût justement censurer : la médisance s'est vû contrainte de respecter sa conduite sous un habit qu'elle a coûtume d'épagner si peu.

Au milieu des affaires dont la dissipation paroît le plus inséparable, il ne perdoit point la possession de son ame, selon l'expression de l'Ecriture tellement qu'obligé de se

communiquer au dehors pour répondre à la confiance qu'on avoit en lui, il ne s'éloignoit jamais des bienséances de son état ; & que recherché de toutes sortes de personnes, il traitoit avec chacun d'eux d'une maniere proportionnée au rang où la Providence les avoit mis. Ainsi il étoit respectueux envers les Grands, sans perdre la liberté de son ministére ; & sans en avilir la dignité, il étoit facile & affable aux petits. Le fonds de cette prudence n'étoit point un rafinement de politique : car il étoit l'homme du monde le plus solide & le plus vrai : il n'y avoit rien de frivole en tout ce qu'il faisoit, rien de contraire à son caractére, & nulle consideration n'alteroit sa franchise, & sa sincerité. C'étoit la droiture, le bon sens & la foy, qui lui faisoient découvrir dans chaque chose, ce que Dieu y a mis pour servir de regle à nôtre conduite.

C'est par de semblables principes, que tous lui étoient égaux à l'égard du salut des ames : les gens de la plus basse condition trouvant en lui les

mêmes ſecours pour leur ſanctification, que les perſonnes de la premiere qualité. Il y en a qui lui ayant marqué que ſa haute reputation les empêchoit de s'addreſſer à lui au tribunal de la penitence, ont été convaincus pas ſes manieres ſimples & prévenantes, qu'il ne bornoit pas ſon Apoſtolat aux gens diſtinguez par leur naiſſance & par leurs emplois. Il ſe comportoit de même quand il s'agiſſoit de prêcher : car il le faiſoit auſſi volontiers dans les hoſpitaux, dans les priſons, dans les villages, qu'à la Cour ou dans les plus grandes Villes du Royaume. Le déſir de rendre ſervice au prochain, lui fit toûjours negliger ces ménagemens de vogue & de ſanté ; qu'on craint ordinairement d'uſer en ſe prodiguant au public : ce que Dieu a tellement béni, que par un rare exemple on l'a vû prêcher dans un âge avancé avec la même vigueur & le même ſuccès que dans ſes plus belles années.

C'eſt la pieté envers Dieu, qui donne le prix à toutes les vertus ; auſſi le Pere Bourdalouë étoit très-

religieux observateur des saintes pratiques que sa Regle prescrit, pour entretenir l'esprit d'une veritable devotion. Les premiers jours de chaque année, il les consacroit à la retraite ; & afin de conserver la ferveur qu'il y avoit pris, il donnoit chaque jour un tems considerable à la priere. L'Office divin avoit pour lui un attrait particulier : il avoit commencé à le reciter regulierement, long-tems avant que d'y être obligé par les Ordres sacrez ; & l'obligation qu'il en eût dans la suite, ne servit qu'à lui faire remplir ce devoir avec un sensible redoublement de ferveur. Pour ce qui est du sacrifice de nos Autels, pénetré de la grandeur d'une fonction si sublime, il s'étoit fait une regle de le célebrer tous les jours, comme si chacun eût été le dernier de sa vie. Ainsi, ni l'accoutumance qui attiédit ordinairement le cœur, ni la multitude des affaires qui le dissipe, ne l'empêchoient point de puiser avec abondance dans cette source de graces. D'où il arrivoit que plein des sentimens que produit dans une

ame bien diſpoſée, la participation des divins Myſtéres, il parloit dans l'occaſion des choſes de Dieu d'une maniere également vive & touchante.

Enfin tout ce qui concerne le culte divin, luy étoit précieux. Les moindres céremonies de l'Egliſe n'avoient rien que de grand pour lui. A l'exemple du Prophéte, il aimoit la beauté de la maiſon du Seigneur; & le zéle qu'il avoit pour elle, lui faiſoit prendre un ſoin tout particulier de la décoration des Autels. Sur combien d'autres choſes la modeſtie du Pere Bourdalouë a-t-elle jetté un voile qu'il n'eſt pas poſſible de lever? Car content de plaire aux yeux de Dieu, ſcrutateur des cœurs, il cachoit à ceux des hommes tout ce que la loi de l'édification ne l'obligeoit pas de faire paroiſtre. Une devotion d'appareil n'étoit point de ſon goût, & l'on ne pouvoit être plus ennemi de l'oſtentation.

Il a vû les approches de la mort avec une tranquillité, qui étoit beaucoup moins l'effet de la force natu-

relle de ſon eſprit, que de celle de ſa foy & de l'eſperance chrétienne qui le ſoûtenoit. Il l'a acceptée comme l'exécution de la ſentence portée par la juſtice divine contre l'homme pécheur ; & il l'a regardée en même temps comme le commencement des miſericordes éternelles ſur lui : ſentimens qu'il a exprimez en des termes ſi énergiques, que l'impreſſion en demeurera long-temps dans le cœur de ceux qui les ont entendus. *Je voix bien*, ce ſont à peu prés ſes propres paroles, *je vois bien que je ne puis guérir ſans miracle : mais que ſuis-je, pour que Dieu daigne faire un miracle en ma faveur ? ... L'unique choſe que je demande, c'eſt que ſa ſainte volonté s'accompliſſe aux dépens de ma vie, s'il l'ordonne ainſi .... Qu'il détruiſe ce corps de peché*, j'y *conſens de grand cœur ; qu'il me ſépare de ce monde, où je n'ay été que trop long temps, & qu'il m'uniſſe pour jamais à lui.*

Il demanda le Lundi matin 12. du mois les derniers Sacremens de l'Egliſe. beaucoup moins par une neceſſité preſſante, autant qu'on en pouvoit juger alors, que par le dé-

ſir de les recevoir avec plus d'attention & de preſence d'eſprit. Auſſi les receût-il d'une maniere ſi édifiante, que tous en furent infiniment touchez.

Tant d'illuſtres amis, que ſon merite lui avoit faits, ſeront peut-être bien aiſes de ſçavoir qu'il ne les a pas oubliez dans ces derniers momens. Il pria de les aſſûrer que ſi Dieu lui faiſoit miſericorde, ainſi qu'il eſperoit, il ſe ſouviendroit d'eux devant luy; & qu'il regardoit leur ſéparation comme une partie du ſacrifice qu'il faiſoit de ſa vie au ſouverain domaine de Dieu.

Bien des raiſons doivent le faire regretter dans ſa Compagnie. Mais la plus touchante de toutes, eſt le tendre & ſincere attachement qu'il avoit pour elle. On ne peut dire combien il l'eſtimoit, & juſqu'à quel point cette eſtime le rendoit ſenſible à ſes avantages & à ſes diſgraces. En vain s'eſt-il trouvé des gens qui pour diminuer l'honneur qu'il lui faiſoit, ont voulu plus d'une fois perſuader le contraire au monde. C'eſt dans ces occaſions qu'on

voyoit ſont zele pour elle prendre une nouvelle vivacité. Avec quelle force d'expreſſion ne proteſtoit-il pas alors, qu'il lui devoit tout ; & que l'une des plus grandes graces que Dieu lui eût faite, étant de l'y avoir appellé, il eût été le plus injuſte de tous les hommes s'il eût eû la moindre indifference pour elle.

Article CXX.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de Mr. Helvetius à Mr. le Marquis de Pompadour, touchant l'uſage de la racine de Parera-brava.

CEtte lettre que Mr. Helvetius a bien voulu nous communiquer contient des choſes ſi utiles & ſi remarquables par rapport à l'uſage du *Parera-brava* que nous croyons devoir en faire ici l'extrait. Voici ce qui y a donné occaſion.

Mr. Helvetius ayant été appellé par Mr. le Comte d'Avaux, & ayant jugé qu'il étoit une ſeconde fois attaqué de la pierre, lui conſeilla l'uſage d'une tizanne faite avec

la racine de *Parera-brava*. Ce n'eſt pas qu'il eſperat par là le delivrer abſolument de ſon mal, qu'il jugea d'abord incurable ſans la taille : il l'aſſûroit ſeulement que ce remede diminueroit les douleurs qu'il ſouffroit depuis dix mois, & lui feroit rendre les glaires avec plus de facilité. C'eſt pour cela qu'il eut la précaution de retrancher de la tizanne le ſel ammoniac, & la moitié de la doze du *Parera brava*, n'en ayant ordonné qu'une demi-once ſur une pinte d'eau, au lieu d'une once qu'on y met ordinairement; & ne lui en ayant fait prendre que deux verres par jour, au lieu d'une pinte qu'on a coûtume d'en donner. Il eſt vray que Mr. Helvetius étoit dans le deſſein de conduire dans la ſuite ſon malade juſqu'à l'uſage d'une pinte par jour. Mais ne voulant rien hazarder dans une perſonne de cette conſideration, il vouloit lui conduire inſenſiblement & ſelon les indications.

Des menagemens ſi ſages ne parurent pas neanmoins ſuffiſans aux autres Medecins, qui voïoient Mr. le

Comte d'Avaux. Ils ſoûtinrent que la racine de *Parera-brava* étoit chaude & cauſtique, & qu'elle cauſeroit au malade une inflammation dans les entrailles & une ulcere dans la veſſie. Mr. le Comte d'Avaux n'avoit encore pris que trois verres de tizanne, lorſque ſes Medecins lui donnerent cet avis. Mr. Helvetius lui fit auſſi-tôt diſcontinuer l'uſage de ſa tizanne, ne voulant pas que le malade ſe fit violence pour en prendre malgré les preventions, dont on l'avoit frapé. Environ huit jours aprés Mr. le Comte d'Avaux eut quelque accés de fievre, & ſentit des douleurs dans la veſſie. Il s'agit de ſçavoir ſi ces accidens doivent être attribuez aux mauvaiſes qualitez du *Parera-brava*, comme le pretendirent à lors quelques Medecins au deſavantage de Mr. Helvetius. Celui-ci ſoûtient que non ; & voici les raiſons qu'il en apporte.

1. Il eſt certain, que la fievre & les douleurs de veſſie ſont frequentes dans cette eſpece de maladie ; & que ces accidens ſont ſouvent arrivez à ceux qui n'ont jamais pris de

tizanne de *Parera-brava.* Pourquoi donc les attribuer aux mauvaises qualitez de cette racine.

2. Le malade avant que d'avoir usé de cette tisanne, avoit deja ressenti plusieurs fois les mêmes douleurs de vessie : & pendant qu'il en a usé, il ne s'est point aperçû qu'elles se soient augmentées.

3. Quand la racine de *Parera-brava* auroit les mauvaises qualitez qu'on lui attribuë, est-il croïable que trois verres de tizanne pris en deux jours, avec une doze si modérée, eussent été capables de causer ces accidens ? ou s'ils avoient assez de force pour cela, pourquoi ces accidens ne seroient-ils survenus, que huit jours aprés qu'on eût cessé de prendre cette tizanne ?

4. Il est aisé de prouver que la racine de *Parera-brava* n'a point en effet les mauvaises qualitez qu'on pretend. Cette racine qu'on appelle autrement *Bouthoua* ou *Mentrocg* se trouve dans le Bresil, d'où elle à été apportée en Europe. Elle a une vertu balsamique, vulneraire, & une amertume douce, a peu près

comme celle de la regliſſe à la quelle elle peut être preciſement comparée. Le mot de *Parera-brava* ſignifie en Portugais vigne ſauvage: & M. Lemery dans ſon livre des drogues compare pour la figure cette racine à celle de *Timeloéa.* C'eſt peut être ce qui a trompé les adverſaires de Mr. Helvetius : ces Meſſieurs s'étant imaginé que les qualitez du *Parera-brava* étoient les mêmes que celles de la vigne blanche ou du *Vitis-alba* de ces païs qui eſt un remede violent, & que celles du *Timeloéa* qui eſt une racine brulante & cauſtique. Comme c'eſt principalement par les experiences, qu'on doit juger des differentes qualitez des racines & de tous les ſimples, Mr. Helvetius en a recueilli un grand nombre dans cette lettre.

D'Abord il dit en general que le *Parera-brava* eſt tres eſtimé dans le Breſil, & que dans ce vaſte païs où l'uſage en eſt très frequent, on eſt fort éloigné de lui attribuer aucune des mauvaiſes qualitez, dont on a parlé. Il le prouve par le témoignage que ſix Capucins François Miſ-

ſionnaires rendirent à leur retour du Breſil, à Mr. le Preſident Rouillé pour lors Ambaſſadeur en Protugal; & il produit en même temps les memoires que ces Religieux laiſſerent à Mr. Rouillé, & dans lequel on voit en détail les divers effets du *Parera-brava.* Un des principaux eſt de n'étoïer les voïes de l'urine, de dilater les reins & la veſſie & de détâcher les humeurs groſſieres & gluantes, qui empechent d'uriner aiſément. Mais afin qu'on ne diſe pas que ce remede, qui eſt utile dans le Breſil, peut produire en France des effets contraires par la maniere d'en uſer: il joint au temoignage des ſix Religeux revenus du Breſil, celui de pluſieurs perſonnes qui ont été gueries à Paris par le même remede.

Un Soldat de la compagnie de Mr. Des-Pontis, nommé ſaint George, avoit depuis huit mois une diſſenterie opiniâtre avec une difficulté d'uriner, qui l'avoit reduit à l'extremité. Il prit de la racine de *Parera-brava*; on doubla la doze au lieu de la diminuer; on en fit bouillir

bouillir deux onces au lieu d'une dans une pinte d'eau. Le premier jour il fut considerablement soulagé. La seconde bouteille qu'il prit le lendemain le guerit absolument de sa dissenterie & de son tenesme de vessie: & au bout de 12. jours il fut en état d'aller en campagne.

Madame Mounier agée de 24. ans, asthmatique, & d'un temperament tres foible, fut attaquée l'an passé d'une colique néphretique. Ayant été quatre mois sans se coucher à cause de son Asthme, elle sentit dans le rein gauche une douleur très vive, qui fut suivie de plusieurs fâcheux accidens. Pendant plusieurs jours que durerent ces douleurs, elle fut saignée, on lui fit prendre les bains, les eaux de forges, des tisannes adoucissantes, de legeres purgations, des lavemens & tout ce qu'on crut capable de la soulager; ces remedes n'eurent point d'autre effet que de lui faire jetter beaucoup de sang & de glaire par les urines, avec de grands redoublemens de douleurs. On eut enfin recours à la tizanne de *Parera-brava* dont on ne

lui donna d'abord qu'une chopine par jour : enſuite elle en bût une pinte tous les jours & continuâ d'en uſer trente jours durant. Dès les premiers jours elle ſe ſentit ſoulagée, & dans l'eſpace de 20. jours elle jetta neuf pierres groſſes comme des noyaux d'olives, & plus de ſix pintes de glaires enſanglantées: ſans que depuis ce temps-là elle ait ſenti aucune douleur. Elle joüit depuis un an d'une ſanté parfaite, & ſes accés d'aſthme ont diminué des trois quarts, tant pour la violence que pour la durée. Cette Dame demeure au bout de la ruë de St. André desarts du côté de la ruë Dauphine.

Mr. Bru Notaire étoit depuis plus de 20. ans attaqué d'une colique Nephretique, qui lui cauſoit deux ou trois fois chaque année des douleurs longues & inſupportables. Il a pris pendant 30. jours la tizanne de *Parera-brava* : & depuis ſix ans ils n'a eu aucune attaque de Nephretique. M. Bonnart Graveur a été gueri d'un abcés dans la veſſie par le même remede en moins de ſix ſemaines ; & M. l'Abbé de Tallemant d'un abcés

dans les reins en moins d'un mois.

Mr. Grouyn garde du Treſor Roïal, a été depuis peu delivré d'une violente colique Néphretique, par la racine de *Parera-brava*, qui lui fit jetter une pierre. Mr. Fourneau Docteur en Medecine de la faculté de Paris, voyant que Mr. l'Abbé le Gras ſon parent étoit depuis ſix ans tourmenté de coliques Néphretiques & d'une continuelle difficulté d'uriner, lui fit prendre par le conſeil de Mr. Helvetius de la racine de *Parera-brava* & le guerit dans l'eſpace de trois ſemaines.

Mr. Helvetius nomme encore d'autre perſonnes, qui ont été gueries par le même remede : & il aſſûre que depuis douze ans qu'il s'en ſert, il ne s'eſt jamais aperçû qu'il eut aucun mauvais effet. D'où il conclut, que ce n'eſt point aux trois verres de tizanne de *Parera-brava*, qu'il faut attribuer les facheux accidens arrivez à M. le Comte d'Avaux huit jours après qu'il les eût pris.

Ces cures heureuſes que Mr. Helvetius a faites par le moïen du *Parera-brava* donnent lieu d'eſperer,

que cette racine aura bien-tôt le sort qu'ont eu l'*Hypecacuana*, le *Quinquina*, l'*Antimoine* preparé & tant d'autres remedes que les Medecins rejettoient d'abord, & qu'à present ils ordonnent à tous les malades.

ARTICLE CXXI.

*A MONSIEUR L'ABBE' *** Dissertation sur une statue trouvée à Bourges il y a quelques années.*

IL y a déjà quelques années que l'on trouva à Bourges la statuë que j'ai fait graver & dont je vous envoïe une éstampe. Monsieur de la Vriliere étoit alors Archevêque de cette ville-là & commençoit le superbe seminaire que nous y voïons aujourd'hui. Lorsqu'on voulut travailler à faire la fondation d'un des pavillons du corps de logis, il falut creuser jusqu'à la hauteur de près de quatre-vingt pieds avant que d'en venir au solide. Or ce fut dans le fond de cet abîme que les ouvriers decouvrirent cette antique. Plusieurs personnes s'interesserent à sa

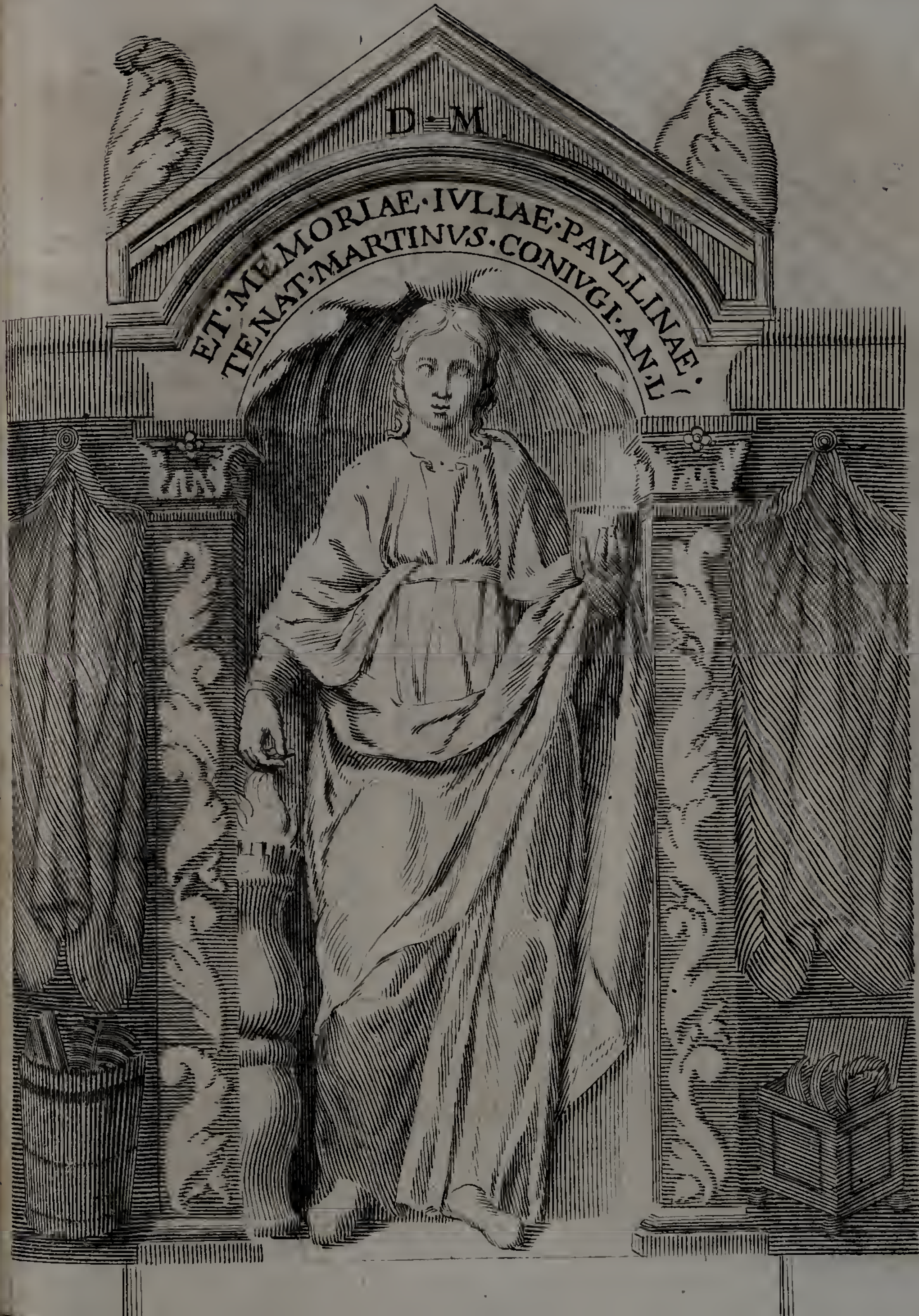
D·M
ET·MEMORIAE·IVLIAE·PAVLLINAE·
TENAT·MARTINVS·CONIVGI·AN·L

conſervation : on la retira de la terre avec ſoin : & ce fut à qui l'auroit. Son ſort a été de paſſer par differentes mains. Mais en étant devenu le poſſeſſeur je l'ai fait placer dans le college des Jeſuites de Paris, & j'ay cru que le public me ſçauroit gré, ſi je lui en faiſois part.

C'eſt une pierre qui a quatre pieds quatre pouces de hauteur, ſur deux pieds un pouce & demi de largeur. Deux pilaſtres ornez de feüillages, poſez ſur leurs baſes, & ſurmontez de leurs chapiteaux ſoutiennent un cintre ; au deſſus du cintre eſt un fronton, qui n'a point d'autre accompagnement qu'un amortiſſement de feuillage de chaque côté. Le milieu de la pierre eſt un enfoncement qui forme une niche, dans la quelle on a travaillé une figure de femme. Le nud en eſt modeſte, & admirable, la draperie eſt bien jettée, mais l'attitude a ſur tout je ne ſçai quoi qui plaît à la vuë. Comme la figure brule de l'encens ſur un autel, qui eſt à ſon côté droit, elle tient de la main gauche une boëte quarrée, & elle étend ſa main

droite en ſorte que les doigts ſemblent rependre de l'encens ſur la flamme, qui ſort de l'Autel. Je n'ai garde de deſcendre dans un plus long detail. Ces beautez regardent les ſculpteurs, & non pas les Gens de lettres. Venons donc à l'inſcription qui ſeule merite vôtre attention, & qui peut être une preuve de l'uſage que l'on doit faire de ces ſortes de monumens.

D. M. ET. MEMORIÆ. JULIÆ.
PAULLINÆ.
TENAT. MARTINUS. CONIV-
GI. AN L'.

C'eſt-à-dire, *diis manibus, & memoriæ Juliæ Paullinæ Tenatius Martinus conjugi annorum quinquaginta.*

Tous les habiles connoiſſeurs conviennent que cette Antique eſt ou de la fin du premier ſiecle, ou du commencement du ſecond, ou ſi vous voulez du regne de l'un de ces trois Empereurs Trajan, Hadrien, & Antonin. Du moins les lettres & la ponctuation ſont du même goût que celles des inſcriptions que nous

ne pouvons ignorer être de ce temps-là. Pour moi je la fixe ſous Antonin ; & la raiſon que j'en ai, eſt priſe de la conformité qu'il y a entre la coëffure de Paulline & celle de Fauſtine femme de cet Empereur. Pour peu qu'on ait la connoiſſance des medailles, l'on s'eſt apperçû que chaque Imperatrice a une maniere differente de ſe coëffer ſoit qu'effectivement chaque Princeſſe ait introduit ſur cela une mode particuliere, ſoit que le public eut varié de la ſorte ſans leur participation, & qu'elles n'ayent fait que ſuivre l'uſage qu'elles trouvoient établi.

Antonia par exemple & les deux Agrippines portoient les cheveux unis ſur la tête, tortillez ſur les côtez, noüez negligemment par derriere avec une eſpece de ruban, & flottans un peu ſur les épaules. Domitille étoit friſée par devant, tortillée ſur le haut de la tête, & treſſée par derriere. Julie fille de Tite étoit friſée ſur le front, avoit le reſte de la tête natté, & ſes cheveux relevez dès la racine, formoient en arriere

comme un bourelet. Plotine & Marciana ſa belle ſœur, auſſi bien que Matidia ſa niepce ramaſſerent tous leurs cheveux ſur le haut de la tête, & les entrelaſſerent ſur le front de deux ornements, qui s'élevoient au deſſus du reſte de la coëffure, qui ſe terminoient en pointe, & s'élargiſſoient ſur les côtez, & qui étoient mis l'un derriere l'autre, en ſorte que le dernier ſurpaſſoit celui, qui étoit plus proche du front. Sabine eſt quelquefois coëffée à la maniere de Matidia ſa mere, mais auſſi elle eſt quelquefois en treſſes flottantes ſur les épaules avec une eſpece de pointe, qui s'éleve un peu au deſſus du front. Fauſtine a une coëffure ronde & en marron, les cheveux couchez ſur le front, tortillez ſur la tête, & comme une petite couronne ſur le ſommet de la tête formée de cheveux entrelaſſez de perles. Si cela n'étoit pas infini, il n'eſt point d'Imperatrice juſqu'à Eudoxia dont je n'eus lieu de parler par rapport à ce que je viens de vous dire. Je crois même que le recuëil de ces ſortes de coëffures differentes ne laiſſeroit pas

d'avoir ſon agrément & ſon utilité. Le ſujet eſt plus ample qu'on ne penſe; car à peine une mode de coëffure a-t-elle duré parmi les Romaines plus de douze ou quinze ans de-ſuite.

Il ne s'agit plus que de deterrer qui étoit ce Tenatius qui a fait dreſſer ce monument à la memoire de ſon épouſe. Je ne crains point de me tromper en vous aſſûrant qu'il étoit citoïen de Verone, & Envoyé à Bourges en qualité de Gouverneur ou d'Intendant afin de contenir cette Ville-là & le Berri dans le devoir & dans l'obeïſſance. Toutes les Provinces de l'Empire étoient Gouvernées de la ſorte, ſoit pour la police, ſoit pour la guerre. Vous n'avez qu'à lire l'Hiſtoire Romaine & vous trouverez que de tout temps les hommes les plus diſtinguez de la Republique ont exercé quelqu'un de ces emplois. Or rien n'eſt plus ſeur qu'il y a eu à Verone, une famille nombreuſe & illuſtre de ce nom. Reineſius & Gruter en font foy. L'un & l'autre nous rapportent ſix inſcriptions des Tenatius tirées de

Verone & des environs. Peut-être ne ferez vous pas fâché de les lire ; vous verrez que cette famille étoit divisée en differentes branches, ayant presque tous des surnoms, qui les distinguoient. Les voici. Reinesius pag 849. M. TENATIUS. L. F. LABEO. Gruter pag. DCCXLII. 8. M. TENATIUS. C. F. NIGER. pag. DCCCXXXII. 6. L. TENATIO. P. F. pag. DCCCXCI. 6. L. TENATIUS. M. F. page. DCCCCXXIV. 4. L. TENATIUS. M. F. VARUS. dans la même page A TENATIUS. L. F. quelle preuve plus convaincante voudriez-vous avoir, & s'imaginera-t-on jamais que cette multitude d'Inscriptions de la même famille se trouve autre part que dans le lieu de leur naissance & de leur veritable patrie.

Je ne vous deciderai pas également de quelle famille étoit Paulline. A la verité son nom est Romain, nous connoissons la famille Julia : la femme de Maximin s'appelloit Pauline. Cependant ce ne sont point là des points fixes, & sur lesquels on puisse appuier un sentiment. Je vous

Aoust 1704 p.

ANTONIA AVGVSTA
DIVA DOMITILLA AVGVSTA
IVLIA · AVGVSTA · DIVI · TITI · F ·
MATIDIA · AVG · DIVAE MARCIANAE · F ·
SABINA AVGVSTA ·
DIVA · AVG · FAVSTINA ·

dirai ſeulement que Gruter a à la page DCCCCXVI. 4. Une autre inſcription pareille à celle dont je vous parle à ſçavoir D.M. JVLIAE. PAVLINAE que Fronton-le-Duc ſçavant Jeſuite aſſure avoir été trouvée à Bourdeaux.

Au reſte Paulline eſt repreſentée jettant de l'encens au milieu d'une flamme qui ſort d'un Autel ; c'eſt-à-dire que Paulline pendant le cours de ſa vie avoit été d'une pieté exemplaire, & qu'elle avoit rempli parfaitement les devoirs de ſa religion à l'égard de ſes Dieux. Les Sculpteurs & les Monétaires n'ont point pour l'ordinaire repréſenté autrement les perſonnes, qui étoient doüées de cette vertu ; ſur tout lors qu'ils ſongeoint à les loüer par cet endroit. Il n'eſt pas de curieux qui n'ait une Fauſtine la mere avec un type ſemblable. Cette Princeſſe eſt debout dans la même attitude que la Paulline femme de Tenatius ; & nous liſons au tour de la medaille PIETAS AVG. & du côté de la tête DIVA AVGVSTA FAVSTINA. Le même genie regne encore;

& nous avons de nos jours des Symboles qui répondent à ceux des Anciens. Nos Mausolées & nos Bas-reliefs ne sont-ils pas remplis de figures, qui tiennent un livre, un chapelet, ou qui jettent les yeux sur un Crucifix ? & cela parce que dans le Christianisme les fideles honorent Dieu par ces sortes d'exercice; comme dans le paganisme les hommes honoroient leurs Dieux par des sacrifices, & en brulant de l'encens. Je suis, &c.

ARTICLE CXXII.

PROJET D'UN NOUVEAU *systême pour expliquer la nature de la Fiévre, par Mr. Fermethuis Docteur en Médecine en l'Université de Rheims, & Bachelier en l'Université de Paris.*

TOus ceux qui parlent de la fiévre, ou qui travaillent à la guérir dans les malades, suivent les mêmes indications, & s'expliquent dans les mêmes termes, sans convenir de son essence ni de ses causes;

Les Anciens l'appelloient *une chaleur contre nature*, & la diſtinguoient en diſant qu'elle s'allumoit d'abord dans le cœur & ſe répandoit enſuite dans tout le corps. Les modernes ſont obligez de convenir que c'eſt par la chaleur que l'on juge de cette maladie, & combattent cependant l'opinion des Anciens. Les uns prennent l'effet pour la choſe même, les autres confondent les cauſes avec l'effet. On eſpere au contraire par ce ſyſtême faire comprendre qu'il y a un milieu entre la cauſe de la fiévre & la chaleur de la fiévre : ce milieu eſt la fiévre même.

On la connoît à l'ardeur dévorante que reſſentent ceux qui en ſont attaquez, & au mouvement dereglé de leur pous. Mais il y a beaucoup d'autres occaſions, où l'on reſſent une chaleur ſemblable, & un pareil déréglement de pous. Un exercice violent, un aliment trop chaud, l'excès du vin & les paſſions, cauſent ſouvent les mêmes ſignes que la fiévre. Comment donc diſtinguer ces deux ſortes de chaleurs ? le voici.

Il eſt conſtant qu'il ne ſe fait aucune corruption d'excremens, de liqueurs, ni de parties ſolides, qui ne produiſe cette chaleur que l'on nomme fiévre. La ſueur retenuë par le froid exterieur, les excrémens dans les inteſtins, l'urine dans la veſſie, les crachats dans le poulmon, un abcès dans les chairs, nous convainquent de cette verité. Il eſt certain au contraire que la fermentation des liqueurs & leurs efferveſcences même immoderées, ſe font ſouvent ſans fiévre: ce qui doit faire juger que lors que la fiévre les accompagne, il y a auſſi quelque corruption cachée. Il faut donc que la fiévre ſoit une ſuite neceſſaire de la corruption, & un indice de cette corruption préſente ou paſſée, ou du moins de ce que la corruption répend dans nous, pour y allumer la fiévre. Ce qu'elle y répend, eſt une vapeur ſulphureuſe exhalée de toutes les matieres qui ſe corrompent, & que l'on apperçoit quelquefois par l'odeur.

Cette vapeur en s'échapant de la matiere corrompuë, ſe joint aux eſ-

prits répandus dans tout nôtre corps, de même que la fumée s'unit à la flamme. On peut facilement comprendre pourquoi cette vapeur se mêle plûtôt avec les esprits qu'avec les liqueurs; c'est qu'elle est libre comme eux, & detachée de toute matiére solide ou pesante ; & que naturellement les choses d'une même nature s'unissent, quoi qu'il puisse résulter de cette union des mouvemens violens par la contrarieté de leurs especes. C'est ce qui arrive entre les esprits & les vapeurs sulphureuses quand ils se rencontrent, & ce qui ne manque pas de produire la fiévre. Pour mieux comprendre ceci, il faut se souvenir que les esprits qui sont d'une nature semblable à la lumiere, sont répandus dans le corps sans y être portez par des vaisseaux ; car ils remplissent également les liquides & les solides, comme fait l'air ; puisque ce sont eux qui répandent la vie dans toute nôtre substance.

Lors donc qu'ils se trouvent enveloppez par la vapeur sulphureuse échapée d'une matiere corrompuë,

leur cours eſt arrêté; & ne ſe répandant plus par le corps, il devient languiſſant, & le froid s'empare de ſes extremitez qui étoient échauffées auparavant par les eſprits. Ceux-ci d'un autre côté n'ayant plus de paſſage libre, ſont repouſſez & raſſemblez vers le cœur, où ils cauſent une ardeur violente. Cependant leur reſſort devient ainſi plus fort par leur compreſſion; & de même que la flamme envelopée d'une fumée graſſe ſe fait jour à travers en la rarefiant, ces eſprits s'élancent dans la vapeur ſulphureuſe, l'enflamment & la repouſſent aux extremitez, où ce mouvement allume un feu extraordinaire qui ſuccéde au froid, fait boüillonner les liqueurs, & en enleve beaucoup d'humiditez qu'on nomme ſueurs, cauſe ſouvent le délire & tous les autres ſymptomes qui ne finiſſent que lors que la vapeur eſt toute diſſipée par ce combat, ou que la corruption ceſſe de fournir une nouvelle matiere de ces vapeurs ſulphureuſes.

C'eſt donc ce combat entre les eſprits & les vapeurs ſulphureuſes que l'on

appelle la fiévre, dans ce syſtême. La corruption en eſt la cauſe prochaine, le friſſon, la chaleur, la ſueur & tous les autres ſymptomes en ſont les effets, dont la difference vient de la diverſité des matieres qui ſe corrompent; & du lieu où elles ſont renfermées.

Ce combat eſt continu ou intermittent. Il eſt continu lors que les excrémens ſe corrompent dans l'habitude & dans les parties ſolides du corps, ou dans les vaiſſeaux nommez *excretoires*; parce qu'alors ces matieres attachées à des parties craſſes & ſolides, demeurent dans le même état de corruption malgré les agitations de la fiévre. Au contraire le combat eſt intermittent, lors que la matiére ſe corrompt dans les vaiſſeaux des liqueurs; parce qu'alors les liqueurs boüillonnant & ſe trouvant agitées avec violence, la matiere étrangere amaſſée en quelque reduit de leurs vaiſſeaux, eſt aiſément diſperſée, & ſe confond avec les liqueurs : ce qui ſuſpend ſa corruption. Car la corruption ne peut continüer, ni ſe faire ſentir, que par

la compreſſion des parties, comme on le voit dans le fumier, qui ne ſe fait facilement, que quand les parties ſont bien preſſées.

Au regard de la durée de l'accès, il ſe continuë tout le tems qu'il faut aux eſprits pour diſſiper les ſoufres exhalez de la corruption : mais les liqueurs étant calmées, les parties de la matiere ſe réüniſſent, & rentrent quelque tems après dans une nouvelle corruption, qui produit un autre accès. Cela continuë juſqu'à ce que par cette ſuite d'accès, la matiere ſoit toute conſumée ou changée de nature : changement qui peut arriver par le briſement de ſes petites parties.

L'intervalle de ces intermiſſions depend de la matiére, & du plus ou du moins de jours qu'elle eſt à ſe réünir. Tant qu'elle demeure dans la même quantité & la même qualité, elle fait la même ſorte de fiévre, comme Tierce, Double-Tierce ou Quarte. Si la matiere change de qualité ou de quantité, la fiévre change auſſi.

Dans le memoire que nous a en-

voyé M. Fermethuis, il nous marque qu'il explique beaucoup d'autres choſes de cette nature dans un Traité complet qu'il a composé ſur ce projet, où il juſtifie ſon ſyſtême par les manieres differentes de guerir cette maladie.

Cet avis eſt utile : car quelque ingenieuſe que ſoit ſon explication, elle ne laiſſe pas d'avoir encore ſes difficultez. Mais c'eſt beaucoup dans des ſujets auſſi obſcurs, de dire quelque choſe de plauſible, & ſur tout qui ſoit confirmé par l'experience des guériſons.

ARTICLE CXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE PALERME.

IL paroît ici un ouvrage de conſequence, fort attendu, le titre en explique exactement le deſſein.

La Sicilia inventrice, overo le invenzioni lodevoli nate in Sicilia, opera del Dottor D. Vincenzo Auria palermitano, con li divertimenti geniali oſſervazioni e giunte all'iſteſſa di D. Antonio Mongitore ſacerdote Palermitano in Palermo per Felice Marino 1704.

L'Auteur avoit prouvé qu'on devoit à des Siciliens beaucoup de nouvelles découvertes ; Mr. Mongitore confirme par beaucoup de citations curieuses, ce que M. Auria avoit avancé à la gloire de sa patrie, & parle de plusieurs de ses compatriotes illustres par quelque découverte heureuse dont les noms avoient échapé à l'Auteur.

DE ROME.

Rome ancienne a depuis le rétablissement des belles lettres en Italie, occupé beaucoup de sçavans curieux de chercher dans ses ruines de quoi former une description exacte de sa magnificence passée. Le Pere Donat Jesuite s'est distingué parmi ceux qui ont écrit en Latin & Famiano Nardini, parmi ceux qui ont écrit en Italien. On a réimprimé l'un & l'autre dans le grand recüeil des Antiquitez Romaines de Grævius où l'ouvrage de Nardini est traduit en Latin, on vient ici d'en donner une seconde edition dediée au Pape & l'on y a joint.

Memorie di varie antichita trovate in

diversi luoghi della citta di Roma scritte da Flaminio Vacca nell' anno 1594.

Memoires sur differentes antiquitez trouvées en divers lieux écrits par Flaminio Vacca l'an 1594.

Vacca étoit un habile Antiquaire & son ouvrage est d'autant plus estimable qu'il a vû plusieurs monumens antiques qui sont aujourd'hui entierement détruits.

On a imprimé à Veletri *Sanctoario Anagnino dove si leggono l'Istorie delli gloriosi sancti, li sacri corpi le quali riposano nell' insigne Catedrale della Citta d'Agnani con l'Aggiunta dell' istoria del B. Andrea Conti Agnanino francescano conventuale. Opera del P. Maëstro Filippo Ciammaricone da sezze Minore Conventuale.*

Dedicata all' Eminentißimo, e Reverendißimo Principe il signor Cardinal Renato Imperiale. In Velletri, Per Onofrio Piccini 1704. in 4°. pagg. 287.

Sanctuaire d'Anagnie ou histoire des Saints dont le corps repose dans la Cathedrale de cette ville, avec la vie du bien-heureux André Conti conventuel de l'Ordre de Saint François. Par le Pere Maître Philippe Ciamaricone de Sezze Mineur conventuel dediée à l'Emi-

nentißime & Reverendißime Prince Monseigneur le Cardinal Imperiali.

DE VENISE.

C'est ici & non à Vienne comme le porte la premiere page, qu'est imprimé un in 4°. de 44. pages en petit caractere, sous ce titre *Responsio ad litteras ab Uranophilo ad amicum datas de erroribus Clavio objectis in expositione Romani Calendarii à D. Joanne Dominico Caßino Vindobonæ*, 1704. *Typis hæredum Matthæi Cosmerovii*, in 4°. pag. 47. en petit caractere.

Réponse aux lettres d'Uranophile à un de ses amis sur les erreurs reprochées à Clavius par Mr. Caßini.

Il paroît encore une autre livre intitulé *littera Discorsiva di Appostolo zeno, nobile Cretese, e Cittadino originario Veneziano; al signore Abbate Giusto Fontanini, Bibliotecario di sua Eminensa, Il signor Cardinale Giuseppe Renato Imperiali; intorno alla grand' opera delle meditationi filosofiche del signor Bernardo trivisano Patrizio Veneziano. Con la quale occasione si ragiona parimente della origine e degli Homini letterati della famiglia Trivi-*

ſana. In Venetia 1704. *appreſſo Antonio Bartoli in* 8°.

Lettre d'Apoſtolo Zeno à l'Abbé Fontanini ſur les Meditations Philoſophiques du Seigneur Bernard Triviſani où l'on traitte außi de l'origine de la maiſon Triviſani & des grands hommes qu'elle a produits.

DE BOLOGNE.

L'ouvrage du ſpirituel Marquis Orſi, que vous avez annoncé eſt en vente. L'illuſtre Auteur vous l'envoye il a tenu parole, il traite le feu Pere Bouhours avec toute la conſideration que merite un ſi grand homme ; un homme auſſi poli ne pouvoit critiquer qu'avec beaucoup de politeſſe. Le titre de ſon ouvrage eſt *Conſiderazioni. Sopra un famoſo libro franzeſe intitolato.* La maniere de bien penſer dans les ouvrages d'eſprit. *Cio è la maniera di ben penſare ne componimenti, diviſe in ſette Dialoghi, ne quali ſagitano alcune queſtioni Rettoriche e Poetiche. E ſi difendono molti paßi di Poeti e di proſatori Italiani condannati dall'Autor franceſe. In Bologna* 1703. *Per Conſtantino Piſarri ſotto le ſevole ell' inſegna di S. Michele.*

Considerations sur un livre François qui a fait grand bruit intitulé la maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit, dans lesquelles on agite certaines questions de Rhetorique & de Poëtique pour justifier plusieurs écrivains Italiens critiquez par l'Auteur François.

Monsieur le Marquis Orsi est un homme de qualité encore plus distingué par la beauté de son esprit, par sa politesse & par son amour pour les gens de lettres, que par sa haute naissance.

L'amour de la patrie qui a fait faire aux vieux Romains de si grandes choses n'est pas éteint dans l'Italie, on y voit un loüable empressement à conserver la memoire des grands-hommes qui ont illustré chaque ville, le nombre de ces sortes d'ouvrages est presque infini. En voici un nouveau de cette espece sur les grands-hommes de Ravenne.

Huomini illustri, di Ravenna Antica ed altri degni professori di lettere & armi. Erudito trattenimento di D. Serafino Pasolino da Ravenna Abbate Teologo de Canonici Regolari lateranesi. In Bologna 1703. Per Pier-Maria Monti in folio p. 144.

DE

DE SALAMANQUE.

Nous avons perdu ici au mois de Février dernier un des plus anciens Auteurs qui fut en Europe : c'est le Pere Gabriel de Henao Jesuite, Docteur de cette Université, dont il a été Recteur. C'étoit un Religieux d'une grande pieté & qui passoit pour un des plus sçavans hommes d'Espagne. Sa grande reputation jointe à des manieres douces, & obligeantes lui attiroient une infinité de consultations ; tellement que si l'on faisoit un recüeil de celles qu'il a données par écrit, on auroit de quoi remplir huit ou neuf gros volumes. Il s'étoit fait Religieux dès l'âge de 15. ans : & il avoit quatre-vingt treize ans quand il est mort. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Salamanque, où après avoir enseigné la Philosophie & la Theologie Scholastique, il a enseigné la Theologie positive pendant plus de 50. ans.

Nous avons de lui onze tomes in folio sur diverses matieres, tous en Latin. Les deux premiers sont inti,

tulez *Empyreologia:* c'eſt un Traité du Ciel Empirée dans lequel l'Auteur reſoud toutes les queſtions qu'un Philoſophe Chrétien peut faire ſur cette matiere. Il y a un tome ſur l'Euchariſtie, & trois ſur le ſaint ſacrifice de la Meſſe, dans leſquels l'Auteur a taché d'éclaircir, les queſtions de Scholaſtique & de Morale qui appartenoient à ſon ſujet.

Son ouvrage intitulé *ſcientia media Hiſtoricè propugnata* eſt celui de tous, qui eſt le plus connu dans les païs étrangers. On ni ſçauroit trop loüer l'exactitude de l'Auteur à prouver les faits qu'il rapporte, & la moderation qu'il fait paroître en refutant des adverſaires à qui il étoit ſouvent échapé de termes durs & offençans. Outre ce volume qui eſt tout Hiſtorique, le P. de Henao en a composé deux autres, & ſans entrer dans la diſſertation des faits il défend la ſcience moyenne par des raiſons Theologiques.

Les deux tomes qu'il a fait ſur les antiquitez de Biſcaye ſous ce titre *Biſcaïa illuſtrata, & De Cantabriæ antiquitatibus* ſont pleins de beaucoup

d'érudition, & meritent d'être lus par les ſçavans. On a encore de lui divers petits ouvrages.

A l'âge de quatre-vingt dix ans, il joüiſſoit encore d'une ſanté parfaite & faiſoit tous les jours ſa leçon. Il a été plus infirme les trois dernieres années: mais ni ſon grand âge, ni ſes infirmitez ne l'ont point empêché de donner juſqu'à la fin de ſa vie l'exemple de toutes les vertus propres de ſon état. Il étoit exact à la pratique des moindres obſervances, doux, pauvre, humble, patient, & juſqu'au dernier jour il a fait paroître une devotion tendre ſur tout envers le Saint Sacrement & envers la Sainte Vierge.

D'ANGLETERRE.

L'édition du Nouveau Teſtament Grec à laquelle on travailloit depuis ſi long-tems, paroît enfin, ce qui la diſtingue le plus eſt le ſoin qu'on a eû de recüeillir avec un ſoin extrême toutes les diverſes leçons.

Tomſon continuë d'imprimer les Poëtes Latins in 4°. avec toutes les diverſes Leçons. Horace, Terence

& quelques autres ont déja paru.

L'Edition de Saint Cyrille de Jerusalem Grec & Latin avec des Nottes est achevée.

D'HOLLANDE.

M. Bayle a beau nier qu'il soit l'Auteur d'un livre intitulé *Réponses aux questions d'un Provincial.* Les Ecrivains de son caractere ne peuvent se cacher, leur style les trahit, on souhaitte fort qu'il tienne sa parole & qu'il continüe d'en faire paroître de tems en tems de nouveaux volumes.

C'est un nommé Genet autrefois Ministre à Mets qui est Auteur de la nouvelle histoire des Provinces Unies.

Le public fatigué si long-tems des livres en *Ana*, *Fureteriana*, *Serberrana*, &c. apprendra sans doute avec assez d'indifference qu'on imprime à Amsterdam un extrait des bons mots répandus dans ces recüeils.

Il n'aura pas plus de vivacité pour la nouvelle édition de la Philosophie de Mr. le Clerc en 4. volumes *in* 12.

Les familles Romaines de Mr.

Vaillant paroiſſent en deux volumes *in folio.*

Le Baron de la Hontan augmente la relation de ſes voyages. La nouvelle edition ſera de trois volumes *in* 12. Les additions n'ont pas beaucoup coûté à l'Auteur, il travaille de genie.

La curioſité eſt fort vive ſur l'Eſpagne, & l'hiſtoire Chronologique de ce Royaume qui vient de paroître eſt d'un grand debit, c'eſt un petit *in folio.*

La diviſion eſt toûjours fort grande permi les Catholiques ; l'Archevêque de Sebaſte à fait imprimer une lettre en Latin & en Flamand pour ſe juſtifier de l'accuſation intentée contre lui à Rome, qui a été auſſi favorablement reçuë par les Proteſtans que par ceux de ſon parti ; mais on vient d'apprendre que le Pape la comdamné & deposé par un jugement ſolemnel & que les deux Apologies qu'il avoit fait paroître à Rome ſont auſſi condamnées comme contenant une doctrine au moins ſuſpecte, ſinguliere, contraire aux conſtitutions ; & qui pour-

roient engager les fideles dans des erreurs deja condamnées.

DE LYON.

On imprime à Lion un volume in 4°. qui ſera intitulé : *les Titres du droit civil & Canonique, raportez ſous les noms François des matieres ſuivant l'ordre Alphabetique : avec une brieve explication des titres dont la ſeule lecture ne donne pas une connoiſſance ſuffiſante.* Ce livre ſera d'un grand ſecours à tous ceux qui ſont attachez à l'étude de la Juriſprudence. C'eſt un guide, par le moyen duquel on trouvera, ſous les noms generaux des matieres, tous les titres qui peuvent convenir à ces mêmes matieres, quelque raport qu'ils puiſſent avoir. Sans qu'on ſoit obligé de faire de longues & penibles recherches dans les volumes du Droit, pour trouver les deciſions qui y ſont repanduës avec ſi peu d'ordre.

DE ROUEN.

L'On mande de Roüen que l'on imprime chez Maurry le ſixiéme & dernier tome de l'Hiſtoire de Nor-

mandie de Mr. Masseville qui doit contenir ce qui regarde cette Province depuis l'an 1610. jusqu'à l'an 1700. De maniere que l'on y verra les exploits des Officiers Generaux & des autres guerriers de Normandie, qui se sont distinguez sous le regne de Loüis XIII. & sous le regne present. L'on y trouvera aussi ceux de cette Province qui ont été Ambassadeurs, Envoyez, ou Residens, dans les Cours étrangeres. L'on y a ajoûté l'état de l'Eglise qui n'avoit été conduit dans le cinquiéme Tome que jusques à la fin du quinziéme siecle : & on le fait venir jusqu'à la fin du dix-septieme. L'on y met des extraits des deux Conciles de Roüen qui on été tenus dans le seiziéme siecle & qui sont les derniers de cette Province. L'on continue d'y joindre l'état Monastique, & l'on y fait mention des Religieux qui se sont signalez dans chaque ordre. Et enfin la liste des Auteurs de cette Province termine cette derniere partie.

AVERTISSEMENT.

Dans les Memoires de Trevoux

du mois de Mars dernier page 463. il s'est glissé deux fautes d'impression, dont on a crû devoir informer les Lecteurs de ces Memoires. On a dit que les monnoyes du Dauphiné se fabriquoient à *Cremiere* au lieu de *Cremieu*.... où étoit la Monnoye *courante* du Roy en qualité de Dauphin au lieu de Monnoye *ouvrante* qui est le terme propre bien different de celui de *Monnoye courante*, qui marque seulement le cours des Monnoyes.

Le Roy Charles VI. par ses lettres Patentes du 28. Août 1413. conservées dans le registre de la Cour des Monnoyes, ordonne aux Officiers de cette Cour d'ériger de nouveau une *Monnoye ouvrante* dans la ville de Lyon & d'y transferer celle de Mâcon à l'effet d'empêcher le transport des Matieres & Monnoyes de Savoye. On disoit aussi *ouvrer les Monnoyes* & le corps des Monnoyeurs étoit nommé College des Ouvriers & Monnoyeurs du Royaume.

Il y a une autre remarque à faire à l'égard de Cremieu qui n'est pas moins importante par rapport à l'histoire. L'Auteur de la vie de

Loüis le debonnaire, qui eſt communement appellé l'*Aſtronome*, parce que ſon ouvrage eſt rempli d'obſervations celeſtes, dit que l'année 836. cet Empereur tint une grande aſſemblée dans le païs Lyonnois dans un lieu nommé *Stramiacus* où les Roys Pepin & Loüis ſe trouvérent avec leur Pere.

Anno 836. *Conventum Imperator in pago Lugdunenſi habuit tempore Æſtivo, in loco qui vocatur Stramiacus, cum Pippino & Ludovico.* Mr. le Valois, le P. Mabillon & quelques autres ont dit que c'étoit *Cremieu*, n'ayant pas conſideré, que Cremieu, qui eſt en Dauphiné au delà du Rône quatre ou cinq lieuës au-deſſus de Lyon, ne fut jamais dans l'ancien païs Lyonnois, qui ne contenoit, outre ce qui s'appelle encore à preſent Lyonnois que le païs de Dombes, & la Breſſe, juſqu'au Bugey, & que Cremieu étoit dans le Viennois, comme il eſt encore à preſent, où il n'y eût jamais Maiſon Royalle, mais ſeulement Monnoye ouvrante dès le tems des Dauphins. *Stramiacus* eſt Tramoiſe

village de Bresse à deux ou trois lieuës au-dessus de Lyon, auprès duquel étoit le Châteu d'Echecs environné de grands Etangs & fossez, où les Ducs de Savoye tenoient leurs Haras quand ils possedoient la Bresse.

C'est la remaque que le P. Menestrier avoit déja fait au livre 3. de son Histoire Consulaire de la ville de Lyon page 237. où il dit que les vestiges d'un ancien Château qui a été ruïné & les toits couverts de paille que l'on y voit encore lui ont fait croire, que c'étoit l'origine de *Stramiacus à Straminibus*, étant un païs très-abondant en bleds, où l'on voit presqu'en tous tems de gros monceaux de paille que l'on entasse après que les bleds ont été battus. Au contraire Cremieu étant un païs de grandes prairies, de petits taillis d'Osiers & de Chenevieres, il y a plus d'apparence que c'étoit de *Cremium* qu'il ait pris son nom de Cremieu, puis que *Cremium* signifie des Buchettes propres à allumer le feu comme les Chenevotes.

F I N.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, du mois d'Août 1704.

ART. CVIII. *Voyage du sieur Paul Lucas au Levant.* p: 1255

ART. CIX. Sacra Exequialia in funere Jacobi II. Magnæ Britanniæ Regis, &c. C'est-à-dire, *Honneurs funebres rendus à Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, &c.* p. 1287

ART. CX. *Examen des Préjugez vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout.* p. 1298.

ART. CXI. Difesa della Scolastica Theologia, &c. C'est-à-dire, *Défense de la Theologie Scholastique.* p. 1314

ART. CXII. *Systeme du Cœur, ou Conjectures sur la maniere dont naissent les differentes affections de l'ame, &c.* pag. 1321

ART. CXIII. Expositio aurei Numismatis Heracliani, &c. C'est-à-dire, *Explication d'une Medaille d'or de l'Empereur Heraclius.* p. 1341

ART. CXIV. *Gothofredi Arnoldi Historia & Descriptio Theologiæ Mysticæ.* pag. 1353

ART. CXV. *Le Jardinier Solitaire ou Dialogue entre un Curieux & un Jardinier Solitaire.* p. 1372

ART. CXVI. *Lettres Philosophiques sur divers Sujets importans.* p. 1379

ART. CXVII. Graphis Jurium Serenissim. Princi. ac Dom. Clement. Ferdinandi Caroli Dei gratia Ducis Mantuæ &c. *Exposition des Droits du Serenissime Prince & très-Clement Seigneur Ferdinand Charles par la Grace de Dieu Duc de Mantouë, &c.* p. 1389.
ART. CXVIII. *Le Chymiste Physicien.* pag. 1400
ART. CXIX. *Eloge du Pere Bourdalouë.* p. 1410
ART. CXX. *Extrait d'une Lettre de Mr. Helvetius à Mr. le Marquis de Pompadour touchant l'usage de la racine de* Parera-brava. p 1425
ART. CXXI. *Dissertation sur une Statuë trouvée à Bourges il y a quelques années.* p. 1434
ART. CXXII. *Projet d'un nouveau systême pour expliquer la nature de la fiévre.* p. 1442
ART. CXXIII. *Nouvelles Litteraires.* pag. 1449
De Palerme. ibid.
De Rome. p. 1450
De Venise. p. 1452
De Bologne. p. 1453
De Salamanque. p. 1455
D'Angleterre. p. 1457
D'Hollande. p. 1458
De Lyon. p. 1460
De Roüen. ibid.
Avertissement. p. 1461

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Septembre 1704.

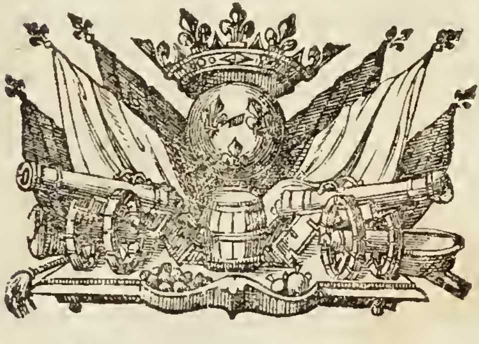

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCIV.

Avec Privilege & Approbations.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Septembre 1704.

ARTICLE CXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE *Roïale des Sciences année* 1701. *Avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année tirez des Registres de cette Academie.* A Paris chez Jean Boudot Imprimeur ordinaire de l'Academie des Sciences 1704. *in* 4°. *pages* 526.

LA multitude des choses contenuës dans cette Histoire fait voir avec combien d'application & de succès cette sçavante Académie con-

tinuë de travailler. Il est difficile de donner un extrait exact de ce qui est contenu dans cette Histoire. Les choses y sont décrites d'une maniere si juste & si serrée, qu'on ne peut pas aisément les abreger & se faire entendre.

On ne s'étendra ici que sur ce qui regarde la Physique Generale, l'Anatomie, & la Chimie, parce que ces choses sont plus intelligibles, & qu'elles sont à la portée d'un plus grand nombre de personnes. Pour les autres articles, on renverra le Lecteur à l'Histoire même.

Physique Generale.

On a vû dans l'Histoire de l'année 1700. que Mr. Bernoulli Professeur en Mathematique à Groningue, avoit observé, que certains Barometres jettoient de la lumiere : ce qui n'arrivoit selon le même Mr. de Bernouilli, que quand le Mercure étoit extrêmement pur, qu'il étoit entré dans le Barometre sans traverser l'air, & que le vuide du haut du tuyau étoit aussi parfait qu'il le

peut être. Ces conditions furent exactement observées dans toutes les experiences qu'en fit l'Academie ; & cependant plusieurs de ces experiences ne réüssirent point. D'où l'on conclut que c'étoit la difference qualité du Mercure, dont les Barometres étoient remplis, qui faisoit que les uns étoient luisans, sans que les autres le pussent jamais devenir. Mr. Humbert entre autres appuïoit sur le peu de necessité des trois conditions requises par Mr. de Bernoulli, à qui il fit communiquer ses remarques. Elles ne l'ont point fait changer de sentiment : & ce sçavant Professeur soûtient encore ce qu'il avoit avancé. Il a fait plusieurs experiences nouvelles : & s'étant avisé de laver le Mercure avec de l'esprit de vin, il a fait un Phosphore ou un Banmetre luisant qui ne s'étoit point encore affoibli après l'espace d'une année entiere.

Comme il est très important de sçavoir exactement la mesure & la pesanteur de l'eau, quand on a des eaux à élever, à conduire ou à partager : Mr. de la Hire s'est donné la

peine de travailler ſur cette matiere. On doit lui en ſçavoir d'autant plus de gré, que ce travail eſt plus penible, & qu'il faut y deſcendre à des minuties plus fatigantes.

Mr. Halley ſçavant Anglois dans un voyage qu'il a fait aux Terres Auſtrales, trouva en quatre endroits differents de la mer qui ſepare l'Europe & l'Afrique de l'Amerique, que l'éguille de la bouſſole ne declinoit point. Et il conçût que ces quatre points pouvoient être compris dans une ligne courbe qui embraſſeroit le Globe terrêtre, ſous laquelle l'Aiguille n'auroit point de declinaiſon, & qui auroit à un de ſes côtez les lieux où la déclinaiſon ſeroit Orientale, & à l'autre ceux où elle ſeroit Occidentale. Ayant conçû ce ſyſtême, il eût la ſatisfaction de voir, que toutes les autres obſervations qu'il fit pendant ſon voyage convenoient à ſon idée. Mais Mr. Caſſini le fils, qui a obſervé les differentes declinaiſons de l'Aiman en differentes Provinces Meridionales de la France, ne les a pas trouvé telles qu'il eût dû les trouver, ſelon

le nouveau systême de Mr. Halley. Peut-être que les regles de la declinaison ne sont pas les mêmes dans l'Océan que dans le grand continent & dans les Mers qui y sont renfermées.

On a trouvé un systême assez plausible pour expliquer le flux & reflux de la Mer : mais peut-être n'en sçait-on pas les phénoménes avec assez d'exactitude. C'est ce qui a obligé l'Academie de dresser un memoire sur la maniere de les observer.

On a imprimé dans les Journaux de Trevoux deux Dissertations sur la continuation du mouvement dans les corps jettez. Dans la premiere l'Auteur combat le systême de Mr. Descartes sur cette matiere, & dans la seconde il propose un nouveau systême. Il dit que dans le tems que la main se meut avec impetuosité & se leve en tenant la pierre, elle laisse sans appui, la partie de la colonne d'air, qui s'étend depuis la main jusqu'à terre. Cette partie de la colonne n'ayant qu'une très petite hauteur, & sa partie superieure n'étant plus appuïée par la main qui

ſe leve & qui fuit, les colonnes d'à côté qui ont toute leur hauteur doivent prévaloir & deſcendre par leur propre poids. En deſcendant elles doivent accélerer leur mouvement, comme font les corps peſans. Quand la main ſe retire & abandonne la pierre qu'elle pouſſoit en haut, la colonne d'air dans laquelle la pierre ſe trouve, n'a que ſon propre poids & celui de la pierre pour reſiſter aux colonnes d'à côté, qui outre leur propre poids ont encore un mouvement accéleré. Tandis que le mouvement accéleré fait une plus grande force, que n'eſt le poids de la pierre, la pierre doit continuer de monter. Mais auſſi-tôt que le poids de la pierre l'emporte ſur la force du mouvement accéleré qui va toûjours en diminuant, la pierre doit redeſcendre.

Mr. de la Hire pour refuter ce nouveau ſyſtême remarque que l'air n'eſt point peſant dans un air de même nature, & qu'il ne s'y meut & n'y deſcend qu'autant qu'il eſt pouſſé par une force étrangere. L'Auteur de la Diſſertation ſe ren-

droit à cette raiſon de Mr. de la Hire, ſi ce ſçavant Académicien pouvoit prouver que l'air ne deſcend point par ſon propre poids, lors même qu'une force étrangere a ôté l'équilibre que la nature a établi entre les colonnes. Car comme nous voyons que le plat d'une balance qui étoit en équilibre, deſcend par ſon propre poids, lors qu'une force étrangere ſouléve ſubitement l'autre plat de la balance : Ainſi il ſemble que la main qui jette la pierre & qui pouſſe en haut avec impetuoſité la partie ſuperieure de la colonne qui répond à la pierre, trouble l'équilibre qui étoit entre cette colonne & les autres colonnes d'à côté : & que par conſequent celles-cy doivent en ce cas deſcendre par leur propre poids. Mr. Parent attaque auſſi le nouveau ſyſtême par un grand nombre de difficultez qui en naiſſent, mais aux-quelles l'Auteur pourroit peut-être répondre.

Mr. Homberg a reçû une lettre de Paramaribo Colonie Hollandoiſe dans la province de Surinam. On remarque dans cette lettre, qu'en

ce païs-là, il y a des Fourmis que les Portugais appellent *Fourmis de visite.* Elles marchent en troupes: & quand on les voit paroître, on ouvre tous les coffres & toutes les armoires des maisons. Elles y entrent, & en exterminent Rats, Souris, & tous les autres animaux nuisibles. On voudroit les voir tous les mois: mais elles sont quelquefois trois ans sans paroître.

Mr. Geoffroy ayant observé un sable noir qui est fort commun en Italie, le trouva mêlé de petites parties plates & brillantes, & d'autres qui étoient sans éclat. L'Aimant attire ces dernieres, ce qui fait juger qu'elles sont de fer. Pour les parties brillantes, M. Geoffroy croit que c'est une poudre talqueuse noire. Un autre sable ramassé sur la montagne de Pesaro, & que son extrême dureté rend très-commode pour travailler les verres de Lunettes, attira la curiosité de Mr. Geoffroy. Il paroît avec le Microscope un assemblage de pierres précieuses. Il est mêlé de petites parcelles dont les unes sont claires comme du Cristal, les autres

vertes comme des Emeraudes, les autres ſemblables aux Amethiſtes, aux Topazes & aux Hiacinthes. Il y entre pourtant une quantité aſſez conſiderable de parcelles de fer, comme dans le ſable noir.

Il y a dans la ville de Rennes un puits, dans lequel un Homme de journée deſcendit pour repêcher un marteau qui y étoit tombé : mais il y fut étouffé en approchant de l'eau : un ſecond qui y alla pour tirer le corps mort, eût la même deſtinée ; & pareillement un troiſiéme. On y deſcendit un quatriéme à demi-yvre & bien lié, à qui on avoit recommandé de crier dès qu'il ſentiroit quelque choſe qui l'incommoderoit. Il cria en effet dès qu'il fut auprès de l'eau : on le tira promptement, mais il mourut trois jours après. Il a dit qu'il avoit ſenti une chaleur, qui lui brûloit les entrailles. On y deſcendit un chien, qui cria au même endroit, & qui mourut après avoir été retiré. Quand on jettoit de l'eau ſur ce chien mourant, il revenoit comme ceux qui ont été jettez dans la fameuſe grotte du chien

près de Naples. On a retiré avec des crocs les trois cadavres, on les a ouverts,& on n'y a pû reconnoître aucune cause de leur mort. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on boit tous les jours de l'eau de ce Puits sans incommodité.

Anatomie.

Mr. Cottin Chirurgien de Versailles, ayant mis entre les mains de Mr. Dodart un petit Embrion qu'on jugea être de 21. jours, Mr. Dodart observa qu'il n'avoit que sept lignes de long depuis la tête jusqu'au bas de l'epine du dos où il se terminoit: Les cuisses n'étoient point encore developées, ce n'étoit que deux petites verrües qui paroissoient au bas du ventre. Les bras étoient deux autres petites verrües placées à l'endroit des bras. La tête avoit au moins le tiers de toute la longueur. Deux petits points noirs qu'on y voyoit auroient un jour été des yeux. La bouche étoit déja très grande : & peut-être est-ce là une marque que le fœtus se nourrit par la bouche.

Il ne paroiſſoit nulle éminence à l'endroit du nez : ſeulement deux marques comme des foſſetes imperceptibles annonçoient les trous des narines. L'endroit des épaules étoit la plus grande dimenſion en large : on ni trouva guéres moins de quatre lignes. L'Embryon peſoit moins de 7. grains, ce qui eſt une grande légéreté pour un corps de ſept lignes de long. Il étoit fort mollaſſe même à la tête : quand Mr. Dodart l'eût ouvert, il reconnut le cœur & l'oreillete droite : le reſte de ce qui étoit dans la poitrine & dans le bas ventre ne paroiſſoit que comme de ſimples traits, & ne pouvoit être diſtingué.

Mr. Litre a eû auſſi entre les mains un Fœtus feminin mort dans le ſein de ſa mere vers le huitiéme mois. Ce Fœtus avoit pluſieurs choſes extraordinaires : mais ſur tout il n'avoit nulle trace de cerveau ni de moëlle épiniere, quoi qu'il eût dans la tête tous les nerfs qui partent du cerveau, & dans le canal de l'épine tous ceux qui y ſont ordinairement. Les nerfs qui naiſſoient de l'endroit,

où avoit dû être le cerveau, étoient forts, secs & fort durs, au lieu qu'ils sont naturellement moëlleux même dans les personnes les plus âgées. Du reste ce Fœtus étoit bien formé & bien nourri, & il avoit certainement vécu huit mois. Que devient donc le systême commun, où le cerveau est la source des esprits animaux? Il faut cependant ajoûter en faveur du systême commun, que Mr. Litre observe, que les deux membranes destinées à renfermer le cerveau, & qui de-là se prolongeant vont renfermer aussi la moëlle de l'épine, s'y trouvoient dans toute leur étenduë, quoique parfaitement vuides; d'où il conjecture, que peut-être ces membranes avoient des glandes qui filtroient le sang arteriel, & en tiroient les esprits à peu près à la maniere du cerveau.

On croit communement que toutes les urines qui se rendent dans la vessie, ni arrivent qu'après avoir circulé dans le corps avec les autres humeurs. Mr. Morin prétend qu'une partie de la liqueur, qu'on a buë s'échape au travers des membranes

de l'estomach, & qu'étant tombée dans la cavité où sont les intestins, elle entre dans la vessie par ses pores : & qu'ainsi il y a deux sortes d'urines, les unes qui se filtrent immediatement de l'estomach dans la vessie, les autres qui font le long chemin de la circulation.

Le systême de la génération de l'homme par les œufs est aujourd'hui assez commun. Mr. Litre le confirme par une nouvelle observation. Il a trouvé dans l'Ovaire d'une femme un œuf entr'autres, qui contenoit dans une liqueur claire & mucilagineuse un Fœtus qui avoit plus d'une ligne de grosseur sur trois de longueur, on y voyoit distinctement, à ce qu'il assure, la tête, le trou de la bouche, une petite eminence à la place du nez & enfin le tronc qui se terminoit en sa partie inferieure par deux petits moignons. On laisse un très grand nombre d'observations Anatomiques, pour passer aux autres matieres.

Chimie.

Cette partie de l'Histoire de l'Academie commence par les Analiſes, que Mr. Boulduc a faites de quelques purgatifs, même de ceux qui par leur violence paroiſſent ſi redoutables, que la Medecine n'oſe preſque les employer. Un des plus violens eſt la Coloquinte. Mr. Boulduc mit en digeſtion pendant 15. jours 16. onces de pulpe de coloquinte avec 16. pintes d'eau boüillante, & puis diſtilla le tout. Les liqueurs qui vinrent de la diſtillation n'eurent nul effet priſes interieurement. Mais l'extrait qui fut fait de la matiere qui reſta, ſe trouva tres ſalutaire. C'étoit un purgatif doux, & qui en petite quantité avoit aſſez d'action. Mr. Boulduc a fait auſſi les Analiſes du Jalap, de la Gomme gutte & de l'Ellebore noir.

Mr. Duclos ayant autrefois examiné les eaux mineralles de Paſſy trouva qu'elles contenoient peu de ſel vitriolique, peu de particules de fer, & beaucoup de matieres plâ-

treuſes. Mr. Lemery le fils les ayant étudiées depuis, les a trouvées fort differentes de ce qu'elles étoient alors. Elles ne ſont plus plâtreuſes, ce qui fait croire qu'elles n'avoient contracté cette qualité du temps des obſervations de Mr. Duclos, que parcequ'on avoit un peu auparavant remué des plâtres à Paſſy, comme l'a appris Mr. Lemery. Les eaux ſont maintenant compoſées d'un eſprit vitriolique & d'une matiere terreſtre, qui renferme un ſel Acide & qui eſt jointe à une poudre tres-fine de rouïllure de fer. Dans le commencement qu'on prend de ces eaux elles purgent un peu. Elles ſont tres-bonnes dans la pluſpart des maladies du bas ventre, cauſées par quelque embarras qui s'eſt formé dans les viſceres.

Mr. Hombert croit qu'on pourroit bien avoir rendu trop general le Syſteme des Acides & des Alcali: & il pretend que la fermentation, l'effervefcence, & l'ebullition ſont quelquefois produites par d'autres cauſes. Il en donne un exemple remarquable dans une effervefcence

de deux liqueurs froides, qu'on n'a pas pluſtoſt meſlées enſemble, qu'on en voit tout à coup ſortir une grande flamme.

Le même Mr. Hombert a cru qu'il étoit important d'examiner cette queſtion : ſi on peut juger ſeurement des principes qui compoſent les Mixtes par les Analiſes qu'on en fait. Il reſulte des experiences qu'il a faites dans ce deſſein, que les Analiſes faites par le moyen du feu, ſont une regle peu ſeure pour juger quels ſont les veritables principes de chaque mixte ; parcequ'on a toûjours ſujet de craindre que le feu n'ait produit lui même tous les principes qu'il ſemble tirer du mixte, ou que du moins il n'altere beaucoup ceux qui y étoient naturellement. Il reſteroit encore pluſieurs obſervations de Chimie & de Botanique & tout ce qui regarde la Geometrie, l'Aſtronomie & la Mecanique. Mais il eſt impoſſible de rendre compte en detail de toutes ces choſes ſans paſſer de beaucoup les bornes d'un extrait.

ARTICLE CXXV.

REPONSE AUX QUESTIONS D'UN Provincial. A Rotterdam chez Reinier Leers 1704. *in* 8°. 644.

VOici ce Livre eſtimé en Hollande dont on nous avoit écrit que Mr. Bayle étoit Auteur. Nous nous ſommes convaincus en le liſant, de la verité de ce que l'on nous avoit mandé, l'exactitude des recherches, la delicateſſe des reflexions, la legereté du Style ſont des marques aux quelles on ne peut méconnoître le premier Auteur des *nouvelles de la Republique des Lettres.* On le reconnoît auſſi à d'autres marques, aux quelles nous ſommes tres-fâchez de diſtinguer un ſi bel eſprit, & un homme dont la conduite ſeroit irreprochable, s'il écrivoit comme il vit & même comme il parle. Ces marques indignes de luy ſont trop peu de menagement ſur ce qui choque la Religion & la pudeur. Il eſt pourtant beaucoup plus retenu dans ce dernier ouvrage que dans ſon

Dictionnaire. C'est un grand malheur que d'être asservi à des Libraires interessez, dans un pays où la plus-part des achepteurs sont libertins & incredules.

L'Auteur dit agreablement dans sa Preface qu'il seroit mal-aisé de definir son Livre & qu'il en laisse le soin à chaque Lecteur. Le but qu'il s'est proposé, a été de composer un ouvrage qui tint le milieu entre ceux qui servent aux heures d'étude & ceux qui servent aux heures de recréation. Il a en effet procuré à ses lecteurs un delassement fort instructif. Il se justifie ingenieusement du grand nombre de citations dont son livre est rempli.

Un voyageur, dit-il, est content quand il trouve dans les lieux où il s'arrête, d'honnestes gens d'un commerce aisé. Il luy importe peu qu'ils soient étrangers ou originaires du Pays.

Il se sert encore d'une autre jolie comparaison pour expliquer sa pensée. Que le Lecteur, dit-il, se regarde comme une personne conviée à un repas. Il lui doit être indif-

ferent si ce qu'on lui sert, est du cru du maître de la maison ou s'il l'a fait venir d'ailleurs : & souvent il feroit mauvaise chere s'il reduisoit celui qui l'invite à tout prendre dans son propre terroir.

L'Ouvrage est divisé en soixante sept chapitres, la plus-part assez courts, & qui traitent ordinairement des questions detachées les unes des autres. Il y en a de Morale, de Politique, de Critique, de Metaphysique. On y rectifie beaucoup de faits où les Historiens se sont trompez, on explique des passages difficiles, on demasque des Auteurs deguisez.

Dans le chapître I. on expose eloquemment combien il est avantageux d'être né dans une grande Ville ; & dans le II. on prouve que le sejour de la Ville capitale est si necessaire aux gens de Lettres que nulle des incommoditez qui y sont jointes ne doivent les en degoûter. On ne pense pas que les Satyriques Latins & François ayent parlé de bonne foy, quand ils ont debité des maximes contraires à cette verité.

Il vaut mieux les imiter que les croire. On peut declamer comme eux, contre le ſejour de la Capitale ; mais il faut bien ſe garder d'aller ſe confiner dans la Province.

Le chapître IV. decouvre la fauſſeté d'une pretendue prophetie ſur le Duc de Saxe élu Roi de Pologne, l'Auteur d'un Livre intitulé *Commentarius rerum toto orbe geſtarum*, imprimé l'an 1700. aſſuroit qu'elle étoit contenuë dans un livre du XV. ou XVI. ſiecle qu'on y liſoit en termes exprés qu'en 1696. un Electeur de Saxe ſeroit élu Roi de Pologne; qu'il auroit pour General de ſes Armées un Seigneur iſſu des maiſons de Dannemark, d'Holſtein & de Virtemberg, qu'il mourroit longtems après à Andrinople Empereur de la Grece, & quil ſeroit enterré à Conſtantinople. La Reine de Pologne a veu dit-on, le Livre prophetique, elle avoit promis deux cens ducats à qui le luy montreroit: un inconnu l'apporta à cette Princeſſe le 30. Octobre 1698. par malheur le Prophete n'eſt pas exact dans ſa Cronologie. L'Electeur de

Saxe ne fut élu que l'an 1697. un an plus tard qu'il ne l'avoit predit.

Mr. Bayle croit qu'un eſprit fort pourroit bien ſoupçonner que le livre qu'on dit être du XV. ou XVI. ſiecle eſt de la fin du XVII. & qu'un fourbe l'a ſuppoſé, de la même maniere qu'on a ſuppoſé plus d'une fois des éditions de Noſtradamus qu'on faiſoit paſſer pour plus anciennes que les faits ſur leſquels on y avoit ajoûté des vers. Peut-être n'a-t'il fallu pour cela qu'inſerer un carton falſifié dans un vieux livre. Dans cette ſuppoſition il eſt difficile d'expliquer l'erreur de calcul, & la conjecture de Mr. Bayle ne ſatisfait pas. C'eſt exprès, ſelon lui, & dans la vûë de mieux perſuader, qu'on a affecté cette mépriſe. Nous ne voïons pas comment une mépriſe qui demontre la fauſſeté de la prediction, a pû être affectée par ceux qui vouloient ſe faire croire.

Ce qu'on lit dans le Chapitre V. ſur pluſieurs fauſſes predictions eſt curieux & ſolide. Dans le VI. on prouve qu'une lettre addreſſée au Prince de Condé Henry ſecond du

nom, inſerée dans le ſecond tome des Memoires du Duc de Rohan, n'eſt point de ce Duc. A la fin de ce chapitre Mr. Bayle declare qu'il eſt convaincu que l'article qui regarde la retractation de Richer inſeré dans une lettre de Moriſot, eſt une addition poſtiche, & le fruit de la paſſion de celui qui publia les lettres poſthumes de Moriſot.

Le chapitre XII. demeſle avec beaucoup de penetration le ſentiment de Platon ſur la nature de l'ame. Il la croyoit immortelle, parce qu'il la croyoit increée, & il accordoit également l'éternité aux ames des bêtes & aux ames des hommes ou des genies; puiſqu'il croïoit la Metempſycoſe. Lactance a voulu juſtifier Platon, mais avec peu de ſuccès. Il paroît qu'il n'a lû Platon que dans Ciceron, & qu'il a pris des paroles du dernier pour une citation du premier.

On examine dans le XXIV. chapitre une nouvelle demonſtration de l'immortalité de l'ame publiée dans les eſſais de Litterature, & l'on montre à l'Auteur qu'on faiſoit paſſer pour

pour Cartesien, qu'il est bien neuf dans la Philosophie & sur tout dans celle de Mr. Descartes.

Non tali auxilio nec defensoribus istis, tempus eget.

On trouve dans le chapitre III. XVI. XVII. XXIX. des particularitez fort singulieres de la vie de Corneille de Loos, du Pere Martin Antoine Delrio Jesuite, de Mr. Boileau traducteur d'Epictete & de l'Abbé Cotin.

La bonne foy de l'Auteur Protestant paroît avec éclat dans les chapitres VIII. IX. LIV. LIX. & LX. Il y defend les Catholiques accusez d'enseigner communément & comme un article de foy qu'on ne doit pas garder la parole aux Heretiques. Il y refute la fable avancée par un Auteur Protestant contre la memoire de Catherine de Medicis, à l'occasion d'une Medaille que la Princesse, disoit cet impudent calomniateur, avoit fait frapper pour être un monument du culte qu'elle rendoit au Diable. Il refute encore une autre fable avancée par

un Lutherien, touchant un livre composé contre le Pape par le Duc d'Albe. Enfin il s'attache à prouver que Gebhard Truchsès, après son mariage sacrilege, ne pouvoit plus prétendre aucun droit à l'Electorat de Cologne.

Ceux qui ne connoissent pas encore jusqu'où va l'extravagance de certains faiseurs de libelles, n'ont qu'à lire le chapitre XIX. On y parle d'une lettre imprimée en 1691. dans laquelle on debitoit, comme une verité constante, que le Roy avoit assiegé Mons contre l'avis de tout son Conseil, & par complaisance pour les Jesuites qui vouloient se venger de l'impression de la version Jansениste du Nouveau Testament. On ajoutoit que le Prince d'Orange devina le dessein du Roy ; parcequ'il avoit lû exactement tout ce qui s'étoit écrit de part & d'autre sur l'affaire de Jansenius. Mr. Bayle met agreablement en œuvre le ridicule de ce méchant libelle. Il n'empêchera pas qu'il n'en coure de semblables.

La Magie est le sujet de plusieurs

questions qui occupent XIV. chapitres La Magie, selon nôtre Auteur, est aussi ancienne que l'Idolatrie; elle faisoit une partie du culte idolatre. Comme ils reconnoissoient des Dieux infernaux, aussi bien que des Dieux celestes, des Dieux malfaisans aussi bien que des Dieux bienfacteurs; ils avoient des cérémonies proportionnées à ces differentes especes de Divinitez, & des formules d'imprecation, comme des formules de prieres. L'usage des enchantemens a été aussi repandu que le culte des Idoles. L'evocation des morts passoit pour une pratique innocente. La Medecine qui guerissoit les maladies par des sortileges, s'exerçoit publiquement. Ce n'est pas qu'on ne distinguât deux especes de magie; l'une plus curieuse que cruelle, qui ne cherchoit que la connoissance des secrets; l'autre plus cruelle que curieuse, qui employoit les poisons & les malefices. Les Legislateurs defendirent cette seconde espece de Magie, malgré les loix elle fut en vogue, & les beaux esprits du Paganisme n'ont fait aucu-

ne difficulté d'introduire dans leurs poëmes, les Dieux celestes exerçant, ou faisant exercer cette magie barbare. On se tromperoit si l'on cherchoit les anciens enchanteurs parmi la populace grossiere : les Empereurs, les Rois, les Philosophes, ont été les maîtres de cette abominable science.

Ce n'est pas seulement en Historien que Mr. Bayle examine ce qui regarde la Magie : il en parle en Jurisconsulte, & soûtient que ceux qui sont convaincus de sortileges meritent d'être punis ; soit que les enchantemens passent pour quelque chose de réel, soit qu'ils passent pour les illusions d'une imagination dereglée. Les Loix de Platon & les autres loix anciennes les plus estimées sont claires sur ce point. Cependant la Magie dans les Idolatres étoit un crime plus excusable que dans un Chrêtien, où elle suppose un fond de malice incroïable ; la foy d'un Dieu Createur & Sauveur, avec la volonté de lui renoncer ; la conviction du crime & de la punition des Demons, avec la

determination à se livrer à eux ; la disposition à commettre les actions les plus condamnables pour plaire à de si exécrables maîtres. Il voudroit cependant que l'on ne travaillât au procés de ces coupables qu'avec beaucoup de precaution ; qu'on ne s'appuïât point sur certaines preuves peu concluantes. Enfin il croit que l'ardeur à punir les Sorciers les multiplie, en augmentant le nombre de ceux qui ne le sont que par imagination. Ces Regles sont très sages, pouvû qu'on ne les étende pas jusqu'à laisser impunis des crimes dont il a si bien prouvé la noirceur.

Il nous permettra de remarquer qu'assurement il compte trop sur les forces de l'imagination. A t'il bien pesé les termes dont il s'est servi page 291. Attribuer les guerisons miraculeuses qu'ont operé plusieurs Saints, à l'idée qu'avoient les malades du pouvoir de ces hommes miraculeux, est assurement une conjecture hardie : & cette force pretenduë de l'imagination est moins

vray-ſemblable que les miracles les plus ſurprenans. Les exemples qu'il apporte ne ſont gueres propres à établir une propoſition generale : & ces exemples même ne ſont pas aſſez certains. Pour prouver quelque choſe, il devoit avoir devant les yeux cette Sentence judicieuſe de Phédre qu'il cite ailleurs : *Periculoſum eſt credere & non credere* ; Il eſt également dangereux de tout croire & de ne rien croire. Son Principe de la force de l'imagination pris dans toute ſon étenduë ne differe gueres de la bizarre viſion de l'Anglois Aſgill, qui a pretendu que pour ne point mourir il ſuffit de s'imaginer fortement qu'on ne mourra pas.

Les Critiques qui ſe ſçavoient bon gré d'avoir redreſſé nos Hiſtoriens ſur le nom de Philippe Auguſte, & qui aſſuroient ſi affirmativement que ce ſurnom étoit de l'invention de Paul Emile, trouveront dans le Chapitre xxx. des citations qui leur deplairont. Non ſeulement Nangis ; mais Rigord Medecin de ce Roy qui écrivoit peu après ſa mort, lui donnent ce ſurnom : &

Rigord fait connoître qu'il a voulu exprimer par le mot Latin *Augustus*, le titre de Conquerant qu'on avoit donné à Philippe de son vivant.

Un soin dont les Lecteurs sont obligez à l'habile maître du Provincial, c'est la decouverte de plusieurs Auteurs cachez. Il nous apprend. 1. Que Mr. l'Abbé Genest est l'Auteur de l'Histoire de Charles VII. qui parut l'an 1696. & de l'Histoire de Philippe Auguste qui parut l'an 1702. 2. Que l'impie traité de la raison humaine est d'un Gentilhomme Anglois nommé Klisfort, & que le Traducteur est, à ce qu'on lui a dit, un marchand Anglois nommé Poppel. 3. Que le Platonisme devoilé, est d'un Socinien declaré nommé *Souverain* né dans le bas Languedoc, & autrefois Ministre dans le Poitou. 4. Que la Preface du *parfait Capitaine* de Mr. le Duc de Rohan, est de Mr. Silhon *qui a été sans contredit un des plus solides & des plus judicieux Auteurs de son siecle.* Il nous assure qu'un Auteur encore vivant est l'imposteur

qui a rempli le monde d'Ouvrages plus condamnables dans la Republique des Lettres, que la fausse monnoye dans le commerce. C'est à-dire de ces Histoires qui sous l'apparence de Memoires ne sont qu'un ramas de nouvelles mal retenues, d'extraits de gazettes, de bruits populaires & de circonstances inventées. La plume de ce faussaire, outre plusieurs livres injurieux aux puissances les plus redoutables, a produit *la Vie de Mr. de Turenne* sous le nom faussement usurpé de *Mr. Du Buisson*, *la Vie de l'Amiral de Coligny*, *les Memoires de Rochefort*, *de la Fontaine*, *d'Artagnan*; *les Annales de la Cour & de Paris*; & depuis peu *les Memoires sur la guerre d'Italie*, dont les fictions sont encore plus grossieres que les precedentes. Les gens éclairez n'ont eu que du mépris pour ces libelles : le peuple mal instruit de la verité des faits, les a lûs avidement. Nôtre Auteur en releve des fautes sensibles, & des parachronismes, qui suffisent pour leur ôter toute creance.

Il est plus étonnant que l'Auteur

d'un *eloge de feu Mr. le Marechal de Lorge*, imprimé dans *le Mercure galant du mois de Novembre* 1702. ſe ſoit trompé dans l'Epoque du combat de Phortzein un des beaux endroits de la vie de ſon heros. Il le marque en 1690. c'eſt-à-dire deux ans trop tôt. Il fut donné le 27. Septembre 1692. *Les faſtes de Loüis le Grand* le marque le 27. Août. Qu'on vienne après cela traiter d'Auteurs ſuppoſez, les anciens pour quelque faute dans une matiere de leur tems, & ſur des faits qui ſe paſſoient ſous leurs yeux. L'Auteur de l'*Eloge du Maréchal de Lorge*, l'Auteur *des faſtes*, d'autres écrivains de nôtre tems ſe ſont trompez pour s'être trop fiez à leur memoire : la même excuſe doit ſervir aux Anciens dans les mépriſes les plus évidentes.

Pluſieurs fautes de Mr. Dupin corrigées dans les Chapitres LIII. & LXVI. confirmeront l'opinion maintenant aſſez commune, qu'il n'eſt pas un guide ſûr ; & que pour ſe ſervir de ſes Ouvrages il faut prendre la peine qu'il auroit dû prendre & lire exactement les Auteurs dont il parle.

Le Chapitre XVII. nous regarde. Nous avions désapprouvé une pensée de Mr. Nicole, *que le panegyrique est un ouvrage où l'on ne prouve rien.* Nôtre obligeant censeur entreprend la défense de Mr. Nicole, & choisit pour exemple une harangue du Pere le Camus, sur la premiere campagne de Mr. le Duc de Bourgogne & du Roy d'Espagne. Le P. le Camus veut y prouver par l'exemple des deux Princes, *que la premiere qualité d'un heros naissant, est de se faire aimer des peuples.* Le défenseur de Mr. Nicole prétend que les eloges dont la harangue est pleine, sont destituez de preuves. Mais pour toute réponse nous demandons à l'Auteur si ce n'est pas prouver d'une maniere convaincante, mais revetuë des ornemens de l'éloquence, qu'un Prince se fait aimer, que de peindre *les poignards tombans à sa vûë des mains des conjurez.* Il se plaint que le P. le Camus avance sans preuve que le Roy d'Espagne a vaincu à la journée du Luzzara. La prise de Luzzara & de Guastalla, que l'Orateur joint à la bataille de Luzzara

qu'elle ſuivit immediatement, ne fait-elle pas connoître clairement le vainqueur ? Ce que l'Orateur dit de la campagne de M. le Duc de Bourgogne eſt prouvé avec la même force : c'eſt-à-dire établi ſur des faits qui ne *paſſent pour faux qu'en Hollande.* L'Orateur n'a jamais prétendu faire une maxime generale d'une penſée ingenieuſe ſur le depart de ce Prince. Il eſt vray *que les ennemis n'ont vaincu que dans ſon abſence :* Voilà tout ce qu'il a voulu dire. En un mot, quiconque conſiderera avec application, la diſpoſition de la harangue du P. le Camus, & le rapport de toutes les propoſitions particulieres, de tous les faits emploïez à la propoſition principale, avoüera que Mr. Nicole a eû tort de dire *qu'il n'y avoit rien à prouver dans un panegyrique*, & que le panegyrique des deux Princes eſt mal propre à établir ce paradoxe. Peut-être n'a-t-on choiſi cet exemple que pour relever le merite des Generaux Hollandois. Peut-être cet endroit eſt il de ceux où l'Auteur a eû trop de complaiſance pour les Libraires.

ARTICLE CXXVI.

RECUEIL DES VOYAGES *qui ont servi à l'établissement & au progrès de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Païs-bas.* A Amsterdam chez Etienne Roger 1702. 2. Tomes. 1. Tome *pp.* 688. 2. Tome *pp.* 776.

LEs sujets des Provinces-Unies, si propres à des Navigations de long-cours, ne souffroient qu'avec peine de se voir exclus par les Espagnols du commerce des Indes. La guerre qu'ils eurent à soûtenir contre Philippes Second les fit presque desesperer d'étendre jamais leur negoce plus loin que la Mer Baltique & les côtes de France & d'Angleterre. Car enfin comment tenter des voïages en un païs qu'on ne croïoit alors accessible qu'aux seuls Portugais & aux Espagnols ? Comment hazarder des vaisseaux sur une route qui n'étoit frequentée que par des ennemis ? On resolut cependant de commercer aux Indes; mais de

chercher par le Nord un chemin plus court & plus facile que celui des Portugais.

Balthazar Moucheron de Zelande, à la tête d'une ſocieté formée pour commencer le commerce des Indes Orientales par le Nord, fit partir trois vaiſſeaux du Texel le 5. Juin de l'année 1594. Le deſſein étoit de côtoïer la Norvege, la Moſcovie & la Tartarie, & par là d'arriver à la Chine. Deux vaiſſeaux, des trois commandez pour l'entrepriſe, ſe ſéparerent du vaiſſeau de Barenſtz leur Amiral. Lui ſeul fit le tour de la nouvelle Zemble & le 29. Juillet il en vit la pointe la plus Septentrionale par les 77. degrez. Quoi qu'on fut alors au fort de l'été, les glaces bordoient toute la côte. La chaſſe des Vaches de Mer & des Ours blancs fut une occupation pour l'équipage. Enfin après avoir tout obſervé on revint en Hollande faire ſon rapport.

Les gens ſages & les Pilotes experimentez qu'on avoit mis ſur le bord de Barenſtz, convinrent tous à leur retour, que par *le détroit de Naſſau*

on pourroit s'ouvrir un paſſage dans la Mer glaciale. Ce détroit ſépare *la Nouvelle Zemble* du païs *des Samoïdes.* Les Etats Generaux reſolurent donc de faire équiper ſept Vaiſſeaux au Printems ſuivant. Ce n'étoit pas ſeulement pour ſonder le détroit & pour faire des découvertes comme l'année précedente ; c'étoit pour aller, ſi l'on eût pû, juſqu'au Catai & à la Chine. On chargea les Vaiſſeaux de Marchandiſe & le celébre Coſmographe Plancius fut prié de tracer la route de cette ſeconde Navigation. Sans doute il fit ſon plan au hazard puiſque perſonne juſqu'alors n'avoit tenté l'aventure cependant, faute de mieux; on l'en crût ſur ſon Eſtime. Le 2. de Juin les ſept Vaiſſeaux partirent du Texel & le 18. d'Août ils apperçûrent *le détroit de Naſſau.* Il leur parût ſi plein de glaces qu'ils ne crûrent pas pouvoir le traverſer. On ſe mit donc à l'abri des glaçons flottans dans une baye de la Nouvelle Zemble nommée *la Baye de Trane.* On ſonda le détroit comme on pût & après avoir fait des tentatives in-

utiles pour entrer par-là dans la Mer de Tartarie, on revint en Hollande & l'on rentra dans la Meuſe le 18. Novembre de l'année 1595.

Les difficultez d'un projet manqué juſqu'a deux fois découragerent les Etats; mais on permit aux particuliers de tenter encore l'entrepriſes. En l'an 1596. le Conſeil de Ville d'Amſterdam fit équipper deux Vaiſſeaux pour la même expedition. Heemskerk en fut établi maître, Barenſtz fut nommé premier Pilotte & Cornelisz fut declaré Commis. On partit du Ulie le 18. de May & dés le 2. de Juin on n'eut plus de nuit. On prit la hauteur avec l'Aſtrolabe. On étoit juſtement à 71. degrez. Enfin le 19. de Juin on ſe trouva par les 80. degrez 11. minutes. Jamais Navigateur n'avoit ſi fort approché du Pole. Alors on apperçeut une terre; c'eſt la plus Septentrionale qu'on ait découverte. Les Anglois l'ont appellée *Groenlandt* & les Hollandois *Spitsberg*. Pendant les ſix mois d'été on n'y voit point manquer tout à fait la lumiere. Quoyque le jour y ſoit ſi long, la

froidure ne laiſſe pas d'y être extrême. Au 13. de Juin les glaces y étoient ſi épaiſſes proche des terres que les Vaiſſeaux n'en purent approcher. Le ſoleil qui ne monte jamais ſur l'Horizon que juſqu'à 33. degrez, n'y frappe la terre que de biais, & ſes rayons ne font que gliſſer deſſus ſans la pénétrer. Dix hommes détachez dans un yacht, allerent obſerver ſi aux environs de la nouvelle Zemble, on ne verroit point la mer ouverte. On s'imagina l'avoir trouvée, & une erreur ſi préjudiciable fut la cauſe de tous les maux qu'on eut à ſouffrir dans la ſuite. Tandis qu'on s'obſtine à tenter un paſſage au travers des glaces, le froid augmente & dés le 26. d'Août on ſe trouva inveſti des glaçons ſans pouvoir ſe débarraſſer. Il fallut donc prendre le parti de paſſer l'Hyver dans le lieu du monde connu, où il eſt le moins ſupportable. Il n'étoit pas ſûr de demeurer dans les Vaiſſeaux ouverts de tous côtez par les glaces qui les ſerroient. On jugea plus à propos d'aller à terre, d'y conſtruire une cabane & de s'y en-

ſevelir juſqu'au retour de l'Eſté La Providence fournit aſſez de bois pour l'édifice & trop peu pour le chaufage

L'équipage étoit alors reduit à ſeize hommes. Malgré la rigueur du froid ils bâtirent une hutte avec des planches. Ils en boucherent les fentes avec de la mouſſe & l'envelopperent par dehors de la grande voile pour rendre la cabanne moins acceſſible au froid. La neceſſité ſeule fourniſſoit aſſez de forces pour ſoûtenir le travail. On eut de rudes combats à rendre contre les Ours blancs dont on étoit ſouvent aſſailli. Cependant on tranſporta les vivres du Vaiſſeau dans la Cabanne, on y dreſſa des lits, on y fit un grand feu. Enfin le Soleil dont la veuë ſoulageoit encore un peu l'équipage commença de diſparoître preſqu'entierement vers le 25. d'Octobre; neanmoins le 2. de Novembre on vit encore la moitié de ſon globe qui diſparut à l'inſtant. En ſa place la Lune ſe montra ſans diſcontinuation & ſans ſe coucher lorſquelle fut en ſon plus haut periode. Alors il ne fut

preſque plus poſſible de diſcerner les jours d'avec les nuits.

Il eſt aiſé de comprendre combien la vie fut rude dans cette hutte mal fermée, au milieu des neiges dans un climat inhabité, pendant une obſcurité continuelle, ſans oſer ſortir de ſa tanniere dans la crainte d'être tout à coup tranſi d'un froid inſoûtenable. On alluma une lampe qu'on entretint avec la graiſſe des Ours blancs qu'on avoit tuez. On diſtribua le biſcuit avec économie, on ſe ſoûtint avec un peu de vin qu'on faiſoit dégeler avec peine, du reſte on beuvoit de l'eau des neiges fonduës. Le defaut de nourriture étoit reparé par un long ſommeil. On reſtoit preſque tout le jour au lit. On s'y échauffoit avec de groſſes pierres qu'on avoit mis au feu. Les Horloges à reſſort avoient perdu leur mouvement, on y ſuppléa par *l'Empoullette* c'eſt à dire par l'Horloge de ſable de douze heures. Ainſi l'on compta toûjours le tems fort juſte. Les vapeurs cependant de la fumée & des halaines montée au toit de la Hutte, s'y gelerent & formerent en dedans

une glace épaiſſe de deux doigts. La proviſion de bois diminuoit & le froid devenoit plus aigu. Il fallut par neceſſité retourner au Vaiſſeau pour conduire à la Cabanne un reſte de charbon de terre. Le grand feu qu'on y fit, redonna de la gayeté à l'équipage ; mais elle fut ſuivie de vertiges ſi terribles que ſi l'on n'eut ouvert la porte de la Hutte,tous auroient peri. Le 24. de Decembre le froid devint ſi furieux que le feu même ſembla perdre ſon activité. On ne le ſentoit plus quelque prés qu'on s'en approchât. Si la rigueur de la ſaiſon ne s'étoit rallentie le tranſiſſement auroit été general. Ce fut au milieu de ces ſouffrances que l'équipage entra dans l'année 1596.

Le mois de Janvier parut plus ſupportable , ſoit qu'on commençât à s'accoûtumer au froid , ſoit qu'en effet la gelée fut plus moderée. On obſerva le 12. l'étoille qu'on nomme *Aldebaram ou l'œil du Taureau* & l'on ſe trouva à la hauteur de 76. degrez. Enfin le 24. Janvier lorſque Heemſkerk & de Veer ſe promenoient ſur le rivage ils apperçeurent un côté

du globe du Soleil. Pleins de joye ils en porterent la nouvelle à Barenſtz Pilote experimenté. Barenſtz n'en voulut rien croire. Certainement ſelon toutes les ſupputations il s'en falloit encore quinze jours que le ſoleil ne pût ſe faire voir à cette hauteur. Le 25. & le 26. le ciel fut ſi obſcur qu'on ne pût démêler la verité ; mais le 27. on vit le ſoleil dans toute ſa ſphere, d'où il fut aiſé de conclurre qu'on avoit pû en voir une partie dès le 24. du mois. Cette découverte contraire ce ſemble, au cours de la nature & qui détruit la rondeur qu'on donne ordinairement à la terre, perſuada preſque Barenſtz qu'il y avoit erreur dans ſon calcul. Cependant il étoit ſûr de ne s'être pas trompé dans le compte du tems. Il avoit conſulté les horloges tant qu'il avoit pû, & lorſqu'elles furent gelées, il s'étoit ſervi du poudrier de douze heures. Il fit plus, il prît les Ephemerides de Joſeph Scala & il y trouva que le 24. de Janvier la Lune & Jupiter étoient en conjonction à une heure après minuit à l'égard de Veniſe. Il obſerva

donc à quelle heure de la même nuit ces deux planetes seroient en conjonction au lieu où ils avoient dressé la Cabanne. Elles y furent cinq heures plus tard qu'à Venise, c'est-à-dire, sur les six heures du matin. Ainsi la difference du lieu où ils étoient & de Venise, étoit de cinq heures en longitude, d'ailleurs chaque heure étant de 15 degrez, le tout est de 75 degrez, d'où il s'en suit que par le moyen de ces deux Planetes ils avoient trouvé la veritable longitude de la hutte. La ville de Venise est par les 37. degrez 27. minutes de longitude & la declinaison étant de 46. degrez 5. minutes, on voit assez que la cabanne étoit par les 112. degrez 25. minutes de longitude & par les 76. degrez de latitude. De tout celà on peut conclurre qu'il n'y avoit point d'erreur dans le compte du Pilote.

Cependant comment concilier avec la rondeur de la terre cette apparition du soleil quinze jours avant le tems qu'il eût dû se montrer à la hauteur où la hutte étoit dressée? Ceux qui défendent la rondeur de la

terre, ont recours d'ordinaire aux refractions, ou, ce qu'on pourroit encore ajoûter, aux réflexions des rayons du Soleil, qui le représentérent sur l'orison de la nouvelle Zemble, comme si c'eut été le Soleil même. Leurs adversaires ne se contentent pas d'une réponse qui n'a été inventée, disent-ils, que pour se debarrasser dans la dispute? En effet est-il vray-semblable ajoûtent-ils, que la disposition de l'air se soit trouvée assez constamment la même pendant l'espace de quinze jours, pour peindre le Soleil & ses progrès toûjours de la même maniere? Est-il probable aussi que le Soleil, quoi qu'il fut encore dans un si grand éloignement, ait pû se représenter à la Nouvelle Zemble 15. jours plûtôt qu'il n'auroit dû y paroître? Y auroit-il donc, concluent-ils, un si grand mal à franchir le pas, & à dire que la terre n'a pas toute la rondeur qu'on lui donne d'ordinaire? Cependant l'explication de Kepler sur le phenoméne de la Nouvelle Zemble tient encor aujourd'hui le plus grand nombre des Astronomes dans

le respect. Nôtre Auteur s'en rapporte à leurs sentimens & revere leur authorité On pourroit ajoûter que les conjectures de Kepler ont été confirmées par des observations certaines. Par ordre du Roy de Suede on a remarqué en l'année 1694. qu'à la hauteur de 65. degrez les refractions Orisontales croissent au double & qu'ainsi plus on approche du pole, plus elles deviennent grandes. Il n'est donc pas tout à fait étonnant que le Soleil, par le moyen des réfractions, se soit peint proche du pole beaucoup avant le tems qu'il auroit dû paroître. L'authorité de deux des plus Sçavants Astronomes du siecle MM. Cassini & de la Hire donnent beaucoup de poids à ce dernier sentiment.

La vûë du Soleil ranima tout l'équipage. Le mois de Février se passa à former des vœux & les mois de Mars & d'Avril à faire des préparatifs pour retourner en Hollande, aussi-tôt que la Mer dégelée auroit ouvert un passage. On eût encore beaucoup à souffrir du froid, mais l'esperance de revoir la patrie donna

du courage & fit faire des efforts incroyables aux Matelots. On visita souvent le rivage d'où l'on considera des monceaux de glace qui couvroient encore la Mer & qui paroissoient de loin comme les maisons d'une grande Ville entremêlées de Tours & de Clochers. Enfin vers le 2. de May un vent chaud nettoïa la haute Mer de glaçons. Le Vaisseau neanmoins trop proche de la terre demeura toûjours investi de glaces. Alors il fût necessaire de l'abandonner à la Nouvelle Zemble & de radouber une barque & la chalouppe, sur lesquelles on établit toutes les esperances du retour. On rompit assès de glaces pour leur faire une route jusqu'à l'endroit où la Mer étoit libre. L'Equipage s'étant partagé sur ces deux mauvais bâtimens sans couverture, leva l'ancre le 14. de Juin de l'année 1597. Enfin après avoir traversé avec des fatigues incroyables le Wigats; on rangea la côte de Russie, & par l'embouchure de la Mer blanche, on arriva jusqu'à Cola. Ce fut dans ce port qu'on trouva du repos & de la securité

rité après de grands perils. On s'y embarqua sur un Vaisseau d'Amsterdam, & le 29. Octobre on rentra dans la Meuse.

Les Hollandois ne sont ni legers ni faciles à se décourager. Malgré leurs pertes & l'inutilité de leurs tentatives, ils engagerent Henry Hudson fameux Pilote Anglois à chercher encore par le Nordoüest une route vers la Chine. On sortit du Texel le 6. d'Avril 1609. & l'on fit voile vers la Nouvelle France où l'on parut par les 44. degrez. Le dessein étoit de chercher le passage de Davis. La mèsintelligence de l'Equipage composé en partie d'Anglois, en partie de Hollandois fit échoüer le projet. Il est vray que depuis on n'a plus tenté de navigation aux Indes par le Nort, mais toutes les esperances de la faire réüssir ne sont pas perduës. Si l'on en croît le sçavant Isaac Pontan, le mauvais succès des expeditions passées ne doit pas décourager pour l'avenir. Vasquez de Gama montra bien en l'année 1497. qu'on pouvoit passer deux fois la ligne pour naviger

d'Europe aux Indes, quoi qu'avant lui on eût jugé l'entreprise impraticable. Ne pourroit-on pas croire les Samoïdes sur ce qu'ils disent du passage qu'on peut faire aux Indes Orientales par le Nort ? Ils assûrent que les Russiens prennent leur tems toutes les années pour naviger jusqu'à un certain Cap qu'ils nomment Ugolitam. Il est au-delà de la riviere d'Oby. C'est par cette route, dit Pontan, qui sans doute est la plus courte & la plus sûre qu'il faudroit entreprendre tous les voyages des Indes qu'on voudroit faire par le Nort.

L'Auteur du livre que nous examinons propose aussi son projet qu'on ne doit pas regarder comme impossible, dit-il, avant que de l'avoir éprouvé. Il faudroit tirer en droite ligne vers le Pole, supposé qu'il n'y eût point de terres qui empêchassent la course. La Zone glaciale, ajoûte-t-il, (supposé toûjours qu'il n'y ait point de terres) y sera sans glaces, car la pleine Mer ne géle point. Certainement on trouve rarement des glaces au large, pro-

che le Pole Antarctique. On ne peut donc ſçavoir ſi l'on en trouvera vers le Pole Arctique, ſans l'avoir experimenté. Les froidures d'ailleurs ni ſeront point extrêmes s'il n'y a point de glaçons. Il eſt vray, dit l'Auteur, que l'uſage de la Bouſſole deviendra inutile lors qu'on ſera perpendiculairement ſous le Pole ; mais on pourra ſuppléer à ce défaut par un cadran dont il donne la deſcription. Tout ce ſyſtême eſt une conjecture que l'Autheur laiſſe à perfectionner aux plus habiles. Pour l'entrepriſe il la laiſſe à tenter aux plus riches & aux plus intrépides.

Les Hollandois ne pûrent arriver aux Indes Orientales par la route du Nort, ils prirent celle des Portugais, & en coururent toutes les riſques. Une ſocieté de Negocians qu'on appella la Compagnie *des Païs lointains* ſe forma l'an 1594. & fit partir quatre Vaiſſeaux du Texel le 2. d'Avril de l'an 1595. On peut dire qu'elle donna la naiſſance à la fameuſe Compagnie des Indes établie aujourd'hui dans les Provinces-Unies, qui en fait la principale ri-

chesse & qui les met dans une si grande consideration en Europe. Les païs où ces Vaisseaux aborderent, les nouvelles découvertes qu'ils y firent, les diverses entreprises que les Hollandois formerent aux Indes, depuis l'année 1594. jusqu'à l'année 1607. Les Journaux de leurs voyages, leurs Alliances avec les Roys Indiens, leurs profits dans un negoce si utile, les Marchandises qu'ils rapporterent, leurs combats contre les Portugais, leurs Victoires sur ces premiers conquerants, d'un si riche climat, leur établissement enfin à Bantam & en divers lieux de l'Orient sont la matiere de cet ouvrage. On peut le regarder comme le plus sûr monument des commencemens & des premiers progrès du commerce des Hollandois aux Indes. Sans doute c'est un morceau d'histoire qu'on ne devoit pas negliger : écrit avec simplicité & sur des Memoires sûrs, il paroît avoir de grands caracteres de verité.

Article CXXVII.

FRIDERICI SYLBURGII Catalogus, &c. C'est à-dire, *Catalogue des Manuscrits Grecs qu'on voïoit autrefois dans la Bibliotheque Palatine, & qu'on trouve à present dans la Bibliotheque Vaticane, par Frederic Sylburge. Histoire Ecclesiastique Palatine, & les dogmes de cette Eglise par Henri Allingius. On y a joint plusieurs pieces qui n'avoient pas encore vû le jour, des Opuscules & des Lettres propres pour éclaircir l'Histoire Ecclesiastique & Profane. De plus un Index de toutes les pieces.* A Francfort sur le Meim, chez Jean Maximilien de Sande. 1701. *in* 4°. *pages* 828.

LE Volume dont on donne l'extrait contient plusieurs pieces differentes, comme le titre le marque. Celuy qui les a ramassées nous apprend que le sçavant Frederic Sylburge, outre le Catalogue des MSS. Grecs de la Bibliotheque Palatine

qu'on donne ici tout entier, avoit aussi fait le Catalogue des MSS. Latins de la Bibliotheque de Fugger qui faisoient une partie considerable de la Bibliotheque Palatine. On trouve ce second Catalogue chez Mr. Ulric Meurer. Le Catalogue des Livres prêtez à Marquard Freher instruit des Chroniques de la Suaube & du Palatinat, & de plusieurs pieces concernantes le Concile de Constance qu'on trouvoit dans la Bibliotheque Palatine.

On eut pû reparer au moins en partie la perte des Manuscrits qui regardoient le Concile de Constance, sans le malheur de la derniere guerre, pendant laquelle la Bibliotheque de l'Academie d'Heidelberg fut ruinée. On y conservoit une Lettre à Charles Roy de France sur l'union, composée par Conrad de Geyllenhausen, nommé Prevôt de l'Eglise de Wormes. Une Lettre du même à l'Empereur Venceslas, avec un recueil de plusieurs Lettres sur le même sujet : Le traitté du Schisme par Jean de Ligniano de Milan, une exhortation au Concile General en

vers François, un écrit ſans nom d'Autheur, & dans lequel on prouve la neceſſité d'aſſembler un Concile General. Le Livre de la Monarchie du monde par Jean Valckemberg. La Vie de l'Empereur Sigiſmond en Allemand. Les Actes de l'Univerſité d'Heidelberg qui tint pour Urbain VI. & Boniface IX. pendant le ſchiſme.

La deuxiéme piece du Recueil, c'eſt l'Hiſtoire Eccleſiaſtique Palatine d'Henry Altingius dont Seckendorf a inſeré un fragment dans ſon Hiſtoire du Lutheraniſme L'hiſtoire d'Altingius eſt fidele, elle eſt diviſée en trois parties 1. Les diſpoſitions à la reforme c'eſt-à-dire à l'établiſſement du Lutheraniſme. 2. Les divers degrez de la reforme. 3. Les changemens qui ſont arrivez après la reforme.

Gæſevort ou Gauſevort natif de Groningue & qui mourut l'an 1489. fut long tems Profeſſeur à Heidelberg, où l'Electeur Palatin Philippe l'avoit fait venir, & comme ce ſçavant avoit à peu près les mêmes ſentimens que Luther eut dans la ſuite.

il les communiqua à quelques personnes. Rodolphe Agricola & Jean Reuchlin ou Capnion goûterent les opinions de Gæſevort, & ils les établirent à la faveur de la reputation où leur eſprit & leur ſcience les mettoit. Eraſme n'a jamais enſeigné à Heidelberg ; mais ſes Livres y contribuerent beaucoup à diſpoſer les eſprits au changement de la Religion : le parti de ceux qui ſouhaitoient ce changement, devint conſiderable, & c'eſt dans ce parti que furent formez Jean Oecolampades, Philippe Melancthon, Martin Bucer, Jean Brentius & pluſieurs autres qui firent au moins une partie de leurs études à Heidelberg.

Le premier degré de la reforme à proprement parler commence aux Theſes où Luther preſida l'an 1518. à Heidelberg, & dans leſquelles il ſoûtint la plûpart de ſes erreurs. Quelques diſciples qu'il avoit gagnés, les defendirent après ſon depart du Palatinat, & perſonne ne le fit avec plus de chaleur que Brentius & Pelicanus. Loüis Electeur

Palatin s'opposa aux nouveautez. Mais il aimoit la paix, il approuva l'Interim dans l'esperance de calmer les esprits en matiere de Religion, & son frere Frederic le sollicita si fortement en faveur des Lutheriens qu'il permit l'exercice de leur secte dans plusieurs endroits du haut & du bas Palatinat. Otton Henri leur neveu, établit la nouvelle Religion dans sa Duché de Neubourg. Loüis Duc des deux Ponts embrassa la pretenduë reforme dès l'an 1523.

Loüis Electeur Palatin mourut en 1544. Frederic II. son frere lui succeda & comme Bucer qui l'avoit entierement attaché au Lutheranisme, & Otton Henry qui devoit lui succeder dans ses Etats, le pressoient instamment en faveur des Protestans, il introduisit le mariage des Prêtres, la Cene en langue Allemande & la Communion sous les deux especes, presque dans tout le Palatinat, la même année qu'Otton Henry son Neveu fut dépoüillé de sa Duché de Neubourg où l'on retablit la Catholicité l'an 1546.

Frederic ne se trouvant pas

en état de resister aux volontez de l'Empereur Charles V. reçût l'Interim en 1548. il chassa les Ministres Lutheriens, & il laissa retablir par tout les cerémonies Catholiques. Le Duc des deux Ponts eut plus de fermeté que Frederic & refusa de recevoir l'Interim. Il n'y eut plus de changement considerable dans le Palatinat jusqu'en l'an 1552. que Maurice Electeur de Saxe & ses Alliez releverent le parti des Lutheriens, & remirent Otton Henry en possession de sa Duché de Neubourg qu'il avoit herité de sa mere.

Frederic II. mourut en 1556. & laissa ses Etats au même Otton Henry dont nous venons de parler. Ce Prince fit prescher par tout le Lutheranisme. Ses Sujets secoüerent le joug des Evêques & des Archevêques, dont ils relevoient pour le Spirituel. Matthias Keulerus Professeur Catholique fut obligé de sortir du Palatinat. Otton Henry fit de nouveaux reglemens pour l'Université d'Heidelberg, il embellit beaucoup sa Bibliotheque; il accorda la liberté de conscience aux

Anabatiſtes, & il mourut ſans enfans en 1559.

Frederic III. Son Succeſſeur changea le Lutheraniſme de ſes Etats, en Calviniſme. Pour y réuſſir il entra dans les differens de Heshuſius & de Clebitius, dont le premier étoit Sur-Intendant des Lutheriens, & le ſecond ſoutenoit le Calviniſme. Heshuſius avoit excommunié Clebitius & les amis de celui-cy avoient excommunié Heshuſius. L'Electeur voulut les accommoder, & l'accommodement qu'il propoſoit, conſiſtoit en partie à demander que le Docteur Calviniſte fut admis à la communion des Lutheriens. Heshuſius s'y oppoſa & cela fut cauſe que le Prince, pour retablir la paix, exila les chefs de parti en apparence; mais au fond il n'exila que le Chef des Lutheriens; car il ſe rengea du côté des Calviniſtes, & il appuïa tous les ſentimens de Clebitius quoique abſent. Il pretendoit ne s'éloigner en rien pour cela de la confeſſion d'Auſbourg telle que Melancthon l'avoit interpretée à la fin de ſa vie, & il trouva le

moyen de le persuader dans l'Assemblée des Princes Protestans à Nevambourg l'an 1561. Il fit travailler l'année suivante au Catechisme qui a porté depuis le nom de Catechisme d'Heidelberg. Tilemanus, Heshusius & Flaccius Illyricus se dechainerent contre le nouveau Catechisme ; mais cela n'empêcha pas Frederic de penser constament à établir le Calvinisme.

Il arriva dans la suite que Maximilien II. dans une Diette d'Ausbourg fut extrêmement sollicité par le Cardinal Commendon Legat du Pape, & par plusieurs Princes Lutheriens de declarer que le Palatin n'étoit pas compris dans les membres de la Confession d'Ausbourg. Volphang Duc des deux Ponts, & Christophle de Virtemberg étoient les deux Princes les plus animez contre Frederic. L'Electeur de Saxe le protegeoit. L'Empereur fit d'abord un Decret contre Frederic ; mais cet Electeur ayant demandé permission de parler pretendit qu'il n'avoit point d'autre Confession que celle d'Ausbourg, & que son

Catechiſme ne contenoit que la pure parole de Dieu. Alors on demanda aux Princes Proteſtans s'ils reconnoiſſoient ce Prince pour un partiſan de leur Confeſſion, & ceux-ci ayant répondu à la pluralité des voix, qu'il ne differoit d'avec eux que ſur l'article de la Céne, & qu'ils ne pretendoient pas pour cela, l'exclurre de la paix de la Religion; parce qu'il avoit promis de conferer avec eux à l'amiable; l'Empereur ne pouſſa pas les choſes plus loin & ſon ſilence forma une eſpece de tréve dans l'Empire, entre les Egliſes du Palatinat & les Egliſes proteſtantes du reſte de l'Allemagne. Frederic reçût favorablement chez lui les Refugiez de France, & il envoïa même des Troupes pour ſoûtenir le parti des autres Calviniſtes de ce Roïaume. Ce fut par ſon ordre qu'Emanuel Tremelius & François Junius firent une nouvelle verſion Latine de la Bible, & il a composé lui-même quelque écrits que Colbius Secretaire de l'Electeur Palatin Frideric V. qui prit le nom de Roy de Boheme ſauva du

pillage de la Bibliotheque Palatine.

Loüis fils aîné de Frederic III. lui ſucceda. Il étoit autant Lutherien que ſon pere avoit été Calviniſte. Du vivant même de Frederic, il avoit retabli le Lutheraniſme dans Amberg, & incontinent aprés la mort de ſon pere, il diſgracia Olevianus qui avoit contribué plus que perſonne à rendre le Palatinat Calviniſte; & il perſecuta de toute maniere les autres Miniſtres. Le Calviniſme ſe trouva bien-tôt reſerré dans les ſeules villes de Neuſtadt & de Lautren ou Jean Caſimir frere de Loüis donna un azile à la plus part des Miniſtres dont il ſuivoit la doctrine. Loüis ſe declara le Protecteur de l'Electeur de Cologne, Gebbard Truſches, lorſque ce Prelat renonça à la Religion Catholique, & il mourut dans le tems que cet Archevêque Apoſtat avoit le plus de beſoin de ſa protection l'an 1583.

Frederic IV. fils unique de Loüis & ſon Succeſſeur n'avoit que neuf ans & Jean Caſimir ſon Tuteur, en même tems adminiſtrateur de

l'Electorat repandit de tous côtez les Miniſtres Calviniſtes, & fit vivement la guerre au Lutheraniſme. L'Hiſtoire dont nous venons de donner l'extrait ne va pas plus loin.

La troiſiéme piece de nôtre recueil a pour titre *les Antiquitez Palatines* dreſſées ſur les memoires de Jean Agricola & de quelques autres manuſcrits: la Preface attribue cet Ouvrage à Joachim Camerarius, & le titre du Livre à Jacques Beurlin. Agricola étoit Secretaire de l'Empereur Rupert. Les Antiquitez en queſtion ſont preſque toutes en Allemand, & elles contiennent en partie des choſes fabuleuſes à ce que nous apprend celui qui vient de les faire imprimer.

Il y a un grand nombre d'autres piéces dans le Recueil dont il s'agit. On fait une mention ſpeciale de quelques unes dans la Preface, & c'eſt apparemment de celles qu'on a cru plus curieuſes. On y parle du ſentiment des Theologiens du Palatinat, ſur le ſupplice de Sylvanus convaincu de Socinianiſme. Mais qu'on pretend n'avoir pas été Sur-

Intendant des Eglises Lutherienes du Palatinat ; comme Sandius l'écrit dans son Histoire des Antitrinitaires. On y parle des Actes d'une Conference tenuë entre Zuingle & le Suffragant de l'Evêque de Constance le 7. Avril 1522. cette conference est anterieure à celle dont on a imprimé les Actes dans les œuvres de Zuingle.

Les lettres qui regardent l'établissement du Lutheranisme & qui sont d'un grand nombre de differens Auteurs, ont été tirées de la Bibliotheque de Joachim Camerarius.

On y trouve un Ouvrage entier de Rudiger. C'est un parallele de deux Jurisconsultes qu'il regarde, comme deux hommes très-celebres, l'un est Anne du Bourg, qui fut brûlé à Paris pour Heresie l'an 1559. & l'autre est Christophle Herdesian Allemand de Nation. Rudiger appelle le premier Martyr ; parcequ'il a versé son sang & le second Homologete parcequ'il a composé beaucoup de livres en faveur de sa secte. Les mots de Martyr & d'Ho-

mologete signifient la même chose en eux mêmes Mais selon Rudiger les Grecs modernes les prénent dans un sens different , le premier pour celui qui a defendu la foy par son sang , & le second pour celui qui lui a consacré sa plume.On trouve dans ce parallele,la liste des livres d'Herdesian.

A la page 145. de la 2e. partie du Recüeil, il y a une lettre de Denaisius dans laquelle cet Auteur se flatte que Mr. de Thou l'historiographe penchoit fort vers les sentimens des Novateurs de son tems. Selon lui M. de Thou se trompe grossierement quand il attribuë l'origine des Electeurs à Otton , & quand il croît que le premier Duc de Baviere d'où descendent les Princes de cette maison est celui qui tua l'Empereur Philippe.

La Relation de Paul Straburgius Ambassadeur de Suede à la porte sous Amurath IV.contient une description assez exacte de l'état où étoit l'Empire Ottoman l'an 1633.

Une lettre de Jean Dayka contient la Genéalogie de Gabriel Bet-

len qui étoit Prince de Tranſylvanie l'an 1618.

Les lettres de Ruſdorf à Camerarius fourniſſent pluſieurs Memoires pour l'hiſtoire depuis l'an 1623. juſques en 1636. particulierement ſur ce qui regarde les negotiations pour le Mariage du Prince de Galles avec l'Infante Marie : le Mariage de ce même Prince avec Henriette de France, & les mouvemens pour procurer ou pour empêcher le rétabliſſement du Palatin dans ſes Etats.

Les lettres de Scioppius qu'on donne enſuite commencent à l'an 1636. & elles ne contiennent rien de conſiderable que la liſte des livres qu'il vouloit donner au public.

La derniere piéce eſt un memoire fort curieux ſur la negotiation de Gregoire Panzani Envoïé par le Pape Urbain VIII. en Angleterre l'an 1634. pour reconcilier ce Royaume à l'Egliſe Romaine.

ARTICLE CXXVIII.

LE JARDINIER FLEURISTE & Historiographe, ou la Culture universelle des fleurs, Arbres, Arbustes, & Arbrisseaux servans à l'embellissement des Jardins : ensemble la maniere de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de verdure, bosquets, boulingrins, &c. Le tout enrichi d'un grand nombre de figures par le sieur Loüis Liger d'Auxerre. A Paris au Palais chez Damien Beugnie dans la grand'Salle au Lion d'or, *in* 12. deux Tomes. 1. *pp.* 379. 2. *pp.* 476.

L'Auteur s'est appliqué à ramasser en son livre, tout ce qui peut embellir les jardins & à marquer en détail la maniere dont il s'y faut prendre pour y réüssir. Les Traitez qui avoient parû jusqu'ici sur cette matiere, ne l'ayant exposée que succinctement ; celui-ci paroîtra d'un grand usage à ceux qui aiment ces sortes d'exercices.

L'Auteur ne s'est pas contenté

d'en marquer la pratique, il a voulu encore raporter ce qu'il ſçait de l'hiſtoire de chacune des fleurs, de leur origine, de l'Etymologie de leur nom, de la deſcription de leur figure, & de ce qui en fait la plus grande beauté. Ainſi l'on nous dit que le nom de Tulipe vient d'un nom Turc *Tulipan* ou *Tulpens*; ce qu'on appelle en François & par corruption Turban. Tout le monde ſçait que c'eſt la couverture de tête, dont ſe ſervent les Turcs avec laquelle on a ſuppoſé que la Tulipe avoit quelque rapport: Touchant la figure de la Tulipe, quoi qu'on la connoiſſe aſſez en France, nous rapporterons ce qu'en dit l'Auteur pour mieux faire voir comment il réüſſit dans ſes deſcriptions.

C'eſt une plante dont la partie qu'on met en terre appellée oignon, eſt d'un blanc brun au dehors, preſque ronde, compoſée de pluſieurs petites enveloppes les unes ſur les autres: delà ſortent des feüilles longues d'un demi-pied, aſſez larges, ondoyées en leurs bords terminées en pointe.

Du milieu de ces feüilles, monte une tige haute environ d'un demi-pied, qui produit à ſon extremité une fleur en forme de Calice, tantôt d'une couleur, & tantôt d'une autre, compoſée de ſix feüilles. Du milieu de ces feüilles s'éleve un Piſtile qui dans la ſuite devient un fruit *oblong*, s'ouvrant en trois parties & partagé en trois loges, remplies de ſemences applaties de figure ronde & de couleur rougeatre : cette partie qui renferme la ſemence eſt par les fleuriſtes appellée *Chaton*. Si nous avions des deſcriptions auſſi exactes de toutes les fleurs qui nous manquent dans le tems & dans le païs où nous ſommes : l'eſprit auroit du moins de quoi ſe dedommager de ce qui manque à la ſatisfaction des yeux.

L'Auteur qui fait connoître ſi bien en quoi conſiſte la nature des fleurs ne montre pas moins ſenſiblement en quoi conſiſte leur beauté. Cette derniere ſorte de deſcription eſt des plus utiles pour ſe former le goût au mêtier de fleuriſte & pour ſe donner ces connoiſſances délicates

par rapport aux fleurs que les honnêtes gens ſont bien aiſes d'avoir par rapport à tous les beaux Arts. Nous nous en tiendrons encore ici à l'exemple des Tulipes pour faire mieux voir ſur un même objet ce qu'on n'apercevroit qu'imperceptiblement ſur pluſieurs differens.

Les belles Tulipes ont ordinairement ſix feüilles, trois en dedans & trois en dehors : celles-là doivent être plus larges que celle-ci.

Une forme camuſe eſt préferable dans les Tulipes , à une forme qui ſe termine en pointe, & dont le bas eſt au haut proportioné en largeur. Il ſeroit bon que ceci fut exprimé d'une maniere moins équivoque pour ceux qui ne ſont pas de parfaits Fleuriſtes ; car ils ne voyent pas aſſez diſtinctement ce que c'eſt que cette *proportion en largeur* qui doit être entre le haut & le bas des Tulipes. C'eſt une reflexion que ceux qui écrivent ne ſçauroient trop faire quand ils veulent donner une idée que l'on n'a pas encore. Ils ſe ſervent ſouvent de termes relatifs qui ſont juſtes par rapport à leur

imagination ; mais qui ne ſignifient rien par rapport à l'imagination d'autrui; à moins qu'on ne les determine avec d'autres termes qui ſoient abſolus,ou du moins connus de ceux à qui l'on parle.

C'eſt une bonne marque à une Tulipe , que le vert en ſoit un peu friſé & accompagné de petites rayeures : on ne fait point cas d'une Tulipe dont les feüilles ſont renverſées ou trop minces. Celles dont le calice a peu de dos ſont préférables aux autres. On eſtime auſſi particulierement celles dont le coloris eſt luſtré , & ſemble une eſpéce de ſatin ; les rouges de couleur de feu à fond blanc , les panachées qui ont force nuances , les jaunes panachées de gris , & ſur tout les bizarres. Toute couleur qui n'eſt point broüillée ſur la plaque & où les panaches ſont bien diſtinguez , rend une Tulipe agréable. Les exquiſes ſont celles dont les étamines ont la couleur brune & non pas jaune. Pour peu qu'on parcoure ainſi dans ce livre ce qui fait la beauté de chaque fleur en particulier; on aura de-

quoy ſe donner aiſément parmi les fleuriſtes, un relief de connoiſſeur dont tant de gens ſont jaloux. En cette qualité, on eſtimera un œillet lors qu'il eſt large, garni de beaucoup de feüilles, & qu'il forme une eſpece de petit dôme ; lorſque ſon blanc eſt net, ſes feüilles unies en leurs bords & point découpées, toutes rondes & non pas pointues. La quantité des panaches ſert encore à ſa beauté, & le plus beau des panaches doit être celui qui regne juſqu'au haut de la fleur. Nous voudrions pouvoir ainſi indiquer ce qui fait la beauté de toutes les fleurs dont on fait la deſcription en ce livre. On a omis pourtant de marquer en quoy conſiſte la beauté de quelques unes comme des giroflées ; mais ce que l'on n'a point omis dans l'article de chacune des fleurs dont on parle, c'eſt d'en mettre l'Hiſtoire à la fin. C'eſt ſur cela vray-ſemblablement que l'Auteur intitule ſon livre le *Jardinier fleuriſte & Hiſtoriographe*. Il auroit pu ajoûter encore à plus juſte titre, *& Poëtique*. Car ce qu'il dit de la veritable hiſtoire

hiſtoire de chaque fleur eſt fort court, comme dans l'exemple de la Tulipe ſur laquelle il nous apprend pour toute Hiſtoire, que cette fleur eſt venue de Dalmatie: après quoy ſa narration devient une fable & une metamorphoſe, dont à la fin il ſe trouve une application morale comme dans la ſuivante.

Autrefois en Dalmatie, dit l'Auteur, il y avoit une jeune perſonne nommée Tulipe, fille de Protée ſujete à changer continuellement de figure. La Demoiſelle tenoit de ſon pere. Le Dieu Vertumne voulant l'épouſer & ſaçhant ſon inclination, changeoit lui-même de mille figugures differentes; mais en vain, la jeune perſonne chériſſant plus ſa pudeur que tous les autres avantages du monde, demanda vivement aux Dieux de la lui conſerver préférablement à tous. Elle fut exaucée auſſitôt, & pour cela changée en la fleur qui porte ſon nom. Bel exemple (ajoute l'Auteur dans l'application qu'il fait de ſa fable) pour les perſonnes du ſexe qui doivent chérir leur pudeur plus que tous les

autres avantages du monde : ſans ſe laiſſer éblouïr par les plus brillans, tels que ceux avec leſquels Vertumne vouloit ſurprendre la Nymphe.

On voit aſſez que ces fables & ces moralitez, ne faiſoient rien à l'eſſentiel de l'Ouvrage dont nous parlons; & qu'elles n'y ont été ajoûtées, que pour y faire un ornement, dont tout le monde ne ſera pas également curieux. L'Hiſtoire veritable d'où nous eſt venuë chaque fleur auroit contenté la curioſité d'une maniere plus inſtructive & plus ſolide. A cela près, cet ouvrage fournit d'utiles connoiſſances ſur tout ce qui regarde la culture des fleurs. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que l'Auteur eût autant cultivé les fleurs de la Grammaire, que les fleurs naturelles des Jardins, dans leſquelles il paroît fort verſé ; Mais pourveu qu'on ſe faſſe entendre, c'eſt le point le plus important, ſur tout dans les matiéres qui regardent l'uſage & la pratique.

ARTICLE CXXIX.

LETTRE DE Mr. DE LA CHAUSSE sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars.

MOnsieur de la Chausse assez connu dans ces Memoires, fit imprimer il y a quelques mois à Rome, une Dissertation Italienne écrite en forme de lettre, sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars : la description qu'il en fait, ne cede en rien à ses autres ouvrages.

La Colonne est haute de soixante & six palmes & demi, elle en a plus de vingt six de grosseur, & son diametre peut en avoir huit & demi. Un fragment du chapiteau trouvé sous terre, marque qu'elle étoit d'ordre Toscan.

Elle fut faite en Egypte, & transportée à Rome pour être placée dans un des edifices de Trajan : mais la mort de cet Empereur ayant empêché l'exécution de ce dessein, la Colonne fut erigée dans la suite par

ordre de Marc Aurele & de Luce Vere, à l'honneur d'Antonin. L'Inscription qu'on lit sur le piedestal en fait foy

DIVO ANTONINO AVG. PIO.
ANTONINVS AVGVSTVS ET
VERVS AVGVSTVS FILII.

Il y a de l'apparence que cette Colonne a été élevée avant celle où on voit gravées les plus belles actions de M. Aurele. Le travail surprenant de celle-cy demandoit sans doute plus de tems; & d'ailleurs elle a été élevée par les soins du seul Marc Aurele après la mort de son Collegue : Au lieu que celle-là est plus simple ; & a été dressée par les deux Princes, comme l'Inscription le marque.

Il est encore vray-semblable que la Colonne nouvellement découverte, est celle-là même qu'on trouve gravée sur la Medaille d'Antonin, l'Inscription des deux étant à peu-près la même, DIVO PIO. Il est faux par consequent, dit Mr. de la Chausse, que la Colonne gravée

ſur cette Medaille, ſoit celle de Marc Aurele, comme quelques Antiquaires l'ont prétendu.

La mouſure du piédeſtal eſt ornée de feüillages. Sur un des côtez on lit l'Inſcription dont nous avons parlé. La *Conſécration* d'Antonin eſt repreſentée ſur un autre : & on voit ſur les deux autres côtez quelques expéditions militaires du même Empereur, mais les figures en ſont preſque effacées. On y diſtingue cependant un grand nombre de Drapeaux, auxquels ſont attachées les images des Empereurs, conformément à l'uſage de ce tems-là.

Les figures des Apotéoſes ſe ſont aſſez bien conſervées : elles ſont belles & d'une aſſez grande erudition. Il y a au milieu un jeune homme ayant les aîles étenduës & prêt à voler. Il tient de la main droite un drap flottant qui lui ſert de manteau : de la gauche il ſoûtient un globe parſemé d'étoiles, avec une demi-Lune & une partie du Zodiaque, où ſont gravez les ſignes du Poiſſon & du Bellier, &c. Le jeune homme porte ſur ſes épaules Anto-

nin & Fauſtine. Celui-là a le Sceptre en main au haut duquel eſt une Aigle ; celle-ci a un voile ſur la tête. On y voit auſſi deux autres Aigles, une de chaque côté, ayant les aîles étenduës. Au deſſous à la droite eſt la figure de Rome, qui montre de la main droite le jeune homme ; & a le bras gauche appuïé ſur un bouclier, ſur lequel on voit une Louve alaitant ſes petits. D'un autre côté on voit la figure d'un jeune homme demi-nû, qui embraſſe de la main gauche un obeliſque. Sous cette figure on remarque diverſes eſpeces d'armes, des Boucliers, des Caſques, des Carquois, &c.

Après avoir décrit ce qu'il y a de plus remarquable dans la Colonne, Mr. de la Chauſſe en explique les figures. Il croit que le jeune homme qui a des aîles, eſt le genie de l'Eternité repreſentée par les images du Soleil & de la Lune ſur un Globe. Cette Déeſſe ſe voit ſur les Medailles de Trajan & d'Adrien, tenant en chaque main deux têtes rayonnantes avec cette Legende, AETERNITAS AUG. Le Globe même eſt

le ſymbole de l'Eternité. Il marque auſſi le gouvernement de l'Univers; & on le trouve ſouvent en ce ſens ſur les Medailles à la main des Empereurs. On le voit ſur une de Didius Julianus, avec cette belle Inſcription, RECTOR ORBIS.

La partie du Zodiaque laquelle repreſente le ſigne du Poiſſon, marque le commencement & la fin de l'Empire d'Antonin : le ſigne du Bellier marque le tems auquel ce Prince fit de ſi grandes largeſſes aux Soldats.

Le Serpent entortillé ſur le Globe, eſt le ſymbole de la prudence avec laquelle ce Prince gouverna l'Empire.

Le Sceptre couronné d'une Aigle qu'Antonin tient à la main, eſt le ſymbole de l'Empire durant ſa vie & de l'Eternité après ſa mort. Le voile qui couvre la tête de Fauſtine marque qu'elle a été miſe au nombre des Dieux.

Il eſt au reſte fort probable que cette figure de Fauſtine n'a été miſe que comme un ſimple ornement, ou peut-être pour plaire à la jeune Fauſ-

tine femme de Marc Aurele. En effet si la Colonne avoit été dressée à l'honneur d'Antonin & de Faustine, au lieu d'une des deux Aigles, on y auroit sans doute mis un Paon, oiseau propre des Imperatrices, & qui se voit souvent sur le revers de leurs Medailles.

Mr. de la Chausse fait ensuite plusieurs remarques curieuses sur la vertu que les Anciens attribuoient à ces oiseaux, & particulierement à l'Aigle.

On trouve chez quelques Auteurs la description de Rome semblable à peu près, à la figure qui se voit sur ce bas relief. Les Grecs l'ont souvent appellée ΘΕΑ ΡΩΜΗ. & rien n'étoit plus commun parmi les Latins que de lui donner la qualité de Déesse.

Terrarum Dea, gentiumque Roma,
Cui par est nihil, & nihil secundum.

dit Martial. Quelques peuples de l'Asie Mineure, lui bâtirent des Temples. Ephese & Nicée en firent autant : & on voit encore aujourd'hui

ſur une Medaille d'Auguſte cette Legende, ROM. ET AVG. Une autre Medaille d'Antonin porte cette inſcription, ROMAE AETERNAE. Elle eſt aſſiſe dans ce bas-relief, comme Maîtreſſe du monde: & en montrant Antonin & Fauſtine, il ſemble qu'elle declare à tout l'Univers, que comme elle eſt divine & éternelle, auſſi les Souverains ſe rendent-ils immortels par leurs glorieuſes actions.

Nôtre Auteur croit que le jeune-homme qui embraſſe un Obeliſque, fait alluſion à une Medaille d'Adrien, ſur le revers de laquelle, on voit une ſemblable figure qui tient à la main droite une roue à côté de trois Obeliſques. On y lit cette belle Inſcription, ANNO DCCCLXXIIII. NAT. VRBIS. P. CIR. CON. S. C. Medaille, dit nôtre Auteur, d'autant plus rare, que c'eſt la ſeule qui marque l'année de la fondation de Rome, & de la conſtruction du Cirque que ce Prince fit bâtir.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail de toutes les remarques que fait Mr. de la Chauſſe ſur la mort

d'Adrien, & ſur l'adoption d'Antonin. Les ſçavans pourront conſulter l'ouvrage même, ils y trouveront dequoi contenter leur curioſité.

Les armes dreſſées en forme de trophée, ſont celles des peuples vaincus par Antonin.

La plus-part des autres figures ſont trop communes, pour raporter ici l'explication qu'en donne Mr. de la Chauſſe.

Au reſte ce petit ouvrage eſt écrit d'une maniere fort aiſée & fort naturelle. L'Eloge du Roy & celui du Roy d'Eſpagne feront ſans doute plaiſir aux Lecteurs. Rien de plus vrai & en même tems de mieux penſé; que ce que l'Auteur dit, à l'honneur de ces deux Princes.

ARTICLE CXXX.

REMARQUES DU P. DE GRAINVILLE Jeſuite ſur une Diſſertation de Mr. de la Chauſſe.

ON eſt obligé à Mr. de la Chauſſe de l'agréable deſcription, & de la ſçavante explication qu'il nous

a donnée de la colonne Granite deterrée depuis peu dans le champ de Mars. Mais il eſt bon de prendre garde à deux choſes qu'il avance, ce ſemble, avec trop peu de vray-ſemblance.

La premiere eſt que c'eſt cette colonne Granite qui eſt repreſentée au revers des Medailles d'Antonin Pie. Une infinité de ſçavans nous ont mis en poſſeſſion de croire, que la Colonne de ces Medailles eſt la colonne qui ſe voit depuis plus d'un ſiécle au milieu de Rome. Il faudroit de puiſſantes raiſons pour détruire une poſſeſſion ſi bien établie: & tout ce qu'on y oppoſe n'a pas aſſez de force pour contrebalancer de ſi grandes autoritez. On dit que les colonnes de nos medailles ſont toutes unies, auſſi bien que la colonne Granite, au lieu que l'ancienne colonne d'Antonin eſt chargée de quantité de graveure.

Mais ſi cela prouvoit quelque choſe, il faudroit dire que les Medailles de Trajan repreſentent une autre colonne, que celle que l'on voit à Rome. Car enfin cette colonne n'eſt

marquée d'aucune figure, dans les medailles ; & celle qui ſubſiſte encore aujourd'hui eſt toute ſemée des plus belles actions de ce Prince. Il eſt donc à croire qu'on a voulu conſerver ſur les medailles de ces Empereurs, l'honneur que le Senat leur faiſoit de leur élever ces colonnes admirables, & qu'on ne s'eſt nullement mis en peine de faire voir dans les medailles ce qu'il y avoit de gravé ſur ces colonnes. On le ſçavoit aſſez, ou l'on renvoïoit à l'original ceux qui vouloient ſçavoir ce que la petiteſſe de la copie ne permettoit pas de leur apprendre. Le corps de ces colonnes étant trop grêle & trop menu dans nos medailles pour y diſcerner agréablement tant de figures avec leurs attitudes neceſſaires, on a mieux aimé leur donner un fût égal & poli que d'y deſſiner des je ne ſçay quoy croquez & confus.

Je ſçay qu'on rencontre quelques medailles de Trajan où ſa colonne porte quelques lignes & quelque eſpéce de ciſelure : mais ſans entrer ſur cela dans une plus grande diſcuſ-

ſion, c'eſt aſſez que cette colonne n'ait rien de ſemblable dans quantité de medailles de ce Prince, pour avoir droit de dire qu'on a trouvé ce dernier parti plus aiſé, plus court, plus agréable à la veüe, & qu'on l'a ſuivi en gravant les medailles d'Antonin Pie, & c'eſt pour la même raiſon qu'on n'a point marqué, ni dans les medailles de Trajan, ni dans celles d'Antonin, une cinquantaine de petites fenêtres qui ſont veritablement dans leurs colonnes.

Rien ne prouve donc, que ce ſoit là nouvelle colonne Granite qu'on a marquée ſur les medailles d'Antonin, mais bien de choſes combattent ce ſentiment. Car la colonne Granite porte à ſon pied-deſtal une moulure ornée de feüillages & de quantité d'autres graveures conſiderables, dont on vient de nous donner une ſi belle deſcription. Or il n'eſt pas croïable, qu'on eût manqué de repreſenter la plûpart de ces ornemens dans des medailles qu'on frappoit pour repreſenter la magnificence de cette colonne. On diſtingue effectivement quelques moulu-

res, & encore mieux les Aigles qui ſont au bas de la colonne de Trajan, ſur les medailles de ce Prince : Cependant il n'y a nulle apparence de feüillage, nulle trace d'aucune graveure dans mille medailles très-heureuſement conſervées, que nous avons dans nos cabinets. Ce n'eſt donc pas la colonne Granite que nous voïons ſur les medailles, c'eſt l'ancienne colonne de Rome qui n'a jamais été chargée de ces ornemens.

Je conclus la même choſe de la diverſité des Inſcriptions. La Legende de nos medailles n'a que ces deux mots, DIVO PIO. L'Inſcription de la colonne Granite en a quantité d'autres; & ſi ces deux mots s'y trouvent, c'eſt par neceſſité, & dans un arrangement tout different. Les voici :

DIVO ANTONINO AVG. PIO
ANTONINVS AVGVSTVS ET
VERVS AVGVSTVS FILII

Comme ces inſcriptions ſont differentes, les monumens doivent être

differents. Il y a trop peu de conformité entre ces inſcriptions, pour que l'une ſoit la copie de l'autre. La legende des medailles n'eſt donc pas celle de la colonne Granite : ce n'eſt donc pas cette colonne que les medailles repreſentent. Enfin, il eſt conſtant que la colonne d'Antonin qui eſt dans la Place de Rome, eſt incomparablement plus belle & plus magnifique; que la colonne de Granite deterrée depuis peu. Cette derniere n'a pas quatre vingt pieds de hauteur, elle eſt ſans graveures, ſans bas-reliefs, ſur ſon fuſt, ſans ſtatuë &c. La premiere eſt de 175. pieds, toute ciſelée, ſurmontée d'une ſtatue coloſſale, avec une montée admirable au dedans &c. Or y a t'il apparence qu'on ait voulu repreſenter dans une infinité de medailles, la moins conſiderable de ces colonnes & qu'on ait negligé la plus majeſtueuſe & la plus éclatante ? On érigea même, du vivant d'Antonin, ſa ſuperbe colonne pour l'oppoſer à la colonne de Trajan: On voulut faire voir ſous le premier Prince, quelque choſe de plus écla-

tant & de plus ſurprenant, que ce qu'on avoit vû ſur le dernier. Cette jalouſie devoit paroître ſur les medailles, auſſi bien que dans ces belles colonnes. Il n'eut été ni de la grandeur, ni de l'ambition des Romains, d'oublier leur monument le plus magnifique, pour n'expoſer aux yeux de tous les ſiecles que le moins beau, de repreſenter la colonne de Granite dans mille medailles de tout metail, de toute figure, de tout volume, & de n'y repreſenter preſque point la colonne de Rome infiniment plus majeſtueuſe, & plus digne d'admiration. La ſeconde choſe que je ne puis approuver dans la Diſſertation : c'eſt que la Fauſtine, qu'un jeune homme enleve ſur ſes épaules dans un bas relief, ſoit Fauſtine la jeune avec un voile ſur ſa tête. Car enfin, quand cette colonne fut ciſelée, cette Fauſtine étoit encore en vie : puis qu'il eſt clair par l'inſcription de cette colonne, que Luce Vere vivoit encore. Or je ne penſe pas que dans aucun ancien monument on trouve jamais un voile ſur la tête d'une Princeſſe vivante; ſur tout

dans le ſecond ſiécle où vivoient les Fauſtines. Pluſieurs Empereurs en quantité de medailles paroiſſent voilez, ou parce qu'ils ſacrifient en Souverains Pontifes, ou parcequ'ils ſont mis au nombre des Dieux. On voit auſſi quelques Fauſtines & quelques Sabines portant le voile de la Divinité après leur mort: encore ces medailles ne ſont elles gueres communes. Mais où vera-t'on que ces Princeſſes aïent pris le voile pendant leur vie, qu'elles s'en ſoient fait un ornement ? Il faut donc que la Fauſtine de la colonne Granite, ſoit une Fauſtine déja morte & diviniſée : il faut que ce ſoit Fauſtine la mere qu'on a voulu joindre à ſon Epoux dans le ciel ; comme elle lui avoit tenu compagnie ſur le Trône. Rien n'eſt plus naturel : au lieu qu'il ne convient gueres de joindre une Princeſſe vivante avec un Prince mort. Non ſeulement cela n'a point été du goût de la jeune Fauſtine ; mais cela ne paroît pas être du genie de ce ſiécle, où dans une infinité de medailles de Princes & de Princeſſes conſacrées, ſi l'on a pu deterrer peut-être quelque Empereur vivant qui

à ſon revers, ait une imperatrice decedée, on n'a point encore rencontré d'Imperatrice vivante qui ait bien voulu être jointe à un Empereur decedé.

Il eſt vrai que ſur le piedeſtal de cette colonne, il n'y a point de Paon auprès de Fauſtine, pour marquer ſa conſécration. Mais auſſi ce n'étoit pas une choſe neceſſaire. Le voile de la Divinité ſuffiſoit, auſſi bien que les deux Aigles qui ſont au deſſus. Car l'Aigle, en ce tems-là n'a pas moins été le ſymbole de la Divinité des Imperatrices que le Paon. On en peut être convaincu par la vûë de quelques medailles de Sabine, de Matidie, & même de Fauſtine la mere; au revers deſquelles on a gravé une Aigle. Rien n'étoit donc plus naturel que de donner à cette Princeſſe une Aigle pour ſymbole de ſa Divinité: puis qu'on la mettoit en la compagnie d'Antonin ſon mari à qui l'on donnoit une Aigle.

Peut être ne ſera-t'on pas fâché d'avoir vû ces remarques, pour être en garde contre ce qu'on lit

avec plaisir dans la Dissertation dont je parle.

ARTICLE CXXXI.

PLAIDOYEZ DE Mr. LE NOBLE *Ecuyer, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, & les Arrêts rendus sur les questions qui y sont traittées.* A Roüen chez Maurry 1704. *in* 8°. *pp.* 352.

IL ne faut pas tout à fait juger de ce livre par les termes modestes dont l'Auteur en parle lui-même. Il dit dans sa Préface qu'il n'a *ni l'élegance & la pureté du langage, ni la force & la solidité du raisonnement que l'on doit trouver dans ces sortes d'ouvrages.* Il ajoûte qu'il ne s'est résolu à l'impression, que par la violence du Libraire qui étoit determiné à imprimer des Plaidoyers, & qu'il n'a laissé échaper les siens, que pour donner exemple à beaucoup de célébres Avocats du Parlement ses Confréres, de publier leurs piéces; Mais si les siennes n'étoient effectivement dignes du Public, ce ne seroit pas un bon exemple à donner :

aussi cet inconvenient ne s'ensuit-il point. L'Auteur a été du nombre de plusieurs Avocats au Parlement de Normandie d'un merite distingué parmi lesquels on fait ici mention de feu Mr. Gread, à la memoire duquel nous prenons avec plaisir l'occasion de rendre justice. C'étoit un des Orateurs de nôtre siécle, de l'éloquence la plus gratieuse & la plus naturelle, & en même tems de l'esprit le plus juste & le plus net.

Ce qui regne dans les Plaidoïez de Mr. le Noble, ce n'est ni des pensées fort brillantes, ni des mouvemens extraordinaires, ni beaucoup d'artifice dans la composition : c'est un caractére judicieux & suivi, qui ne s'écarte point, & ne prend point le change, soûtenu d'ailleurs d'érudition, de raisonnement & de l'autorité des loix Canoniques & civiles. Il a soin d'exposer distinctement l'état de la question & de bien mettre les Juges au fait, ce qui n'est pas un petit talent. Il narre avec ordre les circonstances de l'affaire, & ce qui peut servir à en montrer toute l'œconomie. Ses reflexions & ses

conclusions se trouvent par tout sensées & convenables. En un mot c'est un goût d'éloquence, si non telle qu'on la voudroit, du moins telle qu'on peut raisonnablement la vouloir selon l'idée des Lacédémoniens. On sçait qu'ils craignoient les surprises de l'Eloquence & qu'ils firent une Loy pour en défendre l'usage; On ne croit pas qu'ils eûssent défendu celle-ci à moins que de vouloir bannir la raison de leur Etat.

La matiére des plaidoïez de Mr. le Noble est aussi curieuse que les plaidoïez mêmes, & tous les sujets meritent d'être traitez. Les principaux sont: Pour soûtenir la validité d'une donation verbale, faite par une femme au lit de la mort en faveur de l'Eglise & des Pauvres, donation contestée par le mari de la femme accusé de Bigamie, & depuis par l'heritier: Pour un Gentilhomme qui avoit signé un Contract de Mariage avec sa servante dont il avoit eû un enfant, laquelle prétendoit l'épouser, ou avoir des interêts: Pour montrer qu'un Religieux de St. Benoît ne peut être Official, même

dans les Abbaïes, où elles ont jurisdiction : Pour prouver que la publication des Bancs & la Benediction du Prêtre ne sont point de l'essence du Mariage ; & qu'il suffit pour rendre le mariage & les enfans legitimes, de la foy que se sont donnés mutuellement deux personnes en presence du Curé qui leur a refusé la benediction. Qu'on n'est point recevable à contester l'état des enfans cinquante ans après leur naissance, quoi qu'ils ne rapportent point l'acte de la célébration du mariage de leur Pere & de leur Mere : Sur un appel comme d'abus, pour montrer qu'il n'est pas au pouvoir des Curez de destituer sans cause, les Prêtres de la Paroisse de leur habitude : Pour justifier une Dame accusée du crime de poison en montrant que les Confessions revelées ne pouvoient faire charge contre elle, &c.

Les autres questions sont a peu-prés de ce caractére. L'Arrêt du Parlement qui intervient à la fin de chaque cause, est presque toûjours favorable au parti que soûtenoit Mr. le Noble, témoignage assuré qu'il le prenoit bien.

On trouve ſur la premiere queſtion le plaidoyé que fit l'Adverſaire de Mr. le Noble avant le ſien : ce ſeroit une choſe également agréable & utile de faire un Recüeil d'excellens plaidoyez, où l'on vît ainſi de quelle ſorte le *pour* & le *contre* a été ſoûtenu. Rien n'eſt plus capable d'accoûtumer l'eſprit à prendre les differens biais des affaires & à le former aux manieres du Barreau.

ARTICLE CXXXII.

DE L'AUTORITE DE St. AUGUSTIN touchant la matiere de la Grace, ſeconde partie. Par Mr. Serre Prêtre Docteur en Theologie, ancien Curé de Charenton. A Paris chez Edme Couterot, 1703. *in* 8°. *pp.* 476.

CE Traitté n'eſt point le premier livre de controverſe que Mr. Serre ait donné au public. Eſtant Curé de Charenton, il addreſſa avec ſuccès aux cinq Miniſtres, une lettre dans laquelle, il leur reprochoit de ne plus oſer prêcher leur Religion, ni expoſer leur veritable Morale.

Depuis ce temps-là il a composé divers autres ouvrages, toûjours contre les Protestans. Mais afin de les attaquer avec plus de force & de methode, il a eû soin dès le commencement de tracer en sept grandes planches *un plan de l'heresie de Calvin*, sous ce titre même. Rien n'est plus methodique, ni plus propre à donner de l'horreur du Calvinisme, & de l'estime pour la doctrine Catholique. On y voit la suite, la naissance, & comme la genealogie des erreurs des Protestans. La souche en est, dit Mr. Serre, leur dogme outré de la prédestination, & de la Reprobation, & consequemment leurs fausses idées *de la Justification pour la seule foy*, que Calvin cependant dit avec tous les autres Protestans, être le seul denoüement du reste de leurs Reformes.

Il y a environ cinq ans, que Mr. Serre donna une exposition du Chapitre IX. de l'Epitre de St. Paul aux Romains, pour avoir lieu & de resoudre les principales difficultez que les Protestans prétendent en tirer en faveur de leur doctrine de la Predestination

destination & de la grace ; & pour faire comprendre les veritables sentimens de St. Paul, repandus dans toutes ses Epîtres & dans ses Predications raportées dans les Actes des Apôtres.

Et parce que les Protestans prétendent encore mettre St. Augustin à leur tête, sur l'article de la Prédestination & de la Reprobation, & consequemment sur celui de la grace & de la Justification ; Mr. Serre donna avec l'exposition du Chapitre IX. de St. Paul aux Romains, son premier traité de la Prédestination, dans lequel il entreprend de prouver par l'Ecriture & par St. Augustin *que Dieu n'a point voulu mettre d'homme au monde à dessein de le perdre.*

Dans le second traité qu'il vient de donner, son dessein est de prouver *que* JESUS-CHRIST *a voulu mourir pour nous sauver tous de la mort eternelle, si nous mêmes ne voulons refuser la vie, & nous donner encore une fois la mort.*

D'abord l'Auteur entreprend de mettre S. Augustin de son côté ; &

pour cela, il fait cet argument *, *le St. Docteur*, dit-il, *s'est crû rachepté par le Sang de* JESUS CHRIST, *& il a prêché aux autres qu'ils devoient avoir la même assurance pour eux :* donc il a crû que JESUS-CHRIST a voulu mourir pour sauver tous les hommes de la mort éternelle.

Il refute un celebre Sermon du Ministre Claude, dont Morery fait singulierement mention, dans son dictionnaire historique, au titre de Jean Claude Ministre de Charenton. Et ce même Sermon lui donne occasion de faire remarquer diverses absurditez criantes & de la doctrine & de la Morale des Protestans.

L'Auteur ramasse ensuite 32 maximes Evangeliques qui établissent l'esperance des Chrétiens, & sur lesquelles est fondée la créance de la mort de JESUS-CHRIST pour le salut de tous les hommes. Ces maximes liées ensemble par des principes communs & incontestables de part & d'autre, font une demonstration de la bonne volonté de Dieu & de

* *De la mort de J. C. pour tous, pag. 4.*

l'amour de Jesus-Christ pour tous les hommes. Par-là Mr. Serre convainc ceux qui nient cette verité, ou qui en doutent, d'être ſans eſperance faute d'une revélation ſpeciale : & il *prouve aux Proteſtans qu'ils n'ont pour titre de leur ſecurité de ſalut, que leur perſuaſion, qui ne peut être qu'une preſomption qui flatte & qui ſeduit.* Ces 32 maximes, dit l'Auteur, ſont autant de concluſions tirées de ce principe qui eſt inébranlable ; *que Dieu eſt außi eſſentiellement la fin, que le principe de tout ce qui eſt & n'eſt point Dieu, c'eſt à dire de toutes les creatures.*

A la page 139. on trouve deux tables paralleles, chacune avec quatre colonnes qui forment une demonſtration ſenſible de cet argument de St. Paul aux Corinthiens 2. ep. ch. 5.

Un eſt mort pour tous
Donc tous ſont morts.

D'où l'Auteur infere que ſi Jesus-Christ n'étoit mort que pour pluſieurs, ſçavoir pour les élus : il en

faudroit auſſi conclurre que plusieurs (non tous) ſont morts, & conſequemment qu'il n'y auroit que les ſeuls élûs qui ſeroient morts (en Adam) *Car Dieu eſt venu chercher ce qui étoit peri :* ce qu'il ne ſeroit point venu chercher, ne ſeroit donc point peri.

Mr. Serre venant enſuite à Janſenius, fait voir que les grands éloges que cet Evêque fait de S. Auguſtin, n'empêchent pas qu'il ne lui faſſe injure en pluſieurs manieres. Si nous en croyons Janſenius, dit Mr. Serre, les écrits de S. Auguſtin ſont une eſpéce de *labyrinthe, dont il eſt très-difficile de ſortir, & où ſe ſont perdus en effet les eſprits les plus penetrans & les plus exercez dans la Philoſophie & dans la Theologie.* Et ſelon le même Janſenius, cet embarras & cette obſcurité ſeroient affectées ; car ſelon lui, ſaint Auguſtin a attendu la fin de ſa vie pour donner la clef de ſa doctrine, & il a diſputé plus de vingt ans contre les Pelagiens, ſans leur avoir voulu expliquer nettement ſes ſentimens. Peut-on imaginer rien de plus injurieux au Docteur de la grace ?

Après cette Differtation prélimi-naire, Mr. Serre invite les Lecteurs à entrer avec confiance *dans l'ecole de St. Auguſtin pour y prendre les leçons du St. Docteur touchant la mort de* Jesus Christ *pour le ſalut eternel de tous les hommes.*

Les leçons y ſont diſtribuées en quatre claſſes qui partagent les diſputes. 1°. Contre les Manichéens. 2°. Contre les Pelagiens 3°. & 4°. contre les differentes eſpéces de Semi-pelagiens.

On ſe diſpenſe d'entrer dans le détail des preuves poſitives & expreſſes que l'Auteur tire de St. Auguſtin, & des reflexions qu'il fait ſur les propoſitions incidentes, qui ſe trouvent répanduës dans les livres du St. Docteur. On ſe contentera de quelques obſervations particulieres.

Quand l'Auteur uſe du terme de Proteſtans, c'eſt pour déſigner les Lutheriens, & les Calviniſtes Rigoriſtes; lors qu'il employe celui de demi-proteſtans, il entend par exemple les Arminiens qui voulurent adoucir la doctrine affreuſe de Cal-

vin touchant la Reprobation, le libre arbitre, & l'ordre & la forme de la Juſtification. Il y comprend auſſi parmi ces derniers les défenſeurs de ce qu'il appelle, une demi-prédeſtination, & dont il dit que les Proteſtans s'accommoderoient aſſez.

Quand à la prédeſtination, il faut diſtinguer la prédeſtination à la grace, de la prédeſtination à la gloire. Il eſt de foy que la prédeſtination à la grace, ſoit la generale, comme parle l'Auteur, ſoit la ſpeciale, ne peut être que gratuite. Pour la prédeſtination gratuite à la gloire, dit nôtre Auteur, *St. Auguſtin ne l'oppoſoit aux ennemis de la grace que comme un rampart qui n'étoit point du corps de la foy, mais qui ſervoit ſeulement à arrêter les debordemens de l'erreur, & qui pouvoit être abandonné lorſque la foy ſeroit en ſeureté.* Et il ſe fonde ſur cette parole de St. Auguſtin au livre *de dono perſev. c.21. prædeſtinatio prædicanda eſt, ut poßit vera Dei gratia, quæ non ſecundùm merita noſtra datur, inſuperabili munitione deffendi.*

Il faut encore remarquer que Mr.

Serre veut qu'on donne une égale autorité aux premiers & aux derniers ouvrages de St. Augustin, en ce qui n'a point été retracté : & il suppose que Saint Augustin n'a rien retracté de ses premiers sentimens touchant le Libre arbitre, puis qu'il offre toûjours la paix aux Pelagiens, pourveu qu'ils reconnoissent la necessité de la grace prévenante, necessaire à toute bonne action, & pour la perseverance.

Après le Traité de la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes, Mr. Serre en a ajoûté deux autres petits, qu'il intitule l'un le *Pater de Calvin*, l'autre le *Pater de St. Augustin.* Ce sont deux paraphrases sur l'Oraison Dominicale : l'une faite dans les principes de Calvin & des Protestans, pour les convaincre qu'ils ne peuvent dire, ni utilement ni raisonnablement l'Oraison Dominicale, ni faire aucunes prieres à Dieu : l'autre, qui est bien plus étenduë, tirée toute entiere des livres de St. Augustin, dont l'Auteur cite les passages. Rien n'est plus propre que ces sortes de paraphrases, à faire

ſentir la difference qu'il y a entre la créance des Catholiques ſur la prédeſtination & la grace, & le ſyſtême des Heretiques.

On trouve à la fin du livre, les textes de St. Auguſtin & des autres Peres qui ont été traduits & mis en preuve dans les deux Volumes intitulez de L'AUTHORITE' DE S. AUGUSTIN SUR LA MATIERE DE LA GRACE.

ARTICLE CXXXIII.

GYMNASII TICINENSIS Hiſtoria & vindiciæ à ſeculo V. ad finem XV. &c. Auctore Antonio Gatto in eodem Gymnaſio Anteceſſore. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire & Apologie de l'Univerſité de Pavie depuis le V. ſiecle juſqu'au XV. avec pluſieurs remarques ſur l'antiquité de cette ville, par Antoine Gatti Profeſſeur en Droit dans la même Univerſité.* A Milan 1704. chez Joſeph Pandolphe Malateſta *in 8°. pages.* 166.

UNe negligence aſſez legere d'un Ecrivain a donné occaſion à

cette Hiſtoire. Mr. Charles Antoine de Luca a compoſé un livre intitulé, *Laurea legalis*, où il parle avec Eloge de la plûpart des Ecoles publiques de droit, ſans y rien dire de celle de Pavie. Mr. Gatti Profeſſeur en Droit dans cette ville, a trouvé que cette omiſſion étoit injurieuſe à ſon Univerſité, qui eſt en effet celébre par le grand nombre d'habiles Juriſconſultes qu'elle a produits: Pour reparer donc l'honneur de ſon Ecole ainſi oubliée, il a entrepris d'en compoſer l'hiſtoire. En s'y engageant il eſperoit tirer de grandes lumieres des Archives de ſon Univerſité: mais il apprit bien-tôt qu'il avoit peu à eſperer de ce côté là; les titres de l'Univerſité ayant été perdus & diſſipez, lors que la Ville fut priſe au commencement du ſeiziéme ſiecle. Mr. Gatti ſe voïant deſtitué de ce ſecours, auroit tout à fait abandonné ſon travail, ſans un voïage qu'il fit à Rome, où il eut l'honneur de baiſer les pieds de Sa Sainteté, qui l'exhorta de pourſuivre ſon deſſein. Il le reprit effectivement, ſitôt qu'il fut de retour à

Pavie, & en peu de tems il s'est mis en état d'en publier la premiere Partie.

Les trois premiers Chapitres de l'Ouvrage sont emploïez à faire l'éloge de la ville de Pavie. Paul Diacre dans son Histoire des Lombards, met Pavie au nombre des villes d'Italie qui ont été bâties par les Gaulois. Mr. Gatti pretend que cet Historien se trompe en ce point, & que Pavie est beaucoup plus ancienne. Mais il attaque sur tout Blondus, qui a cru que Pavie n'étoit qu'un village au tems de la seconde guerre Punique ; parceque les Historiens qui ont parlé de cette guerre ne disent rien de Pavie. Il est certain, que cette ville est fort ancienne, & qu'elle étoit considerable dés le tems des premiers Empereurs. On ne sçait point en quel tems, elle a changé son premier nom *Ticinum* en celui de *Pavia* ou *Papia* Pavie : mais on sçait qu'elle avoit ce dernier nom avant que Charlemagne en eut chassé les Lombards.

Pyrrhus Ligorius a dit dans un manuscrit, qui se garde dans la Bi-

bliotheque du Cardinal Ottoboni, que Pavie étoit une Colonie Romaine. Il appuïe ſon opinion ſur une ancienne inſcription, ou entre autres choſes on lit ces mots COLON PAPIENSI. Mr. Gatti promet d'examiner à fond cette opinion dans un Ouvrage qu'il prepare ſur les antiquitez de Pavie. Cette ville a été conſiderable principalement ſous les Gots & les Lombards. Theodoric Roy des Goths y fit un Palais magnifique & des Thermes, avec un amphitéatre qui ne fût neanmoins achevé que ſous Athalaric ſon petit fils.

Ce n'eſt qu'au quatriéme Chapitre que Mr. Gatti commence à parler des Ecoles de Pavie. Elles ſont ſi anciennes, dit-il, qu'il eſt difficile de remonter juſqu'à leur premiere origine. Ce n'eſt point à Paris, comme quelques uns l'ont cru, continue t-il, que Boëce compoſa ſon petit livre touchant la diſcipline que doivent obſerver ceux qui frequentent les Ecoles. Boëce luimême témoigne dans la preface,

qu'il le composa dans le tems où il avoit le plus à souffrir de la cruauté des Gots, & par consequent dans le tems qu'il étoit à Pavie. Si cela est ; comme le pretend Mr. Gatti, c'est une assez bonne preuve, que les Ecoles de Pavie étoient alors nombreuses & florissantes.

Quoi qu'il en soit de Boëce, il est certain que dans le même tems, c'est-à-dire au commencement du sixiéme siécle, Epiphane Evêque de Pavie avoit attiré auprès de lui, un grand nombre d'habiles gens, tels furent Silvestre Archidiacre, Bonose Prêtre, Ennodius Diacre. Ce dernier qui fut ensuite Evêque de la même Ville nous donne assez à connoître par ses livres, qu'il avoit lui-même enseigné plusieurs années à Pavie. Il est croyable que les Ecoles établies à Pavie, par les soins d'Epiphane, y continuerent pendant plusieurs siécles. Paul Diacre parle d'un celébre Grammairien, nommé Felix, qui s'étoit distingué à Pavie sur la fin du septiéme siécle; & d'un autre nommé Fabien qui étoit neveu de Felix.

Pierre Pisan qui enseigna la Grammaire dans le Palais de Charlemagne, étoit Diacre de l'Eglise de Pavie, où il avoit enseigné fort longtems. Notger raconte que deux Moines fort habiles étant arrivez en France des Isles Britanniques, Charlemagne en retint un à Paris pour l'instruction de la jeunesse, & qu'il envoya en Italie l'autre qui s'appelloit Jean Albin, auquel il donna le Monastere de S. Augustin auprès de Pavie pour y faire ses leçons. Ce qui a donné occasion à plusieurs Auteurs d'écrire que l'Université de Pavie avoit été établie par ce grand Prince aussi bien que celle de Paris.

Que Charlemagne ait envoyé à Pavie un sçavant Moine venu des Isles Britanniques : qu'il lui ait donné le Monastere de S. Augustin situé auprès de cette Ville pour y tenir son Ecole, & pour y recevoir ceux qui voudroient s'y appliquer à l'étude ; c'est une chose qui est attestée en termes formels par Notger Moine de Saint Gal. Mais qu'en envoyant à Pavie le Moine Jean,

pour y enſeigner les ſciences les plus relevées, il y ait en même tems erigé une Univerſité : que les Ecoles qui furent alors ouvertes dans le Monaſtere de S. Auguſtin, n'ayent point été de même nature que les Ecoles établies dans tant d'autres Monaſteres, c'eſt ſurquoy on ne doit pas demander le témoignage exprès d'aucuns Hiſtoriens.

Mr. Gatti a ſuppléé autant qu'il a pû à ce défaut par des conjectures favorables, parmi leſquelles celle-ci paroît la plus ſolide. Il eſt certain, dit-il, que Charlemagne a établi pendant ſa vie des Ecoles publiques dans trois Villes de ſon Empire. Cela paroît par un Concile tenu dans les Gaules ſous le Regne de Loüis le Debonnaire ſon fils, & par quelques autres anciens monumens.

Papire Maſſon, continue M. Gatti, & pluſieurs autres ſçavans hommes jugent que Pavie eſt l'une de ces trois Villes, & ils le jugent avec beaucoup de fondement. On ne doit donc pas faire difficulté de reconnoître, que Charlemagne a éta-

bli une Ecole publique à Pavie. Il n'y a rien jusques là qui puisse être contesté à Mr. Gatti : il seroit à soûhaiter qu'il pût aussi prouver avec la même solidité, que les Ecoles publiques établies par Charlemagne à Pavie, y furent établies pour toûjours & pour toutes les Sciences.

Après la mort de Charlemagne Louïs le debonnaire son fils, fût prié par les Evêques des Gaules de soûtenir ce que son Pere avoit commencé avec tant de gloire, & d'établir comme lui, des Ecoles publiques dans trois Villes de son Empire : on ne sçait point ce que cet Empereur répondit aux Evêques : mais on doit présumer qu'il leur accorda ce qu'ils soûhaiterent. Mr. Gatti veut qu'on croïe pareillement que Charles le Chauve, dans la grande Assemblée de Pavie, où il fût de nouveau reconnu Empereur, confirma les privileges accordez par son Pere & son Ayeul aux Ecoles publiques de cette Ville.

Pavie dans les siécles suivans fut assiegée & prise plusieurs fois : & on ne doit point être surpris de ce

que les lettres y ayent été negligées pendant ces tems malheureux. Elle eût cependant vers le commencement du onziéme siecle, un de ses maîtres qui s'acquit beaucoup de reputation. C'est le celébre Lanfranc qui fut dans la suite Archevêque de Cantorbery : Alexandre second avoit étudié sous lui à Pavie.

Ce fût vers le milieu du douziéme siécle que Frederic premier étant venu en Italie, accorda par son Authentique *habita*, plusieurs privileges à ceux qui frequentoient les Ecoles publiques. Quelques-uns ont prétendu que cette Authentique fût faite seulement en faveur de la ville de Boulogne. Mais Mr. Gatti soûtient qu'elle fût faite pour toutes les villes d'Italie, où il y avoit des Ecoles publiques. Ensuite il entreprend de justifier l'Italie contre un reproche qu'on lui fait de n'avoir eû presque aucun homme de lettres pendant le douziéme & le treiziéme siécle. Il avoüe cependant sans peine que l'Université de Pavie étoit fort déchûë en ce tems-là ; & que ce ne fut que dans le quatorziéme siecle

qu'elle fut rétablie dans sa splendeur par l'autorité de l'Empereur Charles quatriéme & par les soins de Galeas second Duc de Milan. Depuis ce tems-là, elle a eu dans toutes les sciences un grand nombre de Professeurs celébres.

Mr. Gatti fait esperer un second ouvrage, qui ne sera pas moins curieux que celui-cy ; puis qu'il aura soin d'y recüeillir tout ce qui regarde les hommes sçavans qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Pavie.

ARTICLE CXXXIV.

VOYAGE DU SIEUR PAUL LUCAS au Levant. A Paris chez Guillaume Vandive, tome second, *in* 12. *pp.* 417.

LEs ruïnes de la superbe Thebes, & les autres monumens de la magnificence Egyptiene que l'Auteur a décrits dans le premier tome, sont au-dessus de tout ce que le tems a respecté ; & nous laissent une grande idée d'un Empire que la foule

des demi ſçavans confond avec les fables. L'étenduë que nous avons donnée à cette partie de nôtre extrait, nous a contraints d'omettre ce que l'Auteur raporte des mœurs, des divers païs qu'il a parcourus, comme entre autres, de certains peuples aux environs du Mont Taurus, qui ignorent l'uſage de la monnoye & ne trafiquent que par échange ; d'un Prince de la Palude, qui au milieu des terres du Grand-Seigneur ſe maintient libre & Souverain d'un petit Etat.

Nous ſuivons la même methode, & ſans nous arrêter au détail des avantures du Voyageur, ni à ce qu'il nous apprend de l'Armenie & de la Perſe ; d'un déluge ſoûterrain qui a preſque abîmé Com une des plus belles villes de la Perſe ; d'une tempête ſans vents qu'il a ſoufferte dans le Golfe de Setilie appellée *Satalie* dans les Cartes, ni à l'hiſtoire un peu trop circonſtanciée du petit Paléologue : ſans nous arrêter à ces particularitez, nous tirerons de cet ouvrage un morceau de Géographie qui découvre & rectifie des

fautes considerables dont aucune Carte de l'Asie n'est exempte ; & la description des ruïnes de Ninive. Le morceau de Géographie qui nous a paru plus digne de la curiosité du Lecteur, que tant de choses que nous omettons, est la route d Hispaham à Bagdet par Amadan.

ROUTE D'HISPAHAM A BAGDET.

Mr. Lucas partit d'Hispaham le 7. de Juillet 1701. & arriva le 19. à Amadan après quinze jours de marche. Comme les journées de Caravane sont ordinairement de sept lieuës, la distance de ces deux villes est d'environ cent lieuës.

Quoi qu'Amadam soit assez " grande, on voit par je ne sçai com- " bien de ruïnes toutes de brique, " qu'elle l'a été autrefois beaucoup " plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. " Il y a là plus de Juifs qu'en aucu- " ne ville de Perse ; & il y en vient " de beaucoup d'endroits du Levant " en pelerinage, pour y reverer " le tombeau de Mardochée & "

„ d'Esther que les Juifs assurent y
„ être encore. J'ay vû ces deux tom-
„ beaux qui sont dans le lieu qui
„ leur sert de Sinagogue aujour-
„ d'hui. C'étoit autrefois quelque
„ édifice fort grand, mais il n'y reste
„ plus rien d'entier que la petite
„ Chapelle où sont les deux tom-
„ beaux faits de brique & revétus
„ de bois peint en noir.

„ Il y a devant cette Ville une
„ montagne qu'on appelle Nalbane,
„ & qui merite bien que j'en parle
„ pour les choses singulieres que
„ l'on en dit. Cette montagne est
„ éloignée d'Amadam à peu près
„ d'une petite lieuë. Il y en a qui
„ l'appellent la montagne du Soleil,
„ à cause que le Soleil la regarde
„ toûjours depuis son lever jusqu'à
„ son coucher. Elle n'a guéres que
„ cinq quarts de lieuë de long avec
„ autant de hauteur, & se joint à
„ d'autres montagnes fort hautes;
„ mais il n'y a que ce petit espace
„ qui s'appelle Nalbane. Celle-ci a
„ la reputation de produire des her-
„ bes très-precieuses pour la santé.
„ Ceux du païs m'ont assuré que des

personnes avoient eû le bonheur " d'y en trouver qui les avoient fait " vivre deux cens ans ; l'on dit même " me qu'il y en a qui ont vécu d'a- " vantage. J'y ay monté plusieurs " fois pendant mon sejour à Ama- " dam, & je puis assurer qu'il y a " dans cette montagne de quoi satis- " faire un curieux dans les simples. " Il semble en effet, que l'on y ait " semé de toutes les plantes qui sont " au monde. Pour peu qu'on s'y " éloigne d'un endroit où l'on voit " une certaine plante, on ne la re- " trouve plus dans les autres en- " droits de la montagne, quelque " part qu'on la cherche. On y respi- " re de si suaves odeurs, & un air qui " paroît si bon, qu'on se sent dans un " état plus agréable & plus tran- " quille que par tout ailleurs. On " ajoûte à tout ce qu'on en rappor- " te qu'il n'y a aucune herbe qui ait " de la malignité. "

Il s'y voit des ruïnes d'habita- " tions en plusieurs endroits. L'on " dit que des Hermites habitoient " cette montagne ; pour moy je " crois plûtôt que c'étoit la demeu- "

„ re des Sçavants qui venoient ap-
„ prendre la vertu des ſimples ; &
„ il me ſemble que l'on ne doit
„ compter pour rien les grands
„ voyages que les curieux ont en-
„ trepris pour la recherche des plan-
„ tes , s'ils n'ont pas été au mont
„ Nalbane. Dans le Printems on y
„ voit venir de toutes parts des Ma-
„ lades, qui ſe couchent ſeulement
„ ſur les herbes , & y recouvrent
„ leur ſanté. Les moutons qui y
„ paiſſent ont la laine plus longue &
„ plus fine que les autres. Tout croît
„ en abondance dans ce païs. Le pain,
„ le vin , la viande , & toutes ſortes
„ de fruits y ſont à grand marché,
„ ſur tout le vin y eſt très-excellent.

L'Auteur partit d'Amadam pour Carmancha , le huitiéme d'Aouſt, il paſſa par la ville de Jeniara fort grande ; mais fort pleine des ruïnes. Il logea le deuxiéme dans un beau Caravanſerail qui eſt au pied d'une montagne , où je vis, dit - il, quantité d'Inſcriptions ſur des tombeaux. „ On juge par les ruines
„ qu'il y a eu là une grande ville.
„ Il y reſte encore une grande por-

te bâtie de fort groſſes pierres de taille, contre leſquelles on voit des figures toutes armées. Nous arrivâmes à Carmancha, continue-t'il, le douziéme, ſur les huit heures du matin. Cette ville eſt la derniere de Perſe, & n'a rien de particulier ſinon que c'eſt une grande Ville où l'on voit quantité de ruines. Je croi que c'eſt le lieu de toute la Perſe, où il y a un plus grand nombre de cimetieres, ce qui fait connoître que cette ville a été autrefois fort peuplée. Nous y demeurames juſqu'au vingt-neuviéme que nous partimes avec la Caravane d'Hiſpaham pour Bagdet, & vinmes coucher dans un fort grand Caravanſerail nommé *Clin.*

Le vingt-deuxiéme nous deſcendimes une montagne toute couverte d'arbres: c'eſt une choſe rare en ce pays. Nous fumes près de cinq heures à la deſcendre pour aller camper dans une grande pleine nommée *Guirim.* On commence de là, à ne plus trouver de Caravanſerail. Le 23e nous

„ campâmes sur les frontieres de „ Perse & de Turquie. Ce lieu se „ nomme Aniqui, où il y a une pe- „ tite riviere qui separe ces deux „ Empires. Le 24e. Nous partîmes „ devant le jour & traversâmes une „ assez grosse riviere à gué, après la- „ quelle on entre par une grande „ porte bâtie de pierre de vingt „ pieds de longueur & plus de cinq „ à six sur chaque façade, dans une „ ville dont les ruës étoient pavées „ de pierre; mais si belles qu'elles „ paroissoient de marbre.

„ Je ne pus m'empêcher de m'at- „ trister de voir une Ville si grande „ toute ruinée. L'on m'assura que le „ tour de ses murailles avoit 26. à „ 30. mille. Il y passe une riviere „ aussi grosse & aussi belle que la „ Seine, sur laquelle on voit encore „ qu'il y a eu quantité de ponts. „ Plusieurs beaux Palais & plu- „ sieurs Temples entiers servent de „ demeure aux Serpens qui y sont „ en grand nombre, d'une espéce „ particuliere : car ils ont tous des „ cornes. Comme je m'ecartay un „ peu de la Caravane pour aller

„ voir

voir le dedans de ces beaux edifi- “
ces, en y voulant entrer, plus de “
cent ſerpens ſe preſenterent, com- “
me pour m'en défendre l'entrée. “
Il y en a dans toutes ces ruïnes, “
à ce que me dirent ceux de nôtre “
Caravane, & l'on m'en compta “
cette fable. La ville, me dit-on, “
avoit été bâtie par des eſprits, & “
une Reine nommée *Samaran*, y “
ayant amené beaucoup de peuple “
pour l'habiter, lui avoit donné “
ſon nom; mais que depuis les Ser- “
pens l'avoient tout-à fait détruite. “

Le nom que lui donne la fable, “
ſi c'en eſt une, eſt ſi peu éloigné de “
Semiramis, qu'il ſe pourroit bien “
faire, que la Reine de ce nom l'au- “
roit fait bâtir. Cependant com- “
ment n'auroit-elle point été con- “
nuë des Géographes & des Voya- “
geurs anciens qui nous reſtent? “
Quoi qu'il en ſoit, il paroît qu'el- “
le a été une des grandes villes du “
monde. Nous mîmes deux heures “
& demi à aller de la porte par où “
nous eſtions entrez, à une autre “
par où l'on en ſort. Je remarquai “
que tout d'un côté ſes murailles “

„ ſont toutes d'une ſeule pierre,
„ c'eſt-à-dire, d'un ſeul rocher que
„ l'on a travaillé en forme de mu-
„ raille. Les dehors ſont connoître
„ que c'étoit un lieu délicieux. L'on
„ y voit encore comme les traces
„ de magnifiques Jardins, & cela
„ ſe connoît par quantité de terraſ-
„ ſes qui ſont les unes ſur les autres.
„ L'on voit quantité de gros canaux
„ quarrez bâtis de pierre, qui mar-
„ quent n'avoir été faits, que pour
„ conduire de l'eau dans ces lieux
„ de plaiſance. L'on y voit encore
„ des reſtes de murailles peintes de
„ païſages & de grands arbres. De
„ là en cinq journées & demi de
„ marche, on arrive à Bagdet.

Le deſir de connoître quelle pouvoit être cette belle ville ruïnée dont l'Auteur parle, nous a porté à demander à l'Auteur même de nouvelles lumieres, à conſulter les Cartes, à relire les Geographes anciens & ſur tout Pline le plus exact de tous. Nous avons tiré peu de ſecours des Cartes ſoit nouvelles, ſoit anciennes : & elles nous ont paru toutes fort contraires à ce que Pline

avoit appris des Memoires dreſſez ſur les lieux par ordre d'Auguſte, & à ce qu'a remarqué nôtre habile voyageur, dont les obſervations s'accordent, parfaitement avec ce qu'a écrit Pline, quoiqu'il ne l'ait jamais lû.

En comparant ce que nous avons appris de Mr. Lucas, avec le Chapitre XXVII. du livre VI. de Pline, il nous a paru vrai-ſemblable, que la ville dont parle nôtre voyageur, eſt Apamie de Sittacene, differente d'Apamie de Meſene: difference clairement marquée dans Pline, & dont pourtant le P. Hardouin ſeul s'eſt aperçû.

Pline nous décrit cette Ville telle que l'Auteur l'a trouvée, coupée par le fleuve Archoüs qui la traverſe, & qu'on paſſe à gué avant que d'y entrer. Ce que l'on conta à l'Auteur, de la Reine Samaran, eſt une de ces fables dont les Auteurs Arabes ſont pleins, & qui n'a d'autre fondement peut-être, qu'une vieille tradition qui rapportoit à Semiramis l'origine de cette Ville.

Les ruïnes de Ninive.

Les ruïnes de Ninive font connoître encore aujourd'hui quelle a été ſa grandeur & ſa ſituation ; comme elle eſt marquée dans l'Ancien Teſtament. L'on y voit à ſon midy des reſtes de murailles qui ont près de trente pieds de large, & d'une exceſſive hauteur. Je croy même, dit Mr. Lucas, qu'un homme ne pourroit pas jetter une pierre d'en bas par deſſus. Il reſte un très bel édifice parmi ces ruïnes, qui paroît avoir été autrefois, un Temple revêtu de jaſpe, de marbre & de porphyre : les Turcs en ont fait une Moſquée, & ils aſſurent que le tombeau de Jonas y eſt, & que ce Prophete y repoſe encore.

Cette Ville eſt ſi ruïnée que l'on ne voit que des pierres, du marbre, & des colonnes les unes ſur les autres. Quelques édifices qui ne ſont pas entierement tombez, font connoître que cette ville a été une des plus riches & des plus magnifiques du monde. L'on y voit en un lieu,

comme hors de la ville, plusieurs petites pyramides, que l'on dit être le lieu de la ſepulture des anciens Rois de Ninive. Le quartier de toutes ces ruïnes preſentement habité eſt ſur le bord du Tygre : & l'on pourroit comparer ſa grandeur qui n'eſt pas mal peuplée, à la Ville de Valence en Dauphiné. On appelle aujourd'hui cette Ville *Mouſoul*. Elle a même un Château ſur le bord du Tygre qui ſeroit aſſez fort, s'il étoit entretenu ; mais les Turcs ont de coutume de laiſſer tout tomber en ruïne.

Nous devons avertir que Mr. Lucas eſt convenu avec nous, qu'Akemin ne peut être *Oxirinque*, comme un ſçavant de ſes amis l'aſſûre; & que c'eſt l'ancienne *Chemmis*, appellée *Panople* par les Grecs.

ARTICLE CXXXV.

TRACTATUS PHILOSOPHICUS de Barometro &c. *Traité du Barometre par le R. Pere Laurent Gobart de la Compagnie de JESUS.* A Amſterdam, chez Eſtienne Roger. 1703. *in* 12. *pages* 188.

CE Traité quoy qu'aſſez court renferme preſque tout ce qu'on peut dire du Barometre. L'Auteur qui paroît avoir beaucoup étudié cette matiere, la reduit toute à deux queſtions principales. Dans la premiere, il recherche la cauſe de cette eſpéce de flux & reflux, qui fait que le Mercure monte & deſcend alternativement dans le Barometre, quoyque d'une maniere fort irreguliere; puiſque quelque fois il deſcend fort bas, ou monte fort haut en un moment, & que d'autrefois il ne monte & ne deſcend que peu à peu : qu'il demeure quelquefois fort long-tems ſans ſouffrir aucun changement conſiderable : & que d'autrefois ſes chan-

gemens ſont frequents. Les changemens qui arrivent dans le poids & les reſſorts de l'air ſont, dit nôtre Auteur, les cauſes qui font monter & deſcendre le Mercure du Barometre : & ces changemens viennent, tantôt des vapeurs qui en s'élevant empêchent les parties ſuperieures de l'air de preſſer celles qui ſont au deſſous, tantôt du froid qui condenſe les parties de l'air, ou du chaud qui les rarefie.

Dans la ſeconde queſtion l'Auteur demande quel ſigne c'eſt, lorſque le Mercure monte ou deſcend dans le Barometre : & il obſerve qu'il n'eſt pas vray que le tems ſoit toûjours ſerein lorſque le Mercure monte ; puiſqu'il monte auſſi, lorſqu'il doit y avoir de la neige ou de la grêle : qu'il n'eſt pas vray non plus que lorſque le Mercure deſcend dans le Barometre, ce ſoit toûjours une marque de pluye ; puiſqu'il deſcend, quand il doit y avoir des vents & des tempêtes. Le Barometre ſeul ne ſuffit donc pas, pour pouvoir determiner ſeurement le tems qu'il fera ; il faut en

core avoir égard à d'autres choſes.

Il eſt très-utile de comparer les changemens qui arrivent dans le Barometre avec ceux qui arrivent dans le Thermometre & l'Hygrometre ; parce qu'on peut par le moyen de ces deux inſtrumens connoître ſi le changement qui arrive dans le Mercure du Barometre, vient de la chaleur ou de l'humidité de l'air. C'eſt là apparemment, ce qui a donné occaſion à l'Auteur de s'étendre ſur le Thermometre & l'Hygrometre, & ſur la maniere de les faire.

Il paroît que le P. Gobart a fait ſon traité principalement pour les Profeſſeurs de Philoſophie ; puiſqu'il l'a diviſé à la maniere de l'école, en queſtions & en paragraphes, en aſſertions, & en objections. Cette matiere meritoit, ce ſemble, une autre forme. Bien des gens prendroient plaiſir à lire tout ce qu'on a recueilli d'experience & de choſes curieuſes ſur le Barometre, ſi on avoit eu ſoin de les rapporter d'une maniere moins ſéche & plus agréable.

ARTICLE CXXXVI.

PROJET D'UNE HISTOIRE du Commerce.

L'Hiſtoire du commerce que vous ſouhaittez de moi, Monſieur, eſt un grand travail, flatteur à la verité par la nouvauté du projet qui a échappé aux étrangers; mais penible en ce qu'il ne s'offre point de guide dans un deſſein ſi vaſte. Cependant il m'a paru ſi heureux, que des differentes penſées qui me ſont venuës ſur ce ſujet, j'ai tracé un plan que je vous envoye. Je ne me flatte pas qu'il ſoit ſuffiſant pour remplir toute l'étenduë de cette matiere : mais vous y verrez de ces premieres idées, propres du moins à donner lieu à des penſées plus correctes.

PROJET.

Quoyque l'hiſtoire ne doive être qu'un recueil précis de faits conſtants, cependant le commencement

de celle-ci, si l'on veut remonter à l'origine du commerce, ne sçauroit être que des conjectures. On peut croire, par exemple, que d'abord qu'il y a eu plusieurs familles dans le monde, le commerce a commencé par des échanges de ce que chacun avoit de superflu, ou de moins necessaire; & conjecturer quels étoient les biens d'alors.

I. EPOQUE.

Les Mettaux tirez des mines, & mis à l'usage des monnoyes font une Epoque qui donne une nouvelle face au commerce. Pour lors il y eut des achapts, & des ventes, & l'argent commença d'être un bien qui tint lieu de tous les autres. Les poids & les mesures devinrent aussitôt necessaires. Aussi Josephe pretent-il que le même Jubal qui inventa les monnoyes fut l'inventeur des poids & des mesures. C'est en parlant de ce tems que Pline, après avoir souhaité que l'or n'eût jamais été tiré des mines, * regrette l'âge

* *Livre 33. Chapitre 1.*

precedent, où les échanges se faisoient d'une maniere si simple.

Examiner dans quel tems du monde, l'usage des monnoyes a commencé & qui en a été l'inventeur, c'est un moyen de grossir cette Histoire. Les Lydiens peuples d'Asie ont eu la gloire de cette invention, à ce qu'assure Herodote. Cet honneur est dû à Phidon Argien, si nous en croyons Strabon. Mais le livre de la Genese remonte plus haut l'origine de la monnoye. Il nous apprend qu'Abimelec donna à Abraham mille piéces d'argent qui avoient cours entre les marchands. Il marque ensuite le prix que Joseph tiré de la Cisterne, fut vendu à des Marchands Madianites. Ainsi il restera à examiner si c'est Javan, appellé par les Payens Janus, ou si c'est Jubal qui le premier a frappé des monnoyes. Assez de passages de l'Ecriture & des Auteurs feront juger en quoy consistoit le commerce de ce tems-là.

II. EPOQUE.

La Navigation inventée fournit

une seconde Epoque qui ouvre une vaste carriere pour nôtre histoire resserrée jusque-là. Qui fut ce premier homme assès hardi, pour oser confier sa vie aux flots ? C'est de quoy exciter la curiosité. Si l'on en croît Pline, Danaüs est le premier qui se servit d'un vaisseau pour venir d'Egypte dans la Gréce. Jusques-là on ne s'étoit servi que de radeaux inventez sur les côtes de la mer rouge. *Nave primus in Græciam ex Ægypto Danaüs advenit : ante, ratibus navigabatur inventis in mari rubro, &c.* Il paroît en effet assez vrai-semblable que la navigation a commencé par les radeaux, tels qu'il s'en voit encore aujourd'hui sur la Loire. Selon le même Auteur Icare inventa les voiles, dont l'épreuve lui coûta la vie : & chaque partie du vaisseau, de même que chacune des differentes formes qu'on leur donne, ont eû leurs inventeurs.

On ne peut pas se fier tout à fait à Pline dans cette occasion. L'Ecriture nous apprend que les enfans de Japhet peuplerent les païs où l'on va par mer : *Insulas gentium*, pûrent-

ils y arriver ſans quelque uſage de la navigation ? Aux voiles près, la forme des vaiſſeaux me paroît copiée ſur celle des poiſſons : & le gouvernail ſi eſſentiel aux vaiſſeaux, eſt pour eux ce que la queüe eſt au poiſſon.

Il eſt ſûr que les Phéniciens perfectionnerent l'art de naviger, & qu'ils s'en ſervirent pour faire beaucoup de découvertes. Ils acquirent par-là de grandes richeſſes. La neceſſité de calculer leurs treſors leur fit inventer l'Ecriture & l'Arithmetique, environ au même tems que les Egyptiens trouverent la Geometrie, comme Strabon le rapporte. L'Auteur d'un projet ſur l'origine des fables qui a paru dans les Memoires de Trevoux des mois de Novembre & Decembre 1702. paroît convaincu que Canaan pere des Pheniciens, connu ſous les noms de *Toth* & de *Mercure*, eſt l'inventeur de ces trois ſciences & de pluſieurs autres. Son nom fait connoître qu'il regarda le commerce comme ſa principale occupation. Son hiſtoire bien démêlée doit avoit place dans celle que j'écris.

III. EPOQUE.

Tyr Capitale de Phenicie, la premiere ville qui se soit élevée par le commerce en negotiant par tout le monde, fournit une troisiéme Epoque. Cette ville fût le premier theatre où l'on vit la hardiesse & l'industrie des hommes s'exercer avec quelque éclat. L'histoire d'Alcide, le voyage de Colchide, ne sont rien autre chose que des entreprises de Marchands de Tyr, devenus hardis par le succès de leurs premiers voyages. Un d'entre eux se signala sur tous, en passant le premier le détroit; où croyant voir le bout du monde, après avoir chassé des Bergers de Cadiz, il planta les fameuses colonnes. Ces differentes avantures embellies, & confonduës par les Grecs ont donné lieu à l'histoire de l'Hercule de la fable. Aussi les Romains le regardoient-ils comme le Dieu protecteur du commerce. Le même sçavant que j'ai cité, croit que le premier Hercule n'est point different de Canaam.

Ces peuples si entreprenans pour les expeditions de la mer, étoient également appliquez à la perfection des Arts. Ils avoient des manufactures : & la teinture de pourpre si renommée fut trouvée par un Hercule de Tyr ; comme disent Palephotus dans un fragment qui a été conservé, & l'autheur de la Chronique d'Alexandrie. Le nom d'*Hercule* signifie un Marchand, comme divers sçavans l'ont remarqué. Tant de courage & tant d'application attirerent de si grandes richesses dans cette Ville, que Hiram un de ses Rois donna à Salomon une partie de l'or dont le Temple brilloit. Ce fut ce même Roi qui fournit à Salomon des Vaisseaux & des Pilotes Pheniciens pour les voyages d'Ophir & de Parvaim. Rechercher si cet *Ophir* & ce *Parvaim*, d'où la flotte rapportoit à Salomon des 30. millions d'argent, étoient le Perou, comme Arias Montanus & quelques autres l'ont crû, c'est encore de quoy exercer la curiosité. Si ce bois inconnu jusques-là, que cette flotte rapportoit, dont les ballustres & les

inſtrumens de Muſique du Temple furent faits, étoit le bois de Breſil, comme quelques perſonnes l'ont crû ſelon le témoignage de Mr. de Sacy, ce ſeroit une preuve que ces vaiſſeaux alloient à l'Amerique. Mais par malheur, il eſt fort douteux que le bois de Breſil puiſſe être travaillé en inſtrumens & en balluſtres.

Mais rien ne fait mieux connoître les richeſſes de Tyr que les termes des Prophetes qui ont predit ſa ruïne. Iſaïe l'appelle la Reine des villes, dont les Marchands étoient des Princes, & dont les trafiquants eſtoient des perſonnes les plus éclatantes de la terre. *Tyrum quondam coronatam, cujus Negotiatores Principes, & Inſtitores inclyti terræ.* C'eſt dans le chapitre qui commence par, *criez & gemiſſez Vaiſſeaux de la Mer, parceque le lieu d'où vous aviez coûtume de faire voile a été détruit.* Ezechiel s'étend beaucoup plus ſur le ſujet de Tyr. Car après en avoir décrit la magnificence ſous la figure d'un Vaiſſeau * conſtruit de bois pre-

* *Ezechiel Chap. xxvii.*

cieux & orné magnifiquement, il articule ensuite dans le détail en quoi consistoit son commerce. Les Cartaginois originaires de Tyr remplissoient ses marchez, dit ce Prophete, d'argent, de fer, d'étain & de plomb: " Ce qui fait connoître " quel étoit le commerce de Carta- " ge. Les Grecs & les Iberiens ame- " noient à Tyr, de l'airain & des es- " claves. Les Cappadociens lui four- " nissoient des Chevaux & des Mu- " lets, ceux d'Aden y apportoient " de l'Ivoire & de l'Ebene; les Sy- " riens exposoient dans ses marchez, " des perles, des ouvrages en brode- " rie, du lin fin & de la soye, & rem- " portoient beaucoup d'ouvrages " qui se faisoient à Tyr. Les Israë- " lites (qui méprisoient le commer- " ce) fournissoient seulement les " fruits de leurs terres, le froment, " le baume, le miel, l'huile & la re- " sine. Damas donnoit en échange " des ouvrages de Tyr, du vin ex- " cellent & des laines d'une couleur " éclatante. Les Indiens de Ceilan y " trafiquoient en ouvrage de fer po- " li, en casse & en cannes odorantes. "

„ Les Iduméens y apportoient des „ tapis pour s'asseoir. L'Arabie & tous les Princes de Cedar étoient aussi engagez dans le commerce de Tyr, par le trafic de l'or, des parfums, & des pierres pretieuses. Le Prophete cite encore plusieurs noms de peuples de la Babilonie, de l'Assirie, de la Medie, qui negotioient avec cette fameuse ville. La grande étenduë de son commerce est marquée également par Isaïe, lors qu'il l'appelle *la ville du commerce de toutes les Nations.*

A ces témoignages des Prophetes sur le commerce de Tyr on peut en ajoûter plusieurs autres de differents Auteurs : entre autres ce que dit Herodote dans son 4e. livre de la découverte de la Libie par des Pheniciens, que Nécao Roy d'Egypte envoya par la mer rouge ; & qui ayant fait le tour de l'Afrique revinrent au bout de trois ans par les colonnes d'Hercule. Tous ces témoignages rassemblez feront voir à quel point de grandeur, & de richesse le commerce avoit élevé une ville dépourvûë de tous les avanta-

ges naturels, ſituée dans un païs ingrat, & placée ſur un ſable aride qui formoit une preſque Iſle dans la mer.

On peut faire entrer dans cette même Epoque ce que Diodore dit Livre 5. chapitre 3. d'une rare expedition des Argonautes, au ſujet de la navigation. C'eſt en parlant de ceux qui avoient ravi la toiſon d'or, leſquels ſe mirent enſuite ſur le Tanaïs qu'ils remonterent vers ſa ſource : d'où ayant tranſporté leurs vaiſſeaux par terre ſur un autre fleuve, ils ſe trouverent portez, en ſuivant ſon cours, dans la mer du Nord: d'où continuant leur navigation, ils rentrerent dans la Mediterranée par le Détroit. Cette avanture ſinguliere rapportée, dit Diodore, par beaucoup d'Ecrivains entre autres par Timée, peut avoir donné lieu à un des projets des Anglois pour negotier au Levant par le Nort : ce qui trouvera ſa place dans la ſuite de cette hiſtoire. C'eſt dans le même endroit que l'on aura occaſion d'examiner, ce que Platon dit de l'Atlantique, & Plutarque de l'Ogygie ; &

la pretention de Rudbekius qui veut que ces deux noms signifient la Suede, dont selon lui, les peuples ont porté le commerce beaucoup plus loin que les Tyriens, & formé les premieres loix du commerce, qui sont encore en usage principalement dans le Nort, sous le nom de coûtumes de Visbi.

IV. EPOQUE.

La ruïne entiere de Tyr par Alexandre, fait passer le commerce à Alexandrie, & fournit une 4e. Epoque, qui est le premier exemple de l'inconstance du commerce.

Cette Ville qui profita du malheur de Tyr, étoit dans une situation bien avantageuse. Placée, pour ainsi dire, au milieu de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique, elle pouvoit communiquer par de courts trajets, avec les plus fameuses Villes d'alors. Un port grand & seur ouvroit à Alexandrie le commerce de la mer, & le Nil lui donnoit la commodité de negotier dans les terres. La mer rouge, dont elle n'étoit éloignée que

de quelques journées, lui étoit un chemin pour penetrer jusques aux extremitez de l'Orient. A ces avantages naturels en étoit joint un autre de l'art : c'est ce canal, ou cette fosse, pour parler le langage des Auteurs, qui coupoit depuis le Nil jusqu'à la mer rouge; commencé par Nécao Roy d'Egypte, à qui il en coûta outre 120. mille hommes qui perirent dans ce travail, le chagrin de laisser encore à Darius Roy de Perse la gloire de le finir. Tant d'avantages firent aisément tourner le cours du commerce vers Alexandrie. Selon Strabon on y voyoit le plus grand marché qu'il y eût dans le monde. Ce qui avoit fait le commerce de Tyr, faisoit en partie celui d'Alexandrie : mais les Indes Orientalles devenoient plus frequentées, & l'on commençoit à faire un grand usage de leurs épiceries & de leurs drogues, que la nature, par une faveur singuliere, n'a pas permis à d'autres terres de produire.

Le grand avantage qu'Alexandrie tira de son commerce, est marqué par une infinité de passages d'Au-

teurs, & ſur tout par les richeſſes des Rois d'Egypte dont le plus grand revenu conſiſtoit en droits ſur les marchandiſes. Selon Ciceron (dans une de ſes Oraiſons) le Pere de Cleopatre tiroit huit millions de nôtre monnoye, des droits ſur le commerce. Mais, comme le dit cet Orateur, la negligence de ce Prince dans ſon gouvernement, fait penſer que ces mêmes droits auroient produit le double à un autre.

L'on peut dans cette Epoque parcourir les differentes Nations dont le commerce peu conſiderable n'avoit point fourni d'entrepriſe éclatante pour en laiſſer des traces dans des tems plus reculez. Ceſar dit par exemple des anciens Gaulois, qu'ils n'adoroient Mercure, que parce qu'il preſidoit ſelon eux au commerce, dont ils faiſoient leur principale occupation. Mille témoignages pareils raſſemblez à loiſir donneront une idée du commerce d'alors, dans les differents païs, dont il n'aura pas été parlé juſques ici.

V. EPOQUE.

L'Egypte conquiſe par les Romains, le commerce d'Alexandrie augmente : mais les richeſſes en paſſent à Rome, ce qui fournit une cinquiéme Epoque.

Les Romains qui s'étoient enrichis des depoüilles, tant qu'ils avoient eû des voiſins riches & puiſſans à ſubjuguer, ne commencerent à cultiver le commerce que ſous les Empereurs : c'eſt-à-dire, lors que ce premier moyen de s'enrichir d'une maniere ſi conforme à leur humeur, venant à leur manquer, il ne leur en reſta point d'autre que le commerce. Alexandrie leur offroit le plus riche & le plus conſiderable qu'il y eût alors : & ils en profiterent avec toute leur activité & l'augmenterent tellement, ſelon Strabon, qu'au lieu qu'il n'y avoit eu ſous les Ptolomées que des flottes de 20. voiles au plus, qui fiſſent le voyage des Indes par la mer rouge, il s'y en vit juſqu'à 120. lors que les Romains eurent entrepris

ce commerce, les vaiſſeaux partoient ordinairement du Port de Meroé, paſſoient, aux Indes & aux extremitez de l'Ethiopie : d'où ne raportant que des marchandiſes pretieuſes; on peut ſe figurer, qu'une telle flotte devoit être d'une grande valeur, Auſſi Pline fait-il monter le] profit que les Romains tiroient de ce commerce à une ſomme prodigieuſe. C'eſt dans le chapitre 23. du 2. livre,où il marque que les Romains debourſoient par an 1250. mille écus & qu'ils y gagnoient le centuple. Ainſi ils en devoient retirer 125. millions d'écus. Ce qui fait un profit immenſe, difficile à perſuader, ſi Pline avoit moins d'autorité ſur tout lorſqu'il parle d'une choſe qu'il n'a pû ignorer. On peut juger par le calcul exact, quelle attention les Romains donnoient au commerce, au milieu des ſoins infinis que l'étenduë de leur Monarchie devoit attirer. La ſuite de cette hiſtoire fera voir combien les Anglois ont tiré d'avantage de ces ſortes de calculs ſi en uſage chez eux & ſi inconnus en France juſques ici.

Le

Le Commerce considerable des Romains aux Indes par Alexandrie dura jusqu'à l'invasion des Goths, c'est à dire, autant que leur Empire; & leur acquit de si grandes richesses, que St. Jean prédisant la ruïne de Rome dans l'Apocalypse, dit de ses Marchands qu'ils étoient des Princes, & ses trafiquans des personnes les plus éclatantes de la terre. Ce sont les mêmes termes dont Isaïe s'étoit servi en parlant de ceux de Tyr.

Ces cinq Epoques jointes à ce qui précéde la premiere, peuvent fournir le sujet de six livres qui renferment toute l'Antiquité jusques à la chûte de l'Empire Romain. La suite des tems jusques au nôtre, peut être renfermée dans six autres Epoques moins curieuses que les premieres pour les Sçavans; mais plus dignes d'attention pour les personnes qui occupées du bien public peuvent par une connoissance exacte du passé, régler le present, & disposer l'avenir à nôtre avantage.

Des personnes de consideration, & des Sçavans du premier ordre,

après avoir vû ce projet, nous ont engagez à presser l'Auteur d'en donner incessamment la suite.

ARTICLE CXXXVII.

DISCOURS DE Mr. LE PELLETIER de Roüen, contre l'opinion que Socrate a souffert le Martyre pour la défense de l'Unité de Dieu.

PLusieurs croient que Socrate a souffert le Martyre pour la défence de l'Unité de Dieu, contre le Polytheisme des Payens : mais on ne peut souscrire à cette opinion, à moins qu'on ne prenne Socrate pour l'homme du monde le plus dissimulé, ou qu'on ne veüille que ses Disciples nous en ayent fait un caractere tout contraire à la verité.

Or que ce grand homme ait été dissimulé, ses manieres franches & sinceres, ne nous permettent pas de le croire. En effet, Xenophon son disciple dans le premier livre de ses Memoires, rend témoignage à la candeur de ce Philosophe, en assûrant qu'il ne parloit jamais autre-

ment qu'il pensoit. Platon le represente dans la défence de sa cause comme un homme intrepide : & Ciceron dit que son discours, son geste, son visage ne ressentoient en rien l'homme accusé ; & qu'on l'auroit plus aisément pris pour le maître de ses Juges, que pour un homme qu'on alloit condamner.

Mais la plus grande preuve de la liberté de son naturel, c'est qu'il aima mieux mourir que de flatter ses Juges : il aima mieux les irriter par la sentence où il se condamnoit soi-même à être entretenu au dépens du public, que de leur proposer les moyens d'adoucir sa condamnation, comme les loix du païs le lui permettoient. Ainsi nous avons tout sujet de présumer que les disciples de ce grand homme, nous l'ont representé tel qu'il étoit ; puis qu'il n'est guéres croïable, qu'un Platon & qu'un Xenophon ayent voulu risquer leur reputation, en écrivant des choses fausses aux yeux d'une infinité de personnes qui les pouvoient convaincre de mauvaise foy.

Disons donc qu'il est sans appa-

rence, que Socrate ait desaprouvé le Polythéisme: d'autant plus que Platon dans l'Apologie qu'il a composée pour le défendre, lui fait reconnoître le Soleil, la Lune & les Etoiles pour des Dieux; qu'il lui fait finir l'entretien qu'il eût avec Phédre, par une Oraison qu'il addresse à Pan & à tous les Dieux tutelaires du lieu: que dans les derniers entretiens qu'il eût avec ses amis, rapportez dans son Traité de l'Ame, il lui fait dire au moment qu'il va prendre la Cigüe, qu'il faut qu'il prie les Dieux pour que son départ soit accompagné de bonheur. —— Εὔχεσθαι τοῖς θεοῖς τὴν μετοίκησιν τὴν ἐνθένδε ἐκεῖσε —— εὐτυχῆ εἶναι: que quand il est prêt de rendre l'esprit, il lui fait recommander à Crito l'un de ses disciples, d'offrir en son nom à Esculape un Coq qu'il lui avoit voüé: *O Crito, Aesculapio Gallum debemus; quem reddite, neque negligatis.*

D'ailleurs Xenophon dans le commencement de ses memoires, s'étonne que les Atheniens ayent condamné Socrate comme coupable d'irreligion envers les Dieux anciens, lui

qui souvent dans le domestique & sur les Autels publics à la vûë de tout le monde, leur immoloit des victimes, & publioit hautement qu'un Dieu l'avertissoit de ce qu'il falloit faire ou omettre.

A la verité les sentimens qu'il avoit du vray Dieu sont si justes, qu'il est souvent difficile de les distinguer de ceux d'un veritable Chrétien : mais ces sentimens se trouvent souvent mêlez avec ce qu'il pensoit des autres Dieux. On ne voit donc rien en cela, qui ne fût commun à Socrate avec les autres Sçavans hommes de l'antiquité, qui sçavoient tres-bien distinguer le vrai Dieu, d'avec les Dieux du peuple. Ils ne regardoient ceux-ci que comme de pures creatures, dont le vrai Dieu se servoit, ou pour communiquer ses bien-faits aux hommes, ou pour châtier les méchans.

On se convaincra aisément de ce que je dis, si l'on pése les paroles que Zenophon nous rapporte de Socrate, dans les entretiens avec Aristodeme, & avec Euthydeme. On les trouve au premier & au qua-

triéme livre des Memoires de Xenophon.

Dans l'un, Socrate s'efforce d'établir la Providence de Dieu en cette maniere : ,, Confiderez, je vous prie ,, mon cher ami, dit-il à Ariſtodeme, que ſi cet eſprit qui eſt dans ,, vôtre corps le diſpoſe en toute ,, maniere comme il lui plaît, il eſt ,, impoſſible que cette ſageſſe qui ,, eſt dans l'Univers, ne puiſſe pas ,, de même diſpoſer toutes choſes à ,, ſon gré. Si vôtre œil peut diſcerner des objets qui en ſont éloignez ,, de pluſieurs lieuës, eſt-ce que l'œil ,, de Dieu ne pourra pas voir toutes ,, choſes à la fois ? Et ſi vôtre ame ,, peut penſer à ce qui eſt en Egypte ,, & en Sicile pendant que vous ,, reſtez ici ; pretendez-vous que ,, l'eſprit ſublime ou la Sageſſe de ,, Dieu ne puiſſe pas prendre le ſoin ,, de toutes choſes par tout ? Si vous ,, vouliez vous appliquer à l'adorer, ,, vous ſeriez à la fin convaincu que ,, Dieu eſt un être ſi grand, qu'il ,, peut à la fois voir tout, entendre ,, tout, être preſent par tout & ,, prendre le ſoin de nos affaires.

Dans l'autre entretien, Socrate insinuë l'invisibilité de Dieu à Euthydeme. ,, Si les autres Dieux qui " nous communiquent les autres " biens, le font sans se rendre visi- " bles ; le Dieu qui forme & qui " contient tout le monde, qui con- " tient en soy tout ce qui est bon & " excellent, & qui nous le commu- " nique continuellement, ne laisse " pas de faire les plus grandes cho- " ses encore qu'il soit invisible. "

On peut voir par-là si Socrate croyoit la pluralité des Dieux ou non : mais il me semble que rien ne fait mieux voir qu'il adoroit ceux de son païs, que la statuë de bronze qu'on lui éleva publiquement après la mort, & la condamnation de ceux qui l'avoient accusé d'irreligion. Car si ses Juges n'eussent pas reconnu qu'on les avoit surpris, ils s'en seroient tenus à leur jugement, & auroient évité la confusion de le revoquer par une réparation autentique.

Si on veut maintenant sçavoir quelle fut l'impieté dont on accusa principalement Socrate, ses propres

paroles dans l'Euthyphron de Platon, nous apprennent que ce fut d'avoir condamné ouvertement les traditions des Poëtes & des Auteurs, qui imputoient aux Dieux des actions deshonêtes & injustes. Car Euthyphron, comme il paroît dans cet entretien, ayant accusé son Pere d'un homicide, & voulant se justifier de cette accusation devant les Atheniens qui la regardoient comme un excès d'ingratitude, leur avoit proposé les exemples de Jupiter qu'ils croïoient le meilleur & le plus juste des Dieux, & qui n'avoit pas laissé d'emprisonner son pere pour avoir devoré ses propres enfans.

Socrate répond sur cela à Euthyphron, „que les exemples dont il „s'étoit servi pour se justifier, lui „avoient aussi attiré l'accusation „d'irreligion devant les mêmes Juges. Car lors que j'entends, dit-il, „faire de tels contes des Dieux, je „ne les sçaurois souffrir sans dégoût, ni sans en marquer publiquement ma peine. Croyez-vous, „Euthyphron, poursuit-il, qu'il y

ait des debats & des contentions «
entre les Dieux ? Penſez-vous que «
toutes ces actions que les Poëtes «
& les autres Auteurs leur impu- «
tent, ſoient vrayes ? Cependant «
parceque j'en ay marqué du cha- «
grin, mes envieux ont pris de-là «
occaſion de me faire accuſer d'im- «
pieté. «

Je ſçai que Joſeph & Tertullien
prétendent qu'on a condamné Socrate, pour des manieres nouvelles de jurer. Mais ces Auteurs doivent-ils être crûs au prejudice de Platon diſciple & contemporain de Socrate, dont il nous rapporte les propres ſentimens ? Peut-être que Joſeph & Tertullien ont pris quelques points peu importans de l'accuſation de Socrate pour le principal.

Il eſt donc évident par tout ceque nous venons de dire, que bien que Socrate ait reconnu l'exiſtence du vrai Dieu; il n'a pas laiſſé, comme le reſte des Payens, de reconnoître & de reverer d'autres Divinitez créées & inferieures, deſapprouvant ſeulement les contes ridicules que les Poëtes & les autres Auteurs en

faisoient. Ainsi, selon toutes les apparences, Socrate n'a point souffert la mort pour avoir soûtenu la creance du seul & vrai Dieu, mais simplement pour avoir improuvé les actions criminelles & ridicules qu'on imputoit aux Dieux. *Propterea damnatus est, quia Deos destruebat*, dit Tertullien dans son Apologetique : *quia facere tentavit, incarcerem conjectus est*, dit Lactance au 15. Chapitre de son 5. livre, où il prétend que Socrate avoit tenté de détruire le culte des Dieux. *Jura violat Socrates, quos ex majorum instituto suscepit Civitas, Deos esse negans*, dit Laërce. Mais on peut donner à ces passages un sens conforme à l'opinion que nous défendons, en disant qu'ils marquent seulement le mépris que ce Philosophe faisoit de la maniere dont on honoroit les Dieux. En effet les raisons que nous avons apportées, montrent que Socrate reconnoissoit & adoroit les Dieux qu'on tâche de prouver ici qu'il a voulu détruire.

On s'est imaginé qu'il seroit avantageux à la vraye Religion que So-

crate en pût être regardé comme l'un des Martyrs : mais on n'a pas vû qu'il n'y avoit rien que d'humain dans ce Philosophe. La vraye Religion ne sçauroit être honorée par le mensonge.

ARTICLE CXXXVIII.

RE'PONSE AUX PLAINTES *de Mr. l'Abbé Faidit; contre les Journalistes de Trevoux.*

COmme on ne se sent pas capable de suivre les raisonnemens de Mr. l'Abbé Faidit : on se contentera de raporter ici les passages des livres, au sujet desquels il reïtére ses plaintes contre les Journaux de Trevoux, soit dans les lettres qu'il écrit, soit dans les petits livres, qu'il imprime.

Pour faire valoir la grandeur & la fierté des Comtes d'Auvergne, il avoit dit dans la Vie de Saint Amable page 312. que *leur insolence alloit à se croire égaux aux Rois de France*, & la preuve d'une prétention si hardie est que *Philippe I. Roy de France*

ayant demandé en mariage la fille du Duc de Sicile : le Comte d'Auvergne l'enleva au Roy, & persuada à la Princesse de le préferer à Philippe ; ce qu'elle fit.

En faisant l'extrait de cet endroit, au lieu d'en relever les diverses bevûës, on s'étoit contenté d'insinüer que ce fait étoit *raconté avec des circonstances différentes* dans Malaterra Auteur contemporain, à l'autorité duquel Mr. Faidit ne peut s'empêcher de déférer comme il le témoigne lui-même. Pour juger donc si les journalistes de Trevoux en ont trop dit & s'ils meritent qu'on accuse *leur Critique de n'être pas de bonne foy* comme l'avance hardiment Mr. l'Abbé Faidit, nous allons rapporter les propres termes de Malaterra. Après qu'il a parlé de la negotiation qui s'étoit faite, & de l'argent qu'on faisoit passer en France pour marier la fille du Comte de Sicile au Roy de France Philippe, il ajoûte *Rex verò Francorum, pravorum consilio usus, ad hæc nitebatur ut thesauris susceptis Comitem* (Roger Comte de Sicile & non pas Duc, comme dit

Mr. l'Abbé Faidit) *de filia non ducendo ludificaret. Porro Comes Raimundus.*(C'étoit un Comte qui avoit épousé une autre fille du Comte de Sicile & à qui celle-ci étoit addressée). *Regiâ fraude compertâ, cœpit & ipse nihilominus aliam fraudem conjecturare : videlicet ut puellam dissimulata fraude cum honore suscipiens, alteri probo viro in matrimonium consignaret, ipse verò omnem pecuniam usurparet :* cependant une partie de l'argent fût reporté en Sicile à l'insçû du Comte Raimond, lequel se trouvant chargé d'une Princesse sans sa dot, s'en défit en la mariant à un Comte de Clermont ; *Comes verò Raimundus fraude quam machinabatur ex parte frustratus, puellam Comiti Claromonti legalibus nuptiis copulavit.*

Qu'y a-t-il dans tout cela qui marque que le Comte de Clermont dont il s'agit, se crût égal au Roy Philippe ? Selon Malaterra, c'est ce Roy qui ne pense qu'à enlever l'argent de la Princesse & à se moquer d'elle, sans l'épouser ; de sorte qu'on est obligé de la marier comme on peut à un Comte de Clermont ;

ſelon Mr. Faidit c'eſt ce Comte qui l'enléve au Roy. Les Journaliſtes pouvoient-ils indiquer une mépriſe ſi conſidérable, d'une maniere plus reſervée qu'en diſant que la choſe étoit racontée autrement par d'autres Autheurs? Et s'ils ont manqué, n'eſt-ce pas à demander à Mr. l'Abbé Faidit s'il avoit ſeulement lû l'endroit de Malaterra dont il parle. Comme ce fait ne merite pas une plus grande diſcuſſion; ceux qui la voudroient faire, pourront lire d'un côté l'endroit cité de Malaterra livre 4. c. 8. l'Hiſtoire de l'Origine du Royaume de Sicile & de Naples par le P. Buffier partie 2. l. 6. p. 138. & de l'autre côté la Vie de Saint Amable pag. 312. *Le ſupplément aux eſſais de Litterature* p. 51. & une lettre manuſcrite que nous gardons précieuſement; ouvrage extraordinairement curieux de M. l'Abbé Faidit & où le caractere de l'Auteur paroît dans tout ſon jour.

On nous demandera ſi c'étoit donc la peine de répondre à Mr. Faidit? Non; mais il étoit important de faire voir au Public avec quelle mo-

dération, nous insinuons ce que nous croyons qui seroit à reprendre dans les livres dont nous faisons l'extrait : sûrs que nul autre Journal dont on ait fait quelque cas dans le monde, ne parle des livres ni avec plus de fidelité, ni avec plus de rétenuë. Ceux qui croiroient avoir à se plaindre de nous sur cet article, en seront convaincus, s'il leur plaît de nous faire un défi comme Mr. l'Abbé Faidit, où nous ayons le Public pour Juges. Nous exceptons neanmoins les livres dans lesquels nous avons crû la Religion, ou l'Etat interessez, car nous ne voulons, ni ne sçaurions parvenir sur ces deux points à cette indifférence admirable dont paroissent s'applaudir les Journalistes des païs étrangers.

Pour ne pas trop fatiguer les Lecteurs de la querelle Litteraire que nous fait Mr. l'Abbé Faidit, nous réservons au mois prochain la réponse à l'autre partie de ses plaintes ; il aura sujet d'en être aussi satisfait que de celle-ci.

ARTICLE CXXXIX.

DES MINES DE PLOMB *nouvellement découvertes en Limosin.*

ON a déja parlé dans les Memoires de Trevoux du mois d'Août 1703. de la découverte des Mines de Plomb en Limosin par les soins du sieur de Roddes. Mais comme les travaux de cette découverte sont tout à fait établis, on a crû devoir en instruire le public ; & on ne pouvoit le faire mieux qu'en imprimant la lettre que voici.

Lettre écrite de Limoges à Lyon en Avril 1704. par un Religieux, au sujet des Mines de Plomb découvertes dans cette Province.

J'obeïs, mon R. P. aux ordres que vous m'avez donnez de connoître par moi même les travaux des Minieres, qui sont établis depuis peu dans cette Province, & de vous en faire un fidelle rapport. Je com-

mencerai par vous dire ce qui a donné lieu à la découverte des Minieres de Plomb, de Cuivre, & d'Estain que l'on prétend être ici fort abondantes.

Vous avez sans doute oüi parler du grand établissement que plusieurs particuliers voulurent faire en 1700. & 1701. dans la terre de la Feuillade, à dessein de consommer par le moyen des forges de fer, tous les bois de cette contrée, dont on ne peut sans cela, faire aucun usage.

Cet établissement n'ayant pû réüssir par la qualité de la mine de fer, qui se trouve toute cuivreuse, ceux qui en étoient chargez, après y avoir consommé des sommes très-considerables, crûrent qu'il étoit de leur interêt de chercher quelqu'un sur lequel ils pussent se décharger de ce pesant fardeau.

Ils eurent recours à Mr. de Roddes homme très-actif & très-entendu, qui se transporta sur les lieux vers le mois d'Août 1701. & examina pour la premiere fois la nature des bois & des terrains du païs. Dans sa tournée il reconnut à de

certaines marques qu'il y avoit des mines de plomb, & dès ce moment il conçût le deſſein d'y faire inceſſament travailler. Cependant avant que de ſe charger du bail de la Feuillade, il revint ſur les lieux en 1702. pour examiner à fond la veine de ces mines. Il trouva proche de Saint Pardoux un Maître de forges nommé La Vergne, dont il tira quelques lumieres : de quoi n'étant pas encore aſſez ſatisfait, il paſſa la même année en Eſpagne vers Pampelune & St. Sebaſtien, pour voir les mines de ces quartiers-là ; afin que par-la reconnoiſſance des terrains, il pût mieux juger de ceux ſur leſquels il devoit travailler.

Fortifié dans l'eſperance de réüſſir, il conclut ſon bail ſur la fin de 1702. & en Avril 1703. il ſe rendit à Limoges. Dès le mois de May ſuivant il plaça aux environs de cette ville quelques travaux par le moyen d'un nommé Aubert, qu'il avoit fait venir de Toulouſe, & qui diſoit avoir travaillé long-tems dans les Minieres d'Eſpagne. Après ce premier eſſai, Mr. de Roddes fit plu-

ſieurs tournées dans la Province, & il ſe convainquit toûjours de plus en plus de la ſolidité de ſon entrepriſe : enſuite de quoi il s'en retourna à Paris en Juillet de la même année, bien reſolu de la pouſſer ſerieuſement.

Il avoit beſoin pour cela de deux choſes, toutes deux eſſentielles. La premiere étoit un privilege excluſif, afin de ne pas voir ſes travaux en concurrence avec d'autres. Il s'addreſſa pour cet effet à Mr. le Duc de la Feuillade, & par ſon moyen il obtint un Privilege pour 30. ans.

La ſeconde choſe neceſſaire à ſon deſſein étoit de trouver des gens qui entendiſſent la fonte des métaux. Il traita donc en Juillet 1703. avec ſix Anglois qu'il crût habiles en ce genre : après quoi il les fit partir à ſes frais. A leur arrivée en Limoſin, il leur fit donner toutes les commoditez neceſſaires pour viſiter les endroits les plus propres à y établir de grands travaux.

En Octobre 1703. il partit lui-même de Paris, & s'étant rendu ſur les lieux, il prît avec lui, deux des ſix

Anglois, qu'il croïoit les plus experimentez, & les mena en differens endroits pour reconnoître toûjours de plus en plus, la solidité de ces découvertes. Bien de gens traitoient son entreprise de vision : mais comme il n'est pas homme à se rebuter, aisément, & qu'il a toute la fermeté & la patience necessaire pour réüssir dans un grand dessein, il laissa parler, & alla toûjours son train.

En effet sur la fin d'Octobre après sa tournée qui avoit été de plus de 40. lieuës, il assembla les Anglois en cette Ville, & leur dit en presence de témoins, que comme ils n'étoient point engagez sans ratifications, c'étoit à eux qui avoient travaillé pendant les mois d'Août & de Septembre, & ouvert le travail de Tralage, à bien refléchir s'ils devoient s'y embarquer ; puis qu'ils avoient eû le loisir de bien envisager toutes les suites d'une si grande & si difficile entreprise.

Les Anglois ratifierent leur premier engagement, & en Novembre 1703. tous de concert commencerent leurs établissemens, sans en être

détournez ni par la mauvaiſe ſaiſon, ni par les autres difficultez qu'ils eurent de la part des ouvriers, qui dans cette Province ne ſont guéres propres à des travaux auſſi rudes & auſſi nouveaux que ceux-ci.

Voilà, mon R.P. l'origine de toute cette affaire, qui fait aujourd'hui l'attention de bien de gens, & ſur tout de cette Province, qui en ſoûhaitte ardemment le ſuccès, à cauſe du ſecours qu'elle eſpere en tirer pour le debit de ſes denrées.

Venons preſentement aux travaux. Ce que j'ai à vous en dire, regarde principalement, la recherche des Metaux qui conſiſte en deux ſortes de travaux, ſçavoir en puits & en briſtolles. Briſtolle eſt un terme Anglois qui ſignifie en nôtre langue un ſoûterrain. Les Anglois font grand cas & avec raiſon, des ouvrages qui peuvent s'établir par briſtolles, qui ſe placent toûjours au plus bas d'une montagne, pour avoir plus de niveau & ramaſſer plus de matiere en chemin faiſant, & pour mieux faire écouler les eaux. Ce Canal ou ſoûterrain a ordinairement 4. pieds

de large ſur 5. pieds de haut.

Pour les puits on les fait ronds ou quarrez comme on veut ; ſouvent quarrez dans les terres, afin de les pouvoir mieux bander, & ronds dans les rochers.

La ſcience de la recherche des Mines, conſiſte à ſçavoir placer les puits & les briſtolles directement ſur les veines Metalliques. Les Mines ne ſe trouvent ici que ſur des Montagnes, qui comme vous ſçavez, ſont fort frequentes en Limoſin. Elles y ſont incultes, au moins celles ſur leſquelles on a établi les travaux.

La nature aime la diverſité en ce qui regarde la generation des Metaux, comme en tout le reſte. Tantôt elle cache ſes treſors au centre de la terre, ſans donner d'autres ſignaux, que des Montagnes affreuſes ſur la cime deſquelles elle ſemble pouſſer des rochers brûlez & remplis de talc : comme ſi elle vouloit avertir par-là les curieux de s'arrêter, pour l'aider à mettre ſes productions au dehors. Tantôt elle ſe plaît à nous donner des marques plus ſenſibles, en faiſant paroître ſur

la ſurface de la terre ou à 2. ou 3. pieds de profondeur, de petits échantillons de ce qu'elle renferme dans ſon ſein : mais on prétend qu'alors elle tend des piéges à la curioſité des hommes, qui trompez par de ſi belles apparences, ouvrent ſouvent la terre ſans aucun ſuccès. Au lieu que quand elle pouſſe au dehors des terres brûlées & mêlées de rocs blancs comme des eſpéces de criſtaux, c'eſt preſque toûjours une marque infaillible de l'abondance des mines.

Au régard des differentes eſpéces de Metal, il eſt difficile d'en connoître la nature par la qualité des rochers, des terres, ou des montagnes : il n'y a que le cuivre qui ſe manifeſte quelque fois par le verdet qu'il jette hors de terre.

Le premier travail que j'ai vû eſt celui de St. Hilaire, à quatre lieuës de Limoges. Il conſiſte en une briſtolle & en deux puits placez en ligne droite du bas de la montagne en haut à 50. toiſes de diſtance : de maniere qu'ils tomberont directement ſur la briſtolle, lors qu'elle

aura été pouſſée juſqu'à eux. Dans l'un de ces puits on prétend trouver du Plomb, & dans l'autre de l'Etain ſuivant les indices des terres.

Une veine d'un grand pied & demi de largeur, & remplie d'une terre brune ſi graſſe qu'elle empâte les doigts, traverſe le puits du Plomb preſque dès l'ouverture. Ce puits a déja 50. pieds de profondeur. On a trouvé au milieu quantité de Marcaſſite tres-fine, avec un roc très-dur & tirant ſur le verd : ce qui fait juger qu'on n'eſt pas bien éloigné de l'arbre de la mine. Il m'a paru en examinant ce puits, que le plomb commence à ſe former par le tuf mêlé de ſel. Ce tuf ſe petrifie & forme un roc de diverſes couleurs dentelé de tous côtez, pour donner jour aux eaux qui le percent & nourriſſent la matiere qu'il enferme. Cette pierre ou roc ſe convertit en d'autres pierres blanches & liées comme du marbre blanc. Enſuite cette eſpéce de marbre ſe convertit en plomb petit à petit : de maniere qu'on voit viſiblement & diſtinctement dans ces pierres la formation

mation & la transmutation de toutes ces matieres. Les veines sont ordinairement couchées entre deux gros rochers, outre lesquels elles ont encore des calottes de même espéce, & c'est ce qui fait la rigueur de tous les travaux.

L'autre puits promet de l'Etain : mais jusqu'à l'apparition du metal, il est presque impossible d'asseoir un jugement solide, quoi que la marcassite, la terre & le rocher denotent qu'il y a de la mine.

De ce premier travail, j'ai passé à celui de Tralage, à une grande lieuë de celui de St. Hilaire. Il y a une bristolle & un puits qui promettent du Plomb & du Cuivre : car il faut remarquer que jamais un metal ne paroît seul, ce sont ordinairement des filons de deux espéces differentes qui vont toûjours paralleles.

A une demi-lieuë de ce travail, il y en a un autre, en un lieu nommé Fargeas : il consiste en une bristolle & un puits, & il promet aussi du plomb.

Au dessus de ce travail, est un grand puits seul : c'est le premier où

l'on a découvert la mine, il y a environ trois ſemaines. Ce puits a neuf grands pieds en quarré, & 60. de profondeur. La matiere s'eſt trouvée à 50. pieds en un filon de 3. pieds de large, entre deux rochers très-difficiles à enlever.

Cette veine augmente tous les jours de plus en plus ; & il y a apparence qu'à meſure qu'on creuſera, on la trouvera plus abondante. Le plomb en eſt fort beau, fort clair, fort fin & fort peſant. La montagne ſur laquelle on l'a découvert, eſt très-eſcarpée, ſeiche & couverte d'un tuf noir bien petrifié. Il y a plus de douze filons qui paroiſſent tous conſiderables. On veut creuſer le puits juſqu'à 100. pieds, & à cette profondeur, faire des briſtolles de tous côtez, c'eſt-à-dire, percer la montagne dans tous les endroits où il paroît des filons.

Je ne crois pas vous avoir encore expliqué ce terme. Le filon eſt, à proprement parler, une branche de l'arbre de la mine. Les filons ſont toûjours enveloppez de rochers qui leur ſervent de coffre & s'élevent de

bas en haut perpendiculairement, si ſerrez les uns contre les autres, qu'il eſt impoſſible d'y faire entrer aucun coin. Ces rochers ſont les veritables indices des mines, ſur tout lors qu'ils ſont mêlez de cailloux blancs reſſemblans au marbre.

Le dernier travail que j'ai vû, eſt celui d'une haute montagne à ſix lieuës d'ici, que l'on nomme *Pierra Bruna*. Cette montagne eſt affreuſe & au milieu d'un grand deſert, toute environnée de bois, quoyque dépoüillée d'arbres & d'herbages, brûlée dans la longueur de plus de deux lieuës de ce païs, qui en valent bien quatre de France, ſur une largeur d'environ 100. toiſes.

Cet endroit fut découvert par Mr. de Roddes dès 1702. Les Anglois ont aſſuré depuis, qu'on ne pouvoit pas voir de plus belles apparences pour le Plomb & pour l'Etain. On y a ouvert ſur ce dernier metal, un puits de 8. pieds en quarré, qui a déja 50. pieds de profondeur. Des Mineurs y travaillent jour & nuit. La veine de cette mine paroît de plus de 30. pieds de large, auſſi-

bien que celle du plomb, qui eſt à côté: Mais comme je l'ai déja dit, juſqu'à la rencontre du metal, il ne faut ſe flater de rien.

Depuis qu'on a commencé ce travail, on a toûjours trouvé les rochers ſi durs, en comparaiſon de ceux des autres travaux, que les Mineurs ont mis onze jours à en faire un ſeul pied, quoi qu'ils fiſſent joüer juſqu'à dix mines en 24. heures. On voit dans le puits pluſieurs petits filons. Le roc en eſt de differentes couleurs, qui changent à meſure qu'on avance. On ne fait rien dans les puits & dans les briſtolles qu'à force de mines & de poudre, tant les rocs ſont durs. A chaque puits il y a deux tours, & à chaque tour, deux ſceaux pour puiſer les eaux & tirer les matieres.

Outre toutes ces découvertes en 1702. Mr. de Roddes trouva à 6. lieuës de Limoges, une mine d'acier pur, incomparablement meilleur que l'acier artificiel, comme on le reconnut par les épreuves qu'il en fit lui-même alors & qui parurent très-belles: ce qui peut ſer-

vir à refuter le ſentiment de ceux qui s'imaginent qu'il n'y a que de l'acier factice, ou de compoſition. L'an paſſé il fit creuſer ſur cette mine, un puits de 20. pieds de profondeur; mais ne pouvant pas vacquer à tant de choſes à la fois, il en a remis le travail à un autre tems, auſſi-bien que celui des mines de cuivre, qui n'ont pas encore été ouvertes, & qui paroiſſent très-abondantes, à en juger par le verdet, dont la ſurface de la terre eſt toute couverte. Il ſemble qu'il donne à preſent tous ſes ſoins au travail de Pierra Bruna, qui promet beaucoup.

Voilà en peu de mots mon R. P. le détail de tous ces travaux, qui conſiſtent en ſix puits & en trois briſtolles. Il regne un fort bel ordre dans tous ces travaux. On a bâti à chaque puits des baraques bien couvertes, où l'on a mis des paillaſſes & des couvertures pour y faire repoſer les ouvriers après le travail. Mr. de Roddes a toûjours eû pour maxime de traiter ſes ouvriers avec humanité, en leur fourniſſant ce qui eſt neceſſaire à leur ſanté & à leur nourri-

ture, afin de les attacher d'avantage par ce témoignage d'affection : aussi en est-il fort aimé, & il leur fait faire tout ce qu'il lui plaît.

Il y a quatre Commis qui veillent sur les ouvriers & sur les ouvrages, pour y maintenir le bon ordre & pour faire avancer la besogne. Il y a aussi des forgerons qui ne sont occupez qu'à racommoder les outils qui se rompent incessamment, & dont il se fait une grande consommation.

Il faudroit que je vous parlasse maintenant de la fonte ; mais je ne puis encore vous satisfaire sur cet article, à cause de l'incident que les Anglois ont formé à ce sujet. Dans le Traité qu'ils ont fait avec Mr. de Roddes, ils se sont engagez de fondre toutes les fois qu'ils en seroient requis, sans quoi, il lui seroit libre de les renvoyer, quand il le jugeroit à propos. Aujourd'hui que la matiere est trouvée, & qu'il est question de fondre en grand, pour faire les épreuves, ils s'avisent de dire qu'ils n'ont jamais prétendu fondre en presence de personne ;

parce qu'ils ne veulent pas divulguer le ſecret de la fonte.

Mr. de Roddes leur répond qu'ayant traité avec eux ſeulement pour la fonte & pour la recherche des mines, & les ayant admis dans l'affaire pour plus d'un quart toûjours dans cette vûë, ſans parler des profits & des appointemens qu'il leur a reglez, il avoit par là acheté leur ſecret; & qu'ainſi il prétendoit qu'ils fondiſſent en ſa preſence, ou en la preſence d'un homme qui fût à lui. Rien ne paroît plus juſte, ni plus raiſonnable que la prétention de Mr. de Roddes, qui demande ſeulement qu'ils s'en tiennent aux termes du Traité.

J'ai quitté les travaux ſur cette conteſtation, pour laquelle on attend Mr. l'Intendant. Ce mauvais procedé des Anglois n'embarraſſe pas fort Mr. de Roddes. Il m'a dit qu'il prendroit le parti d'aller lui-même dans les Fonderies d'Eſpagne pour en amener des ouvriers, le ſecret de la fonte y étant le même qu'en Angleterre. Le voyage eſt un peu long, mais Mr. de Roddes eſt

un homme de resolution, qui ne s'étonne de rien, comme il l'a montré par tous les obstacles qu'il a surmontez dans son entreprise : car il a eû a combattre les rochers, le mauvais tems, les ouvriers qui d'abord étoient intraitables à cause de la dificulté des ouvrages, enfin les préjugez du public & ceux de ses propres amis, qui ne l'ont guéres plus épargné que les autres. Tous ces dégoûts qui en auroient rebuté mille autres, n'ont fait que l'encourager, il n'a pas reculé d'un pas. Il agit encore aujourd'hui avec la même ardeur & la même vivacité que le premier jour, & n'épargne ni ses soins, ni ses veilles, ni sa bourse. Il est à cheval depuis le matin jusqu'au soir, passant d'un travail à un autre & donnant ses ordres par tout. A peine conçoit-on, comment il peut fournir à tant de fatigues. Mais si ses découvertes réüssissent, comme il y a tout lieu de le croire, il sera bien payé de ses peines.

A mesure que les travaux réüssiront, je vous en manderai les particularitez : tout ce que je puis vous

dire à present, c'est que vous ne seriez pas faché de les voir. La maniere de travailler, la mine qui commence déja à paroître, le bon ordre, tout vous y feroit plaisir, & vous feroit convenir que Mr. de Roddes merite un heureux succès. Je suis, &c.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE STRASBOURG.

ARTICLE CXL.

Mr. Cellarius un des plus judicieux & des plus laborieux Critique que l'Allemagne ait produit, donna l'an passé une nouvelle édition de *Prudence*. Il change rarement le texte corrigé par Nicolas Heinsius, & il ne le change jamais sans rendre raison de ses changemens : il vient de donner une nouvelle édition de Sedulius. Il souhaiteroit qu'on fit lire aux enfans ces Poëtes Chrétiens avec Virgile & Horace : ce seroit un moyen de leur apprendre l'antiquité Chrétienne ;

on l'avoüe, mais ce seroit aussi le moyen de gâter leur style : il y a un tems d'apprendre les beautez de la Poësie Latine, & un tems d'apprendre l'histoire Ecclesiastique : il ne faut pas les confondre.

Le même Auteur fit paroître en même tems, un Traité de l'Ortographe Latine in 8°. divisé en deux parties. La premiere traite des principes de cette partie de la Grammaire, la seconde éclaircit avec beaucoup de clarté les difficultez qu'on agite sur la maniere d'écrire certains mots: on a disposé ces mots par ordre Alphabetique. Mr. Cellarius se declare fortement contre l'usage des accens, que certaines gens voudroient introduire dans la langue Latine, il ne veut pas même qu'on s'en serve pour distinguer les adverbes. Au reste son ouvrage est le plus complet que nous ayons sur la matiere qu'il traite.

On a fait cette année à Lipsic une édition du Testament Grec, qui sera de recherche : le caractere en est beau, & Mr. Pritius qui en a eu la direction n'a rien omis de ce qui peut

la rendre utile. Mr. Cellarius a revû les Cartes de la terre Sainte & des voyages de St. Paul, jointes à cette edition.

Il paroît depuis quelque mois un livre d'un dessein assès singulier : un Ministre considerable parmi les Lutheriens n'a pû souffrir qu'on otât à un certain Barthelemy Bernardi, la gloire d'avoir donné aux prêtres le premier exemple de violer par un prétendu mariage, la chasteté sacerdotale : le livre appellé *Historia Clerogamiæ Evangelicæ* établit avec soin ce point important de l'Histoire Lutherienne. L'infame Apostat dont il parle est le premier qui soûtint sous Luther des Theses en faveur de la grace necessitante : le Ministre paroît fort touché de n'avoir pû transmettre à la posterité, le nom de la digne compagne de cet impudique. Ce fut le jour de St. Barthelemy 1521. que l'Allemagne vit pour la premiere fois un tel scandale. Le Docteur Lutherien remarque qu'on l'appelle dans sa communion le jour de la délivrance des pasteurs. Les Lutheriens ne rougissent-ils point de

renouveller la memoire de ces honteux excès ? que ne prenent-ils au moins les ſentimens de Melancthon ſur le mariage de Luther, exprimez dans ſes lettres à Camerarius ?

Attendiez-vous que du fond de l'Allemagne, il ſortit un traité complet ſur les loix d'Eſpagne ? Mr. de Frankenau Secretaire du Roy de Dannemark en fit imprimer l'an paſſé, un auquel rien ne manque. Le ſejour qu'il a fait en Eſpagne, lui a donné les moyens d'amaſſer les materiaux d'un ouvrage qu'aucun Eſpagnol n'avoit ébauché. Ce livre eſt in 4°. & l'Auteur l'a intitulé *Sacra Themidis Hiſpanæ arcana*, il eſt imprimé à Hanovre.

Mr. Struvius connu par un ouvrage ſur les antiquitez Romaines, où il traite à fond de leur fauſſe religion, & par une Bibliotheque du Droit imprimée l'an paſſé, vient de donner au public une introduction à la connoiſſance des belles lettres & à l'uſage des Bibliotheques avec une Diſſertation ſur les doctes impoſteurs. Ces trois ouvrages ſont écrits en latin, le premier, c'eſt-à-dire, *An-*

tiquitatum Romanarum ſyntagma, eſt un in 4°. imprimé à Jene en 1701. Le ſecond, c'eſt-à-dire, *Bibliotheca Juris ſelecta* a paru dans la même Ville, cette année, auſſi-bien que le troiſiéme, c'eſt-à-dire *Introductio ad notitiam rei litterariæ* in 8°. Le même Auteur a fait réimprimer le livre de Baptiſte Guarini *de ordine docendi & ſtudendi*, corrigé ſur un Manuſcrit avec une Préface ſur les écrivains de ſemblables methodes. Mr. Struvius eſt un Auteur infatigable : tant de livres n'ont point épuiſé le fond de ſon érudition, il a commencé un nouveau Journal d'un caractere particulier, il prétend ne parler que de piéces Manuſcrites, dont il fera imprimer une partie, il donnera un Journal tous les ſix mois : le premier ſemeſtre a paru l'an paſſé, avec une longue Préface ſur les regles qu'il faut ſuivre pour diſtinguer les Manuſcrits vrais & ſuppoſez, le titre de ce Journal eſt *Acta Litteraria ex Manuſcriptis.*

On a imprimé à Lipſic in *folio* le recüeil de tous les ouvrages de Chriſtophe Langius fameux Medecin.

Mr. Crammer ſçavant, fort exercé dans le Rabbinage, vient de publier dans la même Ville, un livre qui ſera du goût des doctes Judaïſans : c'eſt la Théologie d'Iſraël, *Theologia Iſraëlis*. N'allez pas croire au reſte que je mépriſe l'étude de l'Hebreu & des Antiquitez Judaïques : je les crois tres-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, pourveu qu'on les apprenne dans l'Ecriture même, dans Joſeph, dans Philon, & non dans les Rabbins, la plus-part aſſez modernes & dont les plus anciens ont écrit long-tems après la deſtruction de la Republique Juive, Ecrivains au reſte mal inſtruits de ce qu'ils veulent nous apprendre, & grands conteurs de fables.

D'ANGLETERRE.

Je vous envoye une liſte des livres imprimez ici depuis quelques mois, dont je crois que vos Memoires n'auront point encore parlé.

Euclidis opera quæ ſuperſunt omnia, &c. Tout ce qui nous reſte d'Eucli-

de reveu par David Gregory.

C. Plinii Cæcilii secundi Epistolæ & Panegyricus, cum variis lectionibus & annotationibus, accedit vita Plinii ordine Chronologico digesta.

Ces deux livres ont été imprimez à Oxford au theatre de Sheldon.

Andreæ Tacqueti elementa, Elemens de Geometrie du P. André Tacquet Jesuite, avec des Théoremes choisis parmi ceux d'Archimede, auxquels Guillaume Whiston a joint des Corollaires & de nouvelles figures in 8°. à Cambridge.

Cosmography Peter Heylin. La Cosmographie de Pierre Heylin, avec les Additions d'Edmond Bohun, à Londres chez Chiswel in *folio*.

Euripidis Medea & Phenissæ, Medée & les Pheniciennes d'Euripide avec les Scholies Grecques déja imprimées, quelques-unes qui n'avoient point encore paru & la vie d'Euripide par les soins de Guillaume Piers, à Cambridge in 8°.

A preservative à guinst Socinianism. Preservatif contre le Socinianisme par le Docteur Eduard, à Oxford in 4°.

A journey Srom Aleppo. Voïage d'Alep à Jeruſalem, par Henry Maundrel, à Oxford in 8°.

DE HOLLANDE.

On a imprimé ici dans un ſeul volume in 4°. en Italien & en Flamand ſur deux colonnes, *Il conſulato di mare.* Le Conſulat de la Mer, ou Recüeil de tous les Statuts & Reglemens établis par les Anciens, ſur le Commerce & la Navigation, à Leyden chez Jean Duvivié.

DE FRANCE.

J'ai entre les mains, une Réponſe d'un nouveau Catholique parfaitement converti, à un de ſes amis, &c. qui n'eſt encore que Manuſcrite. Il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur ſe donnât la peine de la retoucher, afin qu'elle pût devenir publique. Elle contient des choſes capables de faire impreſſion ſur l'eſprit de ceux des Prétendus Reformez, qui ne ſont pas encore réünis à l'Egliſe. Elle eſt diviſée en trois parties. On

trouve dans la premiere plus de trente propositions, par lesquelles l'Auteur prétend faire voir la verité de l'Eglise Romaine & la fausseté de la Religion Protestante. Parmi ces propositions, il y en a de très-sensibles, & qui sont à la portée de tous les esprits. On a recueilli dans la seconde partie divers passages du Nouveau Testament, qui prouvent clairement la verité des dogmes contestez par les Protestans. On a ramassé dans la troisiéme quelques propositions de Calvin, dont tout homme raisonnable doit naturellement avoir de l'horreur. Il s'en faut bien que le recüeil qu'on en a fait ne soit complet : il seroit neanmoins à souhaiter qu'il le fut. Assurement les Prétendus Reformez n'auroient pas tant de peine à se faire Catholiques, s'ils connoissoient bien les premiers Auteurs de la Reforme ; & s'ils sçavoient les excès auxquels ils se sont portez, & les abysmes où les a conduit leur revolte contre l'Eglise Romaine.

DE CAEN.

Monſeigneur l'Evêque de Bayeux ſi connu par ſes grandes qualitez, & par ſon application continuelle à tout ce qui peut contribuer au bien & à la gloire de ſon Diocéſe, fait travailler depuis quelques années à l'hiſtoire de ce même Diocéſe, c'eſt Mr. Hermant qui eſt chargé de ce ſoin. On lui a mis entre les mains des Memoires Latins que feu Mr. Petit Chanoine & Official de Bayeux avoit ramaſſez, qui l'aident dans ce travail, qui ne peut être que très-penible à cauſe du peu de connoiſſance que l'on a de ce qui s'eſt paſſé en ce païs dans les premiers ſiécles de l'Egliſe ; & que d'ailleurs ces Memoires ont grand beſoin d'être exactement épluchez pour les mettre en œuvre : le ſieur Doublet qui l'imprime nous fait eſperer que nous en aurons bien-tôt la premiere partie, ce ſera un in 4°. qui contiendra l'hiſtoire des Evêques avec celle des Saints, des Doyens, & des hommes illuſtres de l'Egliſe Cathedrale &

du Diocefe. On la met en François, afin qu'elle fe faffe lire avec plus de plaifir & qu'elle foit à la portée de plus de monde.

DE PARIS.

Mr. de Saint Quentin Gentilhomme Provencal, fait imprimer une nouvelle vie de Saint Elzear. On ne peut trop loüer le zele de cet Auteur, le Saint qu'il a choifi, eft un excellent modelle pour les Chrétiens engagez dans le monde, fon éminente vertu parut avec éclat dans la Cour de Robert Roy de Naples.

Boudot a imprimé une nouvelle defcription de la Galerie du Palais de Luxembourg, dans une brochure in 8°. de 28. pages, laquelle eft très-bien écrite. Ceux qui la compareront aux defcriptions, qui en ont été données par Bellovi & par feu Mr. Félibien, trouveront celle-ci plus exacte & plus détaillée, elle eft de Mr. Moreau de Mautour.

La Carte de Portugal, que le P. Placide Auguftin Dechauffé Geographe du Roy a donné depuis peu

au public, après plusieurs Cartes très-estimées, est tirée des Memoires d'Alvares Secco, de Dom Bernard de Suinza & de Texeira. Il a particulierement suivi ce dernier pour la situation des Ports de Mer, dont il donne le Portolan, ou explication de la hauteur de la Mer dans les hautes & basses marées. Il a observé comme dans ses autres ouvrages, de marquer les fleuves en lettres Capitales, les principales Rivieres en Romaines, & les autres d'un caractére proportionné à leur cours. Il a suivi le même ordre pour les Villes, afin de donner de la facilité aux Lecteurs dans une Carte, qui en une seule feüille, comprend avec beaucoup de netteté, ce qui auroit semblé devoir être en plusieurs. Cette Carte a été presentée au Roy par le P. Placide le 25. de Juin dernier. Elle se vend chez Mademoiselle Duval ruë S. Jacques au Dauphin vis-à-vis la ruë de la Parcheminerie. Mademoiselle Duval est sa niéce & vend tous ses Ouvrages.

On debite ici la seconde édition de l'Ordonnance de Mr. de Cam-

bray contre le Cas, elle ne ſera pas la derniere, l'empreſſement du public pour les ouvrages de cet Auteur eſt extrême, cette édition eſt augmentée princincipalement en quatre endroits. La premiere addition page 75. eſt employée à établir encore plus nettement l'inſuffiſance de l'infaillibilité morale & le vrai caractere de l'infaillibilité accordée à l'Egliſe. La ſeconde, page 127. achéve de convaincre que les cinq propoſitions ſont condamnées dans leur ſens propre,& non dans un ſens étranger que l'Egliſe leur ait attribué. La troiſiéme, page 170. & la quatriéme, page 182 ont pour but de mettre dans une entiere évidence que les propoſitions n'ont été condamnées,que par rapport au livre de Janſenius, & que le livre eſt autant condamné que les propoſitions, les preuves toutes tirées des déliberations du Clergé de France, des Brefs & des Bulles des Papes, ne laiſſent plus à la chicane opiniâtre aucun moyen d'éluder une condamnation notoire.

Avez vous vû, nous écrit un hom-

me d'esprit, les vers qu'a depuis peu imprimé sur cette Ordonnance Mr. Soucanye Chanoine de Saint Quentin connu par un demêlé poëtique avec feu Santeuil, dont toute la gloire resta au premier. Ces vers sont d'un style pur, nombreux, élevé, jugez-en si vous ne les avez pas lûs par cet endroit.

Ergo reluctantes animos, fideique Rebelles
Urges subdere se, vibrataque fulmina Româ
Per male distortos, jam non eludere sensus,
Unde sacris pereat reverentia debita Sceptris,
Unde & supremus, jam nomen inutile, Pastor,
Unde & fulta Deo, simulacrum imbelle, potestas.
Obliquam, quid enim prosit, linguâque, manuque,
Consignasse fidem? repetita Anathemata si quis
Credat dissimulans, cecidisse caduca sine ictu.
Hoc liceat; larvas rupto ex acheronte per orbem
Impietas dabit ire, & inermi illudere cælo;
Vulneribusque fides errorum impunè patebit,
Exarmata dolos contra, insidiasque latentes:
Atque odiis data præda, salesque experta malignos,
Hoste triumphato victrix & victa jacebit
Relligio, & semper rixarum agitabitur æstu.

Vous voyez que Mr. Soucanye eſt auſſi bon Theologien qu'il eſt bon Poëte.

Le P. Tournemine prend cette occaſion pour avertir ceux dont il a reçû des objections contre ſon ſyſtême de l'union de l'ame avec le corps. Il en a reçû de Mr. Frain du Tremblay de l'Academie d'Angers connu par un curieux traité des langues, il en a reçû de nouvelles de Mr. le Fevre de la Neuville, auxquelles il a donné à ſon ordinaire un tour fort delicat. Enfin il a reçû la derniere partie d'un écrit long, mais clair & ſolide de l'habile partiſan de la Philoſophie ancienne dont on a parlé dans les Memoires du mois de May de cette année & qui ſigne A. I. P. ff. M. D. P. C. I.

Il a lû deux piéces imprimées, l'une dans les Eſſais de Litterature du mois de Février, & l'autre dans une eſpéce de Journal intitulé piéces fugitives. On l'accuſe dans ces deux piéces d'avoir impoſé à un celébre Philoſophe, quand il a inſinué qu'il accordoit dès cette vie, la viſion intuitive de Dieu à tous les hommes.

On renvoye le P. Tournemine au second entretien metaphysique de cet Auteur, il y a lû en termes exprès * *qu'on voit dès cette vie tout, & même le corps dans la substance de Dieu, qu'on la voit cette substance, & qu'on la voit en elle même, que seulement on n'atteint pas à sa simplicité, & qu'on ne découvre pas ses perfections*, Le P. Tournemine croît ce qu'il avoit avancé justifié par ce passage & les Theologiens seront de son sentiment.

* *Page 51. de la seconde Edition.*

TABLE.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts, Mois de Septembre 1704.

ART. CXXIV. *Histoire de l'Academie Roiale des Sciences année 1701. avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la méme année, tirez des Registres de cette Academie.* page 1465

ART. CXXV. *Reponse aux Questions d'un Provincial.* p.1481

ART. CXXVI. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement & au progrés de la Compagnie des Indes Orientales, formée dans les Provinces Unies des Païs-Bas.* p.1498

ART. CXXVII. Friderici Sylburgii Catalogus, &c. C'est à-dire, *Catalogue des Manuscrits Grecs qu'on voïoit autrefois dans la Bibliotheque Palatine, & qu'on trouve à present dans la Bibliotheque Vaticane, par Frederic Sylburge &c.* p.1515

ART. CXXVIII. *Le Jardinier fleuriste & historiographe, ou la culture*

universelle des fleurs, arbres, arbustes, & arbrisseaux servans à l'embellissement des jardins &c. Par le sieur Loüis Liger d'Auxerre. p. 1529

ART. CXXIX. *Lettre de Mr. de la Chausse sur une Colonne trouvée depuis peu dans le Champ de Mars.* page 1537.

ART. CXXX. *Remarques du Pere de Grainville Jesuite sur une Dissertation de Mr. de la Chausse.* p. 1544

ART. CXXXI. *Plaidoïez de Mr. le Noble Ecuyer, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, & les Arrêts rendus sur les Questions qui y sont traittées.* p. 1553

ART. CXXXII. *De l'Autorité de Saint Augustin touchant la matiere de la Grace, seconde Partie. Par Mr. Serre Prêtre, Docteur en Theologie, Ancien Curé de Charenton.* p. 1557

ART. CXXXIII. Gymnasii Ticinensis historia & Vindiciæ à seculo V. ad finem X V. &c. Autore Antonio Gatto in eodem Gymnasio Antecessore. C'est-à-dire, *Histoire, & Apologie de l'Université de Pavie depuis le V. siecle, jusqu'au X V. avec*

plusieurs remarques sur l'antiquité de cette Ville, par Antoine Gatti Professeur en Droit dans la même Université. p.1566

ART. CXXXIV. *Voyage du Sieur Paul Lucas au Levant.* p.1575

ART. CXXXV. Tractatus Philosophicus de Barometro. &c. *Traité du Barometre par le R. Pere Gobart de la Compagnie de Jesus.* p.1588

ART. CXXXVI. *Projet d'une Histoire du Commerce.* p.1591

ART. CXXXVII. *Discours de Mr. le Pelletier de Roüen, contre l'opinion que Socrate a souffert le Martyre pour la défense de l'Unité de Dieu.* p.1608

ART. CXXXVIII. *Reponse aux plaintes de Mr. l'Abbé Faidit, contre les Journalistes de Trevoux.* p.1617

ART. CXXXIX. *Des Mines de Plomb nouvellement decouvertes en Limosin.* p.1622

ART. CXL. *Nouvelles Litteraires.* 1639

De Strasbourg. ibid.

D'Angleterre. p.1644

D'Hollande. p.1646

De France. ibid.

De Caën. p.1648

De Paris. p.1649

Fin de la Table.

TABLE.

[illegible]

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 0763